Études critiques sur la littérature contemporaine par Edmond Scherer (1815-1889).

# I. Le Comte de Cavour[[1]](#footnote-1)

Peu de personnes étaient mieux placées que M. W. de la Rive pour nous parler de M. de Cavour. Lié à celui-ci par des liens de famille, l’ayant beaucoup connu et en tout temps, l’ayant vu dans l’intimité avant de le suivre, comme nous tous, sur le théâtre de la vie publique, ayant eu à sa disposition un grand nombre des lettres du défunt, M. W. de la Rive avait d’autres titres encore à devenir le biographe du grand ministre italien. Il était difficile d’apporter à cette tâche plus de l’esprit de Cavour lui-même, par quoi j’entends la vive intelligence politique, la pleine liberté d’un esprit qui ne se paie point de mots consacrés ni d’opinions toutes faites, la parfaite mesure qui résulte de l’absence des préjugés et des passions. Si Cavour a été le moins doctrinaire des hommes d’État, on peut dire que M. de la Rive est le moins doctrinaire des écrivains. Il va toujours au fond des choses. Son livre est plein de ces jugements de bon sens, qui portent tout droit et d’aplomb. Il a une grande admiration pour celui dont il raconte la vie, mais il l’admire sans engouement, et ce qu’il prise surtout en lui, on le sent, c’est précisément l’absence de l’engouement, de la niaiserie, de la limite ; M. de la Rive a quelque chose de commun avec Cavour : le tempérament moral.

Le livre de M. de la Rive n’est pas une histoire politique de Cavour, en ce sens qu’on n’y lit point le récit des grands événements auxquels prit part le ministre piémontais. Ce n’est pas même une biographie proprement dite ; l’ouvrage n’est pas assez complet pour mériter ce nom. Le volume que j’annonce est bien ce qu’indique le titre, des souvenirs, des impressions, un récit anecdotique, une conversation facile, négligée, charmante, qui prend, quitte et reprend les sujets, raconte et disserte tour à tour, éclate en vives réflexions, en mots ingénieux, en remarques sensées, sème l’esprit à pleines mains, intéresse et amuse tout ensemble, et finit par hisser dans l’esprit du lecteur une image ineffaçable de celui que l’auteur a voulu peindre. M. W. de la Rive n’a tracé qu’une esquisse, esquisse légère, sans prétention, mais qui reproduit admirablement le caractère du modèle, et que l’on craindrait de voir plus achevée, de peur qu’elle ne perdit ce qui en fait proprement le charme.

Le livre de M. de la Rive est surtout intéressant, en ce qu’il nous fait voir et toucher au doigt le caractère de l’homme dans le génie du politique, les qualités du politique dans les manières et les allures du Cavour de tous les instants. Je ne sais point, en effet, de figure historique dans laquelle le rapport entre le naturel et le rôle soit, sinon plus étroit, du moins plus facile à reconnaître. C’est que la plupart des hommes d’État agissent d’après des théories, des vues générales, tandis que Cavour a toujours conservé la liberté de son inspiration. Il a fait de la politique avec la sagacité d’un esprit juste et l’abandon d’une nature généreuse. On a parlé de ses variations ; on a marqué l’époque à laquelle il a abandonné la droite de la Chambre pour se rapprocher du centre gauche ; on s’est demandé s’il n’avait pas été fédéraliste, et s’il n’était pas devenu unitaire : autant de questions qui ne sont bonnes qu’à égarer le jugement sur Cavour, si, dans les modifications de sa politique, on s’imagine voir des développements de sa pensée ou des transformations de sa manière de voir. Cavour, au fond, n’a jamais varié ; il a toujours voulu l’affranchissement de l’Italie, il a toujours eu le goût de la liberté, il a toujours porté en toutes choses ce sentiment du réel qui constitue l’intelligence de l’homme d’État, et cette hardiesse divinatrice qui en constitue le génie.

Ce qu’il y a de fondamental dans un homme, ce n’est pas l’œuvre, c’est l’esprit, ce n’est pas même l’esprit, c’est le caractère, puisque notre manière de voir n’est qu’une manière de sentir, et que nos idées ne sont qu’une forme de notre vie morale. Voilà ce que l’on comprend en étudiant la vie de Cavour.

Et le fond du caractère même, c’est l’humeur, l’entrain, le mouvement de la vie. Cavour est d’une nature facile et opulente. Il est sanguin, bien portant, toujours prêt, infatigable. Si la destinée lui sourit, il sourit à son tour à la destinée. Il ne s’indigne ni se s’étonne. Il est tolérant pour tous. Les plus grands événements ne le monteront pas au ton tragique, les plus grandes luttes à la haine. Son optimisme a quelque chose d’imperturbable. On sait que Cavour aimait le jeu ; il y a gagné et perdu beaucoup d’argent, plus gagné cependant que perdu ; eh bien ! Cavour a été en politique ce qu’il était devant la table de whist, grand joueur, beau joueur, ne craignant point les gros risques, avec cela ne négligeant aucune chance, et s’il traitait un peu les affaires comme un jeu, traitant aussi le jeu comme une affaire à laquelle il ne dédaignait pas d’apporter toute la force et l’application de son intelligence.

M. de la Rive n’a pas négligé de mettre en lumière ces côtés familiers du caractère, qui en sont souvent les parties profondes, les traits décisifs. Il a sur ce point toutes sortes de charmants souvenirs et de fines appréciations.

« À la nouvelle de la maladie d’un de ses amis : « Que  je regrette, écrit Cavour, que les distances ne me permettent pas d’aller dire quelques fariboles à côté de sa chaise longue. » Cette phrase insignifiante me rappelle le Cavour que j’ai connu dans mon enfance, plein de verve, de saillies, à l’entrain communicatif, à la gaîté expansive, parlant haut ; le causeur épigrammatique dont j’écoutais avec avidité les plaisants propos. Je ne songeais point alors, est-il besoin que j’en convienne, à discerner les parties sérieuses de son caractère, à apprécier l’étendue de son intelligence, ni à admirer ses facultés, et je ne voyais en lui que le plus amusant des hommes. C’était, en général, en automne qu’il venait à Presinge, chez mon père, précisément à l’époque de mes vacances, d’avance, et c’est beaucoup dire, embellies à mes yeux par la perspective de sa prochaine arrivée ; je l’attendais avec impatience, comme s’il fût venu pour moi dont, certes, il ne se souciait guère. Au jour fixé, j’étais en vedette dès le matin, attentif aux rumeurs confuses de la route, à chaque bruit de roues plus distinct, m’avançant afin de voir de plus loin et d’être le premier à annoncer sa chaise de poste ; je crois entendre le tintement des grelots et le claquement du fouet du postillon, et tout ce divertissant tapage de l’arrivée qui résonnait à mes oreilles comme un prélude de fête ; et sa présence me remplissait de cette joie qui, chez tous ceux dont les premières années s’écoulèrent sous le toit paternel, s’associe au souvenir de quelque hôte particulièrement aimé et bienvenu. »

Et ailleurs :

« Cavour avait au plus haut degré ce qu’on peut appeler la faculté de vivre, faculté qu’il ne suffit point de prendre la peine de naître pour posséder, et qui consiste dans la multiplicité des aptitudes unie à l’activité du corps et de l’esprit. On rapporte que, dans les forêts vierges du Nouveau-Monde, le bûcheron canadien déblaie en une semaine plus de terrain que n’en éclaircit en un mois l’émigrant européen, et que là où a marché le premier la moisson mûrit déjà, tandis que le sol occupé par le second est encore encombré de troncs d’arbres et de racines. Et lui, le Canadien, la hache sur l’épaule, la chanson sur les lèvres, s’en va plus loin chercher de nouvelles aventures, alors que l’autre poursuit encore péniblement la conquête du modeste champ dont il ne franchira plus les limites. Lequel de nous n’a pas été dépassé sur sa route par quelqu’un de ces hommes plus ardents et plus prompts à défricher l’existence que le Canadien lui-même ne l’est à défricher ses bois, et qui, doués d’une triple force vitale, objet à la fois de notre envie et de notre effroi, ne connaissent jamais la fatigue et ne se reposeront que dans le tombeau ? Cavour était de ces hommes privilégiés qui, loin d’avoir à porter la vie, sont toujours portés par elle. Aussi, le fond de son humeur était-il un enjouement inépuisable qui se révélait par le tour plaisant qu’il donnait à la conversation, par son sourire aimable, par son rire facile et franc, par les éclats de sa voix, par une certaine façon piquante de présenter les choses, par sa bonne grâce à s’accommoder des gens et à se plier aux situations, par La célérité de ses allures, de ses gestes, par une manière devenue historique de se frotter les mains. « Cavour se s) frotte les mains, disait Turin, les affaires vont bien. » Son respect pour les petites gens venait de ce qu’il possédait dans son heureux naturel la pierre philosophale qui transforme ce qu’elle touche. Un jour qu’il avait passé trois ou quatre heures à écouter les requêtes et les longs projets de je ne sais quels pétitionnaires ennuyeux, comme je lui témoignais quelque compassion : — Moi, reprit-il, je ne m’ennuie jamais. — Et comment faites-vous donc ? demandai-je. — Ma recette, me répondit-il, est très simple : je me persuade que personne n’est ennuyeux. Ce propos, tenu en 1859, me rappela le passé, le temps où, simple et fort peu humble collégien, je n’avais garde de trouver extraordinaire l’attention que M. de Cavour voulait bien accorder à mes sots et importuns discours. C’est qu’il semblait prendre plaisir à toutes choses, et qu’il avait le don qui ne s’acquiert point d’être à la portée de tout le monde. C’est ainsi qu’il s’en allait causer avec les gens de la campagne, les interroger sur leurs travaux, les pousser à la réplique d’un ton qui d’emblée les mettait à l’aise ; ou bien, escortant ses jeunes cousines jusqu’à une école enfantine à laquelle elles s’intéressaient, se constituant en inspecteur des hautes études qu’elles dirigeaient, et, assis sur un bout de table, posant aux petites filles, ébahies d’abord, mais bientôt rassurées, des questions tour à tour ingénieuses et facétieuses ; ou encore, donnant audience à quelque obscur solliciteur du voisinage, s’amusant à l’embarrasser dans les filets d’un interrogatoire captieux. — Monsieur le comte, lui disait un paysan, je voudrais bien être gabelou. — C’est, ma foi, un beau métier ; avez-vous été contrebandier ? — Oh ! monsieur le comte ! — Alors, je ne peux pas vous recommander pour la place de gabelou. — Mais pourtant ! murmurait l’autre en se grattant l’oreille. Sur quoi M. de Cavour prenait un air sévère. »

L’esprit de Cavour est bien celui qui convenait à ce caractère. Ou plutôt, encore une fois, esprit et caractère ici ne font qu’un. À ce tempérament facile, hardi, aventureux, correspond l’intelligence vive et nette, la prompte intuition, l’invention féconde, la souplesse qui prévoit tout et qui pare aussitôt à ce qu’elle n’a pu prévoir. Mais le trait capital de l’esprit de Cavour est le bon sens. Ce ministre, qui jette le sort de sa patrie en enjeu sur les champs de bataille, est le plus pratique des hommes. Il a le sentiment du possible, le don de la mesure. Sa hardiesse fait partie de sa sagesse. Ses témérités sont encore de la prudence. Il ne connaît aucun engagement de parti, de rancune ou de système. On dirait que sa pensée est en chaque question comme une surface lumineuse, sur laquelle la réalité se réfléchit absolument, sans rien perdre de son contour et de son aspect propre Il use de cette liberté suprême, qui consiste à n’être l’esclave de rien, pas même de la logique, pas même des principes : on ajoutera, si l’on veut, pas même de soi. J’ai déjà observé que Cavour est le contraire du doctrinaire. M. de la Rive ne se lasse point de revenir à ce trait de la physionomie qu’il retrace.

«  Cavour n’aimait pas le règlement ; répulsion bien naturelle chez celui qui le subit, bien rare chez celui qui l’impose. « Le règlement, me disait-il un jour, fait » de l’employé un imbécile ; voilà pourquoi, comme ministre, je ne l’aime pas. La lettre tue, ajouta-t-il, et » l’esprit vivifie. » — « Vous avez beaucoup d’esprit, » aurais-je pu lui répondre. En y réfléchissant, je crois que le mépris pour la lettre, qui fut un des traits caractéristiques de Cavour, l’a singulièrement servi. Faisant peu de cas de la forme, il allait droit à la solution ou tout au moins au nœud ; du premier coup d’œil, il apercevait la question à travers les voiles sous lesquels la convention la dissimulait ou dans lesquels la convenance l’embarrassait ; ces voiles sacrés, il les soulevait sans respect, les arrachait sans scrupule et les jetait sans remords. Une fois en face de la question, il posait, sans hésiter, le doigt sur le point sensible, tout prêt à trancher dans le vif, en dépit des prudentes prescriptions de « la lettre. » C’est ainsi que, pour aller au but, il a pris volontiers par le plus court, laissant la diplomatie cheminer de son pas mesuré le long de la grande route, et, parce qu’il la devançait, elle l’a tenu pour un révolutionnaire. Il y a eu des ministres qui ont, plus que lui, terrifié les chancelleries européennes ; il n’y en a pas eu qui leur ait donné plus de mal, même à la chancellerie britannique, la seule qui ait héroïquement entrepris de le réconcilier avec *la lettre.* Je me figure M. de Cavour lisant la fameuse dépêche de lord John Russell, je vois le sourire voltigeant sur ces lèvres fines. »

« Chez Cavour, il n’y a pas de parti pris, de défiance instinctive à l’endroit des théories, de mépris préconçu à l’égard des faits. Je suis, dit-il, *un honnête juste-milieu*, et il ne se lasse pas de répéter cette définition de lui-même, définition qui, bien entendue, a le mérite d’être d’une incontestable exactitude. Je suis un *juste-milieu*, c’est-à-dire je me tiens, non pas à une égale et prudente distance des opinions extrêmes qui s’arrachent l’empire, mais au centre, en quelque sorte, de ces opinions pour y puiser ce qui m’y paraît d’une application utile, d’une vérité immédiatement réalisable ; je me garde de rendre des principes justes responsables de l’extravagance de certaines de leurs conséquences ; je n’admets point cette solidarité entre les questions que s’efforce d’établir la logique des écoles ou des partis. Le progrès, auquel je crois comme à la loi suprême de toute société civilisée, et particulièrement de notre société moderne, n’est solide et vraiment désirable qu’à la condition d’être amené avec modération, et ne saurait être hâté que par ceux qui savent tenir compte, dans une sage mesure, à la fois de la force d’invasion des idées et de la force de résistance des faits. La dialectique de Cavour a ceci de remarquable que, toujours serrée, elle s’arrête à temps ; non pas que les convictions sur lesquelles elle s’appuie se relâchent, mais, distinctes de nature, répondant à des sentiments d’ordre divers, arrivées dans toute question au point où elles se contredisent, ces convictions se contiennent mutuellement et déterminent l’arrêt définitif d’une intelligence assez ample pour n’exclure aucun des éléments de cet arrêt, et ne se pas laisser troubler par la variété des points de vue. »

Il n’est pas un des actes de Cavour dans lequel ne se montrent le sentiment du vrai et du possible, le coup d’œil qui va au fond des choses, cette audace réfléchie, enfin, qui fait l’homme d’État. Cavour ne semble aventureux que parce qu’il voit plus vite, plus loin et plus clair que les autres. Sa politique est un paradoxe continuel, mais un paradoxe qui se justifie à mesure qu’il se développe. Il scandalise l’opinion ; il met à toutes sortes d’épreuves la confiance que la nation a en lui ; il tend à l’extrême les ressorts de son autorité ; il ne craint point de risquer jusqu’à cette popularité qui est toute sa force ; mais il n’hésite point, parce qu’il n’est pas homme à vouloir le but sans les moyens, disons plus, à marchander beaucoup sur les moyens, du moment qu’il les juge indispensables au but.

Ce qui distingue Cavour, ce n’est pas d’avoir voulu l’affranchissement de l’Italie ; tous les Italiens l’ont désiré : Balbo et Gioberti, comme Mazzini et Garibaldi. Mais Cavour est le premier qui se soit nettement rendu compte de ce que j’appellerais les possibilités de la question. Il comprit vite qu’elle tournait sans espoir dans un cercle dont les tentatives révolutionnaires ne la feraient jamais sortir. L’Italie, divisée et contenue par les souverains étrangers, ne pouvait trouver en elle-même la force de s’affranchir. Cette force, il fallait donc la chercher au dehors, et faire taire l’orgueil patriotique qui aurait mieux aimé faire ses affaires lui-même, au risque de ne les jamais faire. Cavour ne comprit pas moins bien et moins vite de quel côté il fallait chercher le secours nécessaire, le point d’appui dont il avait besoin. Notre situation et notre puissance, nos vertus et nos travers, les besoins de l’Empire et l’esprit militaire du pays, tout lui indiquait la France comme la seule nation dont il pût se servir pour arriver à ses fins. Je dis se servir, car, il ne faut pas se le dissimuler, si Cavour a eu besoin d’abnégation pour implorer l’aide de l’étranger, il, a pu trouver un adoucissement aux blessures de l’amour-propre national, en se disant que l’étranger, était, en définitive, un instrument de sa politique. Quoi qu’il en soit, Cavour n’eut pas plutôt conçu la tâche qu’il en accepta toutes les conditions. Il commença par lancer son pays dans la guerre de Crimée, gratuitement, semblait-il, sans nécessité, sans intérêt, sans qu’il osât même publiquement avouer les motifs qui l’y avaient décidé. Puis vinrent le Congrès de Paris, où Cavour posa la question italienne ; l’entrevue de Plombières, où la guerre fut décidée ; enfin, des efforts prodigieux pour organiser les ressources du Piémont. Mais Cavour, comme tout ce qui est vraiment fort, n’est jamais plus lui-même que dans les difficultés et les revers. Avec quelle vigueur ne se releva-t-il pas après cette paix de Villafranca, qui semblait le coup de mort de sa politique ! Avec quelle dextérité ne changea-t-il pas de front ! Avec quelle précision de calcul et quelle fermeté de dessein ne consomma-t-il pas le sacrifice de la Savoie et de Nice ! Avec quelle promptitude de coup d’œil et de résolution n’envahit-il pas les Marches, foulant aux pieds le droit public, jetant un défi à l’Europe, daignant à peine se couvrir de prétextes dérisoires, mais, d’un seul coup, arrêtant Garibaldi, désarmant la révolution, et déchirant le traité de Villafranca !

Après quoi, il faut bien le reconnaître, Cavour n’est pas encore jugé. Sa gloire dépend, jusqu’à un certain point, du succès de son œuvre ; et cette œuvre n’est pas achevée. Il y a plus : à la distance où nous nous trouvons déjà de l’entreprise du grand ministre piémontais, nous voyons mieux qu’il ne l’a vu lui-même le côté faible de ses desseins. Il est beau d’avoir obtenu de la France la délivrance de l’Italie, mais à une condition, c’est qu’un pays puisse être réellement, durablement délivré par un autre que par lui-même. Cavour a reconnu l’impuissance de la révolution, et c’est pourquoi il a invoqué le secours des armes étrangères ; mais il ne s’est peut-être pas assez demandé si ce remède héroïque ne frappait pas d’une longue débilité la nation à laquelle il devait donner la vie. Voilà ce qu’ont entrevu Mazzini et Garibaldi, jaloux d’un secours qui devait coûter si cher à la dignité de la patrie, et excusables de se faire illusion sur l’insuffisance des moyens dont ils disposaient. L’Italie, il n’est que trop clair, était enfermée dans un dilemme redoutable : ou se faire elle-même pour se faire véritablement, dut-elle échouer une fois de plus dans une aventure qui promettait peu ; ou bien se faire avec le secours d’autrui, au risque de porter longtemps les conséquences de ce vice d’origine. C’est ce dernier parti qu’a choisi Cavour ; l’avenir seul peut dire s’il a bien fait et si son nom devra être placé parmi ceux des grands libérateurs ou parmi ceux des Albéroni.

Reconnaissons, en attendant, que Cavour a été singulièrement secondé par les événements. Les faits en apparence les plus contraires à ses desseins ont eu pour résultat d’en atténuer les vices secrets. La France s’est elle-même chargée de soulager l’Italie d’une reconnaissance onéreuse. Si nous avions été jusqu’au bout dans la voie des services gratuits et du secours chevaleresque, le nouveau royaume serait trop longtemps resté dans notre dépendance. Il semble, au lieu de cela, que nous nous soyons appliqués à dégager les Italiens de notre tutelle, en leur montrant combien leurs intérêts restaient distincts des nôtres. Nous leur avions promis de les affranchir jusqu’à l’Adriatique, et, en nous arrêtant sur le Mincio, nous avons volontairement renoncé à la direction du mouvement que nous avions déterminé. Nous avions proclamé une guerre d’idées, de principes, de désintéressement, et, en exigeant notre part des avantages de la victoire, nous avons allégé d’autant les obligations de nos protégés. Au lieu, enfin, d’abandonner Rome aux Italiens, nous leur avons marchandé jusqu’à ce jour le moyen de se constituer définitivement, et nous les avons ainsi encouragés à voir des adversaires dans ceux que, hier encore, ils étaient obligés de saluer comme des libérateurs.

Oh ! que Cavour, l’esprit délié et pénétrant, a dû sourire parfois en voyant les revers devenir plus féconds que des victoires, et les défaillances de la politique le servir aussi bien que les triomphes de la guerre et de la diplomatie !

# II. Dominique par Eugène Fromentin[[2]](#footnote-2)

Ce récit a eu une sorte de demi-succès, précisément celui que je lui aurais désiré, celui qu’un amant préfère pour la femme qu’il aime, redoutant de la voir l’objet d’une admiration trop bruyante, trop générale et dès lors profane, mais froissé aussi dans ses sentiments s’il trouve tout le monde indifférent à des attraits qui le touchent au plus profond de son cœur. L’ouvrage de M. Fromentin a passé inaperçu du gros des lecteurs ; quelques-uns, si je ne me trompe, ont même prononcé le mot d’ennuyeux ; mais les esprits littéraires en ont jugé bien autrement ; ils ont tout d’abord été sous le charme : égoïstes comme tous les heureux, ils se sont plutôt félicités que les bruits importuns de la renommée ne se fissent pas entendre autour de l’œuvre délicate et discrète. Ils auraient été moins sûrs de leur impression s’ils l’eussent vue plus partagée. Ils ont mieux joui, sentant qu’ils jouissaient seuls ; l’auteur paraissait leur appartenir davantage ; le livre restait pour eux plus intime et plus aimable.

Rien de plus simple que l’histoire de Dominique : elle est remplie tout entière par une situation. Peut-être ne faut-il pas faire honneur à l’écrivain de cette unité. À en juger par le début de son récit, il avait d’abord voulu peindre, non pas seulement un amour à la fois partagé et repoussé, mais en même temps un homme de mérite et d’esprit, qui a assez de clairvoyance pour se reconnaître inhabile à occuper les premiers rangs, qui, après quelques efforts pour s’élever, se résigne à n’être que médiocre, et finit par trouver un dédommagement dans les obscurs devoirs de l’existence privée. Cette peinture de caractère, très intéressante en elle-même, l’est presque trop, puisqu’elle éveille une attente qui n’est pas destinée à être satisfaite. L’épisode romanesque se jette bientôt à la traverse et envahit tout. La première donnée est négligée, ou ne reparaît plus qu’à la fin, et sans guère se lier au sujet principal. L’auteur a donc mêlé deux sujets d’étude, et il n’est pas parvenu à les fondre. Heureusement que l’un empiète bien décidément sur l’autre, et donne ainsi au récit l’unité qui a failli un moment lui faire défaut. Le lecteur, égaré d’abord par une fausse piste, s’aperçoit vite de son erreur, et finit par oublier les pas qu’il a perdus.

*Dominique* est la vieille histoire des jeunes amours. Chose à jamais étrange ! Depuis que la poésie est née sur des lèvres inspirées, c’est à célébrer le trouble des passions qu’elle a consacré ses plus enivrants accents, et, cependant, le thème n’a pas encore vieilli : le cœur découvre toujours de nouveaux mystères dans ses propres abîmes ; les hommes écoutent toujours avec le même enchantement le récit de leurs chères misères ; et l’éternel lieu commun est précisément le sujet que nous condamnons les romanciers et les poètes à nous redire éternellement !

Jeune homme, presque enfant, Dominique s’aperçoit tout à coup de quelle nature sont les sentiments qu’il éprouve pour une jeune fille à peine plus âgée que lui, et dans laquelle il n’a d’abord vu qu’une amie et, pour ainsi dire, une camarade. Il s’en aperçoit au moment même où Madeleine va se marier, et où, par conséquent, sa passion est réduite à rester sans espoir ou à devenir coupable. Madeleine d’ailleurs ignore les sentiments de Dominique ; elle les ignore longtemps, et quand elle les découvre, elle cherche à secourir celui auquel elle est restée fraternellement attachée. Dans cette situation périlleuse, elle finit par être atteinte elle-même du mal qu’elle s’était flattée de guérir. Fidèle à ses devoirs, elle résiste, elle triomphe, mais sans parvenir à dissimuler cet amour, qui est à la fois sa vie et sa mort. Ici se placent des scènes admirables : celle du bouquet, celle de la promenade à cheval, celle d’un aveu qui se termine par une séparation éternelle. Dominique ne revoit plus Madeleine ; il ne nous dit même pas ce qu’elle est devenue. Silence habilement calcule, et qui jette dans l’imagination je ne sais quelle douloureuse incertitude, quelle image d’abandon infini.

Le roman de M. Fromentin est un mélange de narration, de description et d’analyse, le tout fondu avec beaucoup d’art, sans longueurs ni redites, sans abus de réflexions, sans aucun de ces effets ambitieux par lesquels l’écrivain donne avis de sa présence, sans aventures même, si ce n’est des plus simples et presque intérieures, les incidents proprement dits tenant peu de place et servant tout juste à développer le drame secret des passions. Mais ce qui distingue l’ouvrage et en forme surtout l’originalité, c’est un certain contraste d’observation précise et de vague contour, de subtilité et ; d’ardeur, de rêverie et d’éloquence. *Dominique*, c’est la Princesse de Clèves avec plus de complication, plus de science des passions, quelque chose, il est vrai, de moins magistral et de moins simple, mais aussi de plus ample et de plus profond.

Les personnages du roman sont peu n9mbreux, assez, toutefois, pour remplir la scène et la diversifier. Ils ont chacun leur physionomie. On apprend à les connaître, moins par une description que par le rôle qu’ils jouent dans le récit, ce qui n’empêche pas que, çà et là, une vive esquisse ne les fixe tout d’abord dans l’esprit. Voici, par exemple, le portrait d’un des acteurs secondaires ; c’est le camarade de collège, déjà homme du monde et, plus tard, homme blasé, « Olivier, causeur, distrait, quinteux, élégant sans viser à l’être, mis avec goût à une époque et dans un pays où les enfants s’habillaient on ne peut plus mal, maniant les cartes vivement, prestement, avec l’aplomb d’un homme qui jouera beaucoup et qui saura jouer ; puis, tout à coup, dix fois en deux heures, quittant le jeu, jetant les cartes, bâillant, disant : Je m’ennuie, et allant s’enfouir dans une profonde bergère. On l’appelait, il ne bougeait pas. À quoi pense Olivier ? disait-on. Il ne répondait à personne, et continuait de regarder devant lui sans dire un mot, avec cet air d’inquiétude qui, lui-même, était un attrait, et cet étrange regard qui flottait dans la demi-obscurité du salon comme une étincelle impossible à fixer. Assez peu régulier d’ailleurs dans ses habitudes, déjà discret comme s’il avait eu des mystères à cacher, inexact à nos réunions, introuvable chez lui, actif, flâneur, toujours-partout et nulle part, cette sorte d’oiseau mis en cage avait trouvé le moyen de se créer des imprévus dans la vie de province, et de voler comme en plein air dans sa prison. Il se disait d’ailleurs exilé, et, comme s’il eût quitté la Rome d’Auguste pour venir en Thrace, il avait appris par cœur quelques lambeaux d’une latinité de décadence, qui le consolaient, disait-il, d’habiter chez les bergers. »

On sait que l’auteur de *Dominique* est peintre, mais on ne le saurait pas qu’on le devinerait. Sa plume, elle aussi, est un pinceau. Il nous a, dans ses livres sur l’Afrique, donné, d’une nature tropicale, des tableaux merveilleux et qui ont comme agrandi le genre descriptif. Je n’oublierai jamais l’espèce d’hallucination dans laquelle m’ont jeté autrefois ses paysages du Sahara et du Sahel, et combien de temps j’ai revu, dans une sorte de rêve, la nature que reflétaient ses pages embrasées. On ne sera pas étonné de retrouver ici ce talent de description. Qu’il s’agisse d’une plage nue, des grands bois dépouillés par l’automne, d’une fête de vignerons, d’un salon brillant, c’est toujours la même vérité saisissante et qui, par la puissance d’une observation personnelle, exclut tout ce qui est de convention ou purement éloquent et littéraire.

« Un jour, c’était vers la fin d’avril, et ce devait être un jeudi, jour de sortie, je quittai la ville de bonne heure et m’en allai seul, au hasard, me promener sur les grandes routes. Les ormeaux n’avaient point encore de feuilles, mais ils se couvraient de bourgeons ; les prairies ne formaient qu’un vaste jardin fleuri de marguerites ; les haies d’épine étaient en fleurs ; le soleil, vif et chaud, faisait chanter les alouettes et semblait les attirer plus près du ciel, tant elles pointaient en ligne droite et volaient haut. Il y avait partout des insectes nouveau-nés que le vent balançait comme des atomes de lumière à la pointe des grandes herbes, et des oiseaux qui, deux à deux, passaient à tire d’aile et se dirigeaient soit dans les foins, soit dans les blés, soit dans les buissons, vers des nids qu’on ne voyait pas. De loin en loin, se promenaient des malades ou des vieillards que le printemps rajeunissait ou rendait à la vie, et dans les endroits plus ouverts au vent, des troupes d’enfants lançaient des cerfs-volants à longues banderoles frissonnantes, et les regardaient à perte de vue, fixés dans le clair azur comme des écussons blancs ponctués de couleurs vives. Je marchais rapidement, pénétré et comme stimulé par ce bain de lumière, par ces odeurs de végétations naissantes, par ce vif courant de puberté printanière dont l’atmosphère était imprégnée. Ce que j’éprouvais était à la fois très doux et très ardent. Je me sentais ému jusqu’aux larmes, mais sans langueur ni fade attendrissement. J’étais poursuivi par un besoin de marcher, d’aller loin, de me briser par la fatigue, qui ne me permettait pas de prendre une minute de repos. Partout où j’apercevais quelqu’un qui pût me reconnaitre, je tournais court, prenais un biais, et je m’enfonçais à perte d’haleine dans les sentiers étroits coupant les blés verts, là où je ne voyais plus personne. Je ne sais quel sentiment sauvage, plus fort que jamais, m’invitait à me perdre au sein même de cette grande campagne, en pleine explosion de sève. Je me souviens que, d’un peu loin, j’aperçus les jeunes gens du séminaire défilant deux à deux le long des haies fleuries, conduits par de vieux prêtres, qui, tout en marchant, lisaient leur bréviaire. Il y avait de longs adolescents rendus bizarres et comme amaigris davantage par l’étroite robe noire qui leur collait au corps, et qui, en passant, arrachaient des fleurs d’épines, et s’en allaient avec ces fleurs brisées dans la main. Ce ne sont point des contrastes que j’imagine, et je me rappelle la sensation que fit naître en moi, en pareille circonstance, à pareille heure, en pareil lieu, la vue de ces tristes jeunes gens, vêtus de deuil, et déjà tout semblables à des veufs… »

Quelque long que soit ce morceau, je me hasarde à en citer un autre, qui ne l’est pas moins, mais dont le coloris est différent : « Je me souviens qu’un jour Madeleine et M. de Nièvre voulurent monter au sommet du phare. Il faisait du vent. Le bruit de l’air que l’on n’entendait point en bas grandissait à mesure que nous nous élevions, grondait comme un tonnerre dans l’escalier en spirale, et faisait frémir au-dessus de nous les parois de cristal de la lanterne. Quand nous débouchâmes à cent pieds du sol, ce fut comme un ouragan qui nous fouetta le visage, et de tout l’horizon s’éleva je ne sais quel murmure irrité dont rien ne peut donner l’idée quand on n’a pas écouté la mer de très haut. Le ciel était couvert. La marée basse laissait apercevoir, entre la lisière écumeuse des flots et le dernier échelon de la falaise, le morne lit de l’Océan pavé de roches et tapissé de végétations noirâtres. Des flaques d’eau miroitaient au loin parmi les varechs, et deux ou trois chercheurs de crabes, si petits qu’on les aurait pris pour des oiseaux pêcheurs, se promenaient au bord des vases, imperceptibles dans la prodigieuse étendue des lagunes. Au-delà commençait la grande mer, frémissante et grise, dont l’extrémité se perdait dans les brumes. Il fallait y regarder attentivement pour comprendre où se terminait la mer, où le ciel commençait, tant la limite était douteuse, tant l’une et l’autre avaient la même pâleur incertaine, la même palpitation orageuse et le même infini. Je ne puis vous dire à quel point ce spectacle de l’immensité répétée deux fois, et par conséquent double d’étendue, aussi haute qu’elle était profonde, devenait extraordinaire, vu de la plate-forme du phare, et de quelle émotion commune il nous saisit. Chacun de nous en fut frappé, diversement sans doute ; mais je me souviens qu’il eut pour effet de suspendre aussitôt tout entretien, et que le même vertige physique nous fit subitement pâlir et nous rendit sérieux. Une sorte de cri d’angoisse s’échappa des lèvres de Madeleine, et, sans prononcer une parole, tous accoudés sur la légère balustrade qui seule nous séparait de l’abîme, sentant très distinctement l’énorme tour osciller sous nos pieds à chaque impulsion du vent, attirés par l’immense danger, et comme sollicités d’en bas par les clameurs de la marée montante, nous restâmes longtemps dans la plus grande stupeur, semblables à des gens qui, le pied posé sur la vie fragile, par miracle, auraient un jour l’aventure inouïe de regarder et de voir au-delà. »

Ce n’est pas uniquement pour citer de belles pages que j’ai transcrit ces morceaux, mais surtout pour faire comprendre le caractère des descriptions de M. Fromentin. La description joue un grand rôle dans le roman moderne. Bien des plumes éloquentes, depuis Rousseau jusqu’à George Sand, ont donné pour scène à l’humaine tragédie quelque site pittoresque. On en est venu à faire du talent descriptif l’une des conditions du talent de conteur, tant il est difficile de séparer l’homme de la nature, à laquelle tour à tour il prête ses douleurs et emprunte des consolations. Je ne sais cependant si l’on a jamais mieux indiqué ces harmonies secrètes que M. Fromentin. Ses paysages ne sont jamais là pour leur propre compte ; ils ne posent pas ; ils ne font pas hors-d’œuvre : avec le juste sentiment de l’artiste, l’auteur a partout subordonné la description à la situation. La nature, chez lui, est l’un des acteurs du drame ; elle a quelque chose de moral, d’humain ; elle est à l’unisson des sentiments, et l’on y entend résonner toutes les notes plaintives du cœur.

Même art dans la description des sentiments eux-mêmes. Les lignes ici sont trop flexibles et trop variées pour être grandes ; l’œuvre n’est pas classique sans doute, et cependant l’auteur a su éviter d’autre part les trop subtils raffinements. Il y a çà et la quelques étrangetés, des détails dans lesquels le lecteur se retrouve moins au premier abord, mais qui servent à individualiser davantage, et, pour ainsi dire, à attester l’exactitude de l’observateur. Puis, à chaque instant, per cent de ces traits qui ramènent à ce qu’il y a de plus vaste, de plus universel dans l’expérience humaine, et qui font faire de pensifs retours sur la destinée commune. Je ne sais si tout le monde partagera mon impression, mais il me semble difficile qu’aucun lecteur reste insensible à l’exquise mélancolie du passage suivant : « Madeleine marchait légèrement dans les chemins détrempés. À chaque pas, elle y laissait dans la terre molle la forme imprimée de sa chaussure étroite à talons saillants. Je regardais cette trace fragile, je la suivais, tant elle était reconnaissable à côté des nôtres. Je calculais ce qu’elle pouvait durer. J’aurais souhaité qu’elle restât toujours incrustée, comme des témoignages de présence, pour l’époque incertaine où je repasserais là sans Madeleine ; puis, je pensais que le premier passant venu l’effacerait, qu’un peu de pluie la ferait disparaître, et je m’arrêtais pour apercevoir encore dans les sinuosités du sentier ce singulier sillage laissé par l’être que j’aimais le plus sur la terre même où j’étais né. » Il y a beaucoup de lignes semblables dans l’ouvrage de M. Fromentin, simples réflexions qu’on ne lit pas sans poser un instant le livre, et sans s’abandonner aux longs souvenirs et aux secrètes tristesses.

Je ne voudrais pas qu’on se trompât sur la nature de l’admiration que j’exprime ici, très inconsidérément peut-être. Je n’ignore pas combien il y a dans notre littérature, dans la littérature même contemporaine, d’ouvrages avec lesquels *Dominique* n’a pas la prétention de rivaliser. Il en est qui ont fait infiniment plus de bruit que celui-ci n’en fera, et qui ont mérité sans doute la gloire qu’il y a toujours à passionner un nombreux public. Il n’en est pas moins permis au critique d’être touché de cette perfection toute relative, qui consiste à réaliser entièrement une conception, à achever une œuvre dans toutes ses parties, à la soutenir jusqu’au bout, à y laisser partout l’empreinte d’une distinction exquise, à enchanter l’esprit sans que jamais une note fausse vienne troubler la jouissance ou interrompre la rêverie.

Et puis, l’avouerai-je ? ce qui me touche surtout dans *Dominique*, c’est ce que j’appellerai les horizons. Le véritable artiste met toujours dans son œuvre de cet infini qui est dans toute âme d’homme, dans tout morceau du ciel. Il sait, sur une toile limitée, ménager des lointains qui font deviner l’univers. Il y a des arrière-plans indécis, des lignes fuyantes qui nous indiquent les espaces sans bornes. Derrière les hommes qu’il nous montre, il y a l’homme, il y a nous-mêmes, notre destinée, celle que nous avons vécue et celle qui nous est échappée, toutes sortes de tristesses et de langueurs, une vague amertume, un douloureux enchantement, des retours passionnés sur l’existence, de ces divines aspirations dans lesquelles se confondent la tendresse, la piété et la poésie, et qui font monter du cœur jusqu’aux yeux des larmes étranges.

Heureux l’auteur qui en fait verser de pareilles ! Heureux celui dont le livre, trop simple et trop vrai peut-être pour la grande gloire, est destiné à éveiller des échos dans les profondeurs de l’âme humaine, à rencontrer des amis secrets partout où il y a des cœurs blessés et des esprits délicats !

# III. Waterloo[[3]](#footnote-3)

Gibbon, dans un passage souvent cité, a raconté les sentiments avec lesquels il traça les dernières lignes de son grand ouvrage. Vingt-deux ans auparavant, il en avait conçu la première idée à Rome, sur les ruines du Capitole, et maintenant il avait achevé un monument auquel son nom devait rester attaché ; il retrouvait sa liberté, mais en même temps il se séparait du fidèle compagnon de ses plus beaux jours. M. Thiers a dû éprouver quelque chose de ce genre en mettant fin à son *Histoire du Consulat et de l’Empire.* Comme Gibbon, il a consacré vingt-deux ans à ce livre ; comme l’historien anglais, il en a fait, pendant une grande partie de sa vie, le centre de ses pensées et de ses recherches ; enfin, quelque différents à tout égard que soient les deux ouvrages, on ne peut s’empêcher de voir dans celui de M. Thiers, non moins que dans l’autre, un de ces monuments de force et de persévérance qui honorent un siècle.

Ce n’est pas au vingtième volume d’un ouvrage qu’il peut être nécessaire d’en faire connaître les qualités ou les imperfections. On retrouvera ici, comme dans les livraisons précédentes, l’excellente manière de dire de l’auteur, claire, facile, naturelle, d’un naturel qui touche quelquefois à la négligence, mais d’une négligence qui, rappelant le laisser-aller de la conversation, devient presque un nouveau charme ; avec cela, bien des pages plus précises, bien des mots qui serrent le sujet et qui marquent, des phrases, çà et là, dans lesquelles le ton s’élève de lui-même. C’est ainsi que l’historien, en racontant les dispositions de l’armée qui allait périr à Waterloo : « Jamais, dit-il, victime plus noble, plus touchante, ne courut avec plus d’empressement s’immoler sur un autel qui pour elle était celui de la patrie. » Image noble et touchante elle-même, l’une de ces bonnes fortunes d’un art qui se dissimule, et qui produit d’autant plus d’effet lorsque tout à coup il perce en quelque trait saillant.

On retrouve de même ici, non pas seulement le récit détaillé des opérations militaires, — et où ce récit serait-il à sa place, si ce n’est dans un volume qui raconte Waterloo ? — mais l’histoire militaire savante, presque technique, avec indication exacte des corps, de leur position, de leur composition, de leur force, genre nouveau, qui est propre à M. Thiers, et avec lequel la narration historique tourne au commentaire stratégique, empiète sur les traités spéciaux des Folard ou des Jomini. Je ne condamne pas absolument cette manière ; avec les développements pris par l’art de la guerre, et lorsqu’il s’agit de faits d’armes aussi considérables que les guerres de l’Empire, une narration plus techniquement militaire que celle des anciens historiens est peut-être indispensable ; je me contente de demander si, à cet égard, M. Thiers a rencontré tout d’abord la vraie mesure et le juste-milieu. L’avenir en décidera.

On trouve enfin, dans ce nouveau volume, le même jugement sur Napoléon que dans les derniers, une grande admiration pour le génie du guerrier, tempérée par une juste sévérité pour l’homme politique. L’auteur va jusqu’à dire que Napoléon, en projetant la monarchie universelle, en entreprenant la guerre d’Espagne, en refusant la paix de Prague, fut pis qu’un mauvais politique, et qu’il « présenta au monde le triste spectacle du génie descendu à l’état d’un pauvre insensé. » Après cela, on sera mal venu à regarder M. Thiers comme l’un de ceux à qui le talent et la gloire font tout pardonner. Reste à savoir si les appréciations de notre auteur ont, dès le commencement, été aussi rigoureusement impartiales ; si, lorsqu’il n’avait à raconter que des succès, ou lorsque les fautes n’avaient pas encore produit leurs pires conséquences, l’écrivain n’était pas, comme les contemporains eux-mêmes, sous le charme, et plus ébloui que ne l’aurait voulu la stricte et froide raison. Je ne suis pas sûr, si j’étais M. Thiers, que je me défendisse bien violemment de ce reproche. L’entraînement auquel l’auteur semble avoir cédé est si naturel ; il est si bien l’effet de l’ardeur avec laquelle le narrateur a dû s’identifier avec son sujet ; il est si conforme aux instincts du pays, que le lecteur devient plus qu’à moitié complice de l’écrivain. L’important, c’est que la vérité et la justice, en définitive, arrivent à leur heure et trouvent leur satisfaction. Cette satisfaction, nous venons de le voir, M. Thiers la leur a accordée, et avec d’autant plus d’autorité peut-être et d’effet, qu’il avait paru d’abord plus épris de son héros.

Le dernier volume de M. Thiers renferme la relation de la bataille de Waterloo. Cette relation est venue à point, comme pour couronner les débats auxquels la grande défaite de Napoléon a donné lieu depuis quelque temps. L’opinion, pendant quarante ans, avait accepté sur les causes de ce désastre les explications de l’Empereur lui-même. Il s’était formé, à cet égard, toute une tradition, on pourrait dire une superstition. Mais la critique finit toujours par avoir son jour. On s’est avisé à la fin de révoquer en doute les allégations de Napoléon, de rechercher ce qu’elles pouvaient avoir d’intéressé, et jusqu’à quel point elles concordaient avec les faits. Cette enquête a été instituée par M. le colonel Charras, dans un livre qui a fait sensation parmi les gens du métier, et dont les résultats, popularisés par la plume éloquente de M. Quinet, tendent visiblement aujourd’hui à s’établir comme une nouvelle et plus plausible version des événements. Puis est venu M. Hugo[[4]](#footnote-4), n’entrant point dans la discussion stratégique, mais contribuant à sa manière, par l’éclat et les fanfares de sa relation, à ramener encore plus l’attention sur ce point sanglant de notre histoire. C’est sur ces entrefaites que M. Thiers est arrivé avec son dernier volume, discutant, à son tour, les vues nouvelles, se défiant de cette réaction de l’opinion, enclin à croire jusqu’au bout au génie de son héros, ne fermant pas sans doute des débats qui ne seront jamais fermés, mais donnant de la campagne de 1815 un récit clair et animé, auquel le public s’en tiendra longtemps comme au récit définitif.

Je n’ai point, on m’en croira facilement, l’intention d’intervenir entre les hommes de l’art ni même de prendre place parmi les amateurs stratégistes. Je me garderai bien de refaire la critique de la campagne de 1815 après M. Quinet, ni le récit de Waterloo après M. Thiers. Ce que je voudrais essayer ici, c’est uniquement de résumer les faits, de préciser les lignes, d’indiquer l’enchaînement de nos revers, de montrer, en un mot, sinon à qui remonte la responsabilité des fautes commises, du moins en quoi ces fautes ont Consisté, comment elles sont sorties l’une de l’autre, se sont multipliées l’une par l’autre, et ont ainsi amené la catastrophe finale.

Tout le monde est d’accord sur l’habileté dont Napoléon fit preuve dans la conception de la campagne et dans les premières mesures d’exécution. L’ennemi devait envahir la France de deux côtés, par l’Est et par le Nord ; mais la colonne de l’Est, commandée par le prince Schwarzemberg, n’était pas encore prête à agir, et la colonne du Nord, formée des armées anglaise et prussienne, attendait pour agir qu’elle pût lier son action à celle des Autrichiens et des Russes. En attendant, Wellington et Blücher étaient établis en Belgique, derrière la Sambre, le premier ayant son quartier général à Bruxelles, le second à Namur. Napoléon résolut de prendre l’offensive, de passer la Sambre, de s’introduire entre les deux généraux ennemis, de les combattre séparément, puis, après en avoir triomphé, de se reporter vers nos frontières de l’Est, pour tenir tête au prince Schwarzemberg. Il avait 125,000 hommes environ, l’ennemi en comptait 220,000; mais Napoléon comptait rétablir l’égalité en ne livrant bataille que successivement aux deux armées du Nord.

On le voit : pour battre l’ennemi, il fallait le diviser, et, pour le diviser, il fallait le surprendre. C’est ce qui eut lieu. Les troupes furent rassemblées, concentrées, portées en avant, avec un secret et une promptitude admirables. Le 14 juin, au soir, l’armée française tout entière était réunie derrière la Sambre ; Wellington et Blücher furent surpris, et dès lors séparés. Il y eut, de la part de Napoléon, à ce début de la campagne, une grande conception stratégique couronnée d’un succès complet.

Avec le 15 commence la campagne proprement dite. Elle dure quatre jours, du 15 au 18. C’est ici qu’il faut se rendre exactement compte de la disposition des lieux, du but que Napoléon se proposa, des, mesures qu’il devait prendre pour y atteindre, et qui, échouant elles-mêmes, firent échouer le dessein tout entier.

Napoléon passa la Sambre à Charleroi. Deux routes partent de Charleroi dans la direction du nord, en s’écartant comme les deux branches d’un V. L’une va à Bruxelles ; l’autre, à l’est de la première, se dirige sur Tirlemont. Ces deux routes sont coupées à angle droit par une troisième qui, allant de l’ouest à l’est, conduit de Nivelles à Namur. Le point d’intersection de cette dernière route avec celle de Tirlemont est à Sombreffe, son point d’intersection avec celle de Bruxelles, au village de Quatre-Bras. C’est par ces routes qu’avaient lieu les communications des Anglais et des Prussiens, dont les quartiers généraux, nous l’avons dit, étaient à Bruxelles et à Namur. On le voit donc : afin d’empêcher la jonction des armées ennemies, ce qui était nécessaire si on voulait les combattre séparément, les Français devaient occuper cette ligne de communication assez fortement pour la couper. Or, il est un point qui se recommandait à cet égard comme décisif, c’était Quatre-Bras. Quatre-Bras, en effet, n’était occupé que par une avant-garde de l’armée anglaise. En outre, c’est par ce point que communiquait, non seulement Bruxelles avec Namur, c’est-à-dire l’armée anglaise avec l’armée prussienne, mais aussi Bruxelles avec Nivelles, c’est-à-dire les diverses parties de l’armée anglaise entre elles. Enfin, ce point offrait une position élevée et facile à maintenir, une fois qu’elle aurait été surprise ou enlevée.

Voici maintenant le plan que Napoléon se proposa dès qu’il eut franchi la Sambre. Devant sa gauche, commandée par Ney, se trouvaient les Anglais ; devant sa droite, commandée par Grouchy, les Prussiens. Les Prussiens sont le plus près de lui ; ce sont eux qu’il attaquera les premiers ; il se flatte de les battre, de les mettre en déroute, de les chasser du côté du Rhin, d’obtenir ainsi le temps de revenir sur les Anglais, et de jeter ceux-ci, à leur tour, du côté de la mer. La condition du succès, ce n’est pas seulement la supériorité des armes sur le champ de bataille, c’est, avant tout, on le comprend, d’empêcher la jonction des Anglais et des Prussiens, et, pour cela, c’est l’occupation de Quatre-Bras, — c’est aussi une défaite des Prussiens assez complète, une poursuite assez active pour les empêcher de se reformer et de revenir donner la main aux Anglais.

Le 15, l’armée française passe le fleuve, enlève Charleroi, attaque les Prussiens sur la droite et les refoule jusqu’à Fleurus. Il est trop tard pour la bataille décisive, elle est remise au lendemain. Mais cette bataille, nous venons de le voir, ne peut se livrer sûrement qu’à une condition, c’est que Quatre-Bras soit occupé. Aussi longtemps qu’il ne l’est pas, Napoléon n’a pas séparé les deux armées ennemies ; il n’a pas entièrement réalisé sa conception première. Or, le soir du 15, Quatre-Bras n’est pas encore occupé ; Ney a été envoyé sur la route, mais, soit que ses instructions n’aient pas été assez précises, soit que le temps lui ait manqué, soit enfin qu’il ait cru les forces de l’ennemi plus considérables qu’elles n’étaient réellement, Ney n’a pas enlevé le point qui forme la clef de la position. Il est resté à Frasnes, à une lieue en deçà. L’occupation de Quatre-Bras est donc forcément renvoyée au lendemain, ce qui est grave, car Napoléon perd ainsi tout le bénéfice de la rapidité et du secret de ses premières opérations. Wellington a été surpris à Bruxelles ; mais à quoi bon, puisqu’on lui laisse le temps de se remettre de cette surprise, de réparer sa négligence, d’envoyer à Quatre-Bras des forces suffisantes pour défendre la position ?

La conséquence de cette faute (nous n’examinons pas pour le moment à qui elle doit être reprochée), ce n’est pas encore l’insuccès du plan de Napoléon, c’en est seulement la réalisation tardive, c’est la nécessité d’un plus grand effort et, par suite, la probabilité d’un moindre résultat. Quatre-Bras n’ayant pas été surpris, il faudra le prendre ; la journée du 16, au lieu d’être uniquement employée à la défaite des Prussiens, devra l’être en même temps à la prise de la position négligée ; mais, par là même aussi, les troupes confiées à Ney, tout occupées à emporter cette position, ne pourront concourir à la défaite des Prussiens : ceux-ci, au lieu d’être détruits, seront simplement battus ; ils pourront se reformer ; ils pourront essayer de nouveau de tendre la main aux Anglais. Voilà les conséquences du délai du 15. De même que Quatre-Bras était le pivot des opérations de Napoléon, de même la faute ou le malheur qui ne permit pas de s’emparer de cette position dès le 15, devint la source de tous les désastres qui suivirent. Il est impossible d’imaginer un enchaînement plus étroit, plus visible, d’une faute et d’un malheur.

Je viens, par anticipation, de faire l’histoire de la journée du 16. Les Anglais étaient vers Bruxelles, à quatorze lieues, non encore concentrés, n’occupant Quatre-Bras que par une avant-garde ; les Prussiens, au contraire, étaient concentrés et dans le voisinage : ce sont eux que Napoléon va attaquer. Il les défait dans une bataille très disputée, très glorieusement gagnée, mais dont les résultats furent médiocres, d’abord parce que Ney, occupé à Quatre-Bras, ne put concourir à l’action, comme Napoléon y avait compté, ensuite parce que la poursuite des Prussiens fut confiée à Grouchy, lequel y mit beaucoup de mollesse et d’incapacité. On avait vaincu les Prussiens, on ne les avait pas détruits ; or, c’était leur destruction qu’il fallait effectuer. On les avait chassés de la route de Namur à Nive les, c’est-à-dire de leur ligne de communication avec les Anglais, mais on ne leur avait pas tué assez de monde, on ne leur avait pas fait assez de prisonniers, on ne les avait pas jetés dans un assez grand désordre pour qu’ils ne fussent plus en état de rejoindre leurs alliés. Il faudra, pour les en empêcher, une nouvelle victoire, tout au moins une poursuite vigoureuse ; dans tous les cas, l’emploi d’un corps de troupes qui diminuera d’autant les forces que Napoléon aura à diriger contre les Anglais.

La bataille de Ligny n’est que la moitié de l’histoire du 16. Pendant que Napoléon battait les Prussiens, Ney avait attaqué Quatre-Bras ; mais il l’avait attaqué fort tard, à trois heures de l’après-midi, lorsque les Anglais y étaient déjà en nombre considérable, et, après un combat acharné, il avait dû renoncer à emporter la position. À la vérité, il avait contenu les Anglais et les avait empêchés de déboucher sur la chaussée de Namur et de prêter main-forte aux Prussiens. On peut donc dire que Ney, en contenant les Anglais, concourut à la victoire de Ligny, et cependant cette affaire de Quatre-Bras eut une influence décisive sur la catastrophe finale. La résistance que Ney trouva à Quatre-Bras, et qu’il y trouva parce qu’il n’avait pas occupé la position dès le 15, parce que, le 16, il avait commencé l’attaque trop tard, cette résistance l’empêcha de prendre part à l’affaire de Ligny autrement, pour ainsi dire, que d’une manière négative : il ne put détacher des troupes pour attaquer les Prussiens à revers ; il ne put prêter à Napoléon le secours sur lequel celui-ci comptait pour rendre sa victoire absolue. C’est la résistance des Anglais à Quatre-Bras qui empêcha que l’armée prussienne ne fût écrasée, qui lui permit, par conséquent, de se rallier, de revenir deux jours plus tard à la charge, et qui, de cette manière, décida, en définitive, de la journée de Waterloo et du sort de la campagne. Ney avait empêché Wellington de porter secours à Blücher ; mais Wellington n’avait pas moins efficacement empêché Ney de porter secours à Napoléon.

Le 17 fut employé par Grouchy à tâtonner à la suite des Prussiens, qu’il était chargé de poursuivre et d’écarter ; par Napoléon à se diriger vers les Anglais, qu’il s’agissait de battre à leur tour. Du moment que les Français étaient devenusemaîtres de la route de Namur à Nivelles, les Anglais, menacés de flanc, avaient évacué Quatre-Bras, s’étaient retirés sur la route de Bruxelles, et avaient pris position sur le plateau de Mont-Saint-Jean. C’est là qu’ils étaient décidés à livrer bataille aux Français, et c’est là, au pied de ce plateau, que l’armée française passa la nuit du 17. La journée avait été marquée par un orage affreux, qui avait inondé les bivouacs, détrempé les routes, et qui forma le lendemain un obstacle très réel aux mouvements de l’armée et aux manœuvres de l’artillerie.

Nous voici arrivés à la journée du 18, à celle de Waterloo, au moment décisif où tous nos revers des jours précédents, toutes nos fautes, tous nos malheurs, où tout s’additionne pour former un total qui est le triomphe des uns et la défaite des autres.

La victoire, pour Napoléon, dépendait maintenant de deux conditions : il fallait battre les Anglais, troupes mêlées de contingents étrangers, mais solides, aguerries, supérieures en nombre, bien commandées, et occupant une position depuis longtemps choisie et étudiée. Ce n’est pas tout : il fallait, je ne dirai pas pour les battre, mais pour avoir une chance de les battre, il faillit empêcher l’armée prussienne de venir à leur secours, puisque, indépendamment de l’infériorité numérique considérable qui en serait résultée pour les Français, ceux-ci auraient été pris entre deux feux, et auraient inévitablement été écrasés. On comprend par-là quel était des deux parts l’objet immédiat de la bataille. Du côté de Wellington, il s’agissait, non pas tant de battre les Français que de leur résister assez longtemps pour permettre aux Prussiens d’arriver. Du côté de Napoléon, il s’agissait de frapper les Anglais, de leur faire abandonner la chaussée de Bruxelles, de les rejeter du côté de l’Escaut et de la mer ; et, comme condition de ce succès, il s’agissait d’empêcher les Prussiens d’arriver sur le champ de bataille. En un certain sens, tout était là. Napoléon se faisait fort de s’emparer de la position occupée par les Anglais, il ne doutait point d’y réussir. Mais les Prussiens, défaits à Ligny, s’étaient repliés vers le nord, dans la direction de Wavres ; ils pouvaient facilement de là, par des chemins de traverse, arriver au secours de leurs alliés ; il fallait les en empêcher à tout prix, et c’est ce que Grouchy, chargé de les poursuivre, aurait pu faire s’il s’était tenu entre eux et les Anglais ; peut-être même aurait-il pu secourir Napoléon et décider la défaite des Anglais, si, devançant les Prussiens, il avait marché là où le canon l’appelait. Il ne prit ni l’un ni l’autre de ces partis ; il laissa passer les Prussiens, et il devint ainsi l’une des causes du désastre de Waterloo. Il est clair que Napoléon n’avait pas vaincu les Anglais lorsque Blücher arriva, et que c’est là ce qui rendit fatale cette arrivée des Prussiens ; mais il est aussi permis de croire que si les Prussiens n’étaient pas arrivés, les Anglais, réduits à leurs dernières ressources, n’auraient pas résisté à l’attaque de la vieille garde, et que Napoléon aurait remporté sur eux une victoire assez semblable à celle de Ligny, moins complète qu’il n’aurait fallu, probablement insuffisante pour assurer les suites de la campagne, glorieuse néanmoins, et dont il est difficile de calculer les conséquences.

Grouchy fut la cause définitive de la défaite de Waterloo. Je dis la cause, non l’auteur. L’auteur responsable d’une bataille, c’est toujours le général en chef. Que les instructions de Grouchy aient été ou non insuffisantes, que cet officier ait été incapable ou simplement malheureux, la faute en remonte de droit à celui qui aurait dû mieux choisir ses lieutenants, ou mieux pourvoir au service de ses dépêches.

Il m’est impossible d’attacher autant d’importance qu’on l’a fait, dans ces derniers temps, à la question de savoir si Napoléon avait ou non conservé tout son génie à Waterloo, si Ney et Grouchy négligèrent les instructions qui leur avaient été données ou si ces instructions n’ont jamais été données. Il me semble qu’il y a ici, dans la critique aussi bien que dans l’apologie, un peu trop de complaisance et de parti pris. Il me semble surtout qu’au milieu de ces débats on finit par perdre de vue quelques-uns des éléments essentiels de la question. Je veux bien que Napoléon ait commis des fautes, comme le veulent MM. Charras et Quinet, et j’avoue que les ordres du 15, à Ney, me paraissent problématiques, et les ordres à Grouchy, du 17 et du 18 au matin, bien peu précis et suffisants. Mais il n’en reste pas moins vrai que plusieurs parties de la campagne de 1815 sont aussi belles qu’aucune des combinaisons de Napoléon. Je veux bien aussi, comme le demande M. Thiers, qu’on recherche les causes morales du désastre de Waterloo, et qu’on en accuse moins le génie du capitaine, que ces guerres obstinées qui avaient épuisé la France, découragé les généraux, divisé les ressources, surexcité l’armée : tout cela est vrai, mais tout cela n’empêche pas que Napoléon n’ait pu se montrer plus indécis dans le dessein, et surtout dans l’exécution, qu’il n’avait coutume de l’être. Il y a d’ailleurs, dans tous ces jugements, un oubli qu’il serait temps de réparer. Cet oubli, c’est celui de l’ennemi auquel nous avons eu affaire. Les historiens de Waterloo ont l’air d’ignorer qu’une défaite se compose de deux choses : l’infériorité de l’une des parties et la supériorité de l’autre. Si nous avons été battus à Waterloo, c’est apparemment que nous avons mérité de l’être ; je veux dire que l’ennemi a été plus fort et plus habile que nous. Nous avons été écrasés par la jonction des Prussiens avec les Anglais ; mais si cette jonction s’est effectuée, c’est parce que Blücher y a mis une indomptable audace, c’est parce que les Anglais ont résisté avec une résolution inébranlable à tous les efforts de nos soldats. Je reconnais que Wellington a été surpris à Bruxelles ; je ne demande pas assurément qu’on égale ses belles et sages dispositions aux grandes idées stratégiques de Napoléon ; je sais parfaitement que le général anglais ne tient pas, dans l’histoire de la guerre, la place de ces génies créateurs qui renouvellent un art ; mais je suis touché, je l’avoue, de la fermeté héroïque dont il fit preuve à Waterloo. Il est là à cheval sous un chêne resté célèbre ; les aides de camp, les généraux sont tués à ses côtés ; on lui demande ses ordres, il n’en a pas d’autre que « de mourir jusqu’au dernier, s’il le faut, pour donner aux Prussiens le temps d’arriver. » Et il est obéi : ses lignes décimées vont toujours se resserrant, déjà la garde va donner et écraser cette troupe de braves, lorsque les Prussiens paraissent enfin, et changent la fortune du jour. Ce sont les Prussiens qui ont décidé la journée, mais ce sont les Anglais qui ont tenu jusqu’à l’arrivée des Prussiens. Ainsi la bataille, en définitive, a été gagnée par le courage moral, par la fermeté de l’âme. Voilà un résultat historique qui a bien aussi sa moralité, et que j’aimerais voir reconnu par nos historiens avec un peu plus de franchise et de bonne grâce.

# IV. La comédie de Dante Alighieri[[5]](#footnote-5)

Ozanam a donné autrefois, sur la philosophie de Dante, un ouvrage ingénieux, un peu faible de critique, un peu emphatique dans l’admiration, instructif au total, et qui a eu le mérite de ranimer, en France, l’étude du grand poète. Plus tard, Ozanam fut nommé professeur à la Sorbonne, et consacra les cours de plusieurs années à l’interprétation de la *Comédie*. À sa mort, on a retrouvé dans ses papiers une traduction complète du *Purgatoire*; on a eu l’idée d’y joindre, en forme de commentaire, les notes qui avaient servi à ses leçons ; on a imprimé le texte italien en regard de la version, et du tout on a fait un volume qui, il faut l’avouer, n’a pas des raisons d’être bien décisives. Le commentaire est fort insuffisant. Il se compose de renseignements historiques qui traînent dans toutes les éditions, et de généralités sentimentales qui ne peuvent contribuer à l’intelligence du poète. Chose singulière ! c’est précisément sur les points difficiles que le travail d’Ozanam offre le moins d’éclaircissements. En vain y chercherait-on quelque lumière sur un seul de ces nombreux passages dont le sens est contesté, dont l’obscurité exige le secours de l’interprète. On dirait que l’auteur les a éludés de parti pris. Quant à la traduction, je suis heureux de pouvoir la louer ; elle est plus correcte que celle de Lamennais et plus agréable que celle de Brizeux. J’y pourrais signaler quelques contre-sens, quelques endroits où le texte n’est pas serré d’assez près ; mais, en général, Ozanam a su joindre la fidélité à l’élégance.

Une bonne traduction est un puissant secours pour l’étude de Dante. Un commentaire à la fois nourri et concis, qui éclaircirait tout ensemble les mots et les choses, qui ne glisserait sur aucune difficulté et ne se noierait dans aucune digression inutile, un pareil commentaire serait d’un plus grand secours encore. La Comédie, en effet, est de ces livres qui ne se lisent pas couramment ; on a beau s’être rendu familière la langue du poète, il reste à comprendre les allusions sans nombre qu’il renferme à l’histoire et aux idées de son temps. Ce qui fait l’intérêt du livre en fait la difficulté. Cette œuvre représente tout le savoir d’une époque, d’une époque séparée de la nôtre par cinq siècles ; c’est dire qu’elle contient une foule de choses qui nous sont devenues étrangères. On peut lire Homère, Virgile, Pétrarque, Shakespeare, sans autre aide que celui d’un vocabulaire ; Dante ne saurait être lu ainsi ; il faut le déchiffrer ; l’assistance d’un commentateur est ici indispensable.

Peut-être l’intelligence de la *Comédie* exige-t-elle d’autres secours encore. Les principales langues de l’Europe se sont, de nos jours, enrichies de plusieurs traductions de Dante. Des commentateurs érudits, parmi lesquels le présent roi de Saxe occupe la première place, ont fait faire de véritables progrès à l’exégèse de l’ouvrage dont nous parlons. Et cependant, il reste quelque chose à faire. Ce n’est pas assez de présenter, au fur et à mesure, les éclaircissements de toute espèce que le texte peut exiger ; il faut, en outre, que le lecteur soit préalablement orienté ; qu’il connaisse, avant d’y pénétrer, ce monde bizarre et varié dans lequel il va suivre le poète ; qu’on lui offre, dans leur liaison, les données qui forment l’horizon et, en quelque sorte, le milieu intellectuel du vieux Florentin. Voué depuis longtemps au culte de Dante, ramené à diverses reprises à l’étude attrayante et féconde de son poème, j’ai souvent pensé. que le guide le plus utile pour ceux qui voudraient l’aborder à leur tour, serait une introduction dans laquelle viendraient se grouper les principaux sujets qu’un commentaire n’offre qu’à l’état de renseignements incidents et de notes détachées.

Le travail dont je parle commencerait naturellement par l’histoire du poète et de l’époque à laquelle il vécut. Ce récit se dispose en quelque sorte sur plusieurs plans. Il y a d’abord une histoire toute personnelle, tout intérieure : celle de l’enfance de Dante, de sa passion pour Béatrice, de ses premiers chants, de ses infidélités au souvenir de celle qu’il avait aimée, du grand projet enfin qu’il forma de bonne heure et qu’il réussit à exécuter. Dante nous a raconté lui-même cette partie de sa vie. Il ne faut pas oublier que nous possédons ses propres Mémoires dans ce livre, tout ensemble naïf et subtil, qu’il a intitulé la *Vie nouvelle*, et dont on peut dire que la *Comédie* est la continuation. Quant à la vie publique de Dante, ses emplois, ses revers, son exil et sa mort, c’est comme un second sujet sur lequel nous n’avons que des informations insuffisantes ou incertaines. Nous ne savons guère que le nom des villes où l’illustre banni chercha successivement un refuge. Au reste, l’histoire de son temps tient plus de place dans son livre que celle de ses propres malheurs. Florence, ses révolutions, ses mœurs, ses grands criminels et ses grands citoyens ; l’Italie ensuite, l’Italie partagée entre le Saint-Siège et l’Empire, ensanglantée par les tyrans et déchirée par les partis ; l’Europe, enfin, dont les princes reçoivent tous du poète leur verdict d’absolution ou d’infamie : voilà, en définitive, ce qui remplit l’ouvrage. Le monde contemporain y est partout présent. La *Comédie*, non pas sans doute dans l’intention de l’auteur, mais par ses préoccupations, par ses souvenirs, par ses ressentiments, la *Comédie* est essentiellement un poème historique.

Après l’histoire du poète et de son temps, il n’est rien de plus nécessaire, pour l’intelligence de Dante, que la connaissance de ses opinions, de ses idées, de ses croyances. La *Comédie* est une espèce d’encyclopédie. C’est un vaste répertoire dans lequel toute la science et toutes les superstitions du moyen-âge ont laissé leur trace. On y trouve comme un résumé de l’histoire intellectuelle de cette période extraordinaire. Mais si Dante est l’interprète des idées de son temps, il est aussi quelque chose de plus ; il a ses vues à lui ; il a raisonné pour son compte et raffiné sur les conclusions reçues ; il a fait du tout un système. De toute manière donc, et qu’il s’agisse de ses propres spéculations ou de celles qu’il partage avec la grande société catholique du quatorzième siècle, il importe de se rendre nettement compte d’une façon de concevoir les choses qui ressemble si peu à la nôtre.

Il faut, à cet effet, interroger d’abord les ouvrages mêmes du poète. J’ai déjà parlé de la *Vita Nuova* et du jour qu’elle jette sur la *Comédie*. Les poésies détachées, le *Convito*, le traité de *Monarchia,* ne sont guère moins utiles pour nous faire connaître les vues et la tournure d’esprit de l’écrivain. Toutefois, l’étude des écrits de Dante ne suffit pas. Il faut, pour reconstituer le milieu intellectuel dans lequel il se mouvait, y joindre un examen attentif des auteurs qu’il avait étudiés et dont il s’était comme imbu. Les hommes instruits de son temps ne lisaient peut-être pas beaucoup moins que nous, mais ils lisaient moins de livres ; on n’avait pas tant de choix ; forcément on revenait sans cesse à ces débris de l’antiquité latine, dans lesquels se trouvaient conservés, à leur tour, quelques fragments de l’antiquité grecque. À force de manier toujours les mêmes écrits, le lecteur s’identifiait avec ces écrivains ; il parlait leur langue, il adoptait leurs pensées. Un respect superstitieux augmentait encore l’effet de ces habitudes. De même que l’empire romain passait pour la forme idéale de la société civile, la littérature classique passait pour le dernier mot de l’esprit humain. Les hommes et les auteurs d’autrefois étaient regardés comme des êtres supérieurs. On les entourait d’un nimbe. On leur prêtait toute la science et toute la vertu. Virgile devenait un sage et un magicien. Stace était admis dans le Purgatoire, et Trajan dans le Paradis. Caton était l’idéal de l’héroïsme et le gardien de la sainte montagne. Chaque parole des anciens prenait un sens profond, une autorité spéciale. Les classiques étaient mis sur la même ligne que l’Écriture et les Pères ; les uns et les autres fournissaient presque également des textes ou des prétextes aux croyances ; Aristote et Virgile occupaient, à côté des grands docteurs chrétiens, la même place que la raison naturelle à côté de la révélation.

On comprend dès lors combien il importe de ramener à leur origine les idées que Dante devait à ses lectures, et dont il a formé le tissu de son poème. On a déjà beaucoup fait en ce genre de recherches. Les commentaires nous indiquent la source d’une multitude d’allusions. On a signalé dans Virgile, dans Lucain, dans Ovide, bien des passages qui ont été présents à la pensée du poète. Ozanam et, mieux que lui, le roi Jean, ont montré par des citations de Thomas d’Aquin, de Bonaventure, etc., combien l’auteur de la *Comédie* était versé dans les spéculations théologiques de son temps. Il n’en reste pas moins beaucoup à faire encore. Celui qui, pénétré de la lecture de Dante, étudiera après lui les écrivains dont il s’était nourri ; celui qui relira, dans le but d’y suivre ses traces, non seulement la Bible latine, les classiques et les scolastiques, mais les auteurs secondaires qui apportaient leur contingent à la science de l’époque, Orose, Boëce, Isidore de Séville, celui-là fera sûrement des découvertes précieuses. Les commentateurs, on a peine à le croire, ne se sont pas aperçus jusqu’ici que l’idée générale des trois animaux féroces, dans le premier chant de l’*Enfer*, était fournie par un passage de Jérémie (chap; V, v. 6). Un savant qui s’occupe de Dante depuis quarante ans, M. Blanc, de Halle, supposait encore dernièrement que le naufrage et la mort d’Ulysse dans l’Océan étaient une invention du poète, tandis que Dante a suivi une tradition conservée par Solinus, écrivain du troisième siècle de notre ère. Tous ceux qui s’occupent de notre poète savent à combien de discussions a donné lieu le passage relatif aux débordements de Sémiramis ; mais la difficulté disparait dès qu’on consulte Orose, cet historien théologien que Dante a placé dans le Paradis, et auquel le passage en question renvoie tacitement par les mots *si legge[[6]](#footnote-6)*. On voit par ces exemples à quels résultats pourraient conduire encore des recherches bien dirigées.

Des sources de la doctrine de Dante, l’introduction à l’étude de ses ouvrages passerait à l’exposition de cette doctrine elle-même. Dante a toute une philosophie et toute une cosmologie. La disposition des cercles de l’Enfer, du Purgatoire et Paradis, repose sur une classification morale, on plutôt sur des classifications diverses. Celle de l’Enfer est empruntée à l’*Éthique* d’Aristote, et considère les fautes dans leur forme extérieure ou leur manifestation, comme simple incontinence ou comme méchanceté. L’ordre suivi dans le Purgatoire est inspiré de Platon ; les fautes y sont ramenées à leur mobile ; ce mobile est l’amour désordonné, et ce désordre vient, soit de ce que l’amour est trop faible ou excessif, soit de ce qu’il erre dans son objet et se tourne contre le prochain. Quant au Paradis, les degrés de la perfection correspondent des influences planétaires ; c’est l’astrologie introduite dans la morale.

La *Comédie* de Dante renferme aussi un système du monde. Le poète nous fait voir successivement ce qu’il y a sous la terre, à nos antipodes, et, par-delà ce globe, jusque dans l’empyrée, où la divinité réside au sein d’un éclat inaccessible. Le globe terrestre, vu du pôle Nord, offre à l’horizon quatre points également éloignés l’un de l’autre, le Gange à l’orient, Cadix à l’occident, Jérusalem centre de l’hémisphère terrestre, et enfin, à l’opposé, au milieu des eaux, la montagne du Purgatoire. L’Enfer est un vaste abime en forme d’entonnoir qui s’étend, sous Jérusalem, de la croûte terrestre jusqu’au centre de notre globe. Le poète nous a raconté comment cet abime s’est formé. Dans l’origine, les deux hémisphères étaient également composés de terre ferme. Cependant, Satan s’étant révolté, il fut précipité du ciel sur la terre, la tête la première, du côté opposé à Jérusalem ; il pénétra jusqu’au cœur du globe comme une flèche, et il y resta fixé. Épouvantée de cette chute, la portion du globe sur laquelle l’archange déchu était tombé, se couvrit de la mer comme d’un voile, tandis que la terre dont elle était formée d’abord rejaillissait aux antipodes. Ce n’est pas tout : la masse intérieure de notre terre ne fut pas moins effrayée ; elle prit la fuite devant Lucifer, laissa ainsi un vide qui est devenu l’Enfer, et, se portant à l’hémisphère opposé, y forma, au milieu des mers, la montagne du Purgatoire. Au sommet de cette montagne se trouve le Paradis terrestre. Autour de la terre, s’élèvent les régions de l’air et du feu, puis les sept cieux planétaires, puis le ciel des étoiles fixes, le primo mobile, et enfin l’empyrée.

Les données proprement astronomiques tiennent une très grande place dans le poème. Dante avait observé les astres avec attention. Leurs mouvements lui étaient familiers. Tout le système si compliqué de Ptolémée lui était sans cesse présent à l’esprit. Il savait quel signe du zodiaque le soleil occupait en chaque saison, quelle était à chaque moment la position relative des planètes, quelle heure correspondait pour chaque point de la terre à chacun des aspects du ciel. Le ciel est pour lui comme une grande horloge qu’il est habitué à consulter. C’est astronomiquement qu’il désigne l’instant de la journée dont il veut parler. S’agit-il d’exprimer à quelle heure il est sorti des entrailles de la terre pour arriver au pied du Purgatoire, il nous dira que Vénus, escortée des Poissons, paraissait justement à l’Orient. Pour comprendre cette indication, il faut se rappeler que nous sommes à l’équinoxe du printemps, époque à laquelle le Soleil est dans le signe du Bélier. Or, la constellation des Poissons précède immédiatement celle du Bélier, dont elle est éloignée de trente degrés, distance que le soleil parcourt en deux heures. Si donc Vénus se lève dans la constellation des Poissons, cela signifie qu’elle se lève deux heures avant le soleil, et, puisque nous sommes à une époque de l’année où celui-ci se lève à six heures, cela signifie qu’il est quatre heures du matin. On voit par cet exemple, pris au hasard entre beaucoup d’autres, et l’un des plus simples que j’eusse pu citer, on voit, dis-je, combien la connaissance de l’ancienne astronomie est indispensable à l’intelligence de notre poète.

Mais la plus importante et, en même temps, la moins avancée des questions que soulève la *Comédie*, est celle qui se rapporte à l’interprétation générale du poème.

L’explication allégorique est la plus ancienne, la plus généralement reçue, celle qu’on pourrait appeler orthodoxe. D’après ce système, le poète égaré représente l’âme qui s’est séparée de Dieu ; Lucie est la grâce illuminante ; Béatrice, la science divine ou la théologie ; Virgile, la philosophie ou la raison. Après avoir reconnu les vices dans toute leur laideur, l’âme se purifie de ses péchés, puis elle s’élève de degré en degré jusqu’à la vue de Dieu même. Cette interprétation s’appuie sur de nombreuses autorités. D’abord, à ce qu’il semble, sur deux passages du poème lui-même, dans lesquels l’auteur appelle l’attention du lecteur sur le sens caché de ses vers, et demande un regard assez pénétrant pour percer tous les voiles (lnf. IX, 61. *Purg*. VIII, 19). Ce n’est pas tout : le *Convito* n’est autre chose qu’un commentaire allégorique de quelques-unes des *canzone* du poète. Enfin, et comme si cela ne suffisait pas, il y a, parmi les lettres de Dante, une espèce d’épître dédicatoire adressée à Can Grande, de Vérone, qui indique de quelle manière le poème doit être entendu, et qui déclare nettement qu’à côté du sens historique ou littéral, il y en a un second : le sens moral ou allégorique. « Le sujet de tout l’ouvrage, entendu littéralement, est l’état des âmes après la mort, considéré en soi ; car c’est sur ce point que roule tout l’ouvrage. Mais si vous l’entendez allégoriquement, le sujet est l’homme, en tant que, par l’exercice de son libre arbitre, par le mérite et le démérite, il devient l’objet de la justice rémunératrice et vengeresse. » Voilà qui est clair ; si la lettre à Can Grande est authentique (ce qui, je l’avoue, ne me paraît rien moins que prouvé), nous y trouvons l’explication de l’ouvrage par l’auteur lui-même. Après cela, il n’est pas étonnant que tous les anciens commentateurs et presque tous les modernes se rangent à cette interprétation. Ozanam, pour sa part, n’hésite pas à le faire.

Et cependant, il est parfaitement certain que l’explication allégorique du poème est aussi arbitraire qu’elle est puérile, aussi peu fondée en fait qu’elle est inconciliable avec le caractère poétique du livre.

Tout s’éclaircit, d’ailleurs, du moment qu’on se rappelle quelles furent l’origine et les destinées du procédé dont il s’agit. Déjà familière au judaïsme alexandrin, consacrée par l’exemple du Nouveau Testament, adoptée par les Pères, l’interprétation allégorique avait obtenu le droit de cité dans l’Église. L’allégorie a son rôle marqué dans les évolutions de l’esprit humain. Elle n’est autre chose que l’expédient au moyen duquel une doctrine nouvelle se rattache à l’ancienne, une révélation plus jeune se dégage d’une révélation antérieure, et la remplace sans avoir besoin de la renverser. C’est ainsi que Jésus-Christ s’est trouvé figuré dans l’ancienne alliance, et le catholicisme dans l’enseignement des apôtres. Les intérêts dogmatiques n’étaient pas d’ailleurs les seuls qui recourussent à ce procédé. L’âme pieuse s’en servait pour transformer en aliments spirituels bien des pages ingrates des livres sacrés. Il suffit, pour s’en assurer, d’ouvrir les ouvrages des mystiques. Bref, l’interprétation allégorique était d’un usage universel : on l’appliquait à tout ; on en avait fixé la théorie ; on distinguait quatre espèces de sens : le littéraire, l’allégorique, le moral et l’anagogique. En même temps, on ne prenait qu’à moitié ce procédé au sérieux. On n’avait garde d’y porter un esprit de rigueur scientifique, étranger d’ailleurs à l’esprit de cette époque. L’exégèse était un jeu dans lequel l’esprit s’exerçait sur les textes, sans nier le sens premier ou historique, mais aussi sans s’en inquiéter, regardant en toutes choses beaucoup moins à ce qu’avait voulu dire l’auteur qu’aux idées qu’on pouvait à toute force glisser sous ses expressions.

C’est ainsi que s’explique le *Convito* et, si l’on veut, la lettre à Can Grande. Dante n’a fait autre chose qu’appliquer à ses ouvrages les principes d’interprétation qui étaient en usage de son temps. Il en a agi avec ses poésies comme les théologiens en agissaient avec l’Écriture Sainte. Il n’a pas prétendu indiquer le sens réel de ses vers ; il a tout simplement montré qu’ils étaient susceptibles de fournir une signification plus élevée ; qu’on pouvait, avec le secours d’une spéculation complaisante, y découvrir toutes sortes de leçons utiles et de saints mystères. Il ne dit pas ce qu’il a eu l’intention d’exprimer, mais ce qu’on y peut trouver, c’est-à-dire, au fond, ce qu’on y peut mettre. Il suffit de lire les poèmes que Dante a commentés dans le *Convito*, pour s’assurer que ce sont de véritables chants d’amour, très passionnés, très sincères et soumis, après coup, à un procédé d’interprétation philosophique. Le Tasse, on le sait, en a fait autant pour la *Jérusalem*. Il prétendait, lui aussi, que son poème était allégorique. « L’armée des princes chrétiens, dit-il, représente le corps et l’âme. Jérusalem est la figure du vrai bonheur, qu’on acquiert par le travail et avec beaucoup de difficulté ; Godefroi est l’âme ; Tancrède, Renaud, etc. en sont les facultés. Le commun des soldats sont les membres du corps. Les diables sont à la fois figures et figurés, figura e figurato. Armide et Ismeno sont les tentations qui assiégent nos âmes ; les charmes, les illusions de la forêt enchantée représentent les faux raisonnements, falsi sillogismi, dans lesquels nos passions nous entraînent[[7]](#footnote-7). »

Je ne nie pas la présence de certains éléments allégoriques dans la *Comédie* de Dante. La forêt obscure du premier chant, les bêtes féroces qu’y rencontre le voyageur égaré, la montagne au sommet de laquelle il veut parvenir, tout cela ne doit certainement pas se prendre au sens propre. Il en est de même du char de l’Église dans le *Purgatoire*. Mais la manière dont ces passages tranchent sur le reste montre assez qu’ils forment une exception. L’ensemble du poème n’est rien moins que figuré. C’est une fiction, ce n’est pas une allégorie. Qu’on essaie d’appliquer jusqu’au bout les principes indiqués dans la lettre à Can Grande, et l’on arrivera à des absurdités. Dante, nous dit-on, représente l’homme qui se purifie de ses vices et s’élève de vertu en vertu ; eh bien, cette explication ne convient pas à l’*Enfer* : Dante, qui traverse les cercles des damnés en simple spectateur, n’est pas lui-même un damné, et ne peut, par conséquent, représenter l’homme puni pour ses péchés.

On pourrait, à la vérité, être tenté d’adopter un moyen terme. La *Comédie* aurait un sens littéral ; les personnages qui y figurent conserveraient toute leur réalité ; mais les personnages et les faits prendraient en même temps une valeur symbolique. Béatrice ne serait plus une simple image ; ce serait bien la fille de Portinari, la femme que le poète a aimée ; seulement, pour la célébrer, il l’aurait idéalisée et en aurait fait l’emblème de la science divine. Dans l’allégorie proprement dite, le sens premier ou littéral n’a pas de substance propre et, pour ainsi dire, de résistance ; il n’est qu’une forme, il n’existe que pour s’absorber dans un sens plus élevé. Dante aurait procédé autrement. Chez lui, la signification symbolique viendrait, en quelque sorte, se surajouter au sens littéral. Tel est le système d’interprétation qui commence à se produire de nos jours, et qu’on peut s’attendre à voir prendre la place de l’explication allégorique, à mesure que la critique fera mieux sentir toutes les difficultés de celle-ci. Ce système a d’ailleurs l’avantage de tout concilier, de faire une part égale à l’école de la tradition et à celle de l’exégèse exacte. Il n’a qu’un inconvénient, c’est qu’il n’est pas nécessaire. Il ne l’est point, puisque rien absolument ne nous oblige à voir dans Béatrice autre chose que l’amie de Dante, dans Lucie autre chose que sa patronne, dans Virgile autre chose que l’auteur de l’*Énéide*. Il en est de la critique littéraire comme des sciences : une hypothèse inutile est une hypothèse condamnée.

Quel est donc le vrai sens du poème, ce sens littéral et historique sur lequel nous insistons ? C’est ce qu’il me reste à déterminer.

La *Comédie* est tout simplement une fiction biographique. Si Dante raconte ce qui lui est arrivé, c’est sans doute pour le salut des hommes, *in pro del mundo che mal vive* ; mais ce qu’il raconte, c’est sa propre conversion.

Dante, du vivant même de Béatrice, n’avait pas toujours été fidèle à sa pensée, et, après la mort de la jeune femme, il avait assez vite séché ses larmes et s’était consolé d’une manière infiniment peu platonique. Nous en avons pour preuve, non seulement le témoignage de Boccace, mais l’aveu même du poète, les récits de la *Vita Nuova*, les reproches que Béatrice lui adresse dans les chants XXX et XXXI du *Purgatoire*. Dante, à plusieurs reprises peut-être, avait voulu revenir à la vie divine, mais il était tombé dans de nouveaux égarements ; il avait, en outre, été entraîné dans les discordes civiles, et, parvenu au milieu de la vie, il se trouvait en proie au découragement, au désespoir, lorsqu’il fut transformé par une vision. Il vit en songe le sort des hommes après la mort, tant celui des bienheureux et des pécheurs admis à la repentance que celui des damnés. À partir de ce moment, le poète vécut d’une vie meilleure, il s’adonna aux saintes études, et il conçut le projet d’écrire un poème dans lequel il raconterait son rêve sous la forme d’un voyage à travers les royaumes des ombres.

C’est ainsi que j’interprète la *Comédie* en la rapprochant des indications contenues dans les dernières lignes de la *Vita Nuova*. «  Après ce sonnet, raconte l’auteur, j’eus une vision extraordinaire, dans laquelle je vis des choses qui me firent prendre la résolution de ne plus rien dire de cette bienheureuse jusqu’à ce que je pusse en Fier plus dignement. Et, comme elle le sait très bien, je m’étudie autant que je puis à en venir là. Aussi, s’il plaît à celui par qui toutes choses existent que ma vie se prolonge, j’espère dire d’elle ce qui n’a jamais été dit d’aucune autre. Qu’il plaise ensuite à celui qui est le Seigneur de bonté, que mon âme puisse aller voir la gloire de sa dame, je veux dire de la bienheureuse Béatrice, qui contemple glorieusement la face de celui qui est *per omnia sæcula benedictus*. LAUS DEO. » On comprend maintenant ce que signifie le premier chant du poème. Dante a trente-cinq ans ; il a perdu son chemin ; il est dans une forêt ténébreuse ; il veut gravir une colline illuminée des clartés du soleil, mais escarpée, et il en est empêché par des bêtes féroces qui représentent les discordes civiles et les passions. Survient Virgile, qui entreprend de conduire le poète au but par une autre voie : une excursion dans les régions invisibles, le spectacle des châtiments qui attendent les pécheurs et des joies qui attendent les élus. «  Il était tombé si bas, dit Béatrice, que tous les moyens étaient devenus impuissants pour son salut, excepté de lui faire voir le peuple des damnés. » Et, arrivé dans l’empyrée, Dante s’écrie lui-même, en s’adressant à celle qui l’a guidé au milieu des orbes célestes : « Dans toutes les choses que j’ai vues, je reconnais ta puissance et ta bonté. De l’esclavage tu m’as mené à la liberté par tous les moyens, par tous les chemins qui pouvaient m’y conduire. Conserve-moi tes dons, afin que l’âme que tu as guérie continue de te plaire jusqu’au moment où elle se séparera du corps ! ». On le voit, le poète a voulu retracer l’histoire de son propre changement moral. La *Comédie* est un récit imaginaire qui renferme un élément biographique, et qui est raconté dans une intention de haut enseignement religieux. Quant au lien entre la fiction et la biographie, entre le voyage surnaturel de l’auteur et sa conversion, j’incline, je le répète, à croire qu’il faut le chercher dans le songe auquel fait allusion la *Vita Nuova*, et qui fut probablement une vision analogue au contenu du poème. Après quoi, il est juste de dire que le sens général et l’intention de l’ouvrage ne sont pas suffisamment indiqués par l’auteur. On s’attend à quelque explication sur ce sujet dans le premier chant, au moment où Virgile apparait au voyageur égaré ; mais Virgile ne dit point à quoi doit servir l’expédition qu’il propose, et Dante lui-même semble n’y voir d’abord qu’un moyen d’éviter les dangers de la forêt. Le lecteur est donc obligé de suppléer l’idée principale, à savoir l’influence morale que la vue du sort des trépassés doit exercer sur le poète. Ce manque de clarté en un point si important excuse jusqu’à un certain point les divagations des commentateurs, et forme une tache dont on a droit de s’étonner dans un ouvrage aussi fortement conçu, aussi vigoureusement enchainé, aussi achevé jusque dans les moindres détails. Chose étrange ! la seule chose qui y manque est l’indication du but que l’auteur se proposait, et malheureusement il s’agit d’un récit dont le but était trop peu apparent de lui-même pour qu’il ne fût pas nécessaire de l’accuser avec précision.

Je n’ai voulu, dans cet article, qu’indiquer en quelques traits ce qui reste à faire pour faciliter l’étude de la Comédie. Cette étude continuera longtemps d’attirer le penseur et le poète. L’ouvrage de Dante, en effet, a presque autant de charme pour l’un que pour l’autre. Le philosophe ne se lasse point d’admirer ce grand tableau d’une grande époque, ce monument gigantesque dans lequel se résume tout le génie de la civilisation catholique, cette mêlée tout ensemble ordonnée et confuse, où l’on voit figurer le citoyen et le tyran, le moine et le prêtre, l’Empire et le Saint-Siège, la docile croyance et la science inexpérimentée. Mais cette image d’un siècle, Dante l’a renfermée dans un poème complet, achevé, et tel qu’aucune œuvre de l’esprit humain ne saurait lui être comparée pour l’énergie du jet et la perfection des détails. On reste confondu lorsqu’on contemple cet immense récit où, du premier vers jusqu’au dernier, on ne sent jamais la fatigue, on n’aperçoit jamais la défaillance. La symétrie, qui se retrouve jusque dans les dernières ramifications du sujet, n’a nulle part refroidi la verve du poète. Une imagination inépuisable en ressources a triomphé de la monotonie à laquelle un pareil thème semblait condamné. Des comparaisons d’une vérité inimitable, d’une poésie exquise, s’échappent à chaque instant de la plume de l’écrivain. Il n’est pas jusqu’à telle scène grotesque qui ne contribue à l’effet général, en introduisant un élément de plus dans ce monde déjà si vaste et si varié. Œuvre à la fois naïve et savante, de calcul et d’inspiration, d’érudition et de poésie, admirable d’ensemble et de fini, la *Comédie* ne ressemble à rien tant qu’à ces cathédrales du treizième siècle où tous les arts se donnent la main, dont mille figures ornent les piliers et les portails, qui imposent par la masse comme elles enchantent par l’élégance, dont la flèche s’élève jusqu’au ciel et dont chaque pierre est taillée en dentelle, dans lesquelles une société tout entière s’est plu à exprimer son esprit, ses croyances, ses aspirations, et sur le pavé desquelles les générations s’arrêtent encore avec un religieux saisissement.

# V. Les mémoires de Foucault[[8]](#footnote-8)

Nicolas Foucault était fils d’un secrétaire du conseil d’État, ami et créature de Colbert. Il était né en 1643. Après avoir rempli diverses fonctions de la magistrature, il entra dans ce que nous appellerions la carrière administrative, et fut successivement intendant des généralités de Montauban, de Pau, de Poitiers et de Caen. Il ne quitta cette dernière ville que pour entrer au conseil d’État. Les chagrins de famille qui troublèrent sa vieillesse furent adoucis par le goût des arts et des lettres. Foucault était membre honoraire de l’Académie des Inscriptions. Il avait une bibliothèque, des manuscrits, des collections. Il mourut à l’âge de soixante-dix-huit ans.

Devenu vieux, Foucault rédigea, d’après les notes et les pièces qu’il avait amassées, une espèce de journal de sa vie, dans lequel il fit entrer quelques renseignements personnels, quelques affaires de famille, mais où il s’appliqua surtout à énumérer ses actes officiels. Ce n’est le plus souvent qu’un catalogue assez sec. Quelquefois, cependant, l’écrivain est entraîné par son sujet et entre dans des détails. Il y a des récits de fêtes, de voyages, un compte rendu du désastre de la Hogue. L’histoire proprement dite ne trouvera pas beaucoup de faits nouveaux dans ces souvenirs, mais ils jettent un grand jour sur le mécanisme du gouvernement et de l’administration pendant le règne de Louis XIV. Aussi, plusieurs écrivains avaient-ils déjà puisé dans le précieux manuscrit, et en avaient-ils donné des extraits, lorsque M. Baudry a été chargé de le publier en entier. On ne saurait assez louer le soin et l’intelligence que ce dernier a apportés à sa tâche. Des notes nombreuses et précises éclaircissent le texte, une introduction groupe, dans un ordre systématique, les renseignements épars dans l’ouvrage, enfin un appendice renferme un grand nombre de dépêches de Colbert, de Louvois et de Pontchartrain. Les Mémoires de Foucault sont un de ces ouvrages où la conscience de l’éditeur n’a rien laissé à désirer au lecteur le plus exigeant.

MM. Baudry, Chéruel et Pierre Clément ont tout dit sur les informations historiques à tirer des papiers de Foucault. Je me garderai bien de les suivre, même de loin, dans leurs résumés et leurs éclaircissements. Aussi bien, mes lecteurs y trouveraient-ils peu d’attrait. Ils me sauront meilleur gré de m’en tenir à quelques anecdotes et à quelques faits d’un intérêt général.

La justice criminelle occupait une grande place dans les fonctions de notre intendant. Si les arrêts étaient impitoyables, il faut reconnaître que les coquins se distinguaient par leur audace. Il n’est pas jusqu’au secrétaire de Foucault lui-même qui, à Montauban, ne prit de toutes mains et sans ménagements ; et, comme un de ses amis lui en faisait des reproches, il répondait qu’il n’était pas venu en Gascogne pour y apprendre la langue. Ailleurs, il est question d’un notaire, âgé de cent six ans, et qui confesse qu’il n’a jamais passé un acte véritable. Ce notaire était complice de plusieurs gentilshommes qui avaient épouvanté la ville de Nant, en Rouergue, de leurs exactions, de leurs violences publiques et même de leurs assassinats. Foucault fut délégué pour juger l’affaire. Les accusés furent condamnés, l’un à être rompu vif, deux à avoir la tête tranchée, d’autres à être pendus ou aux galères. Il faut lire le récit du supplice : « L’exécuteur de la haute justice ayant mal fait son devoir, un des pendus fut tiré vif de la potence, et, ayant été au cabaret pour réparer ses forces, quelques-uns des archers qui avaient assisté à l’exécution le reconnurent et lui demandèrent si ce n’était pas lui qui venait d’être pendu. Il leur répondit que c’était son frère, auquel il ressemblait ; mais un d’eux ayant regardé à son col et y ayant trouvé les marques de la corde, ils reprirent ce misérable et l’allèrent remettre au gibet dont il s’était tiré. »

L’anecdote suivante est moins lugubre. « Il arriva dans ce temps, raconte Foucault, un fait singulier à l’occasion de la fille d’un avocat. M. l’évêque de Lescar me vint trouver un jour pour me faire part d’un dessein qu’il avait. Il me dit qu’il y avait longtemps que sa conscience lui reprochait sa condescendance pour M. de Cazaux, le procureur général, sur la vie scandaleuse qu’il menait, n’ayant pu l’obliger à mettre hors de chez lui la fille d’un avocat qu’il entretenait ; qu’il était résolu, avant que d’en venir aux monitions canoniques, d’avoir recours au Parlement, et de demander l’assemblée des chambres pour se disculper envers la compagnie, s’il était obligé d’agir par les voies canoniques. Je crus devoir profiter de leur brouillerie pour le bien de la justice et de l’ordre, et j’approuvai la résolution de M. de Lescar, en lui disant qu’il ne pouvait trop tôt la mettre à exécution. Les chambres s’étant assemblées deux jours après, M. de Lescar adressa la parole, moi présent, à M. de Cazaux, et, autant peut-être pour le mortifier que pour le corriger, il lui fit un narré de tous les désordres de sa vie, et conclut par supplier la compagnie de trouver bon qu’en cas que M. de Cazaux ne rendit pas cette fille à son père, il se servit des voies canoniques dont l’Église se sert contre les adultères publics. M. de Cazaux, après avoir entendu patiemment et paisiblement M. de Lescar, se leva en pied, et, après l’avoir remercié des égards qu’il avait eus pour lui et de ses prudents et charitables avis, il lui promit de renvoyer la fille à son père, pourvu que l’évêque s’engageât pas serment, devant la compagnie, à ne point la prendre pour lui. Cette réponse excita l’indignation des graves magistrats et la risée de la jeunesse. Ainsi finit cette scène à Pau, mais elle eut du retentissement à la cour, car, l’ayant mandée à M. le chancelier, il en fit rire le roi, mais en même temps, il y eut un ordre expédié, portant que M. de Cazaux viendrait rendre compte au roi de ses actions. »

La justice, à la fin du XVIIe: siècle, poursuivait encore le crime de sorcellerie. Nous en trouvons ici un exemple. « Le sieur de Glatigny, lieutenant-criminel d’Avranches, a fait arrêter un prêtre, une femme et une fille de la paroisse de Saint-Quentin, auxquels il a fait le procès comme sorciers. Sur la représentation de la procédure, j’ai trouvé la preuve fort légère. J’ai même parlé aux accusés en présence de M. l’évêque d’Avranches, et nous avons reconnu que la fille était d’un esprit faible et d’une réputation qui n’était pas entière. On prétendit qu’elle était devenue enceinte du fait d’un cavalier en quartier d’hiver à Saint-Quentin, et que, pour sauver son honneur, elle dit qu’elle avait été ensorcelée et corrompue au sabbat par ce prêtre qui avait soixante ans. Le prêtre a tout méconnu, et le sieur de Glatigny l’a fait dépouiller tout nu, et lui a fait enfoncer des aiguilles dans toutes les parties de son corps, pour chercher la marque insensible. J’ai informé M. le chancelier de cette belle procédure, et, en attendant ses ordres, j’ai fait surseoir à cette instruction, qui se faisait à grands frais, aux dépens du roi. »

S’il ne faisait pas bon être accusé de sorcellerie, il n’y avait guère moins de risque alors à écrire dans les journaux de l’opposition. Foucault nous parle d’un nommé Chauvigny, qui mourut au Mont-Saint-Michel, après une captivité de vingt ans. On le tenait enfermé dans une cage de bois. Son crime était d’avoir rédigé l’une de ces gazettes qu’on appelait « lardon d’Hollande. »

Une des affaires les plus épineuses que Foucault ait eu à régler, pendant son intendance de Montauban, fut celle de la régale. Il avait pour antagoniste un homme convaincu et opiniâtre, un évêque qui, pour le caractère, sinon pour les talents, rappelle les Anselme et les Becket du moyen-âge. Caulet, évêque de Pamiers, était, dit M. Baudry, « un prélat d’une imagination ardente et d’un esprit impétueux. En entrant dans son diocèse, il l’avait trouvé fort en désordre, et une partie de ses revenus avait été consacrée à doter le séminaire et à fonder des établissements religieux propres à ranimer la dévotion et la discipline. Le chapitre surtout, tombé dans le plus grand relâchement, avait été ramené à la régularité et soumis à une règle presque monastique. Placé ainsi très haut, par son zèle et sa piété, ami de l’abbé de Rancé et de saint Vincent de Paul, Caulet était incapable de prendre en considération le côté politique et mondain des choses. » Caulet était janséniste, et s’était déjà signalé par son refus de signer le formulaire qu’Alexandre VII avait imposé au clergé. Aucune autorité terrestre ne l’arrêtait dans l’exercice de ses devoirs pastoraux. Des militaires ayant été mis en quartier d’hiver dans son diocèse, il exigea qu’ils restituassent aux communes tout ce qu’ils en avaient reçu, et leur refusa l’absolution jusqu’à ce qu’ils y eussent consenti. En vain ces hommes alléguaient-ils qu’ils n’avaient rien pris que par les ordres du roi ; le prélat répondait qu’il valait mieux quitter le service que d’être à charge aux peuples. Vers le même temps, survint la question de la régale. On appelait ainsi le droit que les souverains s’attribuaient, pendant la vacance d’un siège, d’en recueillir les revenus et de nommer aux bénéfices qui en dépendaient. Une partie du royaume en était exempte, mais Louis XIV avait résolu d’étendre cette prérogative de la couronne à tous ses États ; tel fut l’objet de la déclaration de 1673. Cette déclaration exigeait, en outre, que tout évêque fit enregistrer son serment de fidélité, formalité sans laquelle le siège était tenu pour vacant, et la régale restait ouverte. Caulet, en 1677, n’avait pas encore satisfait à cette condition ; un arrêt du conseil lui donna deux mois pour se mettre en règle : il se contenta d’accuser réception de l’arrêt. Les revenus de l’évêché furent alors saisis : l’évêque fit venir celui qui était chargé de la saisie, et lui représenta qu’il ne pouvait exécuter cette commission sans offenser Dieu mortellement. Enfin, le roi nomma aux bénéfices qui se trouvaient vacants dans le diocèse : là-dessus s’engagea une lutte qui ne dura pas moins de douze ans. Caulet excommunia les ecclésiastiques qui s’étaient laissé nommer, et, comme on disait alors, « pourvoir en régale. » Il ordonna même des prières et des processions pour apaiser la colère de Dieu sur son diocèse. Les excommuniés, de leur côté, s’adressèrent à l’archevêque de Toulouse, qui leva aussitôt les condamnations lancées par l’évêque. Celui-ci en appela à son tour au pape, qui l’exhorta à persévérer dans la défense des droits de l’Église. Sur ces entrefaites, Caulet mourut. Défenseur du pauvre et adversaire du pouvoir, il passait pour un saint. Le peuple se jeta sur son corps, lui arracha ses vêtements et les emporta comme des reliques. Le bruit courut qu’il avait fait des miracles après sa mort. Il eut des successeurs dans la résistance qu’il avait entreprise contre la couronne. Les chanoines du chapitre de Notre-Dame de Pamiers élurent un vicaire-général au siège vacant, et s’en substituèrent d’avance les fonctions, de manière que les élus furent en vain arrêtés les uns après les autres. Le dernier, le P. Cerle, se cacha ; il était soutenu par Innocent XI, qui, n’osant combattre ouvertement les prétentions du roi, ne se faisait pas faute de les condamner indirectement, en approuvant la conduite du chapitre. Le P. Cerle faisait partout afficher le bref du pape et ses propres ordonnances. Le Parlement de Toulouse finit par le condamner à avoir la tête tranchée. L’arrêt fut exécuté en effigie à Toulouse et dans plusieurs autres lieux du diocèse. À Pamiers, les gens de la cabale avaient fait évader le bourreau, si bien qu’il fallut lui courir après et le faire obéir de force. Le P. Cerle n’en continua pas moins à errer de retraite en retraite, en renouvelant ses protestations. L’opposition ne cessa entièrement qu’à sa mort. La victoire resta à la couronne. La prépondérance du pouvoir royal s’élevait ainsi sur la ruine de toutes les résistances : à l’abaissement de la noblesse succédait celui de l’Église, si bien que la royauté resta seule en face du peuple et finit par périr à son tour. On voit comment l’organisation sociale disparut peu à peu en France pour faire place à une organisation purement administrative.

Les Mémoires de Foucault renferment beaucoup de détails sur la révocation de l’édit de Nantes et les rigueurs dont cet acte fut accompagné.

Notre intendant était regardé comme un agent très habile en ce genre de services. Proposé un jour pour une ambassade, le roi avait refusé de l’y nommer, jugeant qu’il lui serait plus utile dans l’exécution de ses desseins religieux. Le P. de la Chaise écrivait à Foucault que Louis XIV se plaisait à lire ses relations sur les conversions du Béarn, et que même Sa Majesté les gardait.

Dès sa première intendance, Foucault avait reçu une commission particulière pour faire exécuter diverses mesures contre les protestants. On se contentait d’abord de favoriser les convertis ; on en vint successivement à exclure les dissidents des emplois, à confisquer les biens des consistoires, puis, sous le moindre prétexte, à démolir les temples et à arrêter les ministres. Foucault mit un grand zèle à cette œuvre, et s’il ne fit pas beaucoup de conversions parmi les réformés de Montauban, il n’eut pas trop à se plaindre d’eux ; les protestants du pays refusèrent de prendre part à la révolte des Cévennes qui éclata vers cette époque.

Foucault eut plus de succès en Béarn. On peut dire qu’il ramena la généralité entière à la foi catholique. « Je suis venu à Pontacq, dit-il, avec M. l’évêque de Tarbes, pour travailler aux conversions ; il y en avait encore pour lors cinq cents ; nous en avons, en deux jours, converti une centaine. » Et plus loin : « Il y a eu trois mille huit cents religionnaires d’Orthez qui se sont convertis, de quatre mille qu’il y avait ; ce qui m’a obligé demander à MM. les ministres qu’ils pouvaient assurer le roi de la conversion totale du Béarn. » Ailleurs encore : « Le 27 août, il s’est converti quatre-vingt-dix-sept femmes dans la petite ville de Salies. Je fis aussi plusieurs conversions d’hommes en présence de M. le marquis de Boufflers. » En quittant Pau pour Poitiers, Foucault se vantait que, de vingt-deux mille protestants qu’il y avait eu en Béarn, il n’en restait plus que trois à quatre cents. « Le Béarnais a l’esprit léger, écrit-il, et l’on peut dire qu’avec la même facilité que la reine Jeanne les avait pervertis, ils sont revenus à la religion de leurs pères. » On comprend de quel prix un pareil agent devait être aux yeux de Louis XIV.

Rien de plus curieux que le récit des mesures auxquelles Foucault avait recours pour rétablir l’unité de la foi. Comme il écrit ses Mémoires pour lui-même, il n’y met point de réserve et ne cherche à excuser ni ses ruses ni ses violences. Il n’hésitait pas à résister aux ordres qui lui paraissaient imprudents. Un arrêt du conseil établissait un ministre pour baptiser les enfants des protestants : « Je n’ai pas jugé à propos de l’exécuter, » écrit l’intendant qui redoutait l’influence du pasteur. Ses poches étaient pleines d’ordres du roi en blanc pour reléguer les gentilshommes opiniâtres. Il n’avait pas moins de confiance dans l’efficacité des logements militaires. «  Il s’est, dit-il, converti six cents personnes dans cinq villes ou bourgs, sur le simple avis que les compagnies étaient en marche. » Mais c’est dans la pratique des finesses administratives que Foucault se distingue surtout. Il fit voir au roi une carte qu’il avait fait dresser du Béarn, avec l’indication des villes et des bourgs où il y avait des temples ; il persuada au prince qu’il y en avait trop et qu’il fallait n’en laisser subsister que cinq ; en même temps, il eut soin que les cinq temples conservés fussent ceux dont les ministres étaient tombés dans des contraventions qui entraînaient la démolition du temple, « Leur procès fut bientôt fait, ajoute-t-il, et les arrêts qui en ordonnèrent la démolition furent exécutés sans perdre de temps, en sorte qu’en moins de six semaines, il ne resta pas un temple dans tout le Béarn. » Le tour est joli, mais voici qui sent mieux encore son procureur. Foucault écrit à l’archevêque de Paris, que le meilleur moyen d’achever l’ouvrage des conversions était d’obliger tous les ministres des temples interdits de s’en éloigner de dix lieues au moins ; or le Béarn, a-t-il soin de faire observer, n’avait que onze lieues de long sur sept. à huit de large !

Foucault venait de passer à l’intendance du Poitou lorsque l’édit de Nantes fut révoqué. L’édit de révocation était rigoureux. Il interdisait tout exercice public ou privé du culte proscrit, et, tout en expulsant les ministres du royaume, il défendait aux simples fidèles d’en sortir. Les instructions dont Louvois accompagna l’édit étaient encore plus sévères : « Sa Majesté, ainsi écrivait le ministre, désire qu’on essaie de tous les moyens de leur persuader qu’ils ne doivent attendre aucun repos et douceur chez eux, tant qu’ils demeureront dans une religion qui déplaît à Sa Majesté. » On sut bientôt quels moyens la cour comptait employer pour empêcher les malheureux de goûter « aucun repos et douceur chez eux. » Le roi ne veut pas seulement que les dragons restent chez les gentilshommes protestants jusqu’à ce qu’ils se soient convertis, il ordonne encore « qu’au lieu d’y vivre avec le bon ordre qu’ils ont fait jusqu’à présent, l’on leur laisse faire le plus de désordre qu’il se pourra, pour punir cette noblesse de sa désobéissance. » On mettait dans une seule maison jusqu’à la moitié d’une compagnie de cavalerie ; les vivres et le fourrage étaient-ils consommés, on faisait vendre les meubles ; enfin, quand il n’y avait plus de quoi nourrir les dragons, on jetait le propriétaire en prison. Quant aux assemblées religieuses, il y allait de la vie. Foucault en avait dispersé une : « Le roi, lui répond Louvois, a approuvé la diligence avec laquelle vous vous êtes porté sur les lieux, et que, s’il arrive encore que l’on puisse tomber sur de pareilles assemblées, l’on ordonne aux dragons de tuer la plus grande partie des religionnaires qu’ils pourront joindre, sans épargner les femmes, afin que cela les puisse intimider et empêcher d’autres de retomber en semblable faute. » La mort même ne mettait pas les dissidents à l’abri du zèle du prince et de ses serviteurs. Foucault condamna à être traîné sur la claie le cadavre d’une femme qui, après avoir abjuré l’hérésie, n’en avait pas moins refusé de recevoir les sacrements lorsqu’elle était à l’extrémité.

Je n’essaierai pas d’ajouter à la pitié et à l’indignation que de pareils récits soulèvent dans tout esprit accessible aux sentiments d’humanité. Il ne faut pas, cependant, trop s’abandonner à ces impressions, ni croire que la cause de la tolérance soit aussi simple qu’il paraît au premier aspect.

Et d’abord, c’est une erreur de croire que la persécution soit inutile, et, comme on le dit souvent, que le sang des martyrs soit la semence de l’Église. Foucault, nous l’avons vu, se vantait que de vingt-deux mille protestants béarnais, il n’en avait pas laissé, à son départ, plus d’une poignée à convertir. Il ne fut pas moins heureux en Poitou. Au bout de six mois, il ne restait que cinq cents religionnaires, et encore étaient-ils tous en fuite ou en prison. Il ne sert de rien de méconnaître la puissance des vexations et des cruautés en matière de foi. Si François Ier n’eût pas brûlé les protestants, la France serait peut-être protestante aujourd’hui. Si Louis XIV avait été un prince tolérant, le quart de la population du pays appartiendrait probablement à l’hérésie.

Je fais remarquer, en outre, que Louis XIV était de bonne foi, et que son fanatisme n’était pas incompatible avec de véritables scrupules religieux. C’est ainsi qu’il ne voulait pas que les curés baptisassent les enfants des dissidents, sa conscience ne pouvant souffrir qu’un enfant baptisé par un prêtre fût ensuite rendu à ses parents et élevé dans l’erreur. De même pour la communion : il ne voulait pas qu’on pressât les nouveaux convertis de participer aux sacrements, de peur qu’ils ne les profanassent. Louis XIV était sincère, pieux à sa manière, plein des meilleures intentions. Il ne se décidait pas sans peine à user de rigueur. Il n’est pas persécuteur par l’effet de la cruauté ou de la bassesse de sa nature, il l’est par l’effet d’une idée ; ce n’est pas lui qui est barbare, c’est sa religion, c’est son siècle. Louis XIV était dans la logique du catholicisme.

Dans la logique du catholicisme, ai-je dit ; je me trompe : la persécution est la conséquence naturelle de toute religion regardée comme absolue, comme évidente ; de toute religion qui considère une croyance comme obligatoire et attache le salut à une orthodoxie quelconque.

Il y a une expression charmante dans une lettre de Foucault à l’archevêque de Paris. Il veut qu’on use envers les protestants, non pas de force et de violence, « mais de contrainte un peu plus que morale. » Pourquoi, en effet, se serait-on borné à persuader ? À quoi bon agir sur les convictions ? L’important était de faire rentrer l’hérétique dans l’Église, de le forcer à en fréquenter le culte, à en entendre les instructions. Une fois arrivé là, il ne pouvait manquer de reconnaître bientôt ses erreurs. La religion officielle n’était-elle pas la vérité, et la vérité ne devait-elle pas exercer sa puissance sur les âmes ? Quant au respect que nous professons aujourd’hui pour les convictions de chacun, il ne pouvait en être question dans cet ordre d’idées. Ce que nous appelons la liberté de conscience n’est, pour la religion absolue, que droit de l’erreur. L’Église n’est-elle pas établie de Dieu ? L’incrédulité n’est-elle pas un endurcissement coupable ? Faut-il autre chose pour croire que de le vouloir ? Et s’il ne faut que vouloir, pensaient Louis XIV, Louvois et Foucault, nous saurons bien vous y amener !

C’est à tort qu’on regarderait la tolérance comme le résultat d’un progrès de la foi. La tolérance, tout au contraire, est née le jour où les croyances dominantes ont été ébranlées dans les esprits. Elle n’est pas la fille de la foi, mais du doute. Ses apôtres, il faut bien le reconnaître, ont été les libres penseurs, Locke, Bayle, Voltaire. On n’a commencé à n’admettre la diversité des croyances que lorsqu’on a appris à voir dans cette diversité une simple divergence de vues. Le grand fait de la société moderne, celui qui domine tous les autres, c’est la persuasion qu’il n’y a pas dans le monde moral un système de dogmes évidents qu’il soit criminel de rejeter et qu’il soit, par conséquent, légitime ou possible d’imposer.

On rencontre, de nos jours, dans toutes les églises, une foule de gens très fidèles, très convaincus, très orthodoxes, et qui se piquent néanmoins de tolérance. Il ne faut pas trop s’y fier. De deux choses l’une : ou leur tolérance n’est qu’une arme d’opposition et de minorité, et ce n’est que du bout des lèvres qu’ils accordent à leurs adversaires le droit de les combattre ; ou bien leur tolérance est sincère, ils respectent véritablement la liberté d’autrui, mais alors c’est que leur orthodoxie est secrètement entamée, et qu’ils en ont tout au moins abandonné le dogme fondamental.

Le dogme fondamental de l’intolérance, c’est qu’il y a des dogmes ; celui de la tolérance, c’est qu’il n’y a que des opinions.

# VI. Le Faust de Goethe[[9]](#footnote-9)

Gœthe commence à être étudié parmi nous. Pendant les trente premières années de ce siècle, le public français ne connaissait guère de lui que le nom ; on s’en tenait au jugement de madame de Staël ; on consentait, sur la foi de quelques connaisseurs, à le considérer comme l’un des grands hommes d’une grande génération. Plus tard on nous donna, en vers et en prose, des traductions du *Faust*, et ce poème admirable, sans être beaucoup lu ni tout à fait compris, s’empara des imaginations et prit aussitôt rang parmi ces œuvres dans lesquelles nous nous plaisons à trouver le symbole d’une époque. Faust était à nos yeux l’image du vaste ennui et des tumultueuses aspirations dont la société souffrait alors. Il représentait la passion de l’infini. On voyait en lui comme une contrepartie de don Juan, l’esprit inquiet qui veut tout éprouver et tout sonder. Cependant les barrières élevées entre la France et l’Allemagne, par la différence des langues et du génie national, se sont graduellement abaissées et l’on a voulu en savoir davantage sur Gœthe. M. Porchat a entrepris la traduction de ses œuvres littéraires. M. Faivre a analysé ses œuvres scientifiques. M. Charles vient de nous donner des extraits des conversations avec Eckermann[[10]](#footnote-10). On ne peut manquer, tôt ou tard, d’y joindre la correspondance. Nous finirons ainsi par avoir un Gœthe complet, et par connaitre de ce grand écrivain tout ce qu’une traduction peut en faire connaître. Ce sera un progrès, sans doute, et cependant ce sera bien peu encore. Le principal usage d’une version n’est-il pas de montrer l’insuffisance des versions ? Un poète se peut-il étudier ailleurs que dans sa propre langue ? La poésie est un breuvage délicat qu’on ne transvase jamais sans l’altérer.

Au reste, l’instinct du public ne s’était pas trompé en s’attachant à *Faust* comme à l’ouvrage caractéristique de Gœthe. *Faust* n’est pas seulement le chef-d’œuvre de l’auteur, c’est le produit harmonieux de ses facultés et comme l’épanouissement complet de son génie. Gœthe, dans ses, écrits précédents, se montre plus simple et plus ardent ; sur la fin de sa vie, au contraire, la réflexion refroidira chez lui la verve poétique : Faust marque le point exact de sa maturité, et laisse voir la sincérité de l’inspiration unie à toutes les ressources d’une science consommée. Moins franc peut-être, moins primesautier que *Werther*, moins artificiel que les derniers romans et la seconde partie de *Faust*, la première partie de ce poème est l’expression achevée de l’art tel que Gœthe l’entendait, tel que peut-être nous sommes réduits à l’entendre dans un siècle où le génie le plus créateur ne peut se défendre de l’analyse.

Merveilleux poème que ce *Faust*, et d’autant plus merveilleux, si j’ose le dire, qu’il est plus imparfait. Car, il ne faut point s’y tromper, nous n’avons pas ici un de ces ouvrages coulés d’un seul jet, aussi étonnants par la disposition générale que par la perfection de l’exécution, quelque chose comme l’*Iliade* ou la *Divine Comédie*. Nous n’avons pas même un plan simplement faible ou banal, comme celui de *l’Enéide* et de la *Jérusalem*. Faust ne touche pas seulement, comme le *Paradis perdu*, au domaine du fantastique et de l’impossible. Il est atteint de contradiction. Les données fondamentales s’y combattent. Nous ne pouvons en préciser l’idée sans qu’elle nous échappe. *Faust* est une conception qui se détruit elle-même.

*Faust*, à la vérité, n’est qu’un fragment. Il faut se garder, lorsqu’on parle de ce poème, de le considérer comme trouvant sa suite naturelle, son dénouement légitime, dans la seconde partie. Cette seconde partie, qui n’a été publiée qu’après la mort de l’auteur, et qui, à bien des égards, porte les traces du déclin, ne forme pas un tout organique avec la première. Elle n’est même pas en symétrie avec elle. Le sujet s’y prolonge plutôt qu’il ne s’y continue. L’intérêt dramatique y disparaît pour faire place à l’allégorie. Si quelques-uns des motifs du premier *Faust* s’y retrouvent, ils n’établissent cependant pas un lien réel entre les deux ouvrages. Il importe peu d’ailleurs que le premier *Faust* soit ou non resté à l’état de fragment : qu’on le rapproche ou qu’on le sépare de la seconde partie, il faut, dans tous les cas, qu’il porte son sens en lui-même ; le but auquel il tend doit pouvoir s’y reconnaître ; l’intention du poète doit y percer déjà, un dénouent quelconque s’y laisser entrevoir. En est-il ainsi ? Je me permets d’en douter.

Il y a deux passages dans lesquels on peut chercher l’idée du poème : le prologue où Méphistophélès reçoit la permission de tenter Faust, et le pacte que le démon fait souscrire au docteur.

Le Seigneur accorde à Méphistophélès l’autorisation que celui-ci réclame. Il pourra chercher à détourner Faust du droit chemin. Mène-le, ajoute-t-il,

Mène-le, si tu peux, à la perdition ;

Et demeure confus s’il te faut reconnaitre

Qu’un noble cœur parfois cède à la passion,

Mais, jusque dans le trouble où son âme est en proie,

Garde le sentiment de la meilleure voie[[11]](#footnote-11).

On voit quel serait le sens du drame : une nature saine, un noble cœur peut s’égarer ; l’homme fort peut tomber dans de grandes fautes, s’abandonner à bien des séductions, entraîner même les autres avec soi dans l’abîme ; mais il ne saurait se perdre tout à fait ; il finit toujours par retrouver sa voie ; bien plus, — et je ne fais ici qu’achever la pensée du poète, — ses erreurs deviennent pour lui comme une éducation divine, et servent à le rapprocher du but dont il avait d’abord paru s’éloigner. Faust est ce noble cœur. Au fond, il aspire au vrai et au bien. Quand il se livre à Satan, quand il suit son compagnon dans le cabaret d’Auerbach, chez la sorcière et au sabbat, quand il séduit Marguerite et devient la cause de son crime et de sa mort, ce qu’il poursuit, sans en avoir conscience, c’est l’idéal, c’est la vérité, c’est Dieu, La faute, d’ailleurs, entraîne des douleurs au milieu desquelles l’âme se relève. Tel sera, sur Faust, l’effet de la catastrophe dans laquelle périt celle qu’il a séduite. Tel sera l’effet des autres aventures dans lesquelles il pourra encore s’engager. Laissons de côté, s’il le faut, la deuxième partie du poème de Gœthe ; achevons nous-mêmes le drame par la pensée : que l’amant de Marguerite devienne tour à tour artiste, général, homme d’État, que sais-je ? à la fin de sa vie, après bien des tentatives et des égarements, on le trouvera parvenu au but, c’est-à-dire, sans doute, sage et heureux. Voilà l’idée qu’on a cru découvrir dans le poème de Gœthe. Cette idée ne manque pas de vérité ni de beauté ; elle est profonde : il n’y a qu’un inconvénient, c’est qu’elle n’est pas indiquée par l’auteur. Je vais plus loin : Gœthe a bien pu inscrire cette idée en tête de son poème, mais elle n’en a jamais été l’inspiration. Je n’y sais voir qu’une interprétation faite après coup, ou, si l’on aime mieux, un thème abstrait auquel le génie créateur du poète n’a eu garde de s’assujettir. Il n’est rien dans toute cette déchirante histoire de Gretchen, rien dans la catastrophe, rien dans la scène de la prison, qui trahisse un retour de Faust sur lui-même. Faust, à la fin, cesse même d’être le personnage principal ; la scène est tout entière occupée par sa victime. C’est elle qui prononce le dernier mot. C’est de son salut que nous parle la voix du ciel. La toile tombe sur le spectacle de ses douleurs. J’ignore si le drame peut se plier au sens que le poète lui a attribué ; mais je sais une chose, c’est que ce sens ne ressort pas des faits, c’est que le lecteur ne l’y trouverait jamais s’il n’était préalablement averti. Que dis-je ? Je me demande en vain comment l’idée dont il s’agit aurait pu devenir susceptible d’une démonstration dramatique. Je cherche inutilement à me représenter comment l’idée philosophique de l’éducation par l’expérience, par le malheur, par la faute, aurait pu prendre corps dans une œuvre d’art. J’y vois matière à une sentence, à une tirade, voilà tout ; et je ne puis m’empêcher de savoir gré à Gœthe d’être resté inconséquent, et d’avoir si complètement oublié son programme dans l’exécution de son œuvre.

Au reste, je l’ai dit, on pourrait être tenté de chercher la donnée du drame ailleurs que dans le prologue. Faust fait un pacte avec Méphistophélès : c’est là que va se nouer le nœud de l’action ; c’est là que vont se révéler les désirs du héros, les desseins du séducteur, et dans ces desseins et ces désirs, tout le sens du poème. Voilà ce qu’il semble naturel de supposer ; eh bien, cette explication ne résiste pas mieux que l’autre à l’examen !

En quoi consiste le pacte de Faust avec le démon ? Faust consent à mourir et à appartenir à Méphistophélès du moment que sa soif de jouissance aura été pleinement assouvie. Que Faust n’ait plus rien à désirer, qu’il en vienne à s’écrier : C’est assez 1 — et il sera prêt à servir à son tour celui qui lui aura fait vider la coupe des joies terrestres. Ainsi compris, le drame n’a plus pour sujet la grande et mystérieuse question du péché ; il ne représente plus la lutte du bien et du mal, l’image du mal devenue la condition du bien ; Gœthe a tout simplement voulu donner un corps à cette vérité passablement triviale, que l’homme ne saurait arriver ici-bas à une pleine satisfaction ; ou, si l’on veut, que la satisfaction complète, par cela seul qu’elle détruit le désir et l’effort, équivaut à la mort de l’âme. Eh bien, il en est de cette donnée absolument comme de la précédente : non seulement Gœthe n’y est pas resté fidèle, mais il ne le pouvait pas, parce qu’elle échappe aux conditions de l’art. De quelque manière qu’on la retourne, on ne peut la suivre jusqu’au bout et la conduire jusqu’à un dénouement dramatique. Que les instincts de sa nature spirituelle empêchent Faust de trouver le contentement dans les jouissances terrestres dont Méphistophélès l’abreuvera, ou, au contraire, qu’une vie sensuelle triomphe de ses hautes aspirations, ce sont là des expériences purement intérieures, des catastrophes qui s’accomplissent dans le fond d’une âme, et qui ne peuvent se traduire par des faits, se symboliser dans une action.

Gœthe ne s’y est pas trompé. Il n’a eu garde de s’attacher à une idée dont il était impossible de tirer parti. Sauf quelques vers à la fin de la deuxième partie, il ne se souvient plus du pacte signé par Faust. La fable populaire à laquelle il a emprunté son drame, reposait sur cette notion, familière au moyen âge, d’un contrat entre le diable et le sorcier. Cette donnée, il l’a retenue parce qu’il ne pouvait l’abandonner sans rompre toute la trame du canevas sur lequel il brodait ; mais il ne l’a retenue qu’à ce titre, comme moyen poétique, comme prétexte de l’action ; il n’y a pas attaché d’idée ; il ne lui a point attribué de signification philosophique.

Gœthe causant un jour avec Eckermann, consentait à reconnaître dans Faust l’image d’un homme qui, à travers bien des égarements, tend à s’élever et à s’affranchir. C’était là, disait-il, une interprétation qui pouvait servir à expliquer plus d’une scène ; mais, ajoutait-il, il ne fallait pas croire pour cela que le poème, dans tous ses détails, fût le développement de cette idée. Il avait voulu, dans Faust, représenter une vie pleine de variété et de mouvement, et non tout ramener à une vérité abstraite. Ainsi s’exprimait l’auteur lui-même. Qu’est-ce à dire ? Que *Faust* n’est qu’un drame comme un autre ? qu’il n’est pas la traduction d’une idée ? qu’il n’a pas une valeur symbolique ? Mais qui ne voit que l’ouvrage alors n’a plus de sens ? S’il en est ainsi, il faut en effacer, non seulement le prologue et la scène du pacte, mais le rôle entier de Méphistophélès. Le poème, s’il n’a pas une signification générale, n’offre plus qu’un mélange inexplicable d’une fable fantastique et de la vie réelle. Et cependant Gœthe, en un sens, avait raison. Il est vrai que *Faust* repose sur une idée, mais il est vrai aussi que le drame déborde partout cette idée. La forme et le fond ne se répondent pas. Tantôt, comme dans la première partie, le poète emporte le philosophe et le drame fait oublier la thèse ; tantôt, au contraire, c’est la vérité abstraite qui domine, qui tue la réalité dramatique, et qui finit, comme dans la seconde partie, par ne plus laisser devant le lecteur qu’une froide allégorie.

Ce désaccord de la forme et du fond n’est pas seulement, d’ailleurs, celui de la réalité dramatique et de l’intention didactique ; la fable que Gœthe a mise en œuvre vient jeter une nouvelle dissonance dans cette œuvre à la fois informe et puissante. L’auteur puise dans une tradition populaire ; il la modifie, mais il l’accepte ; c’est le cadre dans lequel il dispose son ouvrage, l’enveloppe sous laquelle il présente son idée. Mais ce récit surnaturel qu’il emprunte à la légende, il ne peut le transformer assez complétement pour en faire une traduction exacte de l’idée ; il y reste des éléments rebelles, des parties dans lesquelles l’intention nouvelle ne parvient pas à se faire sentir. Le personnage de Méphistophélès tout entier est de ce genre. Je sais bien ce que c’est que le diable du conte populaire, mais je ne vois pas ce que Méphistophélès représente dans le drame de Goethe. N’étant plus un être réel, et ne pouvant être un simple moyen dramatique, il faut qu’il ait une signification symbolique. Cette signification, quelle est-elle ? Qui le dira ? Gœthe lui-même l’a-t-il su ? Ne s’est-il pas résigné à une équivoque qui naissait des conditions de son œuvre ?

Tel est donc le drame de *Faust* : un poème dont la forme a été empruntée à la légende et accommodée à une idée philosophique, mais sans que cette idée ait réussi à pénétrer toute l’économie du drame ; une œuvre dans laquelle se croisent et s’entremêlent des motifs divers, et qui, si l’on peut s’exprimer ainsi, se courent après sans parvenir jamais à se rejoindre ; une création où l’on reconnaît un vieux conte habilement rajeuni, des scènes d’une passion et d’une éloquence tout humaines, çà et là, enfin, l’intention d’idéaliser le tout et d’en faire le vaste symbole de quelque vérité philosophique. Mais ces éléments disparates, l’auteur n’est pas arrivé à les fondre ; il n’a pas su les amener à l’unité : après l’avoir essayé, sans doute, il a compris qu’il devait y renoncer ; ou plutôt l’instinct poétique a pris le dessus et l’a entraîné, et c’est ainsi que, au lieu d’une stérile allégorie, Gœthe nous a donné un drame, drame fragmentaire mais vivant, qui n’a pas été achevé et qui ne pouvait l’être, mais qui, dans cet état d’imperfection, est plus saisissant encore : énigme lui-même ajoutée aux énigmes qu’il propose, solution mystérieuse d’un mystère insoluble. Le meilleur moyen de comprendre *Faust*, c’est d’abandonner les interprétations trop systématiques, c’est de le prendre tel qu’il est avec ses inconséquences, c’est d’accepter de bonne grâce les données contradictoires du poème, c’est d’y chercher avant tout l’intérêt humain et la vérité poétique, et de n’y plus voir que ces trois figures immortelles, Faust, Méphistophélès et Marguerite : Faust, le savant à qui la science ne suffit plus et qui, dans une étreinte convulsive, voudrait embrasser par la jouissance le monde dont la pensée ne lui a livré que l’écorce ; Méphistophélès, incarnation de l’ironie qui se dégage éternellement, des choses humaines ; Marguerite, enfin, que la faute, que le crime même laisse innocente, la plus touchante victime qui ait jamais été offerte à la Némésis des passions !

Au reste, les beautés du *Faust*, ainsi qu’il arrive toujours dans les arts, sont avant tout des beautés d’expression. Le plus grand poème n’est pas le poème le plus habilement construit, c’est celui où il y a le plus de poésie. Mesuré à cette mesure, le drame de Gœthe est un ouvrage incomparable. Il n’en est point où l’exécution soit plus puissante, plus soutenue, plus magistrale. L’auteur entre en lutte avec des difficultés surhumaines, et il se montre partout vainqueur. L’admiration, à la lecture, se confond avec l’étonnement produit par ce duel étrange entre l’impossible et le succès. II y a dans l’aisance sereine avec laquelle chaque sentiment s’élève à la perfection de son expression, il y a quelque chose du surnaturel et, si j’ose ainsi dire, d’olympien. Le jugement porté par Gœthe lui-même sur un écrit de Byron, s’applique de tout point au *Faust*, mais avec infiniment plus de justesse : « Tout ici, dirons-nous avec lui, tout est entièrement original, et tout est serré, solide et spirituel ; il n’y a pas un passage faible ; il n’y a pas un endroit, gros comme la tête d’une épingle, où manquent l’invention et l’esprit. » Quelle gageure que celle de faire parler Méphistophélès, c’est-à-dire un personnage qui doit avoir tout l’esprit du démon ; et cependant, Méphistophélès n’est jamais au-dessous de son rôle. Quelle tentative que celle de nous conduire au Brocken, et toutefois, de quelle réalité étrange le poète n’a-t-il pas revêtu ses diableries. Quelle profondeur de satiété à la fois et de passion dans les rêveries de Faust ! Quelle vérité tout ensemble triviale et sublime dans la folie de Gretchen ! Quelle musique ineffable dans les chants d’amour et de douleur de cette infortunée ! Quelle satire dans les discours de Wagner et de l’étudiant ! Quel lyrisme dans le chœur des esprits ! Quelle gaieté bestiale dans l’orgie du cabaret ! Avec quel art toute la petite ville, bourgeois et soldats, ouvriers et jeunes filles, leurs allées et leurs venues, leurs visées et leurs manèges, sont groupés dans la promenade du jour de Pâques ! Comme tout cela vit, se croise, se mêle, et forme un tableau abrégé de notre humanité ! Et, d’un autre côté, jamais tragédie a-t-elle trouvé un pathétique plus poignant que la scène de la fontaine, celle de l’église, celle du meurtre de Valentin ? Ne semble-t-il pas que le cœur humain doive se briser de pitié à la vue de ces inénarrables misères ? Enfin, au milieu et au-dessus de tout, à chaque instant, jaillissant de toutes les situations, prenant toutes les formes, de ces mots dont Gœthe seul a le secret, de ces éclairs qui dardent leur lumière jusqu’au plus profond des choses, je ne sais quelle philosophie sereine et souveraine qui nous réconcilie avec la réalité de la vie ! Oh ! quel sage que ce poète ! Quel poète que ce sage ! Quelle merveille que ce génie qui plane de si haut sur tous les problèmes et toutes les passions ! Et qu’il est bien vrai que la poésie est immortelle, puisque, dans des jours où l’on parle tant de sa vieillesse et de sa caducité, elle a produit un ouvrage qui, sans ressembler à rien de ce que les hommes ont jamais fait, ne le cède à aucun des chefs-d’œuvre du passé !

# VII. Le dix-huitième siècle[[12]](#footnote-12)

J’aurais voulu le livre de MM. de Goncourt un peu différent de ce qu’il est. Non pas plus compétent, plus instructif, plus nourri de faits, car nul n’a jamais mieux possédé son dix-huitième siècle que les auteurs ; non pas plus équitable dans les appréciations, car ils ont beau être séduits par les grâces de ce siècle corrompu, ils ne l’en ont pas moins jugé avec une rigoureuse fermeté ; j’aurais seulement désiré qu’ils ne procédassent pas aussi exclusivement par voie de description et d’énumération, et que, dans ces nombreux tableaux qui passent sous nos yeux, le trait caractéristique, le souvenir, l’anecdote n’y figurassent pas comme simple allusion, n’y fussent pas si souvent marqués par un simple renvoi à quelque livre que je n’ai pas sous la main, à quelque gravure que je n’ai pas le temps d’aller chercher dans les cartons de la Bibliothèque impériale. En un mot, j’aurais voulu plus de récits et plus de citations. Ceci dit, je reconnais volontiers que le volume de MM. de Goncourt est un des ouvrages qui nous font le mieux connaître le siècle auquel il se rapporte, qui, du moins, nous font le mieux entrer dans sa vie intime, dans son caractère moral. On ne sait pas tout d’une époque lorsqu’on en connaît la littérature ; il ne suffit pas même de lire les Mémoires des personnes qui y ont vécu ; il y a en outre une foule de détails d’usage, de ton, de costume, mille renseignements sur les diverses classes de la société et leur condition, mille riens, inaperçus comme l’air même que l’on respire, mais qui ont leur valeur et qui contribuent à l’effet total. Or, voilà ce que MM. de Goncourt ont recueilli avec un zèle et un soin dignes d’éloge. Ils ont fait pour le dix-huitième siècle ce que des savants en z/s font avec moins de ressources, mais non pas avec plus de sagacité, pour des civilisations disparues : ils l’ont reconstruit par les monuments.

Ce volume, sur la femme au dix-huitième siècle, doit être suivi de trois autres, qui traiteront de l’homme, de l’État et de Paris à la même époque. À vrai dire, cependant, la femme c’est déjà l’homme, c’est déjà même l’État, c’est le siècle tout entier. Le caractère le plus saillant du temps dont nous parlons est précisément de se personnifier dans les femmes. MM. de Goncourt l’ont reconnu. « L’âme de ce temps, disent-ils dans leur style un peu exubérant, le centre de ce monde, le point d’où tout rayonne, le sommet d’où tout descend, l’image sur laquelle tout se modèle, c’est la femme. La femme, au dix-huitième siècle, est le principe qui gouverne, la raison qui dirige, la voix qui commande. Elle est la cause universelle et fatale, l’origine des événements, la source des choses. Rien ne lui échappe, et elle tient tout : le roi et la France, la volonté du souverain et l’autorité de l’opinion. Elle ordonne à la cour, elle est maîtresse au foyer. Les révolutions des alliances et des systèmes, la paix, la guerre, les lettres, les arts, les modes du dix-huitième siècle aussi bien que ses destinées, elle les porte dans sa robe, elle les plie à son caprice ou à ses passions. Elle fait les abaissements et les élévations. Point de catastrophes, point de scandales, point de grands coups qui ne viennent d’elle dans ce siècle qu’elle remplit de prodiges, d’étonnements et d’aventures, dans cette histoire où elle met les surprises du roman. » Le livre de MM. de Goncourt fournit à chaque page la preuve de ces assertions. On y voit en raccourci, mais tout entière, cette époque dont les mêmes auteurs ont si bien dit qu’elle est le siècle français par excellence, et qu’elle renferme toutes nos origines. On en touche au doigt, dans ce volume, les petitesses et les grandeurs, les vices et les vertus.

Ce sont les vices qui sont le plus apparents. La corruption du dix-huitième siècle est devenue proverbiale. Il est vrai de dire que cette corruption est la conséquence d’une situation historique. Ce qu’on entend par la France au dix-huitième siècle, c’est une classe particulière de la société, le monde élégant et poli. Le sujet de l’histoire a toujours été s’élargissant. Dans les temps anciens, il n’y a d’histoire que celle des conquérants et des législateurs. Plus tard, nous avons celle des cours et de la noblesse. Depuis la révolution française, ce sont les peuples et leurs destinées qui sont sur le premier plan. Au dix-huitième siècle, la bourgeoisie s’est déjà élevée et enrichie, la barrière des rangs s’est abaissée ; il y a plus d’un nom roturier parmi ceux qui illustrent les salons ; cependant la société est encore essentiellement aristocratique : elle se compose surtout de gens qui n’ont rien à faire en ce monde que d’y jouir de leurs privilèges héréditaires. Le malheur de la noblesse française a toujours été ainsi de constituer une dignité sans fonctions. Elle formait moins un corps de l’État qu’une classe de la société. Resserrée dans les étroites limites d’une caste, la vie s’était réduite pour elle à des relations d’élégance et de plaisir. De là le salon français et toutes ces grâces de conversation, tous ces raffinements d’esprit et de manières qui en faisaient l’inimitable caractère. De là en même temps, quelque chose d’artificiel et de malsain. La vie se passe difficilement d’un but sérieux : elle offre cette contradiction éternelle que, tendant au bonheur, elle ne peut s’y attacher comme à son objet propre, sans, par cela même, en détruire les conditions. Ces hommes, ces femmes, qui semblaient n’exister que pour les choses qui paraissent le plus dignes d’envie, la grâce et l’honneur, l’amour et l’intelligence, ces gens avaient tari en eux les sources de l’intelligence et de l’amour. Cet épicurisme consommé allait à contre-fin. Ces vertus, bornées aux vertus de sociabilité, se montraient insuffisantes à supporter la société. Cette activité, dans laquelle le devoir, l’effort, le sacrifice n’avaient point de place, se dévorait elle-même. On a éteint l’âme, la conscience, comme des lumières inutiles, et voici, il se trouve que tout est obscur. L’esprit devait tenir lieu de tout, et l’esprit n’a servi qu’à tout flétrir et à se flétrir tout le premier. On n’a demandé qu’une chose à la destinée humaine, le plaisir, et c’est l’ennui qui a répondu.

Ce mal incurable de l’ennui, le dix-huitième siècle le porte partout. C’est là son fond, j’allais dire son principe. C’est par là que s’expliquent ses agitations, ses dégoûts, ses tristesses cachées, l’audace de ses vices. Il flotte sans trouver à quoi s’attacher. Il se prend à tout, pour retomber toujours dans un désenchantement plus profond. Chacun des fruits auxquels il mord lui laisse un goût de cendres plus amer. Il se donne des secousses, et il ne parvient pas à se sentir vivre. Il est triste, triste comme la mort, et il n’a pas même la grandeur de la mélancolie. Tout ne lui est plus qu’un spectacle, lui-même il se regarde vivre, et ce spectacle a cessé de l’intéresser. Lassitude, aridité intérieure, prostration de toutes les forces de la vie, voilà à quoi il en est venu. C’est alors qu’on voit un phénomène bien connu se produire. L’homme ne s’arrête jamais, il creuse toujours, il creuse le vide même : ne croyant plus à rien, il cherche encore un je ne sais quoi qui lui échappe. La débauche, elle aussi, poursuit son rêve insaisissable. Elle demandé aux sens ce qu’ils ne peuvent lui donner. Irritée de ses mécomptes, elle invente des raffinements. Elle assaisonne le libertinage de toutes sortes d’infamies. Elle devient féroce. Elle se plaît à faire souffrir les êtres qu’elle perd. Elle jouit des remords, de la honte de ses victimes. Elle met sa vanité à compromettre les femmes, à leur briser le cœur, à les dépraver s’il se peut. La galanterie se change ainsi en cynisme de méchanceté. On se pique de cruauté et de calcul dans la cruauté. Le bon ton affiche la noirceur. Mais cela même n’est pas encore assez. Les insatiables appétits demanderont au crime la saveur que le vice a perdue pour eux. « Il est, disent fort bien MM. de Goncourt, il est une logique inexorable qui commande aux mauvaises passions de l’humanité d’aller au bout d’elles-mêmes, et d’éclater dans une horreur finale et absolue. Cette logique avait assigné à la méchanceté voluptueuse du dix-huitième siècle son couronnement monstrueux. Il y avait eu dans les esprits une trop grande habitude de la cruauté morale, pour que cette cruauté demeurât dans la tête et ne descendît pas jusqu’aux sens. On avait trop joué avec la souffrance du cœur de la femme, pour n’être pas tenté de la faire souffrir plus sûrement et plus visiblement. Pourquoi, après avoir épuisé les tortures sur son âme, ne pas les essayer sur son corps ? Pourquoi ne pas chercher tout crûment dans son sang les jouissances que donnaient ses larmes ? C’est une doctrine qui naît, qui se formule ; doctrine vers laquelle tout le siècle est allé sans le savoir, et qui n’est, au fond, que la matérialisation de ses appétits ; et n’était-il pas fatal que ce dernier mot fût dit, que l’éréthisme de la férocité s’affirmât comme un principe, comme une révélation, et qu’au bout de cette décadence raffinée et galante, après tous ces acheminements au supplice de la femme, M. de Sade vint pour mettre, avec le sang des guillotines, la Terreur dans l’Amour. »

Voilà donc le dix-huitième siècle, siècle plus brillant que délicat, voluptueux sans passion, dont le vide va toujours s’évidant, dont les vices blasés cherchent un excitant dans le crime, dont la frivolité finit par prendre quelque chose de tragique : siècle d’impuissance et de déclin, société qui s’affaisse et se putréfie.

Ne l’oublions point cependant, les jugements tout d’une pièce sont comme les idées générales : ils ne fournissent jamais que des notions incomplètes. On peut toujours considérer les choses de deux côtés, l’envers et l’endroit. Le dix-huitième siècle ressemble à toutes les autres choses : il a aussi son endroit. J’en suis fâché pour ceux qui n’y voient que des sujets d’admiration : les pieds lui ont glissé dans la boue ; j’en suis fâché pour ceux qui n’en parlent qu’en se signant : le dix-huitième siècle a eu ses beaux côtés, voire ses grands côtés.

Et d’abord, le dix-huitième siècle est charmant. On peut différer sur la valeur de l’élégance, mais on ne peut lui refuser la parfaite élégance. On peut déplorer l’insuffisance du comme il faut et de ce qu’on appelle la bonne compagnie, mais on ne peut nier que l’époque dont nous parlons n’en ait été le grand modèle. La France en devient alors l’école universelle, et comme la patrie. Elle fait des mœurs polies une morale nouvelle. Elle la compose de l’horreur pour ce qui est vulgaire, de la recherche des moyens de plaire, de l’art des égards, de la délicatesse dans l’amabilité, des finesses de la parole, d’une conversation qui n’appuie trop sur rien, d’une discussion qui ne dégénère jamais en dispute, d’une légèreté qui n’est au fond que la mesure et la grâce. Le bon ton du dix-huitième siècle ne détruit pas l’égoïsme, mais il le dissimule. Il ne remplace point les vertus, mais il en montre l’image. Il donne une règle aux âmes. Il prend la dignité d’une institution. Il est la religion d’une époque qui n’en a point d’autre.

Ce n’est pas tout. On sent à travers ce siècle passer un souffle d’art. S’il ne crée pas, il orne. S’il ne cherche pas le beau, il trouve le joli. Son caractère n’est pas grand, mais il a un caractère. Il a mis un cachet à tout ce qu’il a produit : édifices, meubles, tableaux. Lorsqu’il y a deux ou trois ans, une exposition réunit les ouvrages des principaux peintres de l’école française au dix-huitième siècle, des toiles de Greuze, de Boucher, de Watteau, de Fragonard, de Chardin, grand fut l’étonnement en voyant tout ce qu’il se trouvait de franchise sous cette afféterie, d’originalité dans ce maniérisme, de vitalité dans cet art de convention. Il ne faut jamais perdre de vue une chose : l’époque dont nous parlons a eu ce qui a manqué à d’autres époques, à l’Empire, par exemple : un art et une littérature. Cela ne suffit pas pour faire un grand siècle, mais cela peut aider un siècle à faire une figure dans l’histoire.

Mais voici qui caractérise mieux encore la société française d’avant la Révolution. Cette société est animée de la curiosité de l’esprit. Elle a le goût des lettres, et, dans les lettres, le goût des choses nouvelles, aventureuses. Elle dévore les voyages, l’histoire, la philosophie. Elle s’inquiète des Chinois et des Indiens ; elle veut savoir ce qu’a été Rome et ce qu’est l’Angleterre ; elle étudie les institutions des peuples et les facultés de l’entendement humain. Les dames ont de gros in-quartos sur leurs toilettes (c’est le format reçu). Rien ne les rebute. Elles lisent *l’Histoire philosophique* de Raynal, les *Stuarts* de Hume, *l’Esprit des Lois* de Montesquieu. Mais c’est des sciences surtout qu’elles s’éprennent. C’est là que l’agitation de leur esprit trouve le mieux à s’exercer. Fontenelle leur parle des mondes, et Galiani d’économie politique. Les arts nouveaux, les progrès de l’industrie excitent leur engouement. Elles veulent tout voir, tout connaître. On suit des cours, on fréquente des laboratoires, on assiste à des expériences, on discute des systèmes, on lit des mémoires. Courez après ces charmantes jeunes femmes, elles vont au jardin des Plantes pour voir fabriquer la thériaque ; chez l’abbé Mical, pour entendre parler un automate ; chez Rouelle pour assister à la volatilisation du diamant ; chez Réveillon, pour y embrasser Pilâtre de Rozier, avant une ascension. Ce matin, elles ont rendu une visite au grand cierge serpentaire, qui ne porte de fleurs que tous les cinquante ans ; elles iront cette après-midi à des expériences sur l’air inflammable ou sur l’électricité. Il n’est pas jusqu’à la médecine, jusqu’à l’anatomie, qui n’aient des attraits pour ces curiosités déchaînées : la comtesse de Voisenon médicamente ses amis ; la comtesse de Coigny n’a que dix-huit ans et elle dissèque !

Ce penchant à l’engouement est un signe de mobilité, et la mobilité est un des caractères du XVIIIe siècle. Elle a eu un effet qui n’a pas été assez remarqué. Le XVIIIe siècle a eu sa crise, ou, si l’on veut, sa conversion. Il y eut un jour où il se retourna. Le changement ne fut pas peut-être très profond, mais il fut très marqué. À force d’entendre prêcher l’homme de la nature, on voulut s’en rapprocher quelque peu. Les hommes abandonnèrent l’habit à la française et cessèrent de porter l’épée. Les femmes mirent bas les paniers, elles se couvrirent la gorge, elles substituèrent les bonnets aux échafaudages de cheveux, les souliers plats aux talons, le linon aux étoffes brochées. La simplicité alla jusqu’à la paysannerie. On ne rêva qu’idylles. On eut des chaumières, on joua à la laiterie, on fit du beurre. Mais le vrai nom de ce culte nouveau, dont Jean-Jacques était le prophète, c’est la sensibilité. On ne parle plus qu’attrait, intimité, sympathie. C’est l’époque des groupes en biscuit, des emblèmes : cœurs enflammés, autels, colombes. On a des chaînes de cheveux, des bracelets à portrait. Madame de Blot porte au cou une miniature qui représente l’église où son frère a été enterré. La beauté jadis était piquante, elle aspire maintenant à être « touchante. » Son triomphe est de « laisser une émotion. » Il faut que les sentiments soient expansifs. Toute femme a l’ambition d’aimer comme Julie. Toute mère élèvera son fils comme Émile. Et comme c’est le philosophe genevois qui a révélé au monde l’évangile de la sensibilité, c’est sur lui que s’exercera surtout la faculté dont il semble qu’il ait tout d’un coup doué la société française ; on baise son écriture, on fait des reliques de ce qui lui a appartenu. « Il n’existe pas une femme véritablement sensible, s’écrie la plus vertueuse des beautés d’alors, qui n’eût besoin d’une vertu supérieure pour ne pas consacrer sa vie à Rousseau, si elle pouvait avoir la certitude d’en être aimée passionnément ! »

Tout cela ressemble à la passion, mais tout cela a peu de profondeur. Il semble, en vérité, que le XVIIIe  siècle ait été trop léger pour se sentir jamais véritablement ému. Et cependant il l’a été, il a eu une passion, la plus noble de toutes peut-être, celle de l’humanité. La pitié, dans les temps qui précèdent, semble presque aussi étrangère au grand monde que le sentiment de la nature. Qui, au XVIIe siècle, s’inquiète du vilain écrasé d’impôts, du protestant attaché sur les galères de Sa Majesté, du traitement auquel sont soumis les aliénés, du régime des prisons, des barbaries de la question et de la roue ? Le XVIIIe e siècle, au contraire, s’éprend d’une immense compassion pour toutes les souffrances. Il s’enflamme pour les idées généreuses, pour la tolérance, la justice, l’égalité. Ses héros sont les hommes utiles, les agriculteurs, les bienfaiteurs des peuples. Il embrasse dans ses réformes toutes les nations. Il s’élève à la notion de la solidarité humaine. Il se compose un âge d’or où les théories du philosophe se mêlent aux rêveries du songe-creux. Tout le monde est atteint de la glorieuse chimère. L’auteur de la *Pucelle* a ses heures de philanthropie. Turgot s’appuie sur les salons. Madame de Genlis parle comme madame Roland ou madame de Staël. L’utopie, l’utopie à la fois rationnelle comme la géométrie et aveugle comme l’enthousiasme : toute la révolution française est déjà là.

Le dix-huitième siècle a pris le nom de siècle philosophique, et c’est à bon droit si l’indépendance de la recherche est le propre de la philosophie. Il a rejeté tout ce qui est de convention et de tradition. Il a déclaré une guerre implacable à ce qu’on appelle les préjugés. Il veut des vérités qui se tiennent sur leurs propres jambes. Il cherche dans l’homme, dans la seule nature des choses, le fondement du vrai et du bien. Les doctrines de cette époque ne sont pas élevées, mais elles ont cette espèce de vigueur que donne l’absence du parti pris. Le problème des problèmes, pour elle, c’est la manière de vivre, et elle n’apporte à la solution de ce problème que les méthodes naturelles. Les hommes de ce temps-là, pour me servir de l’expression de MM. de Goncourt, « se soutiennent à la hauteur de leur cœur, sans secours, par leurs forces propres. Affranchis de tout dogme et de tout système, ils puisent au fond d’eux-mêmes leurs lumières, aussi bien que leurs ressources. » Il en est qui « donnent dans ce siècle de légèreté le grand spectacle d’une conscience en équilibre dans le vide, spectacle oublié de l’humanité depuis les Antonins. » La comtesse de Boufflers, celle que M. Sainte-Beuve nous faisait connaître dernièrement, avait orné sa chambre de maximes encadrées ; on y lisait des mots tels que les suivants : « Dans la conduite, simplicité et raison. Dans les procédés, justice et générosité. Dans l’adversité, courage et fierté. Tout sacrifier pour la paix de l’âme. Lorsqu’il s’agit de remplir Un devoir important, ne considérer les périls et la mort même que comme des inconvénients et non comme des obstacles. » Voilà de quelles pensées une femme du plus grand monde faisait sa méditation habituelle. On supportait l’adversité avec un courage enjoué. On cédait aux années sans orgueil ni effort, sans étonnement ni effroi. On se détachait peu à peu, on s’apaisait, on se conformait à sa condition nouvelle. On s’éteignait de même, discrètement, simplement, avec bienséance et pour ainsi dire avec esprit. Gardons-nous, quand nous parlons du dix-huitième siècle, gardons-nous d’oublier les épreuves de l’émigration et les prisons de la Terreur !

J’ai dit les grandeurs et les misères de l’époque que MM. de Goncourt se sont attachés à faire connaître. S’il y a quelque contradiction entre les deux parties du tableau, je ne suis pas loin de penser que cette contradiction même pourrait bien être une preuve d’exactitude. Les jugements humains ne sont vrais qu’à la condition de mettre perpétuellement le oui à côté du non. Le fait est qu’on peut dire du dix-huitième siècle ce que nos auteurs disent quelque part de la duchesse de Mirepoix : à défaut d’estime, il inspire la sympathie. Siècle français par excellence, il a nos défauts et nos qualités. Doué de plus d’esprit que de tenue, plus raisonneur que philosophe, plus moraliste que moral, il a offert des leçons au monde plutôt que des exemples, des exemples plutôt que des modèles. Il ne s’est entièrement fixé ni dans le bien ni dans le mal. Quelque bas qu’il soit tombé, il ne s’est point perdu tout à fait. Porté aux extrêmes, il a surtout montré sa force dans les extrémités. Assemblage de contradictions, rien chez lui ne tire à conséquence, et le plus sûr sera en toutes choses de ne pas le prendre absolument au pied de la lettre. Ce sera à jamais un mauvais signe, en France, quand on l’abaissera trop et quand on l’exaltera trop ; mais ce serait surtout un jour funeste, que celui où nous adopterions sa frivolité et sa corruption, en lui laissant ses nobles instincts et sa faculté d’enthousiasme.

# VIII Madame de Sévigné et son cousin Bussy[[13]](#footnote-13)

Une nouvelle édition des lettres de Mme de Sévigné ouvre la collection des « grands écrivains de la France. » Nous devons quelques renseignements à nos lecteurs sur une publication qui comptera parmi les plus importantes de notre époque.

L’histoire des éditions de nos auteurs classiques est bientôt faite. Pendant longtemps on a réimprimé ces auteurs au hasard, sans comparer les textes, sans remonter aux manuscrits. Quelques notes éclaircissaient les passages obscurs. Des biographies, souvent infidèles, devenaient une source d’erreurs dont aujourd’hui encore on a de la peine à se débarrasser. Plus tard, au XVIIIe siècle, on mit au bas des pages des commentaires tantôt littéraires, tantôt philosophiques, dans lesquels le critique régentait son auteur, l’applaudissant quand il avait bien fait, lui montrant parfois aussi comment il aurait dû s’y prendre. Plus tard encore, il y a trente ou quarante ans, la librairie française reprit ce travail en sous-œuvre. C’est l’époque des belles publications de Lefèvre et de Didot, et des commentaires *variorum* d’Aimé Martin. Aimé Martin ne manquait pas d’une certaine aptitude pour sa tâche ; il recourait par-ci par-là aux anciennes éditions ; il empruntait des notes aux commentateurs les plus autorisés. Malheureusement ces éclaircissements consistaient pour la plupart dans des réflexions stériles ou des déclamations niaises. On eût dit un chef de claque, indiquant au lecteur à quel moment il devait lâcher la bride à son admiration. L’esprit critique ne s’était pas encore éveillé en France. Comme on ne cherchait dans l’étude des auteurs que les plaisirs du goût, on les prenait volontiers tels qu’ils nous avaient été transmis. Le réveil des sciences historiques a changé tout cela. On veut maintenant saisir dans le poète, non plus l’écrivain seulement, mais l’homme, son développement, les transformations de sa pensée et de son style ; on veut connaître sa vie, son humeur, ses habitudes ; les préoccupations du biographe et celles du moraliste ont succédé à celles du littérateur ; à tort ou à raison, on lit aujourd’hui les grands écrivains de notre pays avec plus de curiosité encore que d’admiration, et pour prendre en eux l’humanité sur le fait, plus que pour se pénétrer de leurs beaux sentiments ou se délecter de leur exquise manière de dire. À ces nouveaux sentiments devait répondre une nouvelle manière d’éditer les classiques. Les commentaires *esthétiques* sont tombés d’eux-mêmes, comme un bagage dont on n’a plus que faire. En revanche, on demande que l’éditeur refasse, sur documents authentiques, l’histoire de l’auteur dont il s’occupe ; on exige qu’il collationne les éditions, qu’il en tire les variantes par lesquelles a passé la phrase avant d’arriver à son tour définitif ; on veut, enfin, partout où cela est possible, que les manuscrits, soigneusement consultés, nous livrent la forme primitive de ces ouvrages qui ont joué un si grand rôle dans l’histoire de l’esprit humain. Le résultat le plus éclatant de cette nouvelle méthode a été la publication des véritables *Pensées* de Pascal : ce fut une découverte imprévue, une espèce de révélation. On comprit tout de suite, par cet exemple, ce qu’on pouvait attendre de l’étude des autographes, et, aujourd’hui, il n’est presque aucun de nos grands écrivains qui n’ait son édition critique.

C’est à ce moment qu’une puissante maison de librairie a eu l’idée de réunir tous ces travaux, de les étendre, de les compléter, et de donner ainsi au public une collection des classiques français qui répondît aux besoins d’une génération nouvelle. Le titre de la collection est un peu vague ; s’il faut en juger par les prospectus, elle ne remonterait pas au-delà de Malherbe et de Régnier, et ne comprendrait point les, écrivains du XVIIIe siècle. On comprend, du reste, que c’est là affaire de succès, et que rien n’empêche d’élargir ce cadre. Les travaux ont été partagés entre des hommes compétents, la direction générale a été confiée à M. Ad. Régnier, l’exécution matérielle de l’ouvrage, enfin, ne laisse rien à désirer. Evidemment M. Hachette a voulu élever un monument durable aux lettres françaises.

Après avoir indiqué le caractère général de cette collection, je voudrais m’arrêter à l’un des ouvrages dont elle se compose, les *Lettres de madame de Sévigné*, et montrer en quoi la nouvelle édition est supérieure aux précédentes. Je ne le cache pas : parmi tous les auteurs qu’on va nous donner, il n’en est point qui me touche davantage, que je relise plus souvent, que je goûte plus vivement, et une édition vraiment nouvelle, vraiment meilleure de ces immortelles lettres, est un présent qui me va droit au cœur.

Il y a deux choses à noter dans le travail de M. Régnier : le texte et le commentaire.

Le texte a été établi, partout où cela est possible, au moyen d’une collation minutieuse des manuscrits. À défaut des manuscrits, on a eu recours à des copies anciennes. Enfin, dans l’absence des copies, on a suivi les premières éditions. Ces éditions diffèrent beaucoup entre elles. Il y en a quatre : deux de 1726, publiées sans l’aveu de la famille, et deux autres, imprimées en 1734 et 1754, et qui, dues aux soins de Perrin, parurent avec l’assentiment de madame de Simiane. Mais voici ce qui était arrivé : Perrin avait retranché ou modifié beaucoup de passages qui se trouvaient dans les éditions précédentes, et qui lui avaient paru trop hardis, trop personnels, compromettants pour les membres de la famille de madame de Sévigné. Il y a plus : Perrin, dans l’édition de 1754, tout en ajoutant un grand nombre de lettres inédites, avait omis bien des choses qu’il avait laissées passer dans son premier travail. D’où il résulte que, si l’édition de 1754 est la plus ample, on ne peut cependant la suivre qu’à la condition de la corriger et de la compléter au moyen des éditions antérieures. Voilà ce qu’avait fait Monmerqué dans sa grande et belle collection des lettres de madame de Sévigné, publiée en 1818. Cependant Monmerqué lui-même, bien qu’érudit et curieux, n’avait pas ces scrupules extrêmes que nous portons aujourd’hui en pareille matière. Le soi-disant portrait de la charmante marquise, qui orne son premier volume, en est à lui seul une preuve ; c’est le portrait de sa belle-fille. Même négligence dans le texte. L’excellent Monmerqué ne s’était pas fait faute, au besoin, de changer des mots, des constructions. Ajoutons que bien des lettres nouvelles ont été tirées des collections depuis 1818, et ont paru, soit en volumes, soit dans des journaux et des revues. On comprend maintenant ce qu’a dû faire l’édition donnée aujourd’hui par M. Régnier. On y a réuni toutes les lettres imprimées jusqu’ici, on les a reproduites sous leur forme la plus authentique, on y a joint même un petit nombre de pièces inédites. La collection est aussi complète, le texte est aussi pur que possible. Voilà le principal.

Ce n’est pas tout cependant. Les lettres de Mme de Sévigné ne peuvent se passer d’un commentaire, et le commentaire de la nouvelle édition est infiniment plus riche que celui de Monmerqué. Il se distingue surtout par une heureuse innovation. Chaque fois qu’un nom, une anecdote, une allusion reparaissent, des notes renvoient aux explications précédemment fournies, de sorte que le lecteur peut ouvrir le livre où il veut, et se remettre aussitôt au fait. Ajoutons que M. Paul Mesnard a mis en tête du recueil une notice biographique très étendue, vrai magasin de tout ce qu’il importe de savoir sur madame de Sévigné, sa famille et ses amis.

J’ai parlé des nouveaux éditeurs de madame de Sévigné ; c’est d’elle-même que je voudrais dire maintenant quelques mots. Qui a jamais ouvert ses lettres sans éprouver le besoin de se rendre compte du charme sous lequel elles placent le lecteur ? Et, d’un autre côté, comment traiter un sujet qui a déjà exercé tant de plumes ? Aussi n’ai-je garde de l’aborder de front ; je me borne pour aujourd’hui à un épisode, la correspondance de madame de Sévigné avec Bussy.

Roger de Rabutin, comte de Bussy, cousin de madame de Sévigné, avait huit ans de plus qu’elle. Ils avaient eu, dans leur enfance, les relations familières qu’entraîne une parenté rapprochée. Bussy était beau, brave, éveillé, il avait beaucoup d’inclination pour sa cousine ; il la rechercha en mariage. Il paraît que le tuteur de Marie de Chantal repoussa les avances du jeune libertin. Bussy n’en resta pas moins l’admirateur déclaré de celle qui, à peu de temps de là, devint marquise de Sévigné. Il entretint avec elle une correspondance à laquelle la mort seule mit fin. Il y eut toutefois de gros nuages dans cette amitié, des interruptions dans cette correspondance. J’y distingue-plusieurs époques.

De 1646 à 1657, nous n’avons qu’un petit nombre de lettres. Les deux correspondants s’y montrent cependant déjà tout entiers. Dès la première, madame de Sévigné éclate avec sa verve pétulante : « Je vous trouve un plaisant mignon de ne m’avoir pas écrit depuis deux mois. Avez-vous oublié qui je suis, et le rang que je tiens dans la famille ? Ah ! vraiment, petit cadet, je vous en ferai bien ressouvenir : si vous me fâchez, je vous réduirai au lambel (signe de la branche cadette, dans les armoiries). Vous savez que je suis sur la fin d’une grossesse, et je ne trouve en vous non plus d’inquiétude de ma santé que si j’étais encore fille. Eh bien, je vous apprends, quand vous devriez enrager, que je suis accouchée d’un garçon, à qui je vais faire sucer la haine contre vous avec le lait, et que j’en ferai encore bien d’autres, seulement pour vous faire des ennemis. » Bussy, de son côté, se laisse voir tout d’abord tel qu’il est, esprit lourd, nature grossière. Il aspire ouvertement à la conquête de sa cousine, et il ne lui épargne ni les compliments rustauds, ni les insinuations malhonnêtes. C’est le langage d’un soudard à une fille d’auberge. Il est au siège de Paris avec Condé, et il espère qu’au sac de la ville, la marquise « ne passera que par ses mains. » Elle a à se plaindre de son mari, et il lui suggère des projets de vengeance aussi dignes de lui qu’indignes d’elle. Dans une lettre qu’il est difficile de regarder comme une pure plaisanterie, et qui n’en serait pas moins d’ailleurs un outrage, il recommande à sa parente « le service » du prince de Conti, et fonde sur cet honorable projet l’espoir de son propre avancement.

Avec tout cela, guindé, pédant, insupportable. Voici le genre de plaisanteries qu’il affectionne. « Ce n’est pas, écrit-il, que je demeure d’accord avec vous que votre lettre, toute franche et toute signée, comme vous dites, fasse honte à tous les poulets : ces deux choses n’ont rien de commun entre elles. Il vous doit suffire que l’on approuve votre manière d’écrire à vos bons amis, sans vouloir médire des poulets, qui ne vous ont jamais rien dit. Vous êtes une ingrate, madame, de les traiter mal, après qu’ils ont eu tant de respect pour vous. Pour moi, je vous l’avoue, je suis dans l’intérêt des poulets. » Je n’ai pas la patience de finir. En vérité, on plaint madame de Sévigné d’avoir eu à lire de pareilles épitres, et on lui en veut un peu de ne pas avoir mis à sa place, une bonne fois, le plus déplaisant des amants qui aient jamais soupiré pour elle. Patience, cependant ; l’heure de la vengeance viendra.

En 1658, grande brouille ; elle dure pendant huit ans, jusqu’à la disgrâce de Bussy. La correspondance, pendant tout ce temps, reste interrompue. La première cause de la rupture fut une affaire d’argent. Bussy, grand dépensier, gros joueur, était besoigneux. Sur le point de rejoindre l’armée de Flandre, ayant des dettes à payer et son équipage à faire, il voulut emprunter douze ou quinze mille francs. Personne ne voulait lui prêter. Il s’adressa à sa cousine : celle-ci ne demandait pas mieux que de l’obliger ; mais l’abbé de Coulanges, son conseil en matière d’intérêt, exigea des garanties, demanda des délais. Bussy, piqué, ne voulut pas attendre. Il recourut à madame de Montglas, sa maîtresse ; elle engagea ses diamants, lui remit deux mille écus, et il partit. Il ne tarda pas à montrer combien il avait été blessé, et traça ce fameux portrait qui, après avoir amusé quelques amis, passa dans *l’Histoire amoureuse des Gaules*, et donna à madame de Sévigné le double chagrin de se voir trahie par un parent et de se trouver affichée au milieu d’une galerie de peintures lubriques. C’est une lacune de la nouvelle édition que l’absence de ce portrait ; il n’est pas de pièce qui appartienne plus directement à l’histoire de la cousine de Bussy, et Monmerqué n’avait eu garde de l’omettre. Tout le morceau était un acte de vengeance raffinée. L’éloge y servait à faire passer la calomnie et à y donner plus d’effet. Il n’y manquait pas, d’ailleurs, quelques touches de ressemblance. Ainsi, sans doute, certains traits du visage, « le nez carré par le bout, la mâchoire comme le bout du nez, les yeux de différentes couleurs. » On reconnaît encore madame de Sévigné dans la facilité à se laisser éblouir par les grandeurs de la cour. « Le jour que la reine lui aura parlé, et peut-être demandé avec qui elle sera venue, elle sera transportée de joie, et longtemps après elle trouvera moyen d’apprendre à tous ceux desquels elle voudra attirer le respect, la manière obligeante avec laquelle la reine lui aura parlé. Un soir que le roi venait de la faire danser, s’étant remise à sa place, qui était auprès de moi : Il faut avouer, me dit-elle, que le roi a de grandes qualités ; je crois qu’il obscurcira la gloire de tous ses prédécesseurs. — Je ne pus m’empêcher de lui rire au nez, voyant à quel propos elle lui donnait ces louanges. » Ce qui suit est également plutôt chargé que tout à fait faux. « Il n’y a point de femme qui ait plus d’esprit qu’elle, et fort peu qui en aient autant ; sa manière est divertissante. Il y en a qui disent que, pour une femme de qualité, son caractère est un peu trop badin. Du temps que je la voyais, je trouvais ce jugement-là ridicule, et je sauvais son burlesque sous le nom de gaieté. Aujourd’hui qu’en ne la voyant plus son grand feu ne m’éblouit pas, je demeure d’accord qu’elle veut être trop plaisante. Si l’on a de l’esprit, et particulièrement de cette sorte d’esprit qui est enjoué, on n’a qu’à la voir, on ne perd rien avec elle ; elle vous entend, elle entre juste en tout ce que vous dites ; elle vous devine et vous mène bien plus loin que vous ne pensez aller ; quelquefois, aussi, on lui fait bien voir du pays. La chaleur de la plaisanterie l’emporte, et, en cet état, elle reçoit avec joie tout ce qu’on veut lui dire de libre, pourvu qu’il soit enveloppé ; elle y répond même avec usure, et croit qu’il irait du sien, si elle n’allait pas au-delà de ce qu’on lui a dit. » En tout cela, sauf une exagération malicieuse, on reconnaît bien la Sévigné des lettres. Il n’en est pas de même des autres parties du tableau ; Bussy lui refuse le discernement, il lui attribue l’avarice, la coquetterie, l’hypocrisie, et entremêle le tout des insinuations les plus odieuses et les plus contraires à la vérité.

Madame de Sévigné fut outrée, d’autant plus outrée qu’après avoir cru le morceau brûlé et s’être prêtée à un raccommodement, elle apprit que le portrait courait de nouveau le monde. Elle a exprimé elle-même ce qu’elle ressentit à ce moment. « Enfin le jour malheureux arriva, où je vis moi-même et de mes propres yeux ce que je n’avais pas voulu croire. Si les cornes me fussent venues à la tête, j’aurais été bien moins étonnée. Je le lus et je le relus, ce cruel portrait ; je l’aurais trouvé très joli s’il eût été d’une autre que de moi et d’un autre que de vous. Je le trouvai même si bien enchâssé et tenant si bien sa place dans le livre, que je n’eus pas la consolation de me pouvoir flatter qu’il fût d’un autre que de vous. Je le reconnus à plusieurs choses que j’en avais ouï-dire, plutôt qu’à la peinture de mes sentiments, que je méconnus entièrement… Être dans les mains de tout le monde, se trouver imprimée, être le livre de divertissement de toutes les provinces où ces choses-là font un tort irréparable, se rencontrer dans les bibliothèques, et recevoir cette douleur, par qui ? »

Elle y revient dans une autre lettre : « Quant à ce que vous dites, que d’abord que j’eus vu mon portrait, je vous revis et ne parus point en colère, ne vous y trompez pas, monsieur le comte, j’étais outrée ; j’en passais les nuits entières sans dormir. Il est vrai que, soit que je vous visse accablé d’affaires plus importantes que celle-là, soit que j’espérasse que la chose ne deviendrait pas publique, je n’éclatai point en reproches contre vous. Mais quand je me vis donnée au public et répandue dans les provinces, je vous avoue que je fus au désespoir, et que ne vous voyant plus pour réveiller mes faiblesses et mes anciennes tendresses pour vous, je m’abandonnai à une sécheresse de cœur qui ne me permit pas de faire autre chose pendant votre prison que ce que je fis : je trouvai encore que c’était beaucoup. Quand vous sortîtes, vous me l’envoyâtes dire avec confiance ; cela me toucha : bon sang ne peut mentir ; le temps avait un peu adouci ma première douleur ; vous savez le reste. »

Cette lettre est de l’époque de la réconciliation, et nous indique comment elle se lit. L’*Histoire amoureuse* avait fait jeter Bussy à la Bastille. En plat courtisan qu’il était, il multiplia les requêtes, les placets, en prose, en vers, adulant bassement le roi. Au bout d’un an, il fut mis en liberté ; madame de Sévigné, avec la générosité d’un excellent naturel, fut la première à aller le voir. On fit la paix. Je ne crois pas cependant que l’offensée ait jamais entièrement pardonné à Bussy l’infamie de son procédé. Les souvenirs d’enfance, les liens de famille, sa facilité de disposition l’emportent, mais elle conserve sa dignité de femme outragée. Quand Bussy rouvre la correspondance, elle attend six mois pour lui répondre. Bussy réplique par le retour du courrier ; elle laisse passer encore un an avant de prendre la plume, et quand elle la reprend, elle ne se fait pas faute de rappeler ses griefs. En vain Bussy veut-il s’excuser ; en vain allègue-t-il la réconciliation qui est intervenue : une fois la discussion entamée, madame de Sévigné ne s’arrête plus qu’elle n’ait forcé son adversaire à se reconnaître coupable ; elle revient sur le passé ; elle reprend les faits ; elle réfute les arguments ; elle insiste ; elle riposte ; dès que l’infortuné rouvre la bouche, elle la lui ferme : il faut qu’il se rende à merci. « Avouez que vous avez cruellement offensé l’amitié qui était entre nous, et je suis désarmée. Mais de croire que si vous répondez, je puisse jamais me taire, vous auriez tort ; car ce m’est une chose impossible. Je verbaliserai toujours : au lieu d’écrire en deux mots, comme je vous l’avais promis, j’écrirai en deux mille ; et enfin, j’en ferai tant, par des lettres d’une longueur cruelle et d’un ennui mortel, que je vous obligerai malgré vous à me demander pardon, c’est-à-dire à me demander la vie. Faites-le donc de bonne grâce. » Bussy ne cède pas encore ; il voudrait partager le différend : « Vous prétendez, dit-il, que j’ai tout le tort, et que vous n’en avez point du tout ; et moi je vous réponds aujourd’hui que nous en avons tous deux ; que cependant j’en ai bien plus que vous, et que c’est pour cela que je vous en demande mille pardons. » Madame de Sévigné est-elle satisfaite ? Nullement ; elle rappelle de nouveau les faits, elle poursuit le coupable de retranchement en retranchement, jusqu’à ce qu’enfin Bussy se jette à ses pieds, avoue sa faute, renonce à s’excuser. C’est alors que vient la jolie lettre : « Levez-vous, comte, je ne veux point vous tuer à terre ! »

Voilà donc la grande querelle terminée. Pas aussi complétement, toutefois, qu’on pourrait le croire. La marquise n’a pas si bien oublié, que la moindre occasion ne suffise pour ramener sous sa plume une allusion à ce qui s’est passé. Le comte, de son côté, se révolte à chaque souvenir de ce genre. Il cherche à désarmer son impitoyable correspondante. « Croyez-vous qu’il me soit fort agréable de me ressouvenir d’un si vilain endroit de ma vie ? Non, assurément, ma chère cousine, mais il m’est encore bien plus rude de voir que vous vous en ressouvenez si souvent. » Une autre fois, madame de Sévigné range des papiers, elle retrouve des lettres de Bussy au sujet de l’argent qu’il voulait emprunter ; de l’emprunt, elle arrive à l’histoire du portrait. « À quel propos, répond l’infortuné, à quel propos, je vous prie, me venir reprocher l’argent que vous m’avez voulu avancer, et la satire que j’ai faite ! Est-il question de cela ? Vous ai-je obligée par mes lettres à me dire la moindre chose approchant de ces rudesses ? Je voudrais bien que vous me dissiez combien de temps ces recommencements-là doivent encore durer, afin que je m’y attende ? » Cette fois-ci, c’est madame de Sévigné qui s’excuse. Elle était de méchante humeur d’avoir retrouvé les lettres en question. Elle n’avait pas eu la « docilité de démonter son esprit pour écrire. » Elle avait trempé sa plume dans le fiel, elle avait composé une sotte lettre amère, et elle en faisait mille excuses ! «  Si vous fussiez entré une heure après dans ma chambre, nous nous fussions moqués de moi ensemble. »

Ce qui n’empêche pas que, six mois après, nous ne retrouvions une nouvelle allusion au portrait. « Je remarque, répond Bussy, que vous avez à point nommé, quand vous m’écrivez, des occasions de picoterie dont je me passerais fort bien. » La cousine en convient : « Au milieu de mon repentir, à l’heure que je vous parle, il vient encore des aigreurs au bout de ma plume : ce sont des tentations du diable que je renvoie d’où elles viennent. »

Il faut dire qu’un nouveau différend était venu raviver les anciens griefs. Madame de Sévigné maria sa fille au commencement de 1669. Bussy pensait que M. de Grignan devait lui écrire à cette occasion, et lui écrire le premier. M. de Grignan, de son côté, attendait que Bussy lui fit les avances, ou peut-être avait-il tout simplement négligé un homme qu’il n’estimait guère et qui était en disgrâce. Madame de Sévigné entreprit de faire céder Bussy ; madame de Grignan s’en mêla : le billet que cette dernière écrivit est du petit nombre de ses lettres qui nous aient été conservées. Bussy tint bon ; il avait probablement raison quant au fond, mais il ne se lassa pas, comme d’habitude, de discuter, d’argumenter, et si la querelle ne s’envenima pas davantage, c’est à l’adresse et à l’esprit de madame de Sévigné qu’il faut l’attribuer. À partir de ce moment, la bonne intelligence ne fut plus troublée. La correspondance des deux cousins dura jusqu’à la mort de Bussy, en 1692. Elle est familière, mais sans cordialité. On y sent le souvenir involontaire des anciennes et trop graves offenses. Madame de Sévigné ne se livre pas, elle écrit par égard plus que par goût, elle cherche à amuser Bussy de ses anecdotes les plus gaies, les plus risquées. Pour lui, il commente pesamment ces joyeux propos, et n’est jamais satisfait s’il n’a ramené la périphrase au mot propre, traduit les allusions, souligné les plaisanteries.

Les lettres de Bussy à madame de Sévigné font un singulier effet à côté des réponses de celle-ci. Elles leur servent de repoussoir ; elles en font ressortir avec éclat toutes les ravissantes qualités. Il est difficile d’imaginer un contraste plus complet que celui des deux correspondants. D’un côté, le naturel, l’enjouement, l’imprévu, une manière piquante de dire les choses, une imagination brillante et légère ; avec cela la conduite, la sûreté du caractère, la facilité du commerce, la bonté, l’indulgence, les vives affections. Du côté de Bussy, presque autant de ridicules que de vices ; la gaieté sans la grâce, le sel sans la finesse, une joyeuseté grossière ; on reconnaît à chaque ligne le héros de l’aventure de Roissy et le plat prisonnier de la Bastille ; insolent et adulateur, cynique et butor, c’est bien l’homme dont Saint-Simon a flétri «  la vanité de l’esprit et la bassesse du cœur. » Voilà le correspondant de l’aimable Marie ! On souffre de ce rapprochement comme d’une profanation. Et, cependant, il y a une circonstance atténuante dans l’histoire de Bussy. On est bien forcé, en le jugeant, de tenir compte de ses sentiments pour madame de Sévigné, et des sentiments de madame de Sévigné pour lui. Il a un mérite, c’est de l’avoir toujours goûtée, admirée. Il avait senti la beauté de ses lettres, puisqu’il les avait soigneusement copiées et réunies. Sous son portrait enfin, il avait écrit quelques mots, qui m’ont toujours paru former l’éloge le plus juste, le plus complet, du plus charmant écrivain que possède notre littérature :

*Marie de Rabutin, fille du baron de Chantai, marquise de Sévigné, femme d’un génie extraordinaire, et d’une vertu compatible avec la joie et les agréments.*

# IX. Un critique sous l’empire[[14]](#footnote-14)

Il y a plusieurs manières d’aimer les livres. Avant tout la grande et la bonne, celle du lecteur qui y cherche la jouissance de l’esprit. Il est rare, toutefois, qu’on aime ainsi les livres pour les renseignements qu’ils nous offrent ou les beautés dont ils nous touchent, sans se préoccuper de leur tournure et de leur habit. On veut que le papier soit beau, l’impression soignée, la reliure élégante. Quel est l’ami des lettres qui n’ait pas en lui l’étoffe d’un bibliomane ? Mais il y a encore une autre forme de la passion des livres : quand on les aime beaucoup, on finit par les aimer tous ; on en vient à faire un peu abstraction de leur valeur littéraire, pour y attacher un intérêt de curiosité générale ; on n’y cherche plus les titres de grandeur de l’esprit humain, mais des faits d’histoire littéraire ; et quand ces livres parlent eux-mêmes d’autres livres, quand ils renferment des anecdotes, des vérifications, des éclaircissements, quand chaque note y appelle une autre note et chaque discussion une autre discussion, alors le lecteur se jette dans ce pêle-mêle avec un sentiment de curiosité à la fois stimulée et satisfaite, qu’il serait assurément difficile d’analyser, mais dont on aura quelque idée, pour peu qu’on ne soit pas tout à fait profane, et qu’on ait, une fois en sa vie, feuilleté un volume de Bayle.

Je ne prétends refuser aucun genre de mérite au recueil des articles de critique de M. Boissonade ; mais je crois bien qu’il faut classer ces articles moins parmi les œuvres de la littérature que parmi les produits de l’érudition littéraire. Il semble vraiment en les lisant, qu’on franchisse tout l’espace qui nous sépare aujourd’hui du *Dictionnaire historique* et des *Nouvelles de la République des Lettres*. C’est la même prédilection pour les parties obscures de l’histoire des livres, le même goût pour les recherches bibliographiques, cette même passion d’exactitude pour laquelle il n’y a point de fait sans importance, ni de détail sans intérêt. Ajoutons que l’auteur, par un bonheur dont il était digne, a été mis au jour et commenté comme il savait si bien lui-même commenter les autres. M. Colincamp, assisté de l’un des fils du défunt, a mis à ce travail les soins les plus minutieux. Tout, dans ces volumes, trahit la religion du véritable éditeur. On aime ces vérifications scrupuleuses, ces rectifications empressées, ces pages bourrées de notes, cette liste interminable des écrits de Boissonade, ces « additions et corrections » qui terminent chaque volume, cette curiosité toujours à l’affût, cette sollicitude qui croit n’avoir jamais assez fait. Quel est le critique journaliste qui ne serait tenté de s’écrier en mourant : Que mon sort soit celui de Boissonade, et qu’un Colincamp réunisse mes articles !

Boissonade était né en 1774, l’année même de la mort de Louis XV. Il avait étudié au collège d’Harcourt, mais sans donner de grandes espérances. Un dernier accessit en version grecque : en vérité, c’était commencer humblement pour celui qui devait se faire un nom parmi les hellénistes. Vint la Révolution : les idées nouvelles attirèrent Boissonade. Il était attaché au ministère des relations extérieures, et il fut conservé en 1794, par « réquisition spéciale ; » ses services, à ce qu’il paraît, lui firent pardonner la tâche d’une naissance noble. À quelque temps de là, il remplit pendant peu de mois les fonctions de secrétaire général de préfecture. Il se lassa vite d’un métier qui le forçait à devenir solliciteur, et à l’époque du consulat nous le voyons renoncer aux places, gagner péniblement sa vie en donnant des leçons de grec et en écrivant des articles de critique littéraire, se consoler de tout, enfin, en passant de longues heures à la Bibliothèque, feuilletant les textes, copiant les manuscrits, entassant des connaissances encyclopédiques. C’est alors aussi qu’un de ses amis l’initia à l’érudition allemande. « Il s’y affermit, dit M. Naudet, dans ses habitudes d’immenses lectures, de minutieuses analyses, d’investigation infatigable des autorités et des sources, de philologie comparative et de rapprochements multipliés, où les passages douteux s’éclairent les uns par les autres. »

Boissonade était entré, en 1802, au *Journal des Débats*, depuis *Journal de l’Empire*. Il y inséra plus de deux cents articles, sur toute espèce de livres, et ne déposa la plume de journaliste qu’en 1813, lorsqu’il eut été nommé membre de l’Académie des inscriptions. Il devint en même temps professeur de littérature grecque à la Sorbonne, à la place de Larcher dont il avait été le suppléant. Il passa plus tard au Collège de France. Toute la dernière et la plus longue partie de sa vie fut consacrée à ses leçons publiques et à de nombreuses éditions d’auteurs classiques. Ces éditions lui ont fait, même au-delà du Rhin, la réputation d’un savant érudit, exact, consciencieux, auquel il n’y a rien à reprocher, bien qu’il ait manqué peut-être des qualités les plus élevées du philologue. Les libraires de Londres, de Leipzig, de Hollande disputaient ses travaux à ceux de Paris. Quelque obscurs que fussent les auteurs auxquels il consacrait ses soins, on se les arrachait en Grèce. Y a-t-il beaucoup de mes lecteurs qui sachent ce que c’est que Pachymère et ses *Déclamations* ? Quand Boissonade en donna une édition, et quand le premier exemplaire de cette édition arriva à Athènes, tout le monde voulait le lire à la fois, et il fallut que l’heureux possesseur dépeçât le volume et le distribuât par feuilles, comme aux jours de grandes nouvelles on se partage les pages d’un journal ! On voit qu’il y a plus d’une sorte de gloire en ce monde.

Boissonade, pour ses cours, choisissait des textes plus classiques. Assis à une table, entouré de quelques élèves studieux, il s’attachait à interpréter les auteurs, seule tâche, disait-il, qui convînt « à un pauvre grammairien tel que lui. » Sauf les leçons d’ouverture et celles où il résumait son jugement sur les écrivains, séances d’apparat pour lesquelles il rédigeait d’avance ce qu’il avait à dire, le consciencieux professeur se contentait de traduire, puis d’expliquer sérieusement, rigoureusement, mot à mot. On croira facilement que les rapprochements ingénieux, piquants même, ne faisaient pas défaut à sa prodigieuse mémoire, mais il ne voulut jamais sacrifier la solidité de son enseignement à une popularité de mauvais aloi. « À ma neuvième leçon, raconte-t-il dans son journal intime, j’ai expliqué dix-huit vers de l’Antigone. Les élèves de l’École normale n’ont pas paru, et ne viendront sans doute plus. Ils ne m’auront pas trouvé assez fleuri, assez orateur. Nos anciens avaient la même méthode que moi ; je les imite, je les suis comme je peux. Les cours des universités étrangères ne se font pas autrement. Mais on veut des cours esthétiques, littéraires, éloquents ! » Il est vrai qu’il ajoute peu de jours après : « À ma dixième leçon, j’ai expliqué vingt vers d’Antigone. Les élèves de l’Ecole normale étaient présents ; ils étaient allés à l’ouverture des cours de M. N…, mais ils ne me quitteront pas pour lui. » Les *cours* *esthétiques*, c’est bien là le nom de ce fléau qui a atteint successivement toutes les chaires de Paris, et qui a fini par tuer l’enseignement supérieur parmi nous !

Boissonade est mort en 1857, à l’âge de plus de quatre-vingts ans. Sa vieillesse fut sereine. Il continua jusqu’au bout à lire ses chers auteurs. Il ne craignait pas de marquer dans Aristophane un vers qui semblait une allusion à sa propre mâchoire dégarnie, dans Martial une plaisanterie qui pouvait aller à sa perruque. On aime à se représenter le bon vieillard, passant son temps entre sa bibliothèque et son jardin, trouvant encore du loisir pour ces mille études qu’il avait l’art de mener de front. Il sait l’anglais, l’allemand, l’italien, le portugais, le hollandais. Il lit en toutes ces langues, et il lit tout ce qui lui tombe sous la main. Les études classiques forment son centre, son domaine propre ; mais il en sort à chaque instant pour faire les excursions les plus aventureuses. Il dévore les poètes comme les prosateurs, et les plus obscurs comme les plus illustres ; il a la passion des romans, des romans anglais surtout. Il va ainsi glanant toujours, amassant d’immenses collections de notes et de remarques ; il compile des *anecdota græca*, il réunit les matériaux d’un dictionnaire de la langue française, il fournit 144 notices à la *Biographie* de Michaud, 15,000 mots au *Thesaurus* de MM. Didot. Non content de ses propres travaux, il trouve du temps pour aider les autres. Il a été pour quelque chose dans le *Voltaire* de M. Beuchot et dans l’*André Chénier* de M. Sainte-Beuve ; il a corrigé les épreuves des *Martyrs*, et jusqu’à celles d’une *Histoire de ma petite chienne Hermione !*

Voici une lettre qui nous le montre à l’œuvre. Il s’agit de ce Dictionnaire français que je nommais tout à l’heure, et qu’il avait entrepris pour M. Bertin de Vaux. « Ce dictionnaire, écrit-il en 1840, eût été un ouvrage colossal. Je m’en suis très longtemps occupé. J’avais amassé des matériaux immenses, ayant lu, la plume à la main les bons auteurs et les médiocres aussi, et même les mauvais, parce qu’il est une foule de mots bien français, de phrases bien autorisées, dont les grands écrivains n’offrent pas d’exemple. Je faisais ce travail par goût, et très encouragé en même temps par un riche ami des lettres. Je ne perdais pas de temps ; pourtant, je n’allais pas très vite, parce que je mettais dans tous les détails une minutieuse exactitude, et parce que je ne voulais pas de copiste. Il y eut aussi, au début (et le contraire était presque impossible dans une si vaste compilation), des tâtonnements, des essais mal dirigés, des changements de méthode, beaucoup d’écritures inutiles. En résultat, le futur éditeur s’ennuya ; il voulut plus de célérité que je n’en pouvais apporter. Je lui remis l’amas énorme de mes paperasses ; elles ont passé dans plusieurs mains. » Elles sont aujourd’hui dans celles de MM. Didot. M. Littré ne nomme point ce travail parmi ceux dont il a fait usage, d’où je conclus qu’il ne lui a point été communiqué. C’est un sujet de regret. Le plan des deux auteurs n’était pas tout à fait le même, puisque Boissonade ne faisait pas l’histoire des mots ; mais les collections de ce dernier n’en auraient pas moins eu leur utilité pour fixer l’emploi classique ou usuel des termes. Au reste, j’ai surtout voulu, en citant la lettre qu’on vient de lire, montrer le travailleur infatigable qui, au milieu de cent autres occupations, trouve le temps d’entreprendre un pareil labeur. Ce qui remplit la vie des autres n’est qu’un incident dans la sienne ; moins que cela, une distraction.

Nous avons vu que Boissonade corrigeait des épreuves pour toutes sortes de personnes. Sa facilité à rendre service donna quelquefois lieu à des indiscrétions. Il ne laissait pas que de les ressentir, et, malgré sa bonhomie, il savait remettre les gens à leur place. Chateaubriand l’apprit à ses dépens. Comme il avait déjà des obligations à Boissonade, il crut pouvoir en agir sans façon. Notre helléniste s’en plaint : « Dites-moi donc un peu, écrit-il à un ami, ce que c’est qu’un *Itinéraire* dont j’ai reçu deux épreuves, sans un seul petit mot du libraire ni de l’auteur. Je les ai lues, corrigées et renvoyées avec un billet d’une civilité un peu sèche. Il faut convenir que cette façon de disposer de moi, sans daigner s’informer si cela me convient, a quelque chose d’assez étrange. » Et trois jours plus tard : « Le libraire s’est amendé ; il m’écrit qu’une lettre où il me priait, de la part de M. de Chateaubriand, de revoir les épreuves de l’*Itinéraire*, s’est probablement égarée… N’importe, la politesse est faite, et je ne demande rien de plus de M. Le Normant ; mais, de M. de Chateaubriand, il me faut une lettre, et je vous prie de le lui dire. Il ne me suffit pas que ce superbe écrivain me fasse demander un service : il faut qu’il le demande lui-même. Il a oublié de me remercier de la peine que je me suis donnée pour ses *Martyrs* ; je ne me soucie pas de l’accoutumer avec moi à ces façons cavalières. Vous me trouverez bien formaliste, bien exigeant, bien pointilleux ; il faut l’être quelquefois. M. de Chateaubriand s’imagine apparemment que suis fort heureux de parcourir le premier ses belles productions. Avec les auteurs de cette nature, qui sont vains, enflés, glorieux, qui ne mettent dans le commerce ni simplicité, ni abandon, ni bonté, on est bien forcé d’être soi-même roide et gourmé, comme ils le sont. » Chateaubriand, averti, se hâta de réparer une impolitesse que sa célébrité n’excusait point. Il fit amende honorable, et Boissonade lui rendit le service demandé. « Il y a fort longtemps, dit-il, que mon humeur est passée ; M. de Chateaubriand m’a écrit une lettre fort honnête, et tout est arrangé à ma satisfaction ; mais peut-être pas à la sienne, car je voudrais bien lui faire effacer une mauvaise ligne grecque, qu’il honore du titre d*’inscription*, et qu’il veut rétablir par des conjectures qui ne sont pas présentables. Je ne sais s’il entendra raison ; je lui ai écrit là-dessus, et directement. » Chateaubriand céda sur ce point comme sur tous les autres. On sait qu’il se rendait facilement aux observations de ses amis. Il a consigné dans les notes de l’*Itinéraire* le témoignage de sa reconnaissance pour Boissonade, comme aussi de sa propre docilité. Au reste, les services que Boissonade lui rendit ne se rapportaient pas seulement à des citations grecques. « Tous les passages que je m’étais permis de critiquer, écrit-il à propos d’un autre ouvrage de l’auteur des *Martyrs*, ont été corrigés. M. de Chateaubriand n’a jamais poussé si loin la facilité. En vérité, je suis bien charmé qu’il se soit décidé à ces changements ; ses ennemis auraient pu étrangement abuser des armes qu’il leur donnait contre lui. Tout le monde a de l’amour-propre, presque tout le monde en a beaucoup ; mais il faut le cacher un peu. Vous savez à quoi Voltaire l’a comparé ? »

Il est difficile, en fait d’amour-propre, d’imaginer un contraste plus tranché que celui qui nous est offert par Chateaubriand et Boissonade. Autant le premier se montrait âpre à la gloire, autant l’autre cherchait à s’effacer, à dissimuler son nom et son mérite. « Je vous le demande encore, madame, écrit-il, ne me nommez point, ne me désignez point. Je refuse surtout ces mots un peu emphatiques de *premier helléniste de l’Europe,* bien qu’ils soient de nature à me déguiser parfaitement. » Boissonade avait un carnet dans lequel il enregistrait les témoignages d’estime qui lui étaient rendus, mais en ayant soin d’y joindre les critiques et les injures. Il faisait aussi une collection de *portraits*, c’est-à-dire de citations fournies par ses lectures, et dans lesquelles il croyait voir des traits de ressemblance avec son propre caractère. Il s’y montre infiniment plus jaloux de noter ses faiblesses que ses vertus, et il se reproche, de cette manière indirecte, la taciturnité, la sauvagerie, l’indifférence pour autrui, l’égoïsme du savant et du solitaire. Il est vrai qu’il y marque aussi son amour de l’indépendance. Il n’y a point de mitre, dit-il, en empruntant les paroles de Balzac, pour laquelle il voulût changer son bonnet de nuit. Dans la dédicace d’un de ses livres à M. Villemain, il se désigne pareillement comme *minime omnium salutator*.

La modestie de Boissonade n’était égalée que par la noble tolérance de son caractère. Il pensait « que les lettres qui ornent l’esprit doivent aussi le rendre doux et indulgent. » Il était « bien décidé à rester, autant que possible, étranger à ces querelles qui déshonorent les lettres. » Il souffrait des aigres discussions de l’Institut. Mais le plus bel exemple de la noblesse de ses sentiments se trouve dans une lettre de 1814. M. Beuchot, à qui il écrit, avait publié une brochure qui eut alors un grand succès de malignité, et dans laquelle étaient reproduites, sous forme d’*Oraison funèbre de Bonaparte*, toutes les adulations prodiguées au grand homme tombé par les personnages les plus connus. Boissonade exhorte son ami à ne pas réimprimer ce pamphlet : « Ceux que vous nommez, dit-il, que vous accusez, sur lesquels vous appelez le ridicule ou peut-être quelque chose de plus sévère (car les révolutions, faciles et humaines à leur origine, sont quelquefois suivies de violentes réactions) ; ceux de qui vous riez, d’un rire bien amer et bien cruel, sont d’honnêtes gens, séduits d’abord par des illusions très séduisantes, menés ensuite plus loin qu’ils ne l’avaient pensé. Êtes-vous donc leur juge ? Êtes-vous exempt de fautes, vous qui leur faites de si vifs reproches ? Vous, partisan de la liberté illimitée de la presse, n’avez-vous pas accepté une place où vous serviez le gouvernement qui comprimait cette liberté ? N’étiez-vous pas un des instruments de ce gouvernement, dont les instruments vous sont si odieux ? Si les choses eussent duré, ne seriez-vous pas avancé ? Une place plus élevée vous eut-elle trouvé bien fort ? Obligé de parler publiquement, de louer publiquement, eussiez-vous refusé ? Notre obscurité nous a préservés du danger ; savons-nous ce que nous aurions fait, si les faveurs fussent tombées sur nous ? Soyez indulgent pour les autres. Qui n’a pas, qui n’aura pas besoin d’indulgence pour soi-même ? Et puis, songez au genre d’attaque que vous choisissez. C’est un pamphlet anonyme ! Est-ce là une littérature digne de votre talent et de votre âme ? Ces lettres humaines que vous cultivez avec zèle et succès, doivent-elles être ainsi employées ? N’ont-elles pas droit à plus de respect de la part d’un homme fait, comme vous l’êtes, pour apprécier ce qu’elles ont de grave et d’honorable ? Cette brochure, voudriez-vous que votre fils l’eût faite ? M. Auguis m’est devenu redoutable du jour où je l’ai entendu dire, en parlant de je ne sais quelle malice bien moins noire que la vôtre : « Cela lui fera bien de la peine ! » Son sourire en disant cela était horrible. Voilà aussi ce que vous avez dû dire : Cela leur fera bien de la peine ! Et pourquoi faire de la peine à des gens dont aucun peut-être ne vous en a fait ? S’il y avait au moins une vengeance satisfaite, je vous blâmerais encore, mais enfin je vous comprendrais. Ici, je ne vois que l’envie de rire que vous avouez, et l’envie de désoler que vous n’osez avouer. » Il y a de la bonté dans ce passage, et la bonté, on le sent en lisant ces lignes, est une des sources de la noblesse de l’âme.

Outre les carnets dont j’ai déjà parlé, Boissonade tenait un journal de ses occupations, de ses conversations, de ses lectures. Les cahiers s’en accumulaient depuis plus de trente années, lorsque l’auteur crut devoir les détruire, quelque temps avant sa mort. Il n’en est resté que peu de pages. En voici des extraits. L’homme et le savant achèvent de s’y peindre. Il en est plusieurs, au reste, qui par eux-mêmes ne manquent pas d’intérêt.

« 21 septembre 1839. — À l’Institut, il s’est élevé, entre X… et Raoul Rochette, une discussion assez aigre. J’y ai pris part, avec peu d’aménité aussi. Rochette a un ton rogue, impérieux, qui déplaît à tout le monde. Après la séance, Letronne s’en expliquait avec beaucoup de netteté. Il souffre comme président et comme académicien. Le vice-président, Rochette, l’éclipsé complètement. C’est Rochette qui parle, qui crie, qui décide, en un mot, qui préside. Le génie étonné le Letronne se tait devant le sien. Pour X…, il ne tremble pas. Heureusement, nous sommes encore loin de ce que me racontait le bon Dacier, qu’après une séance, dans une discussion qui s’éleva autour du poêle, l’abbé Leblond donna à Villoison un coup de parapluie, puis un coup de pied… — J’ai lu deux nouvelles de Florian, et environ cent cinquante vers des *Coéphores*, dans l’édition de Vendelheyl. — J’ai lu aussi *Caquet bon bec*, poème assez gai, mais faible. Il y a bien longtemps que j’avais ce petit livre, il fallait bien le lire une fois. »

« 25 septembre 1839. — Encore beaucoup de jardinage. Je le pratique en véritable ouvrier, et non comme quelques bourgeois qui disent avoir bien jardiné, quand ils ont arrosé une allée ou épluché leurs rosiers. Pour moi, je laboure quatre heures de suite, j’arrose tout le jardin avec de grands arrosoirs, je roule la brouette, j’épierre, je sème, je repique. — J’ai continué l’*Homme de qualité* et l’*Iliade* de Pappas. »

« 21 février 1851. — À l’Académie, M. Villemain, qui venait de recevoir l’*Origène* de Miller, en a traduit sur-le-champ, très exactement, un fragment nouveau de Pindare, de dix ou douze vers. C’est très remarquable, le passage étant très difficile. »

« 31 mars 1852. — Aujourd’hui, j’ai été plus content de ma leçon. M. Artaud m’a fait compliment sur ma traduction du chœur d’*Antigone*. Mais je n’improvisais pas. Je ne pourrais pas, sans préparation, traduire d’une façon tolérable la poésie lyrique d’un chœur de Sophocle, où la hardiesse bizarre des métaphores, la brièveté, l’obscurité de la pensée, livrent à notre langue un combat perpétuel. »

«  Avril, 1851. — Je suis allé aujourd’hui toucher à la trésorerie le premier semestre de mon 5 pour 100 de cette année, et l’on m’a averti que je n’avais pas touché le second semestre de l’année dernière. L’exactitude des employés a réparé mon oubli. Que penseront-ils d’une espèce de savant qui ne sait même pas administrer sa petite fortune ? »

« 25 septembre 1852. — J’ai fait hier une visite à M. l’abbé Glaire, professeur d’hébreu à la Faculté de théologie, pour le consulter sur une citation de la Bible, faite par Downes, dans sa *Dédicace de Lysias* au comte d’Essex. L’abbé Glaire m’a tiré d’embarras. Après la conversation, il m’a demandé « à qui il avait l’honneur de parler. » Je me suis nommé. Aussitôt il s’est écrié : « Ah ! M. Boissonade, » et des éloges hyperboliques, une admiration sans mesure. Puis tout à coup (j’ose à peine l’écrire), il se jette à mes pieds et me baise la main ! Tout cela en un moment, et avec un air de vérité qui m’émut jusqu’aux larmes. L’abbé Glaire est un homme âgé, calme, grave : vraiment, je ne m’explique pas cet enthousiasme. Ceci rappelle Paganini tombant aux pieds de Berlioz. Quoi qu’il en soit, en souvenir de cet excellent abbé, j’ai ce matin effacé de mes notes sur Lysias quelques lignes où, à l’occasion d’un abbé Bergeat, chanoine de Reims, qui a laissé un manuscrit de poésies françaises, traduites des endroits les plus obscènes de Catulle, Martial, Owen, Le Poggio, je rappelais les honnêtes chanoines Grécourt et Béroald de Verville, et quelques autres abbés galants, dignes membres d’un chapitre que présiderait l’archevêque et cardinal éminentissime Bernis. »

« 25 juin 1853. — Dans la cinquième livraison de la *Biographie générale*, de Didot, est ma biographie par M. Pillon ; il y a quelques erreurs de fait et beaucoup d’éloges…. qui sont d’autres erreurs. »

« 19 octobre 1854. — Je consens à recevoir en dépôt, chez moi, chaque soir, les outils des maçons qui construisent la maison du voisin ; c’est une grande contrariété ; mais je me la suis imposée, par égard pour ces ouvriers, qui sont d’une politesse rare et ont d’excellentes manières.… Les progrès de la civilisation sont très grands dans la classe laborieuse. »

« 24 mai 1855. — J’ai reçu le catalogue de la bibliothèque de Van Lennep. Il est mort en 1853 ; il était comme moi, né en 1774. C’est un avertissement à brûle-pourpoint. Pensons-y bien. Je veux, dès ce jour, obtenir de moi de perdre le moins de temps possible et de l’employer toujours utilement, soit à l’achèvement des travaux commencés, soit aux exercices de jardinage et de promenade que ma santé demande, soit à quelque conversation nécessaire ou de bienséance. »

Je me suis attaché jusqu’ici à faire connaître l’homme et l’érudit ; il est temps d’arriver au journaliste. C’est celui-là que M. Colincamp a surtout voulu nous montrer, en réimprimant une partie des articles de Boissonade. L’auteur entra au *Journal des Débats*, à une époque où la littérature et le théâtre occupaient les colonnes que la dictature naissante fermait à la discussion politique. Il y trouva pour collègues Dussault, ancien professeur d’humanités, rédacteur de lieux-communs élégants et déclamatoires ; Geoffroy, de la lignée de Fréron, âpre et pédant censeur, au goût étroit, à la verve pesante et brutale ; Feletz, enfin, causeur abondant, facile, piquant sans beaucoup de trait, frappant juste sans beaucoup de force, sachant parler de tout avec malice et agrément. Quelques années plus tard, les *Débats* se renforcèrent de Malte-Brun, pour les matières d’érudition, et de Hoffman, le plus universel, le plus sincère et le plus mordant d’entre tous ces critiques. Boissonade prit sa place au milieu de ces écrivains, parlant de tout comme Feletz et Hoffman, mais traitant les sujets moins en littérateur qu’en savant, ou, pour mieux dire, en grammairien. C’est là son caractère, sa spécialité. Il annonce des ouvrages de toute sorte, il parle d’Homère et de Shakespeare, d’agriculture et de théâtre ; mais, de quelque point qu’il parte, il revient toujours, comme par une pente irrésistible, à des remarques de vocabulaire et de lexique ; c’est plus fort que lui ; il n’est pas un de ses articles qui ne dégénère en commentaire. En voici un sur l’*Iliade* ; on y lit une dissertation sur les supercheries littéraires. Nous passons à un ouvrage sur la botanique : Boissonade laisse entièrement de côté et le livre et le sujet, pour se demander ce que les anciens entendaient par myrica, et quelle est la plante que désigne le nom de cytise. À peine, çà et là, une anecdote relève-t-elle cette longue série de notes et de notules. Il y en a quelques-unes d’amusantes ; sur Larcher, par exemple, le traducteur d’Hérodote. Larcher était devenu dévot dans sa vieillesse, et, en changeant de vie, il avait changé d’opinion sur les dates ; la première édition de l’*Essai sur la chronologie* n’était pas orthodoxe ; la seconde le devint. Belle science et belle piété ! Le même Larcher avait inventé un nouveau moyen de se mortifier les jours de jeune : Ces jours-là, disait-il, il ne lisait pas de grec, et se réduisait au vil latin. — Voilà les anecdotes que se permet quelquefois Boissonade, et encore celles-ci n’appartiennent-elles pas à ses articles des Débats ; elles sont tirées d’un morceau inséré dans la *Biographie universelle*. Le plus souvent, nous sommes en plein et nous restons dans la lexicographie. Boissonade n’est donc pas précisément, comme le veut M. Colincamp, un modèle de la critique littéraire sous l’Empire, mais plutôt un exemple de la manière dont l’érudition philologique se mettait alors à la portée des lecteurs de journaux ; il nous montre un écrivain qui embrasse presque tous les sujets dans le vaste cercle de ses connaissances, mais qui, en même temps, ne manque guère de les ramener à ses préoccupations et à ses études favorites. Le recueil de ses articles a du charme et du prix, mais il en a surtout pour l’amateur, pour le curieux, pour celui qui se plaît aux discussions grammaticales, aux citations, aux questions de texte. Boissonade n’est pas un écrivain, il n’est pas un philosophe, il n’est pas même un savant dans le sens le plus élevé du mot ; son érudition ne sert d’appui à aucune idée générale, et rien peut-être ne saurait mieux faire mesurer les progrès de la critique depuis soixante ans, que la comparaison des travaux qui satisfaisaient jadis les lecteurs des *Débats* avec les articles des revues et des journaux d’aujourd’hui.

# X. J.-C.-L. De Sismondi[[15]](#footnote-15)

## I

Sismondi a eu un singulier bonheur. Mort depuis une vingtaine d’années, il était déjà presque oublié ; tout ce que le public savait de lui, c’est qu’il avait écrit un grand ouvrage sur les républiques italiennes, un autre non moins volumineux sur l’histoire de France, quelques traités d’économie politique ; qu’il était libéral, savant et légèrement ennuyeux. Telle était, à tort ou à raison, l’idée qu’une génération nouvelle se faisait du laborieux écrivain. Mais voilà, un beau jour, que, dans une bibliothèque de province, on découvre une liasse de ses lettres : on publie cette correspondance, et il se trouve que la physionomie un peu lourde et vieillie du savant, prend tout à coup du trait, de la vie. Que de fois n’arrive-t-il pas aujourd’hui qu’en soulevant le masque de l’écrivain, on se voit en face d’un caractère effacé, parfois même avili ; c’est le contraire qui est arrivé pour notre Genevois : l’homme chez lui vaut mieux que l’auteur ; on peut ne pas goûter bien vivement ses livres, mais on ne saurait feuilleter ses lettres sans éprouver de l’intérêt et de l’affection pour celui qui les a écrites. Il croyait lui-même, nous le voyons dans une de ces lettres, « qu’il n’y a pas un être humain qui ne gagne à ce que, pour le juger, on prenne son point de vue de l’intérieur. » Eh bien, nous sommes mis aujourd’hui en état de considérer Sismondi de cette manière, du point de vue intérieur, et il est certain qu’il y gagne comme une seconde et meilleure célébrité. Il n’est pas jusqu’à son talent dont on ne prenne ainsi une plus haute opinion. Dans l’épanchement d’une correspondance familière, et exprimant au jour le jour les impressions qu’il reçoit des événements, il devient plus naturel, il a plus d’imprévu et d’agrément.

Sismondi était né en 1773, à Genève. Il descendait d’une ancienne famille toscane qui, réfugiée d’abord en France, s’était établie en Suisse à l’époque de la révocation de l’édit de Nantes. Son père était pasteur au pied du mont Salève. Le jeune Charles fit ses études dans sa ville natale, puis fut envoyé à Lyon, dans une maison de commerce. La Révolution le délivra d’une carrière pour laquelle il n’avait que de l’aversion. La maison où il travaillait renvoya ses commis, et Sismondi revint à Genève. La Révolution l’y suivit. Genève eut aussi sa Terreur. Charles habitait avec ses parents une campagne à Châtelaine, sur les confins du territoire genevois. Mais laissons parler l’excellent biographe de notre savait, mademoiselle de Montgolfier : « Quatre honorables magistrats, les syndics, venaient d’être mis hors la loi. L’un d’eux, un voisin, un ami, alla chercher refuge à Châtelaine. Ce fut dans un des pavillons du jardin, ouvrant sur le territoire français, que madame de Sismondi fit disposer la chambre du proscrit, dont elle confia la garde à son fils. Celui-ci, à la moindre alerte, devait prévenir M. Cayla, qui s’enfuirait sur la terre de France, où l’on ne pouvait légalement le poursuivre. Une nuit, Charles croit entendre au loin la marche régulière des soldats ; il court au pavillon, frappe, appelle, attaque en vain les portes, les fenêtres : tout a été solidement verrouillé par son malheureux hôte, sourd et profondément endormi. Charles écoute ; le bruit se rapproche : les gendarmes ne sont que trop bien instruits et se dirigent vers le pavillon. Inhabile à se faire entendre, trop faible pour forcer la porte, le jeune homme se décide à la défendre. Il se fera tuer, s’il le faut, sur le seuil ; le tumulte, le bruit des armes, éveillant peut-être enfin Cayla, lui donneront une dernière chance de salut. Le cri de la mère de Charles, à l’instant oLl un coup de crosse, asséné sur la tête de son fils, le jetait à terre sans connaissance, eut seul le pouvoir d’arriver aux oreilles du syndic. Réveillé en sursaut, effrayé, étourdi, au lieu de fuir par la porte qui donnait sur le sol français, Cayla ouvre celle que son jeune ami couvrait de son corps, et se livre à ceux qui le poursuivaient. Le malin qui suivit cette affreuse nuit, la famille, en prières et glacée de stupeur, entendit la détonation de la fusillade ; les quatre syndics étaient morts. »

Après ces événements, la famille Sismondi émigra. Retournant au pays de ses aïeux, elle s’établit en Toscane, près de la petite ville de Pescia, où elle acquit un modeste domaine. La sœur de Charles s’y maria. Lui-même s’y occupa d’agriculture, et préluda à ses travaux historiques par des recherches sur les constitutions des peuples libres. Cependant, le contrecoup des événements qui agitaient alors l’Europe, l’atteignit jusque dans cette retraite de Valchiusa. Suspect aux Autrichiens, il fut par deux fois jeté en prison. Il est curieux d’entendre le langage de ce jeune libéral aux fers. Sa mère regrettait l’ancien ordre de choses, et ne cachait pas son faible pour les Autrichiens et la réaction. Quant à Charles, il a beau avoir souffert de la Révolution, il ne peut prendre sur lui de rendre la liberté responsable des excès dont elle est devenue le prétexte. « Si tu pouvais te dire, écrit-il à sa mère : Ce sont des tyrans, des monstres, des Français, ils ne font que leur métier ! tu te consolerais. Mais non ; ce sont les favoris de ton cœur, que tu avais si ardemment désirés, dont tu n’attendais que des bienfaits, qui te trompent avec tant de cruauté. Tu ne sais comment concilier tes opinions, tes sentiments et tes souffrances, et jusqu’à ce que tu sois convenue avec toi-même qu’il n’est honneur, justice, vertu, bonheur pour un pays que dans la liberté, et qu’une contre-révolution est cent fois pire qu’une révolution, tu souffriras doublement. » Hâtons-nous de noter ce trait chez Sismondi : tel nous le voyons à dix-huit ans, tel nous le retrouverons toute sa vie, plein de foi dans la liberté, parce qu’il la regarde comme le fondement des vertus sociales, incapable de la maudire alors même qu’elle s’égare, mais incapable aussi, et pour la même raison, de la confondre avec les chimères, le désordre et la licence.

J’ai nommé la mère de Sismondi ; je veux m’arrêter un instant pour la faire connaître. Madame de Sismondi exerça sur son fils une influence marquée. Ils étaient unis par la plus tendre affection. C’est en parlant de sa mère que Sismondi écrivait à la comtesse d’Albany : « Aucune relation, je crois, n’est plus intime que celle d’une mère et d’un fils, quand ils sont faits l’un pour l’autre, quand un même esprit, un même sentiment, un même goût les identifient, quand ils sont accoutumés à se tout confier comme les amis les plus tendres, ou qu’une affection élective, un goût qui les aurait fait se choisir entre mille se joint à la protection maternelle, au respect filial. » Et encore : « J’ai un regret extrême que vous n’ayez pas vu ma mère, c’est la personne que j’aime le mieux au monde, et, je ne sais pas pourquoi j’en ferais le fier, c’est la personne la plus aimable que j’aie connue. Madame de Staël l’emporte pour le génie, pour le brillant de l’esprit, mais ma mère ne le lui cède en rien, ni pour la délicatesse, ni pour la sensibilité, ni pour l’imagination ; elle l’emporte en même temps de beaucoup par la justesse et par une sûreté de principes, par une pureté d’âme qui a un charme infini dans un âge avancé. » Voilà comment aimait le fils, voyons maintenant comment chérissait la mère. Il était question pour Charles d’une chaire d’économie politique à Wilna. C’était une expatriation. Madame de Sismondi est bien loin de vouloir influer sur la décision du jeune homme ; cependant elle ne peut se retenir, le cri part de son cœur : « Ne me demande plus comment je sens cette affaire de Wilna, j’ai eu trop de peine à écarter *ce sentiment* ! Mais ne l’as-tu pas deviné ? As-tu donc oublié de quoi mon bonheur se compose ? Et toi, qui t’effrayes de dépenser dix années loin du pays que tu préfères, ne sais-tu pas que ces dix années sont plus que tout ce qui me reste de vie ? Du jour qu’ils commenceront, tout sera donc fini pour moi ! Je ne dis pas que j’en mourrai ; c’est dans la vigueur de l’âge qu’on se figure mourir des peines qui vous semblent insupportables, et qu’on croit que la mesure des forces morales doit être celle de la vie. Quand on a vieilli parmi les orages, on a appris qu’ils vous flétrissent, vous courbent, mais ne vous emportent pas. Les chagrins dévorent la vie : il faut un coup de la nature pour donner la mort. »

Je ne me fais aucun scrupule de recueillir ici la plupart des extraits qui nous ont été donnés des lettres de madame de Sismondi à son fils. Ces lettres sont pleines de sens et de délicatesse. Charles avait fini par refuser la chaire de Wilna, et avait abordé sa grande *Histoire des républiques italiennes*. Sa mère lui donne des conseils : « Garde toi, lui écrit-elle, de tout ce qui approche, même de très loin, de la manière des harangueurs philosophes de 89, qui tonnent dès qu’ils ouvrent la bouche ; la chaleur doit venir par le développement. On aime il avoir aperçu le feu sous la cendre avant l’explosion, et le lecteur partage plus volontiers les sentiments de l’auteur quand ils y arrivent ensemble et par degrés. »

Sismondi se décourageait, il doutait de sa vocation d’historien, de son talent. Sa mère cherche à le relever : « Je m’afflige de la manière dont ton imagination s’est montée, démontée plutôt. Pourquoi ne recueillerait-elle rien dans l’avenir ? C’était naguère un champ si fertile pour elle ! Allons, mon enfant, redresse-toi, électrise-toi par tous les moyens possibles, tous ceux qui sont honorables et sûrs, s’entend. Cher enfant, je t’exhorte, je te conjure, ne te laisse pas-oppresser le cœur par les contradictions que tu éprouves ; elles sont la conséquence naturelle et nécessaire du métier d’auteur ; tous commencent par là… Mon cher petit, je ne souffrirai pas que tu dises du mal de l’état d’homme de lettres ; viens, que je t’enseigne à voir les choses du beau côté, et si tu l’apprends de moi, fais-m’en honneur devant tout le monde. Quand je dis du beau côté, c’est une fleur de rhétorique, car je ne te demande que d’être juste et conséquent. Sans doute, l’homme de lettres est chargé de son petit fardeau particulier, puisque chaque vocation a le sien ; mais, ordinairement, il porte une moins lourde part que les autres du fardeau commun. Les grandes secousses ne le touchent guère qu’indirectement ; la peine, c’est-à-dire le travail, est un de ses plaisirs ; la récompense en est souvent double, et d’une douceur caressante… En vérité, si j’avais à revivre et à choisir, j’adopterais la vie littéraire comme la plus heureuse. »

D’autres fois, au contraire, madame de Sismondi cherchait à modérer son fils, à le prévenir contre les engouements, à lui ouvrir les yeux sur le caractère de ses amis, la solidité de ses attachements : « Prends garde, lui disait-elle, de faire comme les chevaux qui, ayant fourni la montée avec ardeur, galopent à la descente jusqu’à se rompre le cou. Quand un parti te tente, qu’une personne te plaît, tu n’argumentes que pour te prouver à toi-même que tu as raison ; puis, tu te hâtes de mettre le dernier sceau, et voilà qui est fait ; jusqu’à ce que l’expérience revienne, tout doucement, replacer chaque objet sous un jour différent, et te donne plus de dépit et de dégoût qu’il ne faudrait, et que tu n’en veux supporter. » Et, dans une autre lettre, au sujet de Benjamin Constant que Sismondi voyait beaucoup alors à Coppet : « Tu vas me trouver pis que ridicule, mon Charles, si je me mêle encore de te donner des avis sur C. Tu me diras que tu le connais, et que je ne le connais pas. Ce que je pense de son caractère est en grande partie le résultat des éloges que je t’en ai entendu faire ; mais enfin… mais enfin, il est du nombre de ceux à qui il ne faut pas se livrer entièrement. Il peut *goûter* les gens, il peut vouloir leur plaire, mais une tendre et vraie amitié, l’abandon, le dévouement, sont choses qu’il ne faut pas attendre de lui. Revenu de tout cela, il n’a de sensibilité que celle des passions ; il fait tout avec de l’esprit, il en a infiniment ; mais ce qu’on appelle de l’âme, il n’en a point ! » Madame de Sismondi ne juge pas l’hôtesse de Coppet avec moins de sagacité. Charles était sur le point d’accompagner, en Italie, celle qui devait y trouver l’idée et la scène de *Corinne* : « Ah çà ! écrit la tendre et pénétrante mère, tu vas donc voyager avec madame de Staël ? On est trop heureux d’avoir une pareille compagne. Mais, prends garde ! C’est comme un court mariage : toujours et toujours ensemble, on se voit trop ; les défauts ne trouvent pas de coin pour se cacher : un enfant gâté comme elle de la nature et du monde doit, certes, avoir les siens, pour le matin, pour les moments de fatigue et d’ennui ; et je connais quelqu’un qui se cabre lorsqu’il rencontre une tache chez les gens qu’il aime. Il faudra donc que ce quelqu’un-là ait la double attention d’ouvrir les yeux sur ses propres défauts, pour les réprimer, et de les tenir strictement fermés sur ceux de sa compagne. Tu te seras déjà fait toi-même la leçon ; n’importe : il est bon de la repasser souvent, et si je pouvais trouver la bague de la fée qui piquait le doigt chaque fois qu’on risquait de tomber en faute, je te l’enverrais pour plus de sûreté. Que je suis curieuse de savoir comment elle se tirera (madame de Staël) de la société de ce pays ! Sans doute, elle ne se liera qu’avec des gens qui sachent bien le français, car pour qu’elle mette ses pensées en italien, elle, c’est impossible ! Elle aura beau l’entendre, le savoir, lire le Dante mieux que les trois quarts et demi des nationaux, elle ne trouvera jamais, dans toute la langue, de quoi faire aller une conversation comme il la lui faut. Comment aurait-on fait les mots quand les sentiments et les idées sont encore à naître ? Tu verras qu’elle n’aimera point non plus la prosodie italienne. Cependant on l’admirera, et elle fera fanatisme, comme nous disons. »

Je termine ces extraits des lettres de madame de Sismondi par un beau passage, tout imprégné de sagesse, de celle qui regarde aux besoins éternels plutôt qu’à la correction des idées, et qui, parmi ce que nous appelons les erreurs, sait distinguer le fonds commun des vérités dont vivent les âmes : «  II n’est pas fort étonnant qu’on se fasse haïr des hommes, quand on attaqua, sans utilité, les opinions sur lesquelles ils fondent leur bonheur. Elles peuvent être erronées, mais les erreurs reçues depuis longtemps sont plus respectables que celles que nous voudrions y substituer, car ce n’est pas la vérité qu’on trouve quand on a abattu le système de religion généralement adopté, puisque cette vérité, si elle n’est pas révélée, se cache dans des ténèbres impénétrables à l’esprit humain. Laisse en paix la Trinité, la Vierge et les saints : pour la plupart de ceux qui sont attachés à cette doctrine, ce sont les colonnes qui soutiennent tout l’édifice ; il s’écroulera si tu les ébranles. Et que deviendront les âmes que tu auras privées de toute consolation et de toute espérance ? La piété est une des affections de l’âme les plus douces et les plus nécessaires à son repos ; on doit en avoir dans toutes les religions, excepté dans celles où, à force d’élaguer 1ns rameaux auxquels nos sens atteignent, à force de spiritualiser, on tombe-dans les idées abstraites et dans un vague désolant. » On me permettra de croire que je ne suis pas suspect, si je dis : Voilà qui est beau, voilà qui est vrai, voilà ce que nous avons besoin de nous redire quelquefois, nous tous à qui il arrive si facilement de confondre l’erreur avec le mal, et de porter atteinte, dans les âmes, à ce qui fait leur force, plus que cela, leur beauté ! Hélas ! pionniers aveugles et travaillant au renversement du passé, nous faisons une œuvre que nous ne connaissons pas. Nous cédons à une puissance dont il semble parfois que nous soyons les victimes aussi bien que les instruments. La terrible dialectique dont nous chiffrons les formules nous broie en même temps que nous en broyons les autres. C’est l’avenir sans doute, c’est l’avancement des sociétés, c’est l’idéal qui se réalisent ainsi par des forces inconscientes. Nous avons besoin de le croire. Malheur il nous si nous en doutions. Et, néanmoins, quand la lutte s’arrête un moment, quand le penseur redevient homme, quand il regarde en arrière, quand il voit les ruines qu’il a faites et écoute les gémissements qu’il a arrachés : oh ! qu’il trouve alors son sentier rude et sauvage, et qu’il donnerait volontiers la jouissance de la conquête pour l’une de ces douces fleurs de piété et de poésie qui embaument encore le sentier des humbles !

Sismondi perdit sa mère en 1821. Quelques années après, il écrivait dans son journal : « Je lis avec ma femme d’anciennes lettres de ma mère, de 1806. Elles ont pour moi un intérêt prodigieux, et qui n’est presque pas triste ; faire ainsi revivre ma mère, entendre encore une fois sa voix et ses conseils… Mais, bon Dieu, que reste-t-il de tant d’amour ? Serait-il possible qu’elle fut encore quelque part, songeant à moi, veillant sur moi, mettant, comme elle faisait alors, tout son bonheur dans le mien, et jouissant de l’amour que je lui garde ? Que je voudrais le croire, c’est-à-dire le comprendre ! » Eh non ! pour le comprendre il fallait commencer par le croire, et pour le croire il fallait… il fallait ne pas chercher à comprendre. Éternelle contradiction !

## II

Nous avons laissé Sismondi à Valchiusa, aux prises avec les Autrichiens. Ses travaux littéraires finirent par l’arracher à la retraite et le ramener à Genève. Il avait vingt-huit ans. C’est alors, vers 1800, qu’il commença à fréquenter beaucoup Coppet, où M. Necker finissait paisiblement sa vie, Mme madame de Staël attirait déjà bien des admirateurs. Sismondi fut bientôt l’un des plus assidus de la petite cour, sur le pied de la simple amitié, il est vrai, mais estimé à son prix et honoré de confiance. On sait déjà qu’il accompagna madame de Staël en Italie ; plus tard, il fit de même avec elle le voyage d’Allemagne. Sismondi vit donc son amie de très près. Il fait quelquefois allusion dans sa correspondance aux scènes dont il avait été le témoin. Un jour, lisant les lettres de Mlle de Lespinasse, qui venaient de paraître, il ne peut s’empêcher de faire un rapprochement : « J’ai vu de près, dit-il, j’ai suivi dans toutes ses crises une passion presque semblable, non moins emportée, non moins malheureuse ; l’amante, de la même manière, s’obstinait à se tromper après avoir été mille fois détrompée ; elle parlait sans cesse de mourir, et ne mourait point ; elle menaçait chaque jour de se tuer, et elle vit encore. » Ce qui n’empêchait pas que madame de Staël, au besoin, ne pût donner d’excellents conseils sur les matières de cœur. Sismondi, lui aussi, connut les sentiments tendres. Il s’était, peu après son retour à Genève, épris d’une jeune fille sans fortune, d’une condition ou, du moins, d’une société inférieure à la sienne. On le surprend tout livré aux rêves charmants : « Nous avons dit, sans doute, écrivait-il dans son journal, bien d’autres choses avec Lucile, mais elles n’ont pas laissé d’autres traces que le souvenir vague du bonheur. C’est ainsi que, dans l’histoire des empires, les règnes les plus heureux sont le plus tôt écrits. » Cependant, les projets de mariage du jeune savant rencontraient une opposition décidée dans sa famille, chez sa mère même, et celle-ci trouvait un appui inattendu dans madame de Staël. L’auteur de *Delphine* faisait bon marché de son propre livre, de son propre exemple. Sismondi avait allégué que, jugeant en amant, il ne pouvait juger impartialement : « Elle a répliqué qu’un homme d’esprit, de quelque passion qu’il fût animé, conservait encore un sens interne qui jugeait sa conduite ; que toutes les fois qu’elle avait aimé, elle avait senti en elle deux êtres, dont l’un se moquait de l’autre. » La mort de Lucile mit fin à la lutte ; une consomption, développée par le chagrin, emporta l’infortunée jeune fille, mais non sans laisser dans le cœur de Sismondi un long et douloureux souvenir.

Sismondi, déjà connu par quelques écrits économiques et par les premiers volumes de ses *Républiques italiennes*, s’était fait une position modeste, mais indépendante. Il travaillait pour les libraires. Il s’était engagé à fournir à la Biographie Michaud, des notices sur six cents des hommes célèbres d’Italie. C’est ce que sa mère appelait ses *grands hommes à six francs par tête*. Il se crut même assez riche pour refuser une place de professeur à Genève ; les fonctions administratives, les diverses obligations qui se rattachaient à l’enseignement, le rebutaient, et, selon son expression, l*’assommaient*. Il n’en savait pas moins sacrifier son temps et ses études lorsqu’il fallait se rendre utile. C’est ainsi qu’il fut pendant assez longtemps, sans toucher les émoluments de cette place, secrétaire de la chambre de commerce de Genève. Il avait, en cette qualité, à défendre les intérêts des négociants de la ville contre les mesures despotiques de l’empire. Ce régime de l’arbitraire navrait Sismondi, lui remplissait l’âme de dégoût : « Ce n’est pas le règne de la terreur, disait-il, c’est celui de la mort ; car la vie est le sentiment, et de sentiment il n’y en a plus. »

Coppet, au milieu de ces tristesses, était pour Sismondi la puissante distraction, le charme incomparable. « Nous passons, écrit-il en 1808, la plus grande partie de cet été ensemble (avec Bonstetten) à Coppet, avec madame de Staël, M. Constant et M. Schlegel. Nous y avons souvent des visites dignes d’une telle société. » C’est précisément vers cette époque aussi que commencent les lettres de notre auteur à la comtesse d’Albany, dont M. Saint-René Taillandier s’est fait l’intelligent éditeur. On peut, au moyen de ces lettres, pénétrer jusqu’à un certain point dans cette société agitée et brillante. Il y a un beau sujet d’histoire littéraire et sociale à traiter, celui que j’intitulerais *Coppet sous l’empire*, ou, mieux encore, *Madame de Staël et son groupe*. Car elle a eu son groupe, la châtelaine des bords du lac Léman, et un groupe mieux déterminé, plus uni d’esprit et de tendance que celui de Chateaubriand. Eh bien, quand on voudra écrire cette histoire, tracer les portraits dont se compose cette galerie variée, retrouver aussi ces situations secrètes qui forment souvent l’arrière-plan de la scène, il y aura beaucoup à puiser dans la correspondance de Sismondi. L’écrivain ne fait, à la vérité, que marquer quelques lignes, tracer quelques traits, mais en rapprochant toutes ces indications, on finit par voir se dessiner des images assez complètes, assez vivantes.

Et d’abord, l’image de «  Corinne » elle-même. Madame de Staël, si je ne me trompe, est un peu oubliée, peut-être un peu dédaignée aujourd’hui, et pourtant quelle vive et attachante physionomie que la sienne ! Que d’initiative dans ce talent ! Que de séduction dans ce caractère ! Qu’elle est unique, dans les lettres, l’histoire de cette femme à la fois si virile et si tendre ! Madame de Staël est avant tout une âme. Elle est toute passion, élan, enthousiasme. Elle a un immense besoin d’être aimée, mais plus encore d’aimer elle-même, de s’attacher, de compatir. Elle déborde de généreuses pitiés. Avec cela, de feu pour toutes les grandes choses, pour la vérité, la liberté, la gloire. Jamais esprit ne s’éleva plus naturellement, à l’idéal. De là son génie. Il ne fait qu’un avec ses vives aspirations, avec sa nature aimante et impétueuse. C’est de sa générosité que coule son éloquence. Elle veut toucher, convaincre, agir, et c’est pourquoi son talent est oratoire. Il l’est trop peut-être. Son style est nerveux, enflammé, mais non pas plastique ; sa phrase a de la lumière plutôt que de la couleur, du mouvement plutôt que de la forme. Elle a moins de ces beaux mots qui viennent de l’imagination que de ces grands mots qui viennent du cœur. Elle atteint le sublime et non pas la perfection. C’est un penseur plus qu’un artiste, et, en la lisant, on la suit avec une admiration pleine de sympathie, sans se reposer dans son œuvre avec la jouissance d’un goût pleinement satisfait.

Sismondi est sans doute un juge partial lorsqu’il s’agit de son amie ; mais il n’est nullement un juge aveugle. Il reconnaît les torts de madame de Staël et jusqu’à ses ridicules : « Je me trouve parfaitement d’accord sur les principes politiques avec elle, passablement sur les sentiments qui les accompagnent, excepté que dans tous ses jugements elle est trop souvent haineuse et méprisante. La puissance semble donner à tout le monde le même travers d’esprit. Celle de sa réputation, qui s’est toujours plus confirmée, lui a fait contracter plusieurs des défauts de Bonaparte. Elle est, comme lui, intolérante de toute opposition, insultante dans la dispute, et très disposée à dire aux gens des choses piquantes, sans colère, et seulement pour jouir de sa supériorité. » — « Il n’arrive jamais à madame de Staël de se mettre à la place des autres, et tout son esprit ne lui suffit pas pour comprendre ce qui n’est pas elle ; et puis, si l’on voulait bien entendre les riches, il n’y aurait de malheur que pour eux. C’est une étrange manière que de faire des accaparements de tout, même d’infortune. » Et en 1814, quand madame de Staël écrivait pour combattre les idées que dans sa jeunesse, elle avait elle-même exprimées sur le suicide : « Quant à son opinion particulière sur le suicide, je trouvais toujours qu’elle était prise dans son caractère, et non dans son raisonnement. Elle est excessivement poltronne, et les femmes ne sont point obligées d’être faites autrement. Au commencement, elle avait une très grande peur de la mort ; à présent, on a réussi à lui faire plus peur encore du diable, ou, si vous voulez, du jugement dernier : la peur n’est pas de la logique. Quand, dans sa jeunesse, elle était ébranlée par cette grande peur de la mort, elle était confondue d’admiration devant tous ceux qui osaient la braver ; le suicide et le duel lui paraissaient *le nec plus ultra* de l’héroïsme; elle a fait certainement du mal par son enthousiasme éloquent pour ces actions, qui ne demandent après tout qu’une dose de courage fort commune, et qui ne sont nullement réservées aux grandes âmes. Mais depuis que ses convertisseurs l’ont remplie d’une terreur bien plus grande pour ce qui viendra après la mort, elle n’a plus eu l’esprit assez calme pour examiner si, dans le système même le plus religieux, le suicide ne devrait pas être permis tout comme le duel, dans le cas de défense naturelle : défense quelquefois nécessaire de notre honneur, défense souvent permise de notre repos, préservatif toujours mis à notre portée par la nature contre les douleurs intolérables auxquelles les lois mêmes de la nature peuvent nous exposer. Le suicide n’est le plus souvent pas plus digne d’admiration que de blâme, pas plus qu’une amputation cruelle à laquelle on se soumet pour son propre intérêt. C’est un de ces mille remèdes mis à notre portée, et pour vrai dire, c’est le plus énergique, Je ne trouvais pas que, dans tout ce petit traité, madame de Staël raisonnât ni avec justesse, ni avec une complète bonne foi, mais il y avait de l’éloquence et de la sensibilité, et c’est, en effet, des émotions qu’on lui demande plus que de la persuasion. » Il faut avouer que cette explication des opinions de Corinne, pour n’être pas très respectueuse, ne manque ni de piquant, ni de pénétration.

Si notre historien conserve toute sa clairvoyance lorsqu’il parle de ses amis, il n’en est pas moins sous le charme que répandait la noble nature de madame de Staël. Il y avait de l’héroïsme dans cette femme, et non seulement l’héroïsme qui agit, mais l’héroïsme plus difficile qui résiste et se tient debout alors que tout s’abaisse : « C’est beaucoup, sensible comme elle l’est, passionnée pour ce qui lui est refusé, faible et craintive comme elle s’est montrée souvent, que d’avoir conservé un courage négatif qui ne s’est jamais démenti. Elle a consenti à se taire, à attendre, à souffrir pour retourner au milieu de tout ce qui lui est cher, mais elle a refusé toute action, toute parole qui fût un hommage à la puissance. Encore à présent, comme on la renvoyait loin de Paris et de la terre qu’elle avait achetée, le ministre de la police lui fit dire que si elle voulait insérer dans Corinne un éloge, une flatterie, tous les obstacles seraient aplanis, et tous ses désirs seraient satisfaits. Elle répondit qu’elle était prête à ôter tout ce qui pourrait donner offense mais qu’elle n’ajouterait rien à son livre pour faire sa cour. Vous le verrez, madame, il est pur de flatterie, et dans nos temps de honte et de bassesse, c’est un mérite bien rare. » Et quatre ans après, car la persécution durait ou plutôt avait été ravivée par la publication de l’*Allemagne*: « On ne parle que de bals et de comédies de société. Madame de Staël en joue une ce soir qui est de sa composition ; dans huit jours, elle en jouera une autre qu’elle a faite aussi elle-même, et, ce qu’il y a de singulier, d’après son imagination mélancolique et la tristesse extrême de sa situation, toutes deux sont d’une extrême gaité. Elle a pris désormais son parti, elle ne songe plus à Paris, elle a oublié son livre, et n’en a point d’autre dans la tête ; elle vit dans le présent, sans faire de projets, sans renoncer à ceux qu’elle a faits, car ce serait presque disposer de l’avenir que d’en effacer ce qu’elle y avait mis précédemment. Elle me confond tous les jours davantage ; je n’aurais jamais espéré ce repos d’esprit qu’elle a trouvé ; je n’aurais su quel conseil lui donner pour l’atteindre, et il m’étonne si fort, que je ne sais comment compter sur sa durée. » Plus loin encore : « Mon amie a supporté ces différentes peines avec un courage que j’admire et que je ne comprends pas ; elle a renoncé aux occupations littéraires depuis qu’elle sait qu’elle ne pourra rien imprimer ; elle chasse avec soin de sa pensée et de sa conversation toute allusion aux circonstances présentes, auxquelles elle désire rester absolument étrangère, et tout en se privant ainsi des deux ordres de pensées qui avaient autrefois tenu le plus de place dans sa vie, elle garde une liberté d’esprit, une gaîté, un feu dans la conversation, qui fait le charme de tous ceux qui la voient. » Bonstetten écrivait d’elle, vers le même temps : « Je n’ai pas d’idée de ce que la conversation deviendra, lorsqu’elle ne sera plus ici. Il me semble que nous allons être tous ou muets ou crétins. »

Sismondi, du reste, nous fait connaître la séduction qu’exerçait son amie, moins encore par des éloges que par l’expression des sentiments qu’il éprouvait pour elle. Mme de Staël avait formé, en 1809, le projet de s’expatrier définitivement, d’aller chercher la paix et la liberté en Amérique. Elle nourrit longtemps ce dessein, et ne l’abandonna qu’après plusieurs années. « Il m’est impossible, écrit notre historien, de dire tout ce que je souffre de cette perspective, et combien je suis abîmé de douleur en pensant à la solitude où je me trouverai. Depuis huit ou neuf ans que je la connais, vivant presque toujours auprès d’elle, m’attachant à elle chaque jour davantage, je me suis fait de cette société une partie nécessaire de mon existence : l’ennui, la tristesse, le découragement m’accablent dès que je suis loin d’elle. Une amitié si vive est bien au-dessus de l’amour, car il m’est arrivé plus d’une fois d’en ressentir pour d’autres femmes, depuis que je lui suis attaché, sans que les deux sentiments méritassent seulement d’être comparés l’un à l’autre[[16]](#footnote-16) »

Sismondi, de retour d’un voyage en Toscane, retrouve, contre son attente, madame de Staël à Coppet : « Vous auriez trouvé à Genève une personne que j’espérais bien peu y revoir. Il me serait difficile de dire quelle fut ma joie lorsque j’appris, à deux lieues d’ici, que j’allais la revoir ; son retour a changé toute mon existence ; je n’attendais à Genève que tristesse et solitude, j’y ai trouvé la personne que j’aime avec le plus d’ardeur, et une personne qui, quand on ne l’aimerait pas, répandrait encore du bonheur sur tout ce qui l’approche, par son charme inexprimable. »

Vient enfin la séparation, l’adieu suprême. C’était en 1817. On rapporta à Coppet, pour l’y ensevelir, le corps de celle qui avait animé ce séjour de tous les feux de son cœur et de son génie. Les funérailles s’accomplirent en présence d’un petit nombre de personnes. Sismondi en était : « C’en est donc fait, s’écrie-t-il, de ce séjour où j’ai tant vécu, où je me croyais si bien chez moi ! C’en est fait de cette société vivifiante, de cette lanterne magique du monde que j’ai vue s’éclairer là pour la première fois, et où j’ai tant appris de choses ! Ma vie est douloureusement changée. Personne peut-être à qui je dusse plus qu’à elle… Que j’ai souffert le jour de l’enterrement ! Un discours du ministre de Coppet sur la bière, en présence d’Albertine (madame de Broglie) et de mademoiselle Randall, à genoux toutes deux devant le cercueil, avait commencé à m’amollir le cœur, à me faire mesurer toute l’étendue de ma perte, et je n’ai pu retenir mes larmes. » Eh ! qui aurait pu retenir les siennes ! Quel moment dans la vie que celui où, agenouillé ainsi devant une fosse, nous y voyons descendre, avec un être chéri, tout notre passé, toute notre histoire ! En vain il nous reste encore des préoccupations de lutte, des rêves d’art ou d’ambition : le meilleur de notre existence est désormais vécu. Oui, une pelletée de terre, et tout ce monde de pensées et d’émotions infinies, tout ce que nous prenions pour l’univers même, tout ce que si volontiers nous nous imaginions éternel, tout cela n’est plus désormais que comme s’il n’avait jamais été !

## III

Quand on écrira l’histoire de madame de Staël, si jamais on peut l’écrire, c’est Benjamin Constant qui, après l’héroïne, y tiendra sans doute le plus de pince. Adolphe et Corinne, deux noms qu’on est étonné d’associer, et qu’on ne saurait cependant désunir. Sismondi en jugeait bien ainsi : « On n’a point connu madame de Staël, disait-il, si on ne l’a pas vue avec Benjamin Constant. Lui seul avait la puissance, par un esprit égal au sien, de mettre en jeu tout son esprit, de le faire grandir par la lutte, d’éveiller une éloquence, une profondeur d’âme et de pensée, qui ne se sont jamais rnontrées dans tout leur éclat que vis-à-vis de lui y comme lui aussi n’a jamais été lui-même qu’à Coppet. Quand, après la mort de madame de Staël, je l’ai vu si éteint, j’aurais à peine pu croire que ce fût le même homme. » Sismondi, tout le savons déjà, avait vu de très près les Orages d’une passion dont il semble que la nature Sceptique de Constant ne devait pas être capable. Peut-être, après tout ; Constant avait-il un fond d’ardeur sous sa légèreté, de conviction sous ses doutes, un feu caché, pour tout dire, sous ces cendres éteintes qui subsistèrent seules dans sa vieillesse, mais qui elles-mêmes attestaient l’incendie dans lequel avait disparu tout le rester Ce qui semble certain, c’est qu’il avait aimé, cat il avait souffert. Il avait si bien souffert qu’il avait eu recours, pour guérir, tu remède le plus bizarre ; il s’était marié ; mieux que cela, il avait épousé une sotte. Ici encore, il faut entendre Sismondi. « Il est vrai que M. Constant a fait un choix bien étrange. Les hommes se figurent souvent que l’orage qui est dans leur cœur est excité par l’objet de leurs affections et qu’ils se calmeront s’ils s’attachent à un être apathique. C’est une manière de se fuir eux-mêmes que de fuir ce qui leur ressemble ; mais cette manière ne peut leur réussir longtemps. Leur âme, dans une semblable association, perd tout son essor, sans perdre la conscience d’être elle-même ; ils n’osent penser ou sentir, pour ne pas être choqués du contraste, comme on renoncerait à jouer d’un instrument, à cause d’une corde fausse qui y serait jointe et qui couvrirait tous les autres sons par une fatale dissonance. À des souffrances vives, mais entremêlées de vifs plaisirs, doit succéder le dégoût de la vie, et celui qui a commis un premier suicide en tuant son esprit par l’union avec un. être dégradé, me paraît presque sur la voie d’en commettre un second. Je voudrais me tromper sur Benjamin Constant ; mais je crains qu’il n’ait fait tout ce qu’il fallait pour se rendre souverainement malheureux. Au reste, je me creuse vainement la tête pour trouver quel est l’autre ami qui a épousé la *bêtise*. Ah ! j’y suis, c’est un évêque. »

En 1816 parut *Adolphe.* Sismondi le lut avec avidité. Il revient à cette occasion sur l’auteur et son histoire. On remarquera que Sismondi admet bien « l’orage, » mais non pas l’amour. Quoi qu’il en soit, cette lettre est un document de premier ordre pour l’histoire, des deux personnages dont nous parlons. « J’ai profité de ce retard pour lire deux fois *Adolphe* ; vous trouverez que c’est beaucoup pour un ouvrage dont vous faites assez peu de cas, et dans lequel, à la vérité, on ne prend d’intérêt bien vif à personne. Mais l’analyse de tous les sentiments du cœur humain est si admirable, il y a tant de vérité dans la faiblesse du héros, tant d’esprit dans les observations, de pureté et de vigueur dans le style, que le livre se fait lire avec un plaisir infini. Je crois bien que j’en ressens plus encore, parce que je reconnais l’auteur à chaque page, et que jamais confession n’offrit à mes yeux un portrait plus ressemblant. Il fait comprendre tous ses défauts, mais il ne les excuse pas, et il ne semble point avoir la pensée de les faire aimer. Il est très possible qu’autrefois il ait été plus réellement amoureux qu’il ne se peint dans son livre ; mais, quand je l’ai connu, il était tel qu’*Adolphe*, et avec tout aussi peu d’amour, non moins orageux, non moins amer, non moins occupé de flatter ensuite et de tromper de nouveau par un sentiment de bonté, celle qu’il avait déchirée. Il a évidemment voulu éloigner le portrait d’Ellénore de toute ressemblance. Il a tout changé pour elle : patrie, condition, figure, esprit. Ni les circonstances de la vie, ni celles de la personne, n’ont aucune identité ; il en résulte qu’à quelques égards, elle se montre dans le cours du roman tout autre qu’il ne l’a annoncée. Mais, à l’impétuosité et à l’exigence dans les relations d’amour, on ne peut la méconnaître. Cette apparente intimité, cette domination passionnée, pendant laquelle ils se déchiraient par tout ce que la colère et la haine peuvent dicter de plus injurieux, est leur histoire à l’un et à l’autre. Cette seule ressemblance est trop frappante pour ne pas rendre inutiles tous les autres déguisements.[[17]](#footnote-17) »

Après Benjamin Constant, avec lui, bien que sa passion pour elle ne date que de plus tard, il faudrait placer madame Récamier. Mais Sismondi ne la nomme guère, et ne la goûte qu’à moitié. « Elle n’a fait ici, dit-il en 1811, qu’une apparition. Elle est pleine de bonté et de grâces pour madame de Staël ; elle n’est pas moins jolie qu’il y a deux ans, et cependant j’aime qu’elle reparte : partout où elle se trouve, elle est la destruction de la vraie conversation. Elle entraîne toujours son voisin dans un tête-à-tête à voix basse ; elle a de petites minauderies qui me fatiguent, et son esprit, car elle en a, ne-profite jamais au public. » Le trait est un peu bien lourd ; mais qu’y faire ? Il faut entendre tous les avis, écouter tous les témoins.

William Schlegel avait, dans le cercle de Coppet, une place qu’il serait curieux de bien déterminer une fois. Madame de Staël l’avait ramené d’Allemagne en 1804, et lui avait confié l’éducation de ses fils. On peut croire qu’en se l’attachant au prix de douze mille francs par an, elle avait pensé à l’usage qu’elle pourrait tirer d’un hôte si savant pour ses propres études et pour ses livres. Ce qui est certain, c’est que tout, dans cette liaison, n’était pas profit ni plaisir. Schlegel était rongé d’une vanité que la dépendance de sa position rendait encore plus susceptible. On raconte que, lorsqu’il se trouvait des étrangers chez madame de Staël, il prenait un ton familier, et ne s’adressait à la maîtresse de la maison qu’en l’appelant « chère amie. » Sismondi ne faisait pas plus de cas de ses jugements littéraires que de sa personne : « J’aime votre vivacité sur Schlegel, écrit-il à la comtesse d’Albany, au sujet du *Cours de littérature dramatique*. C’est, en effet, un pédant présomptueux, et sa manière de porter ses jugements est presque toujours d’une extrême insolence. » Il est vrai que le critique allemand avait été rigoureux pour Alfieri, et que Sismondi devait épouser les ressentiments qu’une pareille hardiesse inspirait à sa correspondante. Il ne lui en coûtait guère, d’ailleurs, on va le voir. Parlant, en 1816, des hôtes de Coppet : « Je les aime tous, dit-il, quoiqu’à des degrés différents peut-être, à la réserve de M. de Schlegel. Avec celui-ci, nous avons tant de points d’opposition et de mésintelligence, que la plus longue et la plus intime habitude entre nous ne peut pas prendre le nom d’amitié. Aussi je ne sais point comment s’est terminé le roman dont je le voyais le héros à Florence. Il m’y paraissait fort amoureux d’une demoiselle allemande, qui ne semblait pas insensible à ses soins. Dans toutes ses flammes, je lui ai toujours vu mêler des projets de mariage ; cependant le temps pressait ; il ne sera pas resté en arrière, je pense : il n’aura pas épousé avant de partir, il aura donc fallu plonger dans les larmes les beaux yeux de la demoiselle viennoise. Quel beau torrent de sentimentalité allemande cela doit produire ! Et quel sombre nuage tout chargé de sonnets, de madrigaux et d’idylles menace ceux qui n’aiment pas les vers ! Ce débordement vaudra mieux cependant que les lettres interceptées qu’il avait publiées en Allemagne. Ne lui en avez-vous jamais rien dit ? » On a publié, dans les œuvres posthumes de Schlegel, tout un volume de ces vers français, madrigaux et épigrammes, dont il était si prodigue ; recueil assez plat, et où le cynisme a plus de part que le sentiment.

En continuant l’histoire de Coppet, nous y trouverions, outre les intimes qui y étaient comme à demeure, les étrangers qui y passaient. Il n’était guère d’homme assez indépendant pour ne pas craindre le contact de la disgrâce, qui, en allant de France en Italie, ne s’arrêtât pour visiter l’illustre exilée. On y rencontrait les Montmorency, M. de Sabran, M. Prosper de Barante, le fils du préfet de Genève. Chateaubriand fut une fois du nombre. Il avait fait la connaissance de madame de Staël chez madame de Beaumont. Voyageant en Suisse, en 1805, il alla à Coppet avec sa femme. Il a raconté cette visite dans ses Mémoires : « Je la trouvai, dit-il, dans son château, qui renfermait une cour attristée. Je lui parlai de sa fortune et de sa solitude comme d’un moyen précieux d’indépendance et de bonheur ; je la blessai. Madame de Staël aimait le monde ; elle se regardait comme la plus malheureuse des femmes, dans un exil dont j’aurais été ravi. Ne disputons à personne ses souffrances : il en est des douleurs comme des patries, chacun a la sienne. » Que voilà bien René : au fond tout sécheresse et égoïsme, au dehors drapé dans sa fatuité élégiaque ! Madame de Staël fut blessée et devait l’être. « Ah ! écrivait-elle à madame Récamier après cette visite, que M. de Chateaubriand connaît mal le cœur en me trouvant heureuse ! Il dit qu’il n’écrirait plus s’il avait de l’argent, et il considère le bonheur sous ce même point de vue. C’est un côté vulgaire dans un homme d’ailleurs bien supérieur. »

Sismondi ne paraît avoir connu Chateaubriand que plus tard ; mais il le nomme quelquefois dans sa correspondance avec la comtesse d’Albany, et il porte sur les ouvrages du grand écrivain des jugements qu’on ne s’étonnera pas de trouver peu sympathiques. L’exact historien ne trouvait point dans les magnificences du poète de dédommagements suffisants pour les défauts dont sa conscience littéraire se sentait blessée. On voit aussi dans les lettres qui nous occupent, à quel point les *Martyrs* avaient été mal reçus du public. On connaissait les critiques moqueuses des journaux, on découvre maintenant que tout le monde était complice. Sismondi, d’ailleurs, met assez bien le doigt sur le vice fondamental du livre et du talent de l’auteur : « Vous avez lu sans doute les *Martyrs* ; c’est la chute la plus brillante dont nous ayons été témoins. Mais elle est complète, les amis même n’osent pas la dissimuler, et quoiqu’on sache que le gouvernement voit avec plaisir ce déchainement, la défaveur du maître n’a rien diminué de celle du public. La situation de Chateaubriand est extrêmement douloureuse ; il voit qu’il a survécu à sa réputation ; il est accablé comme amour-propre ; il l’est aussi comme fortune ; car il n’a rien, il ne tient aucun compte. de l’argent, et il a dépensé sans mesure ce qu’il comptait de gagner par cet ouvrage, qui, au contraire, achève de le ruiner. J’en ai une pitié profonde ; c’est un si beau talent mal employé ; c’est même un beau caractère qui, à quelques égards, s’est démenti. Comme il n’est rien qu’avec effort, comme il veut toujours paraître au lieu d’être lui-même, ses défauts sont tachés comme ses qualités, et une vérité profonde, une vérité sur laquelle on se repose avec assurance, n’anime pas tous ses écrits. »

Il paraît qu’en 1810 déjà, Chateaubriand avait conçu le projet d’écrire, sur l’histoire de France, cet ouvrage, dont il a fini par nous donner les matériaux et let fragments dans ses *Études historiques*. Besoigneux comme toujours, il en traitait d’avance avec les libraires. Sismondi fait allusion à ces projets : « Je suis confondu de ce que vous me dites du prix offert à M. de Chateaubriand. J’ai une grande admiration pour son talent, mais il me semble qu’il n’en est aucun moins propre à écrire l’histoire : il a de l’érudition, il est vrai, mais sans critique, et je dirais presque sans bonne foi ; il n’a ni méthode dans l’esprit, ni justesse dans la pensée, ni simplicité dans le style : son histoire de France sera le plus bizarre roman du monde, ce sera une multiplicité d’images qui éblouiront les yeux : la richesse du coloris fait souvent papilloter les objets, et je me représente son style appliqué aux choses sincères comme le clavecin du père Castel, qui faisait paraître des couleurs au lieu de sons. »

Il serait piquant de placer en regard de ce portrait, celui que Chateaubriand, à son tour, a tracé de Sismondi. Il en existe deux. Le premier, officiel, si j’ose ainsi par1er, se trouve dans la préface des Études. Le jugement qui y est porté sur l’auteur des *Républiques italiennes*, laisse percer sous la mesure des expressions une visible rigueur. Sismondi est « un étranger de mérite ; » il s’est consacré à notre histoire *« avec un dévouement honorable ; »* on lui reproche *« un peu d’humeur philosophique ; »* on nous avertit, en terminant, que « les élucubrations de ce savant annaliste (un annaliste, rien de plus !) doivent être lues avec précaution, mais peuvent être étudiées avec fruit. » Tout cela n’est pas flatteur. Ce n’est rien, cependant, auprès d’une lettre que Chateaubriand écrivait à Augustin Thierry et dans laquelle Sismondi n’est plus qu’un méchant compilateur. Cette lettre, restée inédite, est datée de Rome, le 31 mars 1829.

« Voilà, monsieur, l’inconvénient des distances ; votre lettre m’arrive tard, et, quoique je m’empresse d’écrire à Paris, je ne sais si je pourrai prévenir le choix de l’Académie. Et qui plus que vous mérite les honneurs que vous pourriez si bien dédaigner ? Je sais que M. Villemain agit pour vous et il sera sans doute plus heureux que moi. Je ne le disputerai avec lui que de dévouement et de zèle.

 Si j’avais beaucoup d’années de moins, monsieur, je vous proposerais d’être votre secrétaire dans votre retraite, et votre guide dans vos promenades aux bords de la mer : nous passerions du bruit des générations écoulées, à celui des flots ; mais je ne suis plus que l’homme de Lucrèce :

…. ut sævis projectus ab undis

Navita nudus humi jacet.

 Je n’avais, monsieur, nul dessein d’attaquer M. Guizot, même en ne partageant pas ses opinions dans toute leur étendue. C’est un homme de mérite auquel j’avais soumis courtoisement quelques doutes : son ton est peut-être un peu doctoral pour des lectures qui ne me semblent pas assez approfondies : en histoire il faut se soumettre aux faits. M. Sismondi, de son côté, me paraît avoir broché une bien méchante compilation, et je m’étonne de votre indulgence. Franchement, monsieur, ceci soit dit sans flatterie, il n’y a que vous qui ayez changé l’histoire moderne ; vous aurez fait une véritable révolution. Quant aux journaux et aux défenseurs du vieux système, laissez-les dire : craignons seulement de donner prise à nos adversaires par l’ignorance, l’altération des faits et l’esprit de dénigrement. L’histoire *idéalisée* serait une autre absurdité : il est certain que l’espèce humaine cherche toujours le mieux social et la liberté ; mais en conclure, comme on l’a fait, que ce sont toujours des idées qui se *battent* sur un champ de bataille, et que le plus fort a toujours raison en droit comme en fait, parce qu’il représente *l’idée dominante* du moment, c’est aller beaucoup trop loin, et justifier tous les oppresseurs de la terre, depuis le conquérant jusqu’au voleur de grand chemin. Il faudra bien, monsieur, qu’avec la permission de Platon et même de Vico, nous fassions un peu justice de la métaphysique historique, toutefois en prenant bien garde de montrer des dissentiments qui feraient triompher l’ancienne école, les républicains devenus impérialistes et puis métamorphosés en champions de la légitimité. J’ai passé en revue tous les systèmes dans une longue préface où vous avez, monsieur, ainsi que M. de Barante, la part de louange et d’admiration qui vous est due. J’ai fait *83 cornes* à vos *Lettres* (sur l’histoire de France), sans compter les coups de crayon.

 Je ne sais, monsieur, si ma lettre à M. Pastoret aura réussi, mais elle était pleine de tous les sentiments d’estime, d’attachement et d’admiration que je vous ai voués.

 Pardonnez, monsieur, mes ratures et mon griffonnage ; je n’ai pas le temps de récrire ma lettre. »

Ainsi va le monde ; on se ménage en public, on échange au besoin des compliments ; puis viennent les publications posthumes, les correspondances, les mémoires, et nous savons au plus juste ce que pensaient les unes des autres toutes ces ambitions rivales.

Sismondi, en somme, conserve l’avantage de la modération, et par suite, de la justice. Il vit assez souvent Chateaubriand, à Paris, en 1813. « J’ai été assez étonné, écrit-il dans son journal, de lui trouver l’esprit si libre, et il m’a paru plus spirituel que je ne le croyais. » Et encore : « Chateaubriand a parlé de religion chez madame de Duras/il la ramène sans cesse, et ce qu’il y a d’assez étrange, c’est le point de vue sons lequel il la considère ; il en croit une nécessaire au soutien de l’État, il aime les souvenirs, et il s’attache à celle qui a existé autrefois dans son pays, mais il sent fort bien que les restes auxquels il veut s’attacher sont réduits en poudre ; il croit nécessaire aux autres et à lui-même de croire ; il s’en fait une loi, et il n’obéit pas. Il y a dans tout cela beaucoup d’inconséquence et beaucoup moins de mauvaise foi que je ne l’aurais supposé. Sa raison n’est nullement d’accord avec son sentiment, et il écoute les deux ; mais il suit bien plus la première lorsqu’il parle, et le second lorsqu’il écrit. »

Outre les Français de passage, on voyait aussi s’arrêter à Coppet bien des étrangers de distinction. C’est là que le prince Auguste de Prusse soupira auprès de madame Récamier. Le Danois Oehlenschlager, les poètes allemands Chamisso et Werner nous ont laissé sur leur séjour près de madame de Staël, des souvenirs intéressants. Oehlenschlager subit l’attrait. « Madame de Staël, dit-il, n’était pas jolie, mais il y avait dans l’éclair de ses yeux noirs un charme irrésistible, et elle possédait au plus haut degré le don de subjuguer les caractères opiniâtres, et de rapprocher, par son amabilité, des hommes tout à fait antipathiques. Elle avait la voix forte, le visage un peu mâle, mais l’âme tendre et délicate. Si l’on ajoute à toutes les qualités de madame de Staël, qu’elle était riche, généreuse, on ne s’étonnera pas qu’elle ait vécu dans son château enchanté, comme une reine ou comme une fée. »

Werner emploie presque les mêmes expressions. « Elle n’est pas précisément très belle, mais on oublie tout dès que l’on voit ses yeux superbes, dans lesquels une âme divine n’étincelle pas seulement, mais jette feu et flamme. Et lorsqu’elle laisse parler son cœur, comme cela arrive souvent, lorsqu’elle déverse tout ce qu’il y a de vaste et de profond dans son esprit, alors il faut l’adorer… Madame de Staël est une reine, et les hommes d’intelligence qui vivent dans son cercle ne peuvent en sortir, retenus qu’ils sont par une espèce de magie. »

Werner resta quelques semaines à Coppet. On y joua sa pièce du *Vingt-quatre février*. C’est une physionomie étrange que celle de Zacharie Werner. Sa vie nous fait en quelque sorte assister à cette fermentation mystique de toutes les idées, de toutes les passions, de toutes les fantaisies, dont les fumées montaient alors au cerveau de l’Allemagne. Werner avait perdu son père de bonne heure. Il fut élevé par sa mère, qui devint folle ; elle se croyait la vierge Marie et prenait son fils pour le Messie. L’un des amis de Werner, celui qui exerça sur lui le plus d’influence, était un certain Chrétien Mayr, qui, prenant à la lettre l’une des visions de l’Apocalypse, avait avalé une Bible, et, comme on le croira facilement, avait pensé en mourir. Il était pasteur et prêchait : un jour, du haut de la chaire, il avait tiré un coup de pistolet et blessé l’un de ses auditeurs. Il allait à la messe avant de se rendre à son église, et il finissait la journée dans la synagogue et les réunions maçonniques. Ainsi de tous les gens qui entourent Werner. Ils ont l’air de vivre dans le délire de la fièvre. Ils s’abîment dans la contemplation de la Trinité, ne rêvent que mystères, revenants, associations secrètes, mêlant à tout cela une vie de sensualité et de désordre. Werner se marie et divorce trois fois. Il se jette à corps perdu dans le romantisme et la franc-maçonnerie. Il est mystique et cynique. Il associe le théâtre à l’Église. Il joint les plus grossiers débordements à la prière, à l’extase. Il écrit un drame en l’honneur de Luther, et quelques années après il abjure et se fait catholique. Il a des théories pour excuser ses débauches, et il a des remords qui le poussent aux expiations. Il devient prêtre, arrive à Vienne pendant le Congrès, et attire la foule par ses prédications toutes pleines de jeux d’esprit, d’emphase et de violence. C’est un fou de génie, c’est un fanatique obscène. Sismondi l’a assez bien compris : « Nous avons eu à Coppet M. Werner, le poète tragique, auteur de *Luther*, de *Wanda*, d’*Attila*, l’un des hommes enfin les plus distingués de l’Allemagne. J’aurais beaucoup désiré vous le faire connaître, et si, comme il en a l’intention, il va dans une année en Italie, je ne manquerai pas de vous l’adresser. C’est une chose si digne d’observation que la poésie mystique, qui a pris complètement le dessus en Allemagne, et qui tient désormais toute cette nation dans un somnambulisme perpétuel, qu’on est heureux de pouvoir la juger dans son principal prophète. Werner est un homme de beaucoup d’esprit, de beaucoup de grâce, de finesse et de gaité dans l’esprit, ce à quoi il joint la sensibilité et la profondeur, et cependant il se considère comme chargé d’aller prêcher l’amour par le monde. Il est, à votre choix, apôtre ou professeur d’amour. Ses tragédies n’ont d’autre but que de répandre la religion du très saint amour ; et elles doivent réussir, car c’est la plus admirable versification qu’on ait encore vue en Allemagne, et une imagination si riche et si neuve, qu’en dépit de sa bizarrerie elle commande l’admiration. L’autre jour, je l’entendais qui dogmatisait avec un Allemand très raisonnable, homme d’âge mûr, le baron de Vogt : « Vous savez ce que l’on aime dans sa maîtresse, dit Werner ; Vogt hésitait et ne savait pas trop ce qu’il devait nommer. « C’est Dieu, » poursuit le poète. « Ah ! sans doute, » reprend Vogt avec un air convaincu. »

Trois ans plus tard, Werner est en effet, en Italie, à Florence, où la comtesse d’Albany n’encourage ses visites qu’à moitié. Sismondi comprend cette répugnance. Werner, selon lui, est « un homme d’un fort grand talent, et aussi un très bon homme ; c’est dommage qu’il soit absolument fou… S’il vous retombe une fois sur les bras, continue-t-il, faites parler ce grand convertisseur de son système particulier de théologie et de son culte d’amour. Dieu, dit-il, est le grand hermaphrodite des mondes. La religion, c’est de l’aimer ; mais si l’on ne peut s’élever si haut, c’est du moins d’aimer quelqu’un ou quelqu’une ; car, et je me souviens de vous l’avoir déjà conté, ce qu’on aime dans sa maîtresse, c’est Dieu et tout ce que l’amour nous fait faire auprès de notre maîtresse, tout, se fait pour la gloire de Dieu et la plus grande édification de nos âmes. C’est là le système qu’il s’est efforcé de faire entrer, tantôt clairement, tantôt sous des expressions mystiques, dans ses tragédies. Son confesseur est bien indulgent, s’il lui passe tout cela comme article de foi. Pour moi, je ne l’aime ni ne l’estime ; j’aime mieux ne pas le revoir ; mais de tous les tragiques allemands, il n’y en a aucun dans lequel j’aie trouvé des scènes plus sublimes, un plus haut talent poétique. Quel dommage que l’extravagance la plus enracinée corrompe tout cela ! »

M. de Rocca, le second mari, l’époux anonyme de madame de Staël, ne peut être compté parmi les hôtes de Coppet. Il ne paraît sur la scène qu’à l’époque précisément où 1a châtelaine quitte son manoir pour n’y plus revenir qu’à la chute de l’empire. Elle passa à Genève une partie de l’hiver de 1811 à 1812. C’est là qu’elle connut le jeune officier. M. de Rocca, à cette époque, n’avait guère plus de vingt-cinq ans. « Il avait, dit une dame, la plus magnifique tête que j’aie jamais vue, et nous l’aimions tous pour sa candeur et sa franchise. » Il fut grièvement blessé dans la guerre d’Espagne. On racontait que, laissé pour mort sur un champ de bataille, sa beauté avait frappé une jeune Espagnole qui l’avait caché, recueilli, pansé, et avait fini par le ramener à la vie. Rocca se rétablit et revint à Genève avec une jambe de bois, couvert de blessures, une santé détruite. Il y vit madame de Staël, il en devint épris, et l’accompagna dans sa fuite. On sait qu’en 1812, en effet, elle prit le parti de rompre son ban. Elle monta en voiture comme pour une promenade, trouva hors du département ses gens et ses bagages, gagna l’Autriche, la Russie, la Suède, et parvint enfin en Angleterre. Rocca était de cette expédition. Je ne sais si le mariage avait déjà eu lieu, ou s’il se fit peu après. Il parait, dans tous les cas, qu’on jasa beaucoup à Paris de ce départ, et que la police, mise en défaut, se vengea par des insinuations malignes. Sismondi en était désolé. Il cherchait à excuser l’imprudente. Il écrivait à la comtesse d’Albany, alors en France : « Je vois qu’on vous a écrit les bruits odieux qu’on s’est plu à faire circuler sur mon amie, bruits au reste qui sont partis de l’autorité et que la malignité publique ne fait que répéter… Elle s’est laissé entraîner à cette dernière imprudence par des motifs du moins plausibles : quand elle partit, elle ignorait si elle obtiendrait des passeports de Russie ; elle savait qu’elle ne pourrait ni revenir en arrière, ni rester en Autriche. Sa seule issue pouvait donc être la Turquie, et comment se hasarder de faire un voyage avec sa fille dans un si terrible pays ; à se mettre sous la garde de janissaires inconnus, sans avoir avec elle des amis dévoués, accoutumés au danger et à la décision, et qui servissent à ces deux femmes d’escorte contre leur escorte ? M. Schlegel n’est rien moins que cet homme-là. Son fils cadet, qui l’accompagnait, loin de la rassurer, augmentait son danger par sa mauvaise tête. Peu de gens, même parmi les subalternes, consentaient à se hasarder à un voyage semblable, qui devait pour jamais les ôter à leur famille, et, de plus, elle ne pouvait choisir que parmi ceux qui savaient déjà son sort, qu’il était si important de ne pas compromettre. Elle accepta les offres de Rocca, ou plutôt lorsqu’il partit vingt-quatre heures après elle pour l’aller joindre, malgré une résolution contraire, elle ne le renvoya point. J’espère que dans le nouveau pays où elle arrivera, ces bruits injurieux ne seront pris que pour ce qu’ils valent, Elle est devenue tout autrement responsable de sa conduite depuis qu’elle a une fille d’un âge et d’une figure à inspirer des passions, et de qui elle doit écarter même les mauvaises pensées ; elle lésait, elle le sent, et je n’ai pas de doute que ce dernier trait de l’animosité de ses ennemis n’ait fait dans son cœur une profonde blessure. » Sismondi, quand il sut le mariage secret de son amie, déplora certainement une union que l’extrême disproportion des âges eût suffi à rendre ridicule, mais qu’il regardait, en outre, comme singulièrement mal assortie. Il croyait Rocca incapable de faire le bonheur d’une femme, et lorsque celui-ci mourut, en 1818, quelques mois après madame de Staël, l’historien lui fit la moins flatteuse des oraisons funèbres : « Le pauvre Rocca, dont vous me demandiez des nouvelles, mourait à peu près au temps où vous écriviez. Son malheur aurait été grand, sans doute, s’il avait eu un cœur pour le sentir ; j’ai de grands doutes à cet égard. Il ne pouvait prendre un meilleur parti que de mourir. C’est dommage pour son honneur et celui de son amie qu’il ne l’ait pas fait plus tôt. Dès qu’il a cessé d’être conduit par la bride, sa déraison et son manque de sensibilité en sont devenus plus évidents. »

## IV

Quand on voudra écrire l’histoire que j’esquisse ici, il faudra consacrer un chapitre à Genève, qui avait alors des communications actives avec Coppet, mais qui, à part ce voisinage, offrait en lui-même une société d’élite. Bonnet et de Saussure appartenaient à une génération antérieure ; Rossi ne devait y arriver qu’un peu plus tard ; mais on y voyait des savants comme de Candolle, de la Rive, le jurisconsulte Bellot, des hommes politiques comme Pictet de Rochemont ; qui a joué au Congrès de Vienne un rôle si utile à Genève et à la Suisse ; des hommes de lettres à la fois et du monde, comme Sismondi lui-même, Dumont, Bonstetten, Lullin de Châteauvieux ; des femmes, enfin, telles que Genève en a toujours eu, chez lesquelles le mérite le plus solide se joignait aux grâces de l’esprit. « Malgré tous nos malheurs, écrivait Sismondi en 1811, c’est encore à Genève ; je crois, qu’on trouve le plus d’esprit chez tout le monde et comme marchandise commune » Bonstetten, qui connaissait si bien la meilleure société de l’Europe, s’exprime de même à la même date : « Je voudrais que vous connussiez Genève. Je crois que cette ville vous plairait comme à moi. Il n’y en a point où la culture de l’âme ait été plus avant, il n’y a pas au monde d’hommes meilleurs à vivre que les Genevois, lorsqu’on a conquis leur amitié. Il n’y a pas de séjour en Europe où l’on rencontre tous les jours une bonne conversation comme dans cette ville, où l’amitié, les goûts simples et les plaisirs de l’esprit soient mieux sentis, et tout cela placé dans les plus beaux sites du monde. » La position de Genève en faisait d’ailleurs un lieu de passage, et, selon une expression qui revient plusieurs fois dans les lettres dont je parle, une lanterne magique européenne. L’impératrice Joséphine, en 1812, occupait une campagne dans le voisinage. Talma y donnait des représentations. À la paix, quand le continent fut rouvert, les Anglais arrivèrent en foule. On vit passer ou s’arrêter à Genève les personnages les plus célèbres : la princesse de Galles et sa suite équivoque ; lord Holland, « l’un des hommes les plus spirituels, les plus aimables et les plus nobles par le caractère ; » lady Holland, « qui a réduit l’égoïsme en système, et à laquelle on reproche moins ses faiblesses que ses duretés de cœur ; » lord Lucan et ses trois filles, si bien « faites pour faire tourner les têtes ; » Ward, depuis lord Dudley, le brillant causeur ; sir Humphrey Davy, le physicien de génie. Puis, après la seconde restauration, en 1816, nouvelle invasion : lord Brougham, alors M. Brougham ; Horner, l’économiste, son collègue de la *Revue d’Edimbourg* ; lord Byron, enfin, qui venait de quitter l’Angleterre pour n’y plus retourner, et qui passa six mois près de Genève, dans la campagne Diodati, pendant que Shelley demeurait au-dessous, à Montalègre, sur les bords mêmes du lac.

Parmi les hommes de la société genevoise dont le nom revient sans cesse dans les lettres de Sismondi, il faut nommer Bonstetten. Il était l’un des visiteurs les plus assidus de Coppet. Bernois de naissance, Genevois d’adoption, il avait du Français tout ce qu’on en peut prendre lorsqu’on ne l’est pas. Homme de beaucoup d’esprit et d’imagination, avec cela plein de bonté, mais plus ingénieux que solide, plus brillant que profond, d’une amabilité un peu sautillante, d’assez mince étoffe, au total, il a été surfait par ceux qui l’ont surtout connu dans la bonne grâce de sa vieillesse. Ses livres sont moins piquants qu’ils ne paraissent d’abord ; ses lettres mêmes sont moins amusantes qu’on ne l’aurait attendu. Tout, chez Bonstetten, est décidément un peu court. Il ne parut jamais plus à son avantage que sous les cheveux blancs. Son originalité, c’est la verdeur, et, comme on l’a dit, le rajeunissement dans un âge avancé, c’est la vivacité de l’esprit, l’épicurisme de bonne société, les charmantes réminiscences, la conversation aiguisée, la bonne humeur, et tout cela à quatre-vingts ans. Sismondi nous le montre bien tel que je me le représente : « Sans doute, écrit-il, vous aurez été frappé de l’amabilité infinie de M. de Bonstetten, que vous aviez perdu de vue depuis plusieurs années. Plus je le compare à tout ce que je connais et plus la grâce et le mouvement toujours nouveau de son esprit me frappent et me confondent.» Amabilité, mouvement, aisance parfaite sous le fardeau de l’âge et quelquefois des chagrins, voilà les mots qu’on rencontre tout de suite dès qu’il est question de Bonstetten. « Il semble que la douleur ne puisse l’atteindre, » ajoute son ami. Il ne faudrait pas cependant se faire illusion, on n’échappe jamais entièrement au sort commun. « Je crains, dit plus loin Sismondi, je tremble que la jeunesse ne commence à lui échapper. (Bonstetten avait alors soixante-cinq ans.) Il a quelquefois de l’inquiétude sur sa santé ; il secoue les soucis et ne peut cependant pas s’en débarrasser ; il y a un fond de tristesse sous cette gaîté et cette légèreté retenues malgré les années ; il vaut mieux encore marcher avec le temps que d’être laissé en arrière par lui. » On voit ici les deux caractères se séparer et se dessiner. Bonstetten, lui, continua à oublier si bien son âge, qu’il forma le projet de se remarier, à l’époque même où il cherchait un établissement pour son fils. Et qui voulut-il épouser ? La mère même de Sismondi ! Oh ! pour le coup, notre historien en eut un peu d’humeur. « Cette lettre m’a fait assez de peine pour Bonstetten. Je l’aime très tendrement, et je suis honteux de ses sottises, comme si j’en étais responsable. Il a au moins vingt-cinq ans de plus que moi ; cependant, je le regarde toujours comme un jeune homme qui me serait recommandé ; il est d’une étourderie de vingt ans, d’une inconsidération qui doit empêcher de donner plus de suite à ses paroles qu’il n’en donne lui-même ; mais il a si fort toutes les qualités comme tous les défauts de la jeunesse, qu’il est impossible de ne lui pas pardonner les uns en faveur des autres. Il n’est point égoïste. Je lui ai vu montrer dans beaucoup d’occasions une grande générosité de caractère ; il est incapable de rancune, incapable d’amertume, plein de zèle et d’enthousiasme pour tout ce qui est beau, grand et noble, avec cela parfaitement bon et facile à vivre. Nous avons souvent passé des mois, presque des étés entiers ensemble, dans la même maison, et je ne lui ai pas vu un moment d’humeur. Il n’a jamais abandonné un ami : il est vrai qu’il les oublie à tous les moments du jour. »

Voici maintenant le jugement définitif : « Bonstetten avait été doué d’éminentes facultés, mais non pas du don de les mettre en œuvre. Son imagination était singulièrement brillante, son style en allemand harmonieux et pittoresque ; dans sa jeunesse, il travaillait avec ardeur, il frappait à toutes les portes, et saisissait avec une extrême facilité. Son esprit, qui pénétrait quelquefois par des rayons de lumière dans les profondeurs des sciences, semblait promettre qu’il les posséderait une fois. Cette vivacité pétulante semblait alors un feu que l’âge calmerait en le concentrant. Tout cela a été perdu : sa conversation, ses écrits, sa correspondance, tout est sautillant, même sa conduite. Sa réputation se dissipe devant lui, et il ne peut pas s’en créer une nouvelle : au lieu d’avancer comme on devait s’y attendre, il s’épuise en efforts inutiles pour se retrouver ce qu’il a été. Je l’aime tendrement, car il a précisément la bonté et la vérité de caractère qui attachent le plus ; mais je suis navré de ce qu’il reste si au-dessous de ce qu’on pouvait attendre de lui, et je suis de plus impatienté, plus qu’on ne peut dire, de l’inconséquence opiniâtre avec laquelle il compromet ses amis les plus chers. Aucun ennemi n’est si redoutable qu’il l’est lui-même à ceux qu’il aime. » Ne semble-t-il pas qu’on découvre, en avançant, bien de la sagacité sous l’honnête bon sens de Sismondi ?

Sismondi faisait grand cas d’Étienne Dumont : « C’est, disait-il, l’homme de beaucoup le plus spirituel de Genève, et ce n’est pas assez dire, car, pendant plus de vingt ans qu’il a passés en Angleterre, il y a aussi été regardé comme l’un du cercle le plus étroit des hommes les plus spirituels de l’Angleterre. » Les deux amis n’avaient pas été d’accord sur la Restauration et les garanties qu’elle offrait à la liberté ; mais ce n’était qu’un dissentiment passager, et qui n’allait pas jusqu’aux principes : « Nous avons différé seulement dans le jugement que nous avons porté d’un fait ; c’est-à-dire que nos conjectures sur l’avenir, à l’occasion d’un grand événement, n’ont pas été les mêmes. Mais pour distinguer ce qu’il faut désirer et même ce qu’il faut craindre, tant de données sont nécessaires, tant de circonstances diverses doivent entrer en balance, que mieux on s’entend sur les principes, plus on peut comprendre et se pardonner l’un à l’autre une différence dans les conjectures. Dumont est un aussi inébranlable ami de la liberté que moi, et il la fait consister précisément dans les mêmes garanties ; mais il a cru qu’on avait des chances de l’obtenir des gouvernements qui invoquent leur légitimité ou, en d’autres termes, leur droit divin ; non pas moi : voilà toute la différence entre nous. » On sait quelle a été la destinée littéraire de Dumont. Il n’a employé ses talents qu’à faire valoir ceux des autres. Lié avec Mirabeau, en 1789, il l’aidait très activement dans la rédaction du *Courrier de Provence*, et jusque dans la préparation de ses discours. Plus tard, il s’attacha de même à Bentham, et donna aux idées de ce publiciste la clarté, la forme, l’enchaînement, toutes les qualités qui leur manquaient, et sans lesquelles elles auraient fort risqué de ne jamais percer dans le monde. C’est ainsi que Dumont s’est contenté toute sa vie d’une espèce de succès anonyme. Son nom n’a commencé à être connu du grand public qu’à la publication posthume de ses intéressants *Souvenirs*[[18]](#footnote-18).

L’historien de ce petit monde littéraire de Genève, qui confine sur tant de points au nôtre, consacrera certainement une notice à Lullin de Châteauvieux. Châteauvieux devait beaucoup à madame de Staël. « Son amitié, disait-il à la mort de celle-ci, son amitié a fait, pendant vingt-cinq ans, le charme de ma vie ; mes opinions, mes sentiments se sont fermés sur les siens ; il ne me reste plus que des regrets à lui donner. Je n’ai plus d’autres consolations que mes souvenirs. » Sismondi, de son côté, était très lié avec Châteauvieux. Il l’appelle « le plus aimable, le plus spirituel de beaucoup de tous les *figli della pieve di Calvino* (de tous les fils de la paroisse de Calvin). » Il est vrai que Sismondi vient d’en dite autant de Dumont et de Bonstetten. Chacun est tour à tour le plus spirituel, le plus aimable. Il y a un peu d’inévitable banalité dans ces éloges. Sismondi vante encore « la conversation animée, piquante, toujours nouvelle de Châteauvieux. » Il aimait moins sa manière d’écrire, « Il a quelquefois un peu de prétention dans le style ; il est encore de ceux que l’école de Chateaubriand a gâtés, bien que personne, d’après son tour d’esprit, ne semblât mieux fait que lui pour la suivre. » Rien de moins juste que ce reproche. Sismondi veut parler des *Lettres sur l’Italie*. Ce livre est le simple récit d’un voyage agronomique, une description de l’économie rurale de la Péninsule ; écrit avec incorrection, le sentiment de la nature s’y exprime néanmoins avec le plus rare bonheur d’expression. Il y a du Chateaubriand, en effet, dans ce volume, quelque chose du sentiment pittoresque et de la grande imagination de l’écrivain français, rien toutefois qui sente l’imitation. Un éditeur intelligent a eu l’idée de réimprimer les *Voyages dans les Alpes* de de Saussure, le *Latium* de Bonstetten, les *Fourmis* de Huber ; il ne saurait mieux faire que d’y joindre une réimpression des *Lettres sur l’Italie*. Châteauvieux est l’auteur d’un autre livre, oublié aujourd’hui, mais qui fit grand bruit au moment où il parut. Je veux parler du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène*. Napoléon était depuis quelques mois seulement relégué dans l’île qui lui servait de prison. L’Europe était encore ébranlée des dernières péripéties du drame immense dont, pendant quinze ans, elle avait été le théâtre. L’invasion de la France, l’ile d’Elbe, les Cent-Jours, Waterloo, ces événements qui nous étonnent encore, s’étaient emparés avec une violence extraordinaire de l’imagination des peuples. Tous les yeux étaient tournés vers l’illustre captif ; on se demandait si la carrière de ses aventures était enfin fermée. On ne parlait que de ses souffrances, de son évasion. Sur ces entrefaites, on annonce qu’un manuscrit de Napoléon a déjoué la surveillance des geôliers et est arrivé en Angleterre. L’écrit paraît ; c’est l’apologie de l’empereur, la révélation de ses projets, une espèce de testament politique. La vraisemblance générale y était si bien observée, le ton de l’auteur si bien imité, que tout le monde y fut pris. On y retrouvait la brusquerie, l’incohérence, le tour impérieux, les hautes vues. Ministres, conseillers d’État, généraux, ceux qui avaient le plus approché le souverain tombé déclarèrent après avoir lu l’ouvrage, qu’ils se rendaient à l’évidence. Le duc de Wellington lui-même y fut trompé. On lui faisait remarquer des anachronismes dans le récit : « Raison de plus, répondit le général ; un pseudonyme aurait évité de pareilles fautes. » La ruse finit cependant par être reconnue ; elle l’était déjà, quand Napoléon désavoua l’ouvrage. Restait à découvrir l’auteur d’une si ingénieuse supercherie. On s’arrêta successivement à tous les grands noms de l’époque, à Mme de Staël, à Benjamin Constant ; une conjecture emportait l’autre, et le mystère ne s’éclaircissait pas. Puis le bruit s’apaisa, le livre fut oublié, et le secret du *Manuscrit de Sainte-Hélène* menaçait, comme celui de Junius, de descendre au tombeau avec l’auteur, lorsqu’un hasard le mit au jour. L’écrivain n’était autre que Lullin de Châteauvieux. Se trouvant à la campagne dans l’automne de 1816, il avait amusé sa solitude de ce jeu d’imagination, puis il avait jeté le paquet à la poste, à l’adresse du libraire Murray, sans faire connaître son nom et sans se douter probablement du succès que sa ruse devait avoir. Seul maître de son secret, il avait su le garder. Il lui était souvent arrivé d’entendre parler du fameux *Manuscrit* dans les sociétés où il se trouvait, et alors de se mêler à la conversation, de donner son avis ; tout cela si naturellement, qu’il n’avait jamais excité le moindre soupçon. Il ne s’en était pas même ouvert à ses amis ni à sa famille. Ce n’est qu’en 1841, qu’une circonstance inattendue ayant mis ses enfants sur la trace, Châteauvieux raconta enfin comment les choses s’étaient passées, et ouvrit le tiroir où reposait encore le brouillon de son ouvrage[[19]](#footnote-19).

Sans avoir la prétention d’être complet dans ce tableau de la société genevoise sous l’empire, je me garderai bien d’oublier Guillaume Favre, dont la liaison avec Sismondi datait des prisons de la Terreur, et que madame de Staël appelait « mon érudit. » Favre, dans sa jeunesse, savait mêler le goût des sciences et des lettres à celui du monde ; dans un âge plus avancé, il offrit l’exemple d’une grande existence honorée par les vertus et embellie par l’étude. On aime à se représenter ce savant curieux, consciencieux, infatigable, retiré dans sa belle campagne de La Grange, entouré de ses livres chéris, poussant ses recherches dans les sentiers les plus écartés de l’érudition, entassant des notes, tantôt sur l’histoire fabuleuse d’Alexandre-le-Grand, tantôt sur la littérature des Goths, redressant Angelo Mai, discutant avec Silvestre de Sacy, recueillant les suffrages de Letronne, fournissant des renseignements à Schlegel, qui trouvait en lui seul « l’Académie des inscriptions tout entière. » Avec cela, ami éclairé des arts, possesseur fortuné d’un Cuyp, d’un Hobbema, qu’on n’oublie point quand on les a une fois vus, d’un Adonis, qui est peut-être le chef-d’œuvre de Canova ; menant de front, enfin, tous ses devoirs avec tous ses goûts, et restant philanthrope et citoyen, sans cesser d’appartenir aux lettres. Le seul reproche qu’on puisse adresser à Favre, c’est de n’avoir pas su mettre en œuvre et livrer au public le fruit de ses études. Ainsi en jugeait Sismondi. « M. Favre est non seulement un homme instruit, mais un homme d’une érudition très vaste et très profonde. Dans le temps même où, beaucoup plus jeune, les habitudes de luxe que fait naitre une très grande fortune lui donnaient quelquefois un air évaporé, il passait les nuits à étudier les historiens grecs de Byzance, et à faire des recherches sur les points les plus obscurs de l’antiquité. Il est doué d’une très forte mémoire, son esprit est juste, son cœur est chaud, son caractère élevé : pourquoi n’a-t-il encore rien écrit qui lui fasse une réputation ? Qu’est-ce qui lui manque ? Je ne saurais le comprendre, et cependant tout ce trésor de connaissances est jusqu’à présent enfoui sans aucune utilité pour lui ou pour les autres. Sa femme est une des personnes que j’aime le plus ; un caractère passionné perce dans tous ses discours comme dans ses regards, mais elle n’a jamais connu que les passions bienveillantes. Elle aimait son mari déjà depuis longtemps, avant le mariage ; elle l’aime encore avec adoration, et tous deux donnent l’exemple de ce bonheur si rare mais si pur, du bonheur dans les affections. La morale est facile pour ceux qui sont si heureusement assortis ; je ne prétends pas dire qu’ils n’eussent pas su la suivre aussi, quand même son sentier aurait été plus pénible. » Charmant tableau qui fait un doux contraste, n’est-ce pas, avec les orages dont, à deux lieues de là, le ciel de Coppet a si souvent grondé[[20]](#footnote-20) ?

Encore un nom, et je passe à autre chose ; ce nom est de ceux qu’on ne peut oublier, quand on parle de Genève. Sismondi, dans sa vieillesse, avait quelquefois la velléité d’écrire ses souvenirs. Il aurait surtout voulu y parler des personnages qu’il avait connus, et dont quelques-uns, dit-il, étaient si dignes d’éternelle mémoire. « C’était, ajoute-t-il, c’était entre autres une grande figure que celle de Madame Necker, née de Saussure, qui, mariée à un homme fort ordinaire, voulut en faire un homme distingué et y réussit. Elle commença par faire pour lui tous ses ouvrages. Il fut nommé auditeur dans notre république : elle fit des rapports des procès, tout son travail. Il fut ensuite nommé professeur de minéralogie : elle écrivit ses cours pour lui, se cachant soigneusement derrière son ombre. Mais en lui donnant la réputation avant le mérite, elle lui inspira aussi le désir d’obtenir celui-ci. Il finit par savoir ce qu’il enseignait, et par être un assez bon naturaliste. Vous connaissez le mot de Mme de Staël sur elle : « Ma cousine a tout l’esprit qu’on me prête, et toutes les vertus que je n’ai pas. » L’esprit pourtant était de tout autre nature, beaucoup plus sérieux, beaucoup plus homme, mais nullement aussi brillant. » Je ne sais pas si ce mot de « grande figure » rend bien ce qu’était Mme Necker, mais on m’accordera le droit de placer bien haut, parmi les illustrations de Genève, l’auteur du plus beau traité sur l’éducation qui ait été écrit en aucune langue.

## V.

Il est temps de revenir à Sismondi. À l’époque où nous l’avons laissé, il ne connaissait pas encore Paris, et s’il faut le dire, il n’éprouvait aucun désir de le voir : « Je le déteste par avance, écrivait-il, et, de plus, je le crains ; car je ne voudrais pas qu’un peu de plaisir que j’y trouverais peut-être, diminuât mon aversion pour la ville et ses habitants, et la nation dont c’est la capitale. » Il faut, pour expliquer une haine si vigoureuse, se rappeler tout ce que Genève avait perdu et souffert dans son annexion à la France. Nous autres Français, nous nous imaginons volontiers qu’il n’est pas pour un peuple de sort plus enviable que d’être admis dans la communauté de nos institutions. Sismondi avait le tort de n’en pas juger ainsi, et de gémir en voyant sa patrie réduite à la vie languissante et au despotisme administratif d’un département français. Il avait d’autres motifs encore pour craindre Paris. Habitué à des relations intimes et suivies, il redoutait « des, gens qui ne savent ni aimer ni se souvenir, qui se précipitent après leurs plaisirs ou leurs affaires, et en qui l’activité de la vie a détruit son but. » Il finit néanmoins par entreprendre ce voyage qui l’effrayait tant. Un fois arrivé, ses craintes se dissipèrent rapidement. Déjà connu par ses ouvrages, recommandé par ses amis, il fut parfaitement accueilli et dans le meilleur monde. Le moment d’ailleurs était favorable. La France renaissait, sinon à la vie publique, du moins aux préoccupations politiques. « Quand je parle de liberté, écrit Sismondi dans son journal, je m’entends parfaitement avec tout le faubourg Saint-Germain, les Montmorency, les Châtillon, les Duras. Il y a là du moins le vieux sentiment de l’honneur, qui reposait sur l’indépendance ; c’est aussi de la liberté. Mais ces vilains parvenus, qui avec de la mutinerie se sont élevés de la fange pour se faire sénateurs, il ne leur reste pas un seul sentiment dans le cœur. » C’est alors aussi qu’il fit la connaissance de Chateaubriand, de la charmante Mme de Souza : « J’aime beaucoup votre Sismondi, écrivait celle-ci ; il est si naturel, si simple. » Lui, de son côté, jouissait avec une espèce d’enchantement de cette société si nouvelle pour lui. Il goûtait surtout celle des femmes. « Ce mélange parfait du meilleur ton, écrit-il à la comtesse d’Albany, de la plus pure élégance dans les manières, avec une instruction variée, la vivacité des impressions, la délicatesse des sentiments, n’appartient qu’à votre sexe, et ne se trouve au suprême degré que dans la meilleure société de France. Tout excite l’intérêt, tout éveille la curiosité ; la conversation est toujours variée, et cependant ces égards constants qu’inspire la différence des sexes empêchent le choc des amours-propres opposés, contiennent les prétentions déplacées, et donnent un liant, une douceur à ces idées neuves et profondes qu’on est étonné de voir manier avec tant de facilité. J’avais commencé par être introduit ici dans le faubourg Saint-Honoré, et j’avais déjà trouvé beaucoup d’agrément dans la société de Mesdames Pastoret, Rémusat, Vintimille et Jaucourt ; mais, depuis, je me suis lié davantage dans le faubourg Saint-Germain. On a la bonté de m’admettre dans la coterie tout à fait intime de Mesdames de Duras, de Lévi, de Béranger (Chatillon), de la Tour du Pin et Adrien de Montmorency, et c’est là surtout que j’ai appris tout le charme de l’amabilité française, lorsqu’elle n’est plus du tout empêtrée par l’étalage des salons. » Et une fois de retour à Genève : « L’ennui est peut-être à présent une chose naturelle en moi ; je ne suis trop amusé, j’ai trop joui, j’ai trop vécu en peu de temps. Après cinq mois d’une existence si animée, d’un festin continuel de l’esprit, tout me parait fade et décoloré ; je ne pense qu’à la société que j’ai quittée, je vis de souvenirs, et je comprends mieux que je n’eusse jamais fait ces regrets si vifs de mon illustre amie, qui lui faisaient trouver un désert si triste dans son exil. J’ai conservé quelques correspondances à Paris ; ma pensée y est beaucoup plus que je ne voudrais et que je ne devrais. Mais qu’est-ce qu’une lettre de loin en loin à côté de conversations de tous les jours, et quelquefois de douze heures de causerie par jour ? C’était une folie que de vivre ainsi, je le sais bien. Comment travaillerait-on ? Comment fixerait-on sa pensée, si l’on donnait tant au monde ? Je me trouve bien jeune, bien faible pour mon âge, de m’y être livré avec tant de passion, je sens bien que c’est un carnaval qui doit être suivi tout au moins par de longs intervalles de sagesse, mais.… j’aimerais bien recommencer. »

Il est difficile, on l’avouera, de faire de meilleure grâce amende honorable des préjugés premiers et de l’ancienne aversion. Le voyage de Sismondi à Paris pourrait bien, du reste, n’avoir pas été étranger à un changement qui s’accomplit vers ce temps-là dans les dispositions de l’écrivain envers la France. Sismondi avait eu pour le despotisme de Napoléon une horreur qui s’était étendue à la nation française tout entière. Cependant la fortune des armes a tourné. Nous sommes en 1814. La guerre d’Espagne, la campagne de Russie, Leipzig, ont dissipé le prestige du conquérant. C’est alors que de nouveaux sentiments s’emparent de l’âme de l’historien. Il ne hait pas moins le despotisme, mais il distingue entre le despote et la France. Une certaine générosité l’incline vers les vaincus. Fidèle, d’ailleurs, à la cause de la liberté, il ne peut se persuader qu’elle soit servie par les coalisés ; il prévoit la réaction et la redoute. Il y a ici dans les lettres de Sismondi plusieurs passages intéressants pour l’histoire de cet esprit généreux, aussi bien que pour celle de l’opinion publique à l’époque des événements dont il s’agit.

« Il y a un homme pour lequel j’ai une forte aversion, qui n’a point changé ; mais il n’y a pas un de ses adversaires pour lequel j’aie de l’affection ou de l’estime ; et vraiment, ni dans les revers, ni dans les succès, ils n’ont rien fait pour le mériter. Cet homme a professé des principes qui me font bouillir le sang, lorsque je les rencontre dans quelques écrits ; mais ce n’est nullement à ces principes qu’en veulent ses adversaires : au contraire, c’est peut-être par là même qu’il a le plus de rapport avec eux. Son arrogance m’a été insupportable pendant de longues années ; mais l’arrogance de ceux qui ont été si humbles pendant ces mêmes années me révolte peut-être encore plus. Quant aux nations, je n’estime hautement que l’anglaise, et cependant je ne me fierais pas entièrement à sa prudence ; je crois que par emportement, par obstination, elle dépasse souvent son but. Après celle-là, qui me semble hors de pair entre toutes les autres, c’est la française que je préfère. Je souffre pour elle lorsqu’elle souffre, et encore que je ne sois point Français, mon orgueil se révolte quand son honneur même est compromis. »

Sismondi se félicite de se trouver d’accord avec madame de Staël. « Dès que les Allemands ont passé le Rhin, elle n’a plus désiré que la paix avec Bonaparte, et elle a senti avec une profonde douleur 1’humiliation de la France et sa dépendance. Tout ressentiment personnel, toute haine, quelque motivée qu’elle fût, a cédé au sentiment fondamental d’une Française : elle n’a plus considéré que l’indépendance et l’honneur de la France. »

Un dernier extrait, et j’ai fini. On verra que Sismondi ne jugeait que trop bien de l’avenir : « Je vois, dit-il en octobre 1814, je vois avec une douleur croissante ce qui se fait dans l’Europe, la France seule exceptée. Je comprends sa haine contre un monarque d’une ambition forcenée, mais elle n’égale pas le mépris pour des souverains imbéciles, et je ne sais si l’indignation ou le chagrin l’emporte, lorsque je vois tant de rois, tant de gouvernements se rétablir par le seul mérite de leur bêtise et de leur profonde incapacité. Je doute fort que ce mérite, dont on fait tant de cas aujourd’hui, et pour lequel on montre tant de reconnaissance, continue longtemps à plaire aux nations ; et ce reflux si violent vers le despotisme, est à mes yeux le présage de nouvelles révolutions ; alors peut-être, madame, recommencerons-nous à nous sentir pleinement d’accord, et, jusqu’alors, je l’espère bien, notre dissentiment ne refroidira point l’amitié dont vous avez daigné m’honorer. »

Les jugements que nous venons de lire nous aideront à comprendre la conduite de Sismondi pendant les Cent-Jours. La plupart de ses amis restèrent défiants ou hostiles. La comtesse d’Albany n’avait pas cessé un moment d’applaudir à la chute du conquérant, et l’on peut croire que sa haine le suivit dans son retour comme elle l’avait suivi dans son exil. Madame de Staël avait été déçue par la première Restauration, mais elle vit le rétablissement de l’empire avec terreur, et n’ajouta point foi aux promesses de Napoléon. « Nous avons eu, écrit-elle à la fin de 1815, en parlant de Sismondi, nous avons eu des querelles terribles, par lettres, sur Bonaparte ; il a vu la liberté là où elle était impossible. » La mère de Sismondi ne fut pas moins irritée du rôle qu’il joua à cette époque. Ce rôle fit, en effet, plus d’honneur à ses intentions qu’à son jugement. Il crut, comme Benjamin Constant, à la possibilité de l’empire libéral. Il ne comprit pas qu’il en est d’un souverain comme d’un autre homme : que nul ne secoue jamais entièrement, je ne dirai pas sa nature, mais son passé, son histoire ; que le retour de l’ile d’Elbe, d’ailleurs, était le gage de la guerre, d’une guerre d’invasion, et qu’ainsi le conquérant, tout en arrivant avec des promesses de liberté et de paix, commençait par jeter son pays dans des hasards épouvantables. Le débarquement de Cannes, il ne faut pas craindre de Je dire, fut un crime de lèse-patrie. Sismondi ne sut rien voir de tout cela. Tandis que Benjamin Constant devenait le rédacteur de l’Acte additionnel, notre historien s’en fit le promoteur. Il écrivit dans le *Moniteur* une suite d’articles destinés à faire ressortir les garanties que cette Constitution donnerait à la liberté, à combattre les préventions qui l’avaient accueillie. Touché d’une adhésion aussi inattendue qu’opportune, Napoléon voulut voir Sismondi. L’entrevue eut lieu dans le jardin de l’Élysée. Le souverain commença par flatter son interlocuteur, lui parlant de ses ouvrages, assurant qu’il les avait tous lus, et depuis longtemps. Sismondi, de son côté, ramenait l’entretien à la Constitution impériale et à l’opposition qu’elle avait rencontrée. Mais écoutons ce curieux récit, tel que notre Genevois le nota lui-même en rentrant :

« Cette opposition passera, répliqua Bonaparte. Mon décret sur les municipalités et les présidents de collège fera bien ; d’ailleurs, voilà les Français ! Je l’ai toujours dit, ils ne sont pas mûrs pour ces idées. Ils me contestent le droit de dissoudre des assemblées qu’ils trouveraient tout simple que je renvoyasse la baïonnette en avant. » Sismondi, de son côté, insistait, insinuait : « Ce qui m’afflige, disait-il, c’est qu’ils ne sachent pas voir que le système de Votre Majesté est nécessairement changé. Représentant de la Révolution, vous voilà devenu associé de toute idée libérale ; car, le parti de la liberté, ici, comme dans tout le reste de l’Europe, est votre unique allié. »

« — C’est indubitable, répondit Napoléon, saisissant au vol un paradoxe historique moins usé alors qu’aujourd’hui : les populations et moi, nous le savons de reste ; c’est ce qui me rend le peuple favorable. Jamais mon gouvernement n’a dévié du système de la Révolution ; non des principes comme vous les entendiez, vous autres ! J’avais d’autres vues, de grands projets alors. D’ailleurs, moi, je suis pour l’application. Égalité devant la loi, nivellement des impôts, abord de tous à toutes les places, j’ai donné tout cela. Le paysan en jouit, voilà pourquoi je suis son homme. Populaire en dépit des idéalistes ! Les Français, extrêmes en tout, défiants, soupçonneux, emportés dès qu’il s’agit de théories, vous jugent tout cela avec la furia francese. L’Anglais est plus réfléchi, plus calme. J’ai vu bon nombre d’entre eux à l’ile d’Elbe : gauches, mauvaise tournure, ne sachant pas entrer dans mon salon ; mais, sous l’écorce, on trouvait un homme, des idées justes, profondes, du bon sens du moins. »

Prodigieux mélange de clairvoyance et d’aveuglement ! Avec quelle pénétration le grand capitaine comprend ce qui assure sa force, avec quelle obstination il méconnaît ce qui fait sa faiblesse. « Populaire en dépit des idéalistes ! » Oui, en dépit des idées, en dépit de la liberté, en dépit des intelligences, des âmes, en dépit de toutes ces puissances morales, contre lesquelles on peut liguer un jour les passions et les intérêts, mais qui n’en restent pas moins le principe vital des sociétés !

Des Anglais, la conversation passa à la France : « Belle nation ! s’écria l’empereur ; noble, sensible, généreuse, toujours prête aux grandes entreprises, Par exemple, quoi de plus beau que mon retour ? Eh bien ! je n’y ai d’autre mérite que d’avoir deviné ce peuple. » Et, comme Sismondi l’interrogeait sur les circonstances de ce retour : « Oui, oui, répliqua le maître, on a supposé des intrigues, une conspiration ! Bah ! pas un mot de vrai dans tout cela. Je n’étais pas homme à compromettre mon secret en le communiquant. J’avais vu que tout était prêt pour l’explosion..… Les paysans accouraient au-devant de moi ; ils me suivaient avec leurs femmes, leurs enfants, tous chantant des rimes improvisées pour la circonstance, dans lesquelles ils traitaient assez mal le Sénat. À Digne, la municipalité, peu favorable, eut peur et se conduisit bien. Du reste, je n’avais eu qu’à paraître : maître absolu de la ville, j’y pouvais faire pendre cent personnes, si c’eût été mon bon plaisir. »

Cette conversation avait agité Napoléon. Son front était baigné de sueur. Il ôta son chapeau pour s’essuyer, salua Sismondi, et le laissa libre de se retirer. Le lendemain, il lui envoya la Légion d’honneur. Sismondi refusa.

Nous avons vu Sismondi, dans les cent-jours, aborder un moment la grande scène politique, y jouer presque un rôle. Il n’est pas besoin de dire si ses illusions furent rudement dissipées. Il souffrit de Waterloo, de l’invasion de la France, des violences de la seconde Restauration, comme s’il eût été lui-même Français. Et, de fait, il avait bien passé par une espèce de naturalisation morale. Aussi fut-il d’abord assez froidement reçu à son retour à Genève, où les joies de la délivrance laissaient peu de place à la pitié pour les vaincus. Quoi qu’il en soit, voilà notre savant revenu à ses études. Il se marie, en 1819, à l’âge de quarante-six ans. Il épouse une femme digne de lui et à qui il pourra dire : « Jessie, je vous estime autant que je vous aime. » Il se fixe à Chêne, près de Genève, dans une petite campagne ; il y trouve une vie conforme à ses goûts et le plus pur bonheur domestique ; il travaille à force. À peine a-t-il achevé ses *Républiques italiennes*, fruit de vingt et un ans de labeur, qu’il entreprend un ouvrage plus considérable encore, cette *Histoire des Français* dont il ne devait pas voir l’achèvement. Il publie en même temps de gros livres d’économie politique, des brochures, des articles de journaux. On le voit ainsi marquer de plus en plus sa place, une place honorable et reconnue, comme historien, publiciste et philanthrope. Des chaires lui sont offertes à la Sorbonne, au collège de France. Au milieu de tous ses travaux, il voyage. Il va en Angleterre où se fit son mariage ; en Toscane, où il perdit sa mère ; à Paris enfin, où il avait éprouvé de si vives jouissances. Il y eut un entretien avec Louis-Philippe en 1824. Le jugement de Sismondi sur ce prince reste au-dessous, je le crois, de celui que portera l’histoire ; il n’en est pas moins intéressant : « Le duc d’Orléans m’a reçu avec beaucoup de politesse m’a fait asseoir sur son canapé, m’a témoigné son regret de ce que mon séjour était si court, son espoir qu’à mon prochain voyage je m’arrêterais plus longtemps. Puis il m’a entrepris presque immédiatement sur la politique, sur l’impression que j’avais dû recevoir de la France et des excès où elle se laissait entraîner. Je ne voulais point trop abonder dans son sens, en sorte que je n’ai guère nourri cette conversation ; j’ai remarqué seulement qu’après avoir représenté la république comme un excès opposé à celui-ci, et également impraticable, du moins quant à la durée, il a dit que la tendance universelle était vers les chefs électifs ; que Washington, Napoléon, Bolivard, avaient donné des exemples qui seraient nécessairement suivis, et que le temps viendrait Olt le pouvoir exécutif ne serait plus confié que par choix, où l’hérédité serait abandonnée. Il a parlé ensuite avec chaleur de l’abolition de la peine de mort, réforme que je crois beaucoup moins importante que des centaines d’autres qui devraient passer auparavant. Nous avons discuté sur cela, sur les changements en général, sur les causes qui multiplient les crimes, sur des questions d’économie politique, les grandes fermes, les partages égaux, les forêts ; ses opinions sont en général adoptées des whigs anglais avec peu d’examen, je dirais même peu de justesse, mais assez de confiance. Je ne le crois pas un homme d’un esprit distingué ; mais sa conversation est facile, assez brillante, et c’est beaucoup pour un prince. »

Le jour vint où ce prince devint roi. Sismondi accueillit la révolution de Juillet avec l’enthousiasme d’un cœur resté très jeune. Il passa de nouveau par toutes ses illusions de 1815. « Quand la révolution de Juillet éclata, a raconté M. de Circourt, Bonstetten, âgé de quatre-vingt-deux ans, venait de rentrer en ville ; les nouvelles, d’abord confuses et contradictoires, qui arrivaient de Paris par toute espèce de sources, ne trouvèrent personne qui fut plus avide de les accueillir, plus empressé à les colporter, plus ému quand elles commencèrent à devenir décisives, plus triomphant quand la conclusion en fut proclamée, — personne qui fût tout cela plus que Bonstetten, à moins toutefois que ce ne fût Sismondi. J’ai vu le grave et chaleureux publiciste, littéralement ivre de joie à l’aspect de ce qu’il appelait ce grand succès ; Bonstetten, plus modéré, parce que la grâce n’admet aucune violence, n’applaudissait pas moins de tout son cœur. Quand vint l’heure du désappointement, Sismondi fut tenté de pleurer. Bonstetten ne fit que sourire : il retrouvait bien là sa chère et incorrigible humanité. » À partir de ce moment, Sismondi est comme frappé à la fois dans toutes ses sympathies. Les révolutions ne semblent profiter qu’aux réactions. La démocratie compromet la liberté. Il s’inquiète également des doctrines des économistes et de celles des socialistes. Si ses travaux ont mérité l’estime, il sent bien qu’ils n’ont pas exercé d’influence. Il se dit déjà ce mot qu’il prononcera en mourant : « Je sors de ce monde sans avoir fait aucune impression, et rien ne se fera. »

Sismondi avait, dès la Restauration, été nommé membre du conseil représentatif de Genève : « Le parlement de notre petite république, écrit-il en 1814, est assemblé, et je m’exerce à y parler, car nous avons interdit les discours écrits, et je n’ai point d’habitude pour improviser. Cependant je commence, et j’espère l’acquérir. » Il n’improvisait pas, en effet, mais il se préparait avec beaucoup de soin et parlait ensuite d’abondance. Il resta du grand Conseil jusqu’à la fin de sa vie. Il y remplit ses devoirs de citoyen avec assiduité, quelquefois avec talent et courage. Ceux qui l’ont entendu se rappellent encore une discussion dans laquelle il s’éleva jusqu’à l’éloquence.

C’était en 1838. Le prince Louis Bonaparte, transporté aux États-Unis après l’échauffourée de Strasbourg, était revenu en Suisse, où l’appelait un devoir de piété filiale. Le gouvernement français, inquiet de ce voisinage, fit des représentations officieuses au gouvernement fédéral. Celui-ci s’excusa en alléguant que le prince ayant obtenu la qualité de citoyen du canton de Thurgovie, ne pouvait être expulsé comme un étranger. M. Molé, alors président du conseil et ministre des affaires étrangères, insista et adressa au Directoire la demande formelle que le prince fût tenu de quitter le territoire helvétique. Cette note jeta la Suisse tout entière dans la plus vive irritation. On y vit une atteinte à la souveraineté du pays. On résolut de résister à ce qui semblait une tentative d’intimidation, et, s’il le fallait, de repousser la force par la force. En attendant, comme la décision appartenait à la Diète, chaque canton eut à donner des instructions aux députés qui le représentaient dans cette assemblée, et par conséquent à prendre pour sa part une décision dans le grave débat qui s’était engagé. La discussion fut très vive à Genève. La commission nommée par le conseil représentatif de cet État, pour l’examen du projet d’instructions, conclut que Louis Bonaparte, jouissant du droit de citoyen thurgovien, ne pouvait être expulsé. C’est contre ces conclusions que s’éleva Sismondi. Il parla avec une autorité, une chaleur, une véhémence même, qui ne lui étaient pas habituelles. L’opinion qu’il développa était que « les règles ordinaires du droit n’étaient point applicables à un personnage dont la position était unique au monde, et dont le nom ne permettait pas que la France, ni l’Europe vissent jamais en lui autre chose qu’un Français. » Dédaignant les arguments des légistes, Sismondi s’appuyait sur l’évidence des choses et le témoignage des faits : « S’il avait pu, s’écriait-il, rester un doute dans l’esprit sur la patrie du prince Louis-Napoléon, sa tentative sur Strasbourg l’aurait levé. Là il a proclamé assez hautement, par un acte assez patent, qu’il était Français, qu’il ne s’était jamais regardé que comme Français ; bien plus, qu’il se regardait comme premier appelé par la votation de quatre millions de Français, à la succession de l’empire de son oncle. Je ne cherche pas à m’informer comment il établit ce droit de succession. On s’est plu dans tous les conseils de la Suisse à couvrir de ridicule autant que de blâme, le prétendant nouveau. Je ne vois aucun motif pour le ridicule ; le prince a développé l’audace, l’activité, les combinaisons habiles, l’art de parler aux soldats, l’art d’écrire pour les soldats, tout ce qui peut faire briller un chef de parti. »

L’orateur terminait par des prévisions qui ont quelque chose de prophétique. Il avait su, dans des tentatives jugées téméraires, distinguer les chances d’un succès définitif « La nation, s’écriait Sismondi, la nation ne croit pas à la guerre. Elle se figure toujours que le prince partira. C’est, je crois, mal connaitre les calculs des ambitieux. Il attendra le dernier moment. La guerre lui paraît sa meilleure chance ; la guerre perdra la Suisse, mais elle le grandira ; elle fixera sur lui les yeux de toute la France, elle le mettra en évidence pour l’avenir comme la ressource de tous les mécontents, de tous les factieux. Il a déjà obtenu en partie cette position par notre résistance, il craindra de la perdre s’il se retirait aujourd’hui. »

Ici l’orateur se trompait. Le prétendant se retira et détourna ainsi du pays qui lui avait offert un asile les périls d’une lutte inégale. Le prince n’en dut pas moins, ce jour-là, savoir meilleur gré à l’adversaire qui avait établi sa qualité de Français, qu’aux défenseurs qui avaient cru pouvoir faire bon marché de ses prétentions. Ce qui est certain, c’est que Sismondi, en s’élevant aux considérations générales, avait fait preuve d’esprit politique. Ajoutons qu’il avait fait preuve de courage. Telle était alors la ferveur d’un patriotisme exalté, que l’écrivain put redouter un moment de voir incendier sa maison.

Les derniers jours de Sismondi, il faut le répéter, furent attristés par les déceptions auxquelles sont exposés tous ceux qui ont trop attendu des hommes ou des institutions. « Je passe ma vie à désapprendre, écrivait-il un an avant sa mort, à me convaincre successivement que les moyens sur lesquels j’avais compté pour atteindre l’objet désiré sont ou inefficaces, ou souvent dangereux. Ce mécompte, qui se renouvelle journellement pour des espérances qui avaient été si vives, est peut-être un des chagrins les plus poignants de l’âge avancé. » Ces chagrins allaient devenir plus poignants encore. Quelques mois après le jour où Sismondi traçait ces lignes, une émeute renversa la constitution de Genève. Ce fut la première de ces secousses qui ont si profondément changé l’état politique, économique et social de l’illustre cité. Notre savant fut accablé de douleur. « Ma patrie est bouleversée, s’écriait-il ; la constitution qui nous rendait heureux et sages, qui nous distinguait entre tous les cantons suisses, s’est écroulée tout à coup, sans qu’on puisse comprendre comment, sous la désaffection d’un peuple qui n’avait pas une plainte à former, qui n’en a pas exprimé une, mais qui s’est pris tout à coup d’amour pour des principes abstraits dont il a demandé l’application, sans s’apercevoir qu’il en était déjà en pleine jouissance. » Il revient sur ce sujet dans une lettre à Channing. « La révolution qui a renversé notre constitution et mis un terme à notre prospérité, est survenue pour répondre d’une manière bien funeste à votre lettre sur les espérances de la démocratie. C’est un bien petit État que le nôtre, ce n’est presque qu’un point dans l’espace, et cependant notre révolution est un grand événement dans l’histoire de la liberté ; c’est un triomphe pour les idées serviles, un démenti pour toutes les espérances des gens de bien. »

Le 22 novembre 1841, des bandes armées étaient montées à l’hôtel de ville où siégeait le conseil représentatif. Sous la menace du pillage et de l’incendie, ce corps avait décrété la convocation d’une assemblée constituante. Cette assemblée fut promptement élue. Sismondi en était. Déjà miné par la maladie à laquelle il devait succomber, il continua de siéger, de parler même. Son dernier discours fut interrompu par des convulsions. Il ne s’obstina pas moins à travailler à son *Histoire des Français,* qu’il voulait conduire jusqu’à la fin du règne de Louis XV. Il y réussit. Le 9 mai 1842, il en écrivait la conclusion ; le 13 juin, il corrigeait encore des épreuves ; le 20, il expira.

L’auteur, dans les dernières lignes de son ouvrage, prenait congé de ses lecteurs, de son sujet. Il exposait avec modestie ce qu’il avait voulu faire et ce qu’il lui avait été donné d’accomplir. Il y a quelque chose de touchant dans cet adieu. « Depuis bientôt deux ans, disait-il, je n’ai pu jouir d’un seul jour de santé. Chaque mois, chaque semaine, j’ai pu reconnaître l’aggravation de mes maux et la marche qui, pour être lente, n’en était pas moins sûre, par laquelle ils devaient arriver à leur terme. Ce ne sont pas des efforts ordinaires qu’il m’a fallu pour ne pas me détourner un seul jour de mon travail, pour lui consacrer tout ce qu’il me restait de forces ; mais aussi, je suis à bout, il me serait impossible de faire un pas de plus. »

## VI

Mes lecteurs connaissent maintenant Sismondi. Ils l’ont vu se peindre involontairement dans les réflexions de son journal, dans les épanchements de ses lettres. Il n’était pas d’ailleurs de ceux qui se surfont. Il se trouvait « des vertus et de la rudesse, du caractère et des connaissances, mais peu d’esprit, de sentiment, et point de grâce. » C’était dire trop peu. Sismondi est d’une nature assez lourde, assez épaisse, mais honnête, sincère, loyale. À défaut de l’énergie, il a la solidité. Il n’est pas seulement humain et bienfaisant, il est tendre et même délicat. Son bon sens devient parfois de la finesse. Il voit plus et mieux qu’il ne semble. Je trouve, dans son journal un joli mot, et qui trahit l’homme de tact : « C’est une politesse, dit-il, dont on a souvent besoin dans le monde, que de ne pas entendre ce qu’on entend fort bien, et de noyer dans sa propre bonhomie ce qui n’est pas très bon dans ceux qui le disent. » Sismondi, en somme, a assez de mouvement dans l’esprit pour intéresser ; il a la bonté qui inspire la sympathie ; il a les vertus qui commandent le respect : voilà qui suffit pour expliquer l’agrément de sa correspondance.

Sismondi n’est pas un écrivain vulgaire, mais il a surtout été un écrivain laborieux. Il passait tous les jours huit ou dix heures au travail. Si le goût et l’occasion lui ont manqué pour compulser les pièces inédites, comme on l’exige aujourd’hui de l’historien, il a, du moins, lu, comparé, contrôlé tous les documents imprimés, et sa connaissance des langues étrangères lui a permis d’étendre le champ de ses études plus loin que n’avaient fait ses prédécesseurs. Sans grande recherche d’érudition, sans grands frais de sagacité, il se montre instruit et consciencieux, C’est un compilateur, si l’on veut, mais un compilateur maître de son sujet. Étranger à l’art moderne qui consiste à reproduire la physionomie des temps, il appartient à l’école moraliste, raisonneuse, à celle qui a porté dans l’histoire l’esprit du dix-huitième siècle, un libéralisme un peu abstrait, une philosophie un peu étroite. Reste à savoir si ce point de vue de l’appréciation rationnelle ne conserve pas ses droits à côté de la méthode plus purement historique et descriptive. La narration de Sismondi est lucide ; les divers fils de l’histoire s’y mêlent sans s’embrouiller ; l’intérêt s’y soutient : toutefois c’est un intérêt sans charme. L’auteur n’est pas artiste. Nous aurions deviné, quand même on ne nous l’eût pas dit, qu’il avait pu traverser Rome et la campagne romaine, sans y trouver autre chose que matière à des considérations d’économie politique et de philanthropie. Ajoutons que son style est incorrect. Il en excuse lui-même les étrangetés, en rappelant qu’il était obligé de lire toutes sortes d’auteurs en toutes sortes de langues, et à vivre pour ainsi dire, en dehors de l’idiome maternel. Cependant l’incorrection est peut-être le moindre des défauts de sa manière d’écrire. On ne rencontre chez lui ni description vivante, ni portrait savant, ni beau récit. Il écrit comme les choses lui viennent, sans choix, sans mouvement, sans force, sans aucune des qualités que donne le tempérament, sans aucune des préoccupations qu’inspire le goût.

Sismondi n’a pas été seulement un historien ; il est l’auteur d’ouvrages importants sur les sciences sociales, en particulier sur l’économie politique. On peut même dire qu’il a plus marqué dans cette partie que dans l’histoire. Il y est plus original. Il y représente quelque chose : non pas, sans doute, un système bien lié, ni des principes très féconds, mais une tendance avec laquelle les économistes se sont vus obligés de compter. Sismondi est l’adversaire de l’école anglaise, l’adversaire de ceux qui ramènent la science à la théorie de la richesse ; il est, à vrai dire, l’adversaire de l’économie politique même. À ne considérer que les tendances, il a des affinités avec le socialisme. Il est, comme les socialistes, l’ennemi du laissez-faire et de la concurrence. Comme eux, il se préoccupe moins de la société telle qu’elle est que de la société telle qu’elle devrait être, telle qu’on peut la rêver. Comme eux, enfin, il a des plans d’organisation industrielle, plans moins abstraits, moins radicaux, moins violents, mais qui ne sont pas pour cela moins arbitraires.

Sismondi, en 183h, fait un voyage dans la Suisse allemande. Voici ce qu’il note dans son journal : « J’ai, dit-il, été frappé de la toilette toute particulière des femmes de l’Emmenthal, de leurs chapeaux de paille vernis en jaune, sans aucun fond, mais avec un gros nœud de ruban étendu à plat sur le milieu du chapeau ; de leur quadruple cotillon court et de leurs corsets courts et ornés de dorure. Il est évident que tous leurs vêtements sont manufacturés dans la vallée. Le costume local maintient donc dans chaque village, outre les tisserands, membres de la famille rurale, des tailleurs, des fabricants de chapeaux "et des marchandes de modes de campagne, qui travaillent pour un marché qu’elles connaissent parfaitement et qu’elles ne risquent pas d’encombrer. Ainsi, le costume national fixe à côté de la petite propriété rurale la petite propriété industrielles Tous les gagne-pain des femmes disparaîtraient si les femmes suisses commençaient à porter sur le corps les toiles de Saint-Gall et sur la tête les mouchoirs de Glaris. II y a aussi un avantage à ce costume dispendieux des paysannes ; leur expérience leur apprend qu’il faut une certaine aisance pour se marier, pour commencer la vie. En général, il convient que l’entrée des carrières soit difficile pour le pauvre, et qu’elle s’élargisse toujours pour lui, à mesure qu’il avance. On a fait le contraire aujourd’hui : on lui a rendu facile d’entrer, difficile d’avancer. Il faudrait qu’il fût difficile de naître et facile de vivre. On s’est étudié, au contraire, à ce qu’il fût facile de naître et difficile de vivre. » Nous avons là Sismondi tout entier. Parce qu’un costume a de certains avantages, il voudrait pouvoir fixer ce costume. Laissez-le faire, et il empêchera les paysannes de changer l’étoffe de leurs jupons ou la forme de leurs chapeaux. Et ainsi de même dans toutes les questions. L’accroissement de la population devient up danger lorsqu’il est hors de proportion avec la production : Sismondi voudrait qu’il fût difficile de naître. La substitution des machines au travail manuel entraîne des souffrances : Sismondi déclame contre les machines. La concurrence est une lutte flans laquelle, comme dans toutes les luttes, bien des faibles sont écrasés : notre écrivain maudit la concurrence. Un des effets de la liberté est la disproportion des fortunes, l’inégalité des conditions : en voilà assez pour condamner la liberté ! Et remarquez que Sismondi ne se demande pas un seul moment comment il faut faire pour empêcher la concurrence, supprimer les machines, arrêter l’accroissement de la population ; peut-être même serait-il le premier à reculer devant une intervention énergique de l’État en pareilles matières. C’est un socialiste, encore une fois ; il a, de ses alliés, le dégoût de notre civilisation et la haine des principes économiques sur lesquels cette civilisation repose ; mais c’est un socialiste inconséquent, et là où les Owen, les Saint-Simon et les Fourrier aspirent à bouleverser, Sismondi se contente de gémir.

Ne nous en étonnons pas trop. Sismondi manque essentiellement de rigueur dans l’esprit. Il ne sait pas s’emparer d’un principe, le pousser à ses conséquences légitimes, suivre la science jusqu’au bout de ses déductions, quitte ensuite, dans la pratique, à apporter à la théorie les tempéraments qu’exigent la prudence ou l’humanité. Savez-vous quelle mission il assignera à l’économie politique ? Ce sera « de distribuer le bonheur. » Le bonheur ! Et lequel ? Le bonheur moral ? Toutes les espèces de bonheur ? Ou bien ne s’agit-il que du bonheur matériel, du bien-être du plus grand nombre ? Mais alors nous retombons dans la théorie de la production et de la distribution de la richesse, c’est-à-dire précisément dans cette notion de la science que notre économiste ne se lasse point de combattre. Sismondi, au fond, n’a jamais bien su ce qu’il se proposait.

Sismondi, en définitive, est ce qu’on appelle un doctrinaire. J’entends par doctrinaire tout homme qui se fie à des conceptions rationnelles, sans tenir suffisamment compte des faits. Le doctrinaire se représente un ordre de choses conforme à la théorie, et comme cet ordre de choses est juste, régulier, désirable, le doctrinaire s’imagine qu’il n’y a plus qu’à le réaliser. Il faut que la multitude soit gouvernée, il faut que l’électeur soit instruit, il faut que l’éligible possède, il faut que le pouvoir se transmette sans secousses ; il faut une aristocratie, il faut un gouvernement des classes moyennes ; il faut un juste équilibre de toutes les forces de la nation ; il faut de l’égalité dans les fortunes, de la proportion entre la population et les subsistances, des lumières et du bonheur pour tous. Ainsi raisonne le doctrinaire. En un sens, il est dans son droit. La raison, c’est l’idéal, et aucune société ne saurait renoncer à poursuivre quelque but supérieur. Un gouvernement, à le bien prendre, n’a même d’autre mission que de travailler à conformer ce qui est à ce qui doit être, que de faire entrer de plus en plus l’idée dans le fait. Il n’en est pas moins vrai que le premier devoir de l’homme d’État est de tenir compte du degré des lumières, de la disposition des esprits, bref, des réalités sociales. Hors de là, l’œuvre du politique est nécessairement artificielle. Voilà ce que Sismondi n’a pas suffisamment compris.

Les vues de Sismondi sur le gouvernement des Etats ont le même défaut que ses idées sur la constitution économique des peuples. Elles sont trop purement rationnelles ; je dirai, si l’on veut, trop raisonnables. Sensé, logique, instruit, l’auteur s’imagine que la raison est la mesure des choses. Il comprend à merveille les conditions d’un bon gouvernement, mais il a le tort de ne pas voir qu’un gouvernement est, avant tout, une question de fait. On rencontre à chaque instant chez lui des propositions à la fois spécieuses et vaines. Il veut un accord de la monarchie, de l’aristocratie et de la démocratie. Il estime qu’un État doit être gouverné par les gens éclairés, tout au moins par ceux qui ont un avis. Il demande que les opinions et les intérêts soient représentés, et non pas les hommes. Il désire que l’action législative exprime la volonté de tous, mais en même temps que cette volonté soit en harmonie avec l’intérêt de tous. Il faut, nous dira-t-il, que l’avantage des masses limite le droit des masses. Et ainsi de suite. L’écrivain exige ceci, il réclame cela, il pose les principes les plus sages, les plus certains, et il ne soupçonne jamais que ces démonstrations, si bien alignées, sont parfaitement stériles, la tâche du politique n’étant pas de caresser une image quelconque de gouvernement, mais bien de tirer le meilleur parti possible des hommes et des faits, des préjugés et des passions.

Sismondi s’occupe beaucoup de religion. À mesure qu’il avance en âge, son esprit prend une teinte plus marquée de piété. Ce n’est pas qu’il abandonne son intelligence aux mystères ou qu’il soumette sa foi à l’autorité. Il est, dit-il, de la religion des logiciens, des gens froids et raisonneurs. « Je m’élève à Dieu par cet univers qu’il a créé, par les lois générales qui le régissent. » Il ne voit guère dans le christianisme « que le travail successif des hommes les plus vertueux et les plus éclairés de tous les âges, pour formuler tout ce que la race humaine a pu apprendre de ses rapports avec le Dieu qui l’a créée et de ses devoirs envers elle-même. » Il ne se dissimule pas quelles sont les lacunes de sa croyance. « Pour moi, avoue-t-il, je doute de beaucoup de choses, je doute de mes propres opinions ; et plus j’avance, moins je suis disposé à les répandre. » Avec cela, je le répète, Sismondi cherche de plus en plus un refuge dans la pensée de Dieu, dans la Providence, dans la prière. Il porte en ces matières le même manque de rigueur, à la fois, et la même sensibilité que dans la politique et l’économie politique ; il ne sait pas distinguer entre la sévérité de la science et les besoins des cœurs ; il n’est, à vrai dire, ni assez philosophe, ni assez mystique ; et cet homme, destiné en toute question à être rejeté de tous les partis, risque ici encore de mécontenter également ceux qui réclament une foi plus tendre et ceux qui veulent une théologie plus hardie.

On le voit, il ne reste pas grand-chose des écrits ni des idées de Sismondi. Il n’en reste rien, à proprement parler, que lui-même. Sismondi n’était point un grand homme, mais c’était un homme ; il avait le bon sens, le caractère, la dignité. C’est une figure qui se tient debout. J’ai déjà insisté là-dessus : on retrouve le journal de cet écrivain, ses lettres ; on les publie ; chacun est admis ainsi à pénétrer dans le secret de ses pensées et de sa vie ; eh bien, Sismondi n’y perd rien, il y gagne plutôt : il se montre plus digne d’intérêt qu’on n’avait pensé. C’est quelque chose, croyez-le, que de supporter aussi bien une aussi redoutable épreuve.

# XI. Maurice de Guérin ou le mélancolique[[21]](#footnote-21)

## I

Je viens bien tard pour parler de Maurice et d’Eugénie de Guérin. Tout le monde a lu les écrits qu’ils ont laissés, tous les journaux : s’en sont occupés. On a éprouvé en lisant ces volumes un plaisir que doublait la surprise. C’était quelque chose de fort imprévu que des pages sorties fraîches du cœur et jetées au milieu d’une littérature essoufflée, surmenée, toute préoccupée d’efforts et d’effets. Voici un jeune homme, une jeune femme qui ont été élevés à la campagne, qui ont passé la plus grande partie de leur vie dans la retraite, qui ne sont point de notre monde, qui du moins n’y ont touché que tard, par un bord et pour un instant. Ils avaient l’habitude de confier leurs pensées au papier ; à leur mort, on réunit ces confidences intimes, quelques lettres, des fragments, et il se trouve que de tout cela s’échappe un parfum nouveau et pénétrant. On se sent, en lisant ces *reliquiœ,* ramené pour une fois à des sentiments vrais. Ce ne sont plus des ouvrages du métier que nous considérons, ce sont des âmes humaines qui vivent devant nous, âmes prises sur le fait, spécimens authentiques de notre commune humanité. Il n’en fallait pas davantage : chacun a ressenti l’attrait tout puissant de la sincérité.

Or cet attrait est de ceux qui durent. La même sève d’ingénuité qui a tout d’abord surpris et charmé dans les écrits des Guérin, leur conservera leur fraîcheur. Il y aura toujours des lecteurs pour eux. Ces volumes vivront, parce qu’ils ont vécu. Ils resteront comme un produit singulier de la société de notre temps. Ils marqueront dans notre littérature, quand ce ne serait que par le contraste. Aussi pourra-t-on en parler longtemps encore, et cependant ne pas venir trop tard.

Après tout, ces livres sont surtout une histoire. Essayons de retracer cette histoire, et d’abord celle de Maurice.

Nous sommes en Languedoc, sur la rive droite du Tarn, au milieu des ramifications des Cévennes. Là, au-dessus du village d’Andillac, s’élève une colline, et sur le penchant de la colline un antique château. Il a encore sa tour. Au nord, un bois ; devant le château, une terrasse, et sous la terrasse, un vallon où coule un ruisseau. Ce château est le Cayla. Il appartient à la famille Guérin, les Guérin du Cayla, dont la noblesse remonte à des temps reculés, mais dont la pauvreté a depuis longtemps obscurci l’écusson. Le père de famille, bon, sensible, affectueux, est resté veuf avec quatre enfants. L’aîné est une fille, Eugénie ; le second, un garçon, Maurice, plus jeune de cinq ans. Le Cayla est devenu une espèce de ferme. L’ameublement y est des plus simples. Les chaises y • sont de paille, les rideaux tout blancs, le salon sans glace ni aucune trace de luxe. On se réunit volontiers à la cuisine. Les filles de la maison prennent sur elles tous les soins du ménage. Ce qui n’empêche pas qu’il n’y ait en même temps au Cayla une certaine facilité de vie, qui est Je propre de la campagne ; qu’on n’y pratique assez largement l’hospitalité, et, lorsque vient l’été, que le château ne se peuple et que la table ne s’entoure de convives inattendus. Du reste, nous sommes ici en pleine province. Le paysan, aux alentours, parle encore patois. Il est resté simple et ignorant, bien que le cabaret ait déjà fait son apparition et que le journal tende à remplacer le chapelet. La famille Guérin, elle, est fidèle à la vieille monarchie et à la foi de ses pères. Le siècle ne l’a point atteinte. On y respire la piété, les bonnes mœurs et les bonnes œuvres.

Maurice est né en 1810. Il a perdu sa mère à six ans. Dès l’enfance, il a annoncé le besoin d’apprendre et une intelligence remarquable. Il a pleuré de joie à sa première leçon d’écriture. À neuf ans, il s’est passionné pour l’histoire, il a dévoré Rollin. Cependant son enfance a été triste. Il n’avait point de compagnons de son âge, partant point de jeux. Il aimait rêver. Il se plaisait, du haut de la terrasse, à entendre expirer l’Angelus, à voir mourir le jour. On nous parle d’un arbre favori, un amandier, sous lequel il se réfugiait aux moindres émotions, se tenant là debout, des heures entières.

Il avait d’abord eu le curé de la paroisse pour précepteur. À onze ans, il fut, à sa grande joie, envoyé au petit séminaire de Toulouse. Il rappelle ce souvenir dans une lettre à son père : « Ce fut, s’il m’en souvient bien, la veille de la fête des Rois, 1822, que nous arrivâmes à Toulouse, sur le chariot, traînés par cette bonne jument qui occupe une place si distinguée dans le souvenir de vos montures. » À treize ans, il alla terminer ses études à Paris, au collège Stanislas, où il se fit remarquer par sa bonne conduite et ses succès. Dès lors aussi il commença de montrer une mélancolie profonde qui avait sa cause dernière, sans doute, dans une santé frêle, et qui se nourrissait d’ambition, de défiance et de timidité.

À sa sortie du collège, Maurice resta à Paris, continuant ses études, cherchant une carrière et, en attendant, essayant de se créer des ressources en donnant des leçons-ou en écrivant dans les journaux. Il fait son droit ; il s’occupe d’histoire, de philosophie, de religion ; il n’est pas sans fréquenter le monde ; un beau soir même, il se lance et se met à danser. Du reste, il a conservé les sentiments qu’il a apportés du logis paternel ; il reste royaliste et catholique ; il déteste la révolution de Juillet ; il aspire à s’enrôler dans la *Revue européenne*, où il a été introduit par M. Edmond de Cazalès.

Après plusieurs années passées ainsi loin des siens, Maurice leur fait une visite de quelques mois en 1831, une plus longue encore l’année suivante. C’est que cette année doit devenir décisive pour lui. Lassé de chercher sa voie, il est revenu à ces idées de vie religieuse et d’état ecclésiastique qui avaient été celles de son enfance. Ses amis eurent sans doute une bonne part à cette espèce de fausse vocation ; mais il faut reconnaître qu’un sentier tout frayé devait avoir des séductions pour une volonté si faible. Quoi qu’il en soit, il fut décidé que Maurice entrerait à la Chênaie, où M. de Lamennais vivait dans la retraite, entouré de ses disciples, initiant quelques jeunes gens à ses doctrines et à ses projets. C’est avant de se joindre à cette petite bande que Maurice passa au Cayla la plus grande partie de l’année 1832.

Maurice ne quitta pas le Cayla sans une secrète blessure au cœur. Il aimait, et en vain. Ses lettres renferment des allusions d’abord assez gaies à cette passion, dont l’objet était une amie de ses sœurs, et dont Eugénie était la confidente. Il écrit un article dans une revue, et, bien qu’il s’agisse d’un très grave personnage, d’un saint, le bienheureux Nicolas de Flüe, il trouve moyen d’y glisser quelque chose à l’adresse de Louise. Puis vient l’obstacle, la souffrance, et avec la souffrance l’élégie. Il aime à se rappeler les principales scènes du petit roman : ses visites au château où demeurait la jeune fille ; les promenades en tête-à-tête ; les causeries sur la montagne ; certain soir où *elle* avait chanté. Une autre fois, il voudrait être le grillon du foyer de Rayssac. Là, dit-il :

Enveloppé dans ma retraite,

Assis à l’ombre du bonheur,

Je voilerais mon humble tête,

Et je dévoilerais mon cœur.

Comme tous ceux qui souffrent, Maurice cherche la solitude. Il a choisi pour retraite un rocher que les siècles ont creusé. Il y répand ses premières larmes, larmes à la fois si douces et si brûlantes :

Ici mon cœur souffrant en pleurs vient s’épancher…

Mes pleurs vont s’amasser dans le lit du rocher…

Si vous passez ici, colombes passagères,

Gardez-vous de ces eaux : les larmes sont amères.

Et ce gros chagrin d’enfant, il va l’emporter à la Chênaie, au milieu des études austères ; et quand il trouvera un cœur ami, il s’enhardira, montrera ses vers, redira le nom adoré.

Maurice avait alors vingt-deux ans. On nous le peint, à % cette époque, timide, écoutant et observant le silence. Il passait pour doué de facultés remarquables, mais en même temps pour avoir un caractère irrésolu, un grand besoin d’encouragement et d’appui. Son visage était pâle, ses cheveux noirs, son front déjà légèrement dégarni, son œil vif, mais doux et triste.

Il arriva à la Chênaie au mois de décembre 1832. Toute cette histoire de la Chênaie est étroitement liée à celle de Lamennais lui-même et de ses premières révoltes. Le fougueux chef d’école était depuis peu revenu de Rome ; l’encyclique venait de condamner les doctrines de l’*Univers* ; on s’était soumis, mais d’une manière équivoque : et comme en protestant. Déjà se préparaient les *Paroles d’un Croyant*. Il n’est pas sans intérêt, on le voit, de pénétrer dans cette retraite, où Maurice était venu chercher la paix et où s’amoncelaient les tempêtes.

Maurice a décrit cette campagne bretonne : « Nous sommes, dit-il, entourés, cernés, pressés et comme étouffés dans les bois ; les mouvements du" terrain sont si légers que c’est presque une plaine, en sorte qu’il est rare de trouver un horizon un peu large, et, quand on le trouve, c’est l’immense uniformité que présente la surface des forets ; les arbres gris se perdent dans le ciel gris. À l’occident de la maison est un étang encaissé comme une rivière entre deux bois qui le dominent ; il a la largeur du Tarn, et s’allonge à peu près dans l’espace de la croix au moulin (du Cayla). On me dit que c’est un enchantement pendant la belle saison, tant il y vient d’oiseaux, à cause de la fraîcheur et de l’ombre épaisse de ses rives. La maison est coiffée d’un toit aigu à mansardes. Elle est blanche comme Rayssac ; on l’aperçoit de même à travers les bois, et, les grands arbres qui l’entourent doublent encore la ressemblance. La chapelle est située vis-à-vis la maison, au fond du jardin ; elle est toute petite et toute simple, et sied bien à la solitude. La paroisse étant trop éloignée, nous célébrons là une messe basse, les dimanches et fêtes. Le jardin est vaste, bien cultivé et percé de larges allées bien sablées ; quelques-unes sont plantées d’arbres verts. Une moitié du jardin déborde la maison, à gauche, et se trouve séparée de l’autre par une large terrasse plantée de tilleuls, à jambe haute et nue et à tête ronde. Au nord, correspond à ce jardin une vaste cour formée par des bâtiments de ferme très réguliers, et où chantent des coqs et nasillent des canards, qui de temps en temps comparaissent par-devant nous. »

Maurice a aussi décrit le chef de l’école, M. Féli, comme on l’appelait par abréviation de son nom de baptême. « Savez-vous quel fut le sujet de notre première conversation ? — Quel temps fait-il habituellement chez vous ? fut la première question ; et puis, mes compagnons de voyage, mon âge, les hautes marées à Saint-Malo, Caldéron, la manière de pêcher 1rs huîtres, la poésie catholique, Hugo, les poissons les plus remarquables de la côte de Bretagne… Le grand homme est petit, grêle, pâle, yeux gris, tête oblongue, gros nez et long, le front profondément sillonné de rides qui descendent entre les deux sourcils jusqu’à l’origine du nez ; tout habillé de gros drap gris, des pieds à la tête ; courant dans sa chambre à fatiguer mes jeunes jambes ; et, quand nous sortons pour la promenade, marchant toujours en tête, coiffé d’un mauvais chapeau de paille aussi vieux et aussi usé que celui de Charles de Bayne. »

Puis, quelques mois plus tard, quand Maurice a eu le temps de mieux faire connaissance avec le maître : « M. Féli, dit-il, est un homme admirable à étudier dans l’intimité de son caractère : bien différent de tant d’hommes à grand renom, qui ne sont beaux à voir que dans leurs livres, tout comme les araignées et les vers à soie, qui filent des toiles merveilleuses, et sont de vilains petits animaux. Plus on pratique M. Féli, plus on avance dans son intimité, plus on rencontre de ces beautés intérieures, de ces perfections de l’âme insaisissables de loin, et qui ne se révèlent qu’à l’observation de la vie familière. On croit assez généralement que M. Féli est un homme d’orgueil, et d’un orgueil fougueux. Cette opinion, qui a détourné de lui bien des catholiques, est incroyablement fausse. Pas d’homme au monde plus enfoncé dans l’humilité et le renoncement à soi-même. S’il en était autrement, il ne comprendrait pas le christianisme, qui se résume tout entier dans l’humilité ; et certes il le comprend au-delà de toute expression. Sa vie est une vie de dévouement et de sacrifice à la mission qu’il a reçue de préparer l’avenir. C’est là le mot de tout ce qu’il a l’ait ; il ne faut pas y chercher autre chose. Ce que l’on a pris pour de l’orgueil de l’homme n’est que de l’intrépidité de l’apôtre : certes les martyrs et les Pères de l’Église étaient des gens bien orgueilleux. Tout ceci est d’autant plus vrai que je suis arrivé ici avec un peu de ce préjugé sur son caractère, qui court le monde, et que je n’ai été détrompé que par la claire vue du fond de son âme et de toute sa vie. Sa mission est si rude et lui coûte tant, qu’il serait bien fou de l’embrasser aussi fortement si ce n’était que de la gloire ; car c’est vraiment un fagot d’épines qu’il presse contre son sein.

 Ses conversations valent des livres, mieux que des livres. Impossible d’imaginer, à moins de l’avoir entendu, le charme de ces causeries, où il se laisse aller à tout l’entraînement de son imagination : philosophie, politique, voyages, anecdotes, historiettes, plaisanteries, malices ; tout cela sort de sa bouche sous les formes les plus originales, les plus vives, les plus saillantes, les plus incisives, avec les rapprochements les plus neufs, les plus profonds ; quelquefois avec des paraboles admirables de sens et de poésie, car il est grandement poète. Dès l’âge de sept ans, il a commencé à observer la nature dans ses moindres détails, et il s’est fait ainsi un prodigieux trésor d’observations, d’où il tire des comparaisons qui donnent à ses pensées une grande lumière et une grâce infinie. Le soir, après souper, nous passons au salon. Il se jette dans un immense sopha, vieux meuble en velours cramoisi râpé, qui se trouve précisément placé sous le portrait de sa grand-mère, où l’on remarque quelques traits du petit-fils, et qui semble le regarder avec complaisance. C’est l’heure de la causerie. Alors si vous entriez dans le salon, vous verriez là-bas, dans un coin, une petite tête, rien que la tête, le reste du corps étant absorbé par le sopha, avec des yeux luisants comme des escarboucles, et pivotant sans cesse sur son cou ; vous entendriez une voix tantôt grave, tantôt moqueuse, et parfois de longs éclats de rire aigus : *c’est notre homme*. Un peu plus loin, c’est une figure pâle, à large front, cheveux noirs, beaux yeux, portant une expression de tristesse et de souffrance habituelle, et parlant peu : c’est M. Gerbet, le plus doux et le plus endolori de tous les hommes. »

L’abbé Gerbet, l’aimable, le platonique Gerbet, était comme le second de Lamennais, mais déjà il se montrait inquiet de la tournure que prenaient les choses. Lacordaire, encore à la Chênaie quand Maurice y arriva, se sépara aussitôt après et avec éclat. On y voyait souvent aussi l’abbé Rohrbacher, l’auteur d’une interminable histoire de l’Église, « homme à larges épaules, grosse tête, à gros traits, comme un bon Lorrain qu’il est. » Il y avait enfin les membres laïques de l’école, MM. de Montalembert, de Coux, - d’Ortigue, Cazalès, qui venaient se retremper au contact du maître. M. Sainte-Beuve, lui-même, y arriva un jour, ou du moins-il y fut attendu., ‘

La vie, à la Chênaie, était simple et studieuse, mais sans excès d’austérité. « Nous sommes maintenant, écrivait Maurice, quatre jeunes gens. Chacun a sa chambre à coucher ; mais comme toutes n’ont pas de cheminée, nous nous réunissons pour travailler dans une chambre commune, autour d’un bon feu. Je me suis remis sans trop de peine au lever de cinq heures ; je trouve même que je dors d’un sommeil plus prompt et plus sûr que par le passé. J’aime bien notre petite chapelle au fond du jardin, où nous allons chaque matin entendre ou servir la messe en sortant du lit. C’est s’éveiller dans le Seigneur. Puis vient le déjeuner avec du beurre et du pain, que nous faisons griller pour le rendre plus appétissant ; le beurre joue un grand rôle dans nos repas. Le dîner, *très-confortable*, avec café et liqueurs quand il y a des étrangers, est assaisonné d’un feu routant de plaisanteries et de malices, qui partent la plupart de M. Féli. Il a des mots charmants ; les saillies les plus vives, les plus perçantes, les plus étincelantes, s’échappent de lui sans nombre. Son génie s’en va comme ça quand il ne travaille pas ; de sublime, il devient charmant. M. Gerbet s’entend aussi passablement à *maligner,* mais il est, en général, plus sérieux que M. Féli. »

Il paraît bien que Lamennais, le logicien, le controversiste, se trouva un peu embarrassé du poète rêveur qu’on lui avait envoyé, et pour lequel il ne prévoyait aucun emploi utile dans les batailles du catholicisme démocratique. Maurice, de son côté, ne se sentit jamais tout à fait à son aise dans cette atmosphère imprégnée de polémique. Il essayait de la meilleure volonté du monde, mais en vain, de se donner le change sur son propre caractère. Pendant qu’il passait la journée sur les livres, son cœur était au milieu des bois, sur les bords de cet Océan dont il venait de faire la connaissance. Passe pour l’étude des langues modernes, que Lamennais lui avait assignée : les langues., c’est encore de la littérature, elles y touchent du moins ; mais la philosophie ! Il n’avait pas l’âme assez austère, disait-il, pour les abstractions. Il craignait le vertige. « J’ai besoin du grand air ; j’aime à voir le soleil et les fleurs. » Maurice continuait ti faire des vers, qu’il montrait à quelques amis. Nous l’avons vu, d’ailleurs, l’amour l’avait suivi dans la retraite ; et lorsque le tour venait pour Maurice de commenter les lectures spirituelles du soir, lorsqu’il interprétait tout haut les lettres ou les traités de sainte Thérèse, sa piété prenait quelque chose de mystique et de pénétré, qui ressemblait au langage d’une tendresse cachée.

Au surplus, tout cela dura peu. Maurice, poussé par des volontés plus fortes que la sienne, venait, après huit mois de noviciat, de s’affilier à la congrégation dirigée par Lamennais, lorsque celui-ci se vit obligé de congédier ses disciples. La colonie se dispersa. Notre poète se réfugia d’abord à Ploërmel, chez les Frères de l’instruction chrétienne, dirigés par l’abbé Jean de Lamennais ; puis, lorsqu’il s’aperçut qu’on voulait l’enfermer dans les vœux qu’il avait prononcés, qu’on exigeait de lui obéissance complète et passive, qu’au lieu d’un libre ministère à exercer, il s’agissait d’entrer dans la routine ecclésiastique, le jeune homme se révolta. Il aimait / mieux, s’écriait-il, courir les chances d’une vie aventureuse que de se laisser ainsi garrotter par un règlement. ! L’esprit d’insubordination ne s’arrêta pas là. Il ne craignit pas de suivre son maître dans ses hardiesses. « Quand même le pape le condamnerait, disait-il, n’y a-t-il pas au ciel une cour de cassation ? » C’est le mot de Pascal : *Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello !* Cependant toute cette ardeur était un peu factice chez Maurice de Guérin. Il y avait du parti pris dans son fait, réchauffement de la lutte. Au fond, sa nature n’était pas du tout polémique, et n’était guère plus religieuse. Il n’avait point l’étoffe de l’apôtre. Ces bruits donc s’apaisèrent vite en lui, et les dernières péripéties du drame semblent l’avoir laissé fort indifférent.

Voici donc Maurice lancé de nouveau dans ce vaste • monde, pour lequel il semblait si peu fait. Il a son pain à gagner. Il s’adresse d’abord au collège de Juilly, demandant des leçons à donner ; il ne reçoit pas de réponse. Alors il retourne à Paris, veut-essayer du journalisme." La transition cependant lui fut adoucie. Il avait fait, à la Chênaie, la connaissance d’un jeune homme, poète aussi et catholique, Hippolyte de la Morvonnais. C’est chez lui, aux bords de la mer, au Val de l’Arguenon, qu’il passa les mois de décembre 1833 et de janvier 1834. Le Val, c’était encore la pieuse retraite, mais avec la vie de famille et la liberté de plus. Madame de la Morvonnais, belle et gracieuse jeune femme, accueillit Maurice comme un frère, et Maurice se livra avec bonheur à cette charmante relation. Son premier amour se perdit alors et se transfigura dans un nouveau sentiment. Il arrive parfois ainsi que des cœurs très purs, parce qu’ils sont très tendres, portent dans l’amitié une passion pour laquelle nos mœurs n’ont guère de place et notre langue point de, nom. Quoi qu’il en soit, Marie sut pleinement charmer le pauvre poète. Le séjour du Val produisit en lui un mélange d’enthousiasme et d’apaisement. Il s’enivrait de sensations ineffables, de rêveries infinies. « Je ne sais, écrivait-il dans son journal, quel étrange attendrissement s’était emparé de tout mon être et me tirait les larmes des yeux pour un rien, comme il arrive aux petits enfants et aux vieillards. Mon sein se gonflait à tout moment, et mon âme s’épanchait en elle-même en élans intimes, en effusions de larmes et de paroles intérieures. Je ressentais comme une molle fatigue qui appesantissait mes yeux et liait parfois tous mes membres. Je ne mangeais plus qu’à contrecœur, bien que l’appétit me pressât ; car je suivais des pensées qui m’enivraient d’une telle douceur, et le bonheur de mon âme communiquait à mon corps je ne sais quelle aise si sensible, qu’il répugnait à un acte qui le dégradait d’une si noble volupté. Je m’efforçais bien de résister à cette exaltation dangereuse, à cette impétuosité de sentiment dont je sentais le péril ; mais j’étais trop en proie pour me sauver, et, selon toutes les apparences, c’en était fait de moi, si je n’eusse trouvé une puissante diversion dans la contemplation de la nature. Je me mis à la considérer encore plus attentivement que de coutume, et par degrés la fermentation s’adoucit, car il sortait des champs, des flots, des bois, une vertu suave et bienfaisante qui me pénétrait et tournait tous mes transports en rêves mélancoliques. »

Toutes ces pages écrites au Val sont parmi les plus pénétrantes qu’ait écrites Maurice. Vint enfin l’heure du départ, d’une séparation qui devait être éternelle : « Pourrais-je assez revenir sur des souvenirs encore tout trempés de mes larmes et qui demeureront toujours incorruptibles dans mon âme ? Ce bon Hippolyte et son adorable Marie ! Je lui avais dit adieu ; elle m’avait, répondu avec quelques paroles de la plus touchante bonté ; j’avais balbutié encore quelques mots-, et m’étais mis à descendre rapidement l’escalier, croyant qu’elle 1 n’avait pas passé le seuil de la porte et que tout était, fini, lorsque j’entendis un nouvel adieu qui me venait d’en haut : je levai la tête et je la vis penchée sur le balustre : Je répondis faiblement, bien faiblement, car sa voix avait achevé ce qui me restait de forces pour retenir mes larmes… »

Larmes du cœur par le cœur dévorées,

Et que les yeux qui les avaient pleurées

Ne reconnaîtront plus demain.

Il n’est que trop vrai. Le séjour du Val fut le couronnement de la jeunesse de Maurice, de sa vie première et candide ; c’en fut aussi la fin. Désormais il entre dans le monde, l’expérience va s’emparer de lui. Hélas ! ce que l’expérience nous donne, n’est-ce pas toujours à l’idéal qu’elle l’enlève ?

Nous sommes arrivés au grand tournant dans l’existence de Maurice. Après la retraite, le monde ; après la piété des jeunes années, les distractions de l’art et de la société ; après la poésie tout élégiaque et intime, l’effort viril de l’écrivain. Et cependant-le vrai Guérin, celui que nous connaissons le mieux par ses lettres et son journal, c’est le premier. Il reste devant nous comme le type de ces natures mélancoliques et rêveuses qui, il y a trente ans, donnaient le ton a notre littérature. j Que de jeunes gens, vers 1830, déposaient chaque soir sur le papier des pensées secrètes toutes semblables à celles de Maurice ! Maurice, seulement, y a mis plus de force. Il a eu le don de l’expression. Il a prêté une forme achevée à ce que d’autres ont senti peut-être avec autant de vivacité que lui. C’est à ce titre qu’il devient un objet d’étude. Nous l’avons suivi à travers les événements de son obscure existence : ouvrons maintenant le livre de ses confidences, et cherchons-y cet éternel objet de notre intérêt, une âme et une destinée d’homme.

## II.

Le mot de mélancolie appartient à la médecine des anciens ; mais l’acception dans laquelle nous prenons aujourd’hui ce mot et l’affection à laquelle nous l’appliquons, sont beaucoup plus récentes. Le XVIIe siècle les ignore encore. Un écrivain anglais de cette époque, le docte et bizarre Burton, a écrit sur la mélancolie un gros livre, qui n’est autre chose qu’un traité médical. On chercherait en vain, dans cet in-folio, un paragraphe qui se rapportât à la maladie morale dont Maurice de Guérin et tant d’autres ont été atteints de nos jours. Le seul passage qui indique quelque rapport sur ce point entre les idées de nos ancêtres et les nôtres, est un dialogue versifié, placé en tête du volume, et dans lequel la mélancolie est tour à tour représentée comme la pire des souffrances et la plus douce des joies. On suppose que Milton a emprunté à ce passage l’idée de l’*Allegro* et du *Penseroso*. Le *Penseroso*, en effet, est une élégie en l’honneur de la « divine mélancolie. » Le poète y célèbre les effets de la musique, la nature, la solitude. On reconnaît çà, et là quelques-uns des symptômes de nos chères souffrances. Et cependant, la mélancolie que chante Milton, si elle n’est plus un simple effet maladif des humeurs, n’est pas encore le vague des passions que nous avons désigné par ce mot. La mélancolie, pour lui, est un état de sagesse contemplative. Le terme a perdu son sens purement pathologique, il n’a pas encore pris cette acception intense et tragique qu’il devait recevoir de-notre temps.

La mélancolie est le produit d’une civilisation avancée. Les forces de la nature enfin soumises ; la lutte de l’homme contre l’homme arrêtée ou suspendue ; l’abondance, le luxe, la paix, remplaçant le travail et la guerre ; la satiété suivant la possession ; les sciences, les lettres et les arts donnant aux forces intellectuelles un développement plus énergique ; la pensée revenant sur elle-même pour s’étudier ; l’esprit poussant en toutes choses jusqu’aux dernières limites : telles sont les causes de ces souffrances intimes que les époques de combat et de conquête ne connaissent pas. Quand l’homme est tout entier à la vie extérieure, sa pensée est simple ; elle devient plus riche, plus complexe, plus embarrassante lorsqu’il commence à descendre en lui-même ; mille questions nouvelles se posent : c’est un autre monde dont il s’agit à son tour de prendre possession.

La mélancolie, sous sa forme moderne, s’exprime pour la première fois dans Rousseau. Rousseau en est — l’aïeul, j’allais dire le fondateur. Singulier rôle, quand on y pense, que l’initiative universelle de ce génie extravagant. Son influence partage en deux l’histoire du XVIIIe siècle. Le Contrat social préside à la révolution française ; l’Émile a réformé l’éducation ; l’Héloïse a fondé le règne du paradoxe ; Rousseau est le père des âmes sensibles et vertueuses ; il a inculqué à l’humanité un nouveau sentiment, celui des beautés de la nature ; le premier, enfin, il a donné le spectacle d’une âme qui se replie sur elle-même pour se voir vivre, se nourrir de ses douleurs, se repaître de sa propre substance.

L’influence de Rousseau, comme père-de la mélancolie moderne, ne s’est complétement exercée que plus tard. Les luttes de la Révolution et les guerres de l’Empire n’étaient pas favorables aux rêveries. *René,* à la vérité, parut dès 1802, et *Obermann* en 1804 ; mais il faut ajouter qu’*Obermann* et *René* ne levèrent, pour ainsi parler, et ne portèrent de fruits que vingt ans après, en pleine Restauration. Aux grandes secousses, aux crises effroyables, succéda l’atonie morale. Les âmes se sentirent lassées de tout, même de l’espérance. M. de Lamartine donna le ton à notre littérature. Poésie, drame, roman, tout devint « intime. » Méditations, Contemplations, Consolations, Impressions, Voix intérieures, ces titres marquent la note dominante. Tel fut le milieu dans lequel naquit et vécut Maurice de Guérin.

La mélancolie, au reste, revêt des formes diverses. René ne ressemble pas à Obermann. Ce qui domine chez René, c’est la passion. La vie pour lui se concentre dans l’amour. « Ô Dieu ! s’écrie-t-il au milieu de ses plus profondes tristesses, si tu m’avais donné une femme selon mes désirs ! » Ajoutez à cela l’artiste qui cherche un effet, le poète qui pose devant lui-même, une vanité qui aigrit tout, jusqu’à la tendresse : voilà Chateaubriand, voilà René. Obermann, au contraire, est attristé par la réflexion. Il a peu vécu, mais il a tout sondé ; il ne connait pas la satiété, mais il a déjà trouvé le vide ; il a fait la perte vraiment irréparable, celle des désirs. Maurice de Guérin a aussi son genre particulier de douleur. On croit parfois, en le lisant, entendre Obermann, un Obermann plus éloquent, plus maître de l’art de dire ; et pourtant la racine de la tristesse n’est pas tout à fait la même chez ces deux mélancoliques. Maurice est surtout possédé du sentiment de son impuissance ; il est paralysé par ce qu’il appelle sa misère intérieure ; il ne se sent pas fait pour le combat de la vie ; il s’use dans des alternatives d’élan et de défaillance ; sa mélancolie est du découragement.

Maurice, d’ailleurs, est un malade. Il est frêle, voué à la consomption. Il mourra à vingt-neuf ans. Peut-être si l’on allait au fond de la mélancolie, y trouverait-on toujours ainsi un manque d’équilibre des facultés et, pour cause dernière, quelque délabrement organique. Le mélancolique est un être incomplet, souffrant, atteint dans les sources de la vie, qui pourra exhaler des plaintes éloquentes, mais qui n’arrivera guère au grand art. Le véritable artiste, celui qui domine la nature et l’homme, qui les reproduit dans une conception impersonnelle, un Shakespeare, un Gœthe, un Walter Scott, ceux-là sont des hommes sains. Ils ne savent pas ce que c’est que se tâter le pouls. La paix de leur esprit n’est pas à la merci du temps qu’il fait. Ils contemplent la vie avec sérénité. S’il est une chose qu’ils ne comprennent pas dans l’infinie variété des caractères humains qu’ils sont appelés à retracer, c’est peut-être justement la souffrance intime des êtres plus faibles. La mélancolie est le produit d’une organisation nerveuse, impressionnable, déliée, exquise, mais incompatible avec l’harmonie des forces et l’élasticité d’un tempérament robuste.

Le manque d’équilibre dans les facultés se trahit, chez Maurice, par une disproportion entre l’intelligence et la volonté. Il est tout pensé ; l’action, la vie morale lui font défaut. Il n’a que des désirs, moins que cela, des velléités. Assis au croisement des mille chemins qui s’ouvrent devant lui, il ne sait lequel prendre. Ses forces se consument dans l’irrésolution. Il est la proie d’une contradiction secrète de sa nature. Il conçoit les grandes choses, et il les aime. Il entrevoit la gloire, et il s’en éprend. Il s’émeut au nom de l’héroïsme et de la vertu. Nul n’a un idéal plus élevé, et c’est de cette hauteur qu’il retombe sur lui-même, sur la faiblesse de son caractère, la timidité de sa volonté. Son être se resserre ainsi et se dilate tour à tour. Son existence est une alternative continuelle d’élans et de défaillances, de rêves ambitieux et de déceptions navrantes. Il voudrait se laisser guider, remettre à d’autres les décisions qu’il ne sait prendre, et cela même il ne le peut. De quelque côté qu’il jette les yeux, il ne voit qu’essais sans suite, créations avortées, efforts convulsifs et qui ressemblent, dit-il lui-même, aux propos incohérents d’un insensé.

Plus de pensée que de volonté : ce n’est pas dire assez ; il faut ajouter : plus de pensée que de raison. Maurice n’a point de goût pour les opérations méthodiques de l’intelligence. Il ne se soucie ni de la logique, ni des systèmes. Autant il excelle dans l’analyse des sensations, autant il est étranger à celle des idées. Son monde à lui, c’est le monde intérieur. Il y descend, comme le mineur dans les entrailles de la terre. Il y applique le microscope, comme un naturaliste qui poursuit les derniers phénomènes de la vie. Il se regarde souffrir, il se regarde regarder. Il aime, dit-il, à voir monter du fond de son être des vapeurs qui s’en élèvent comme d’une vallée profonde, et qui ne contractent de forme qu’au souffle du hasard. C’est le sentiment qui se sent, la conscience qui se dédouble pour devenir consciente d’elle-même. Ainsi portée tout entière sur soi, l’étude prend quelque chose d’implacable. Elle devient un horrible besoin d’aller jusqu’au dernier fond des choses. En vain sent-on qu’à les scruter ainsi, on les profane, on les détruit : la pensée éprouve je ne sais quelle lugubre jouissance à ramener ainsi l’univers à la vanité, l’existence à l’illusion, la philosophie au support de soi-même. « La vraie sagesse, pense Maurice, c’est la patience pour qui ne dure pas. »

Chose bizarre ! cette analyse subtile et infinie, à laquelle se complaît Maurice de Guérin, s’unit chez lui à une grande activité de l’imagination, et l’on voit deux facultés qui semblaient devoir s’exclure, s’aider, au contraire, et s’exciter mutuellement. Tel est, du reste, le caractère spécial, pour ainsi parler, de l’affection que l’on cherche à décrire ici. René, Obermann, Maurice sont des rêveurs qui se rendent compte de leurs rêves, des contemplatifs qui se prennent eux-mêmes pour sujet de leurs contemplations, des imaginations qui s’alimentent de leur propre ardeur. Ils emploient à dépouiller les choses la même puissance que d’autres à les orner. Ils créent un monde, mais un monde flétri. Ils évoquent les idées avec la magie du talent, mais ces idées sont celles du néant et du vide. Les souvenirs, pour eux, sont des ombres vaines, « un mélancolique entraînement de ce qui n’est plus à ce qui n’est plus. » Le présent lui-même n’est rien que la transition incessante de l’être au néant, le point insaisissable entre deux infinis dont aucun ne nous appartient. L’avenir, à son tour, ne se réalisera que pour tomber dans le gouffre éternel. Ainsi, l’imagination se mêle aux opérations d’une dialectique destructive ; elle devient en quelque sorte elle-même un instrument d’analyse ; elle donne la mort à la vie et sert à vivifier la mort ; elle enlève la réalité aux êtres pour la transporter à de lugubres abstractions ; elle fait fermenter dans les âmes une douleur qui n’a d’autre consolation que de se savoir, de se sentir, de se savourer.

La contradiction apparente qui existe entre l’observation minutieuse, attristée, et l’imagination active, ardente, se retrouve dans un autre trait du tempérament mélancolique. Voyez ces génies chagrins. Ils vivent absorbés en eux-mêmes, et cependant ils aiment à se plonger dans la contemplation de la nature. Le commerce des hommes les blesse et les abat. Les allées et venues de tant de personnes affairées les irritent. Ils se sentent tout à la fois inférieurs à eux quant à la conduite de la vie, et supérieurs de toute la supériorité de l’être qui pense sur celui qui n’a jamais réfléchi à son sort. De là un dépit sourd, concentré, mais qui s’apaise dans la solitude et surtout devant les grandes scènes de la création. Non pas précisément que le mélancolique s’oublie alors. S’il s’abandonne à la nature, s’il s’identifie avec elle, c’est pour lui prêter ses préoccupations. Le flux des choses, la vie des êtres, la succession des générations, la loi de la souffrance, l’impassibilité de l’ordre universel, tout cela c’est encore nous, c’est le mystère même de notre destinée, et, en suivant du regard ce vaste courant où l’existence individuelle n’apparaît que comme un pli léger à la surface de l’eau, en nous absorbant par la pensée dans cet infini en présence duquel le fini n’est qu’une forme passagère, nous nous perdons, mais pour nous retrouver. Ce néant, en effet, nous en avons conscience, et l’acte souverain de la personnalité, n’est-ce pas de se connaître dans la plénitude de sa vanité ? Delà le double effet de la contemplation sur l’âme réfléchie : elle l’apaise tout ensemble et la trouble ; elle est sa joie parce qu’elle l’arrache aux soins de la vie, aux misères de la société, aux distractions de l’action, pour la ramener à l’unité fondamentale ; et, en même temps, elle nourrit ses tristesses, parce qu’elle lui remet vivement sous les yeux l’image de l’universelle illusion.

Il faut le reconnaître, du reste : ce développement des forces contemplatives de l’âme ne s’accomplit qu’au détriment de la vigueur intellectuelle et même de l’énergie des sentiments. Maurice ne se fait pas illusion à cet égard. Il se frappera le cerveau en se disant comme un autre poète : Il y avait quelque chose là ! Mais il s’avouera en même temps que la plupart des facultés qui constituent la puissance de l’esprit ne sont qu’indiquées en lui, « comme le sont aux arbres, par des boutons morts ou stériles, les branches qui devaient naître. » Il s’épuise dans des emportements médiocres, dans des efforts chétifs. Et qu’on ne dise pas qu’il y a là excès de défiance et de modestie. Maurice a donné à peu près tout ce qu’on pouvait attendre de lui. Il eût vécu plus longtemps qu’il n’aurait guère produit davantage. Son œuvre, comme sa destinée, devait rester à l’état de fragment. Les mêmes merveilleuses facultés d’intuition et de rêverie qui font son originalité le condamnaient à renoncer aux fortes conceptions et aux ouvrages achevés.

Maurice ne sent pas moins amèrement la faiblesse de son caractère. Il se dit qu’il manque des qualités viriles. Il souffre de cette puberté morale qui ne s’achève pas. « Jamais un mot, s’écrie-t-il douloureusement, ne m’a été communiqué des grandeurs de l’âme. » Il n’a pas même l’énergie fébrile de la passion. Défiant et timide comme il l’est, l’amour qu’il implore est un sentiment de pitié, un amour de condescendance et de compassion. « Je n’ai rien, écrit-il tristement, rien qui puisse m’en susciter un comme on en voit tant dans le monde, un amour d’égal à égal, un amour d’âmes pareilles, d’âmes qui vont l’une vers l’autre, parce qu’elles se sont vues réciproquement grandes et belles, comme deux étoiles qui, s’étant aperçues des deux bouts du ciel, iraient se rejoindre à travers l’espace. Pour être aimé tel que je suis, il faudrait qu’il se rencontrât une âme qui voulût bien s’incliner vers son inférieure ; une âme forte qui pliât le genou devant la plus faible, non pour l’adorer, mais pour la servir, la consoler, la garder, comme on fait pour un malade ; une âme enfin douée d’une sensibilité humble autant que profonde, qui se dépouillât assez de l’orgueil si naturel, même à l’amour, pour ensevelir son cœur dans une affection obscure, à laquelle le monde ne comprendrait rien ; pour consacrer sa vie à un être débile, languissant et tout intérieur ; pour se résoudre à concentrer tous ses rayons sur une fleur sans éclat, chétive et toujours tremblante, qui lui rendrait bien de ces parfums dont la douceur charme et pénètre, mais jamais de ceux qui enivrent et exaltent jusqu’à l’heureuse folie du ravissement. »

Tout ceci nous aura préparés à un dernier jugement. Maurice n’est guère plus chrétien qu’Obermann. Non pas assurément qu’il manque du recueillement intérieur. Nul plus que lui n’a le sérieux d’une âme émue par la grandeur de la nature et les mystères de l’humanité ; mais les croyances positives sont difficilement compatibles avec la manière dont Maurice comprend la vie et le monde. Loin de se reposer dans ces solutions précises qu’on appelle des dogmes, c’est l’inconnu qui l’attire, c’est le problème qu’il caresse, c’est le doute qui fait à la fois son désespoir et sa volupté. La grandeur mélancolique qu’il trouve dans la contemplation des lois immuables vient justement de ce qu’il en ignore le sens dernier et le but. Il aime, il l’avoue, à se voir enlevé par-delà les idées et les croyances, à se sentir emporté bride abattue de région en région, à s’incliner en passant sur tous les abîmes. Comment d’ailleurs les articles d’un credo pourraient-ils jeter racine dans le sol meuble de cette âme ? Maurice ne nie point ; il ne discute pas ; il ne sait ce que c’est que la critique ; il n’a point rejeté la foi de son enfance, elle s’est détachée de lui comme par elle-même. Dans les vagues espaces qu’il habite, toutes les conceptions de l’esprit se dissolvent, pour ne conserver que la consistance vaporeuse du rêve. Je ne lis jamais le journal de Maurice de Guérin sans penser au pêcheur des contes arabes. Ce pêcheur ramène une urne dans ses filets ; il l’ouvre, et aussitôt il en sort une fumée qui couvre la terre et s’élève jusqu’au ciel. Il en est de même de l’âme de notre mélancolique : elle s’est étendue comme une vapeur qui se dilate, que rien ne peut plus contenir, qui déborde les formules et les systèmes, qui les enveloppe, qui en obscurcit les contours et les noie dans sa propre substance éthérée.

Et maintenant, allons jusqu’au fond ; apprenons l’impression dernière, ce qui se dégage de ces agitations et de ces langueurs, de ces efforts et de ces impuissances, de ces aspirations et de ces doutes ; voyons au prix de quelles souffrances de nobles et purs esprits obtiennent le privilège des plaintes immortelles.

« Indicible sensibilité, s’écrie Obermann, charme, et tourments de nos vaines années ; vaste conscience d’une nature partout accablante et partout impénétrable ; passion universelle, sagesse avancée, voluptueux abandon : tout ce qu’un cœur mortel peut contenir de besoins et d’ennuis profonds, j’ai tout senti, tout éprouvé. Heureux l’homme simple dont le cœur est toujours jeune ! »

Et Maurice, plus jeune qu’Obermann, souffrant plus parce qu’il lutte encore, aigri parce qu’il n’a pas encore accepté la nécessité de ce qui est : « Autrefois, écrit-il en 1835, mes douleurs étaient comme trempées ; elles sont devenues arides. Les amertumes contenaient quelques gouttes d’un baume en solution dans leurs flots ; aujourd’hui, la liqueur toute pure ne dépose plus rien de doux à goûter secrètement et longuement. J’imaginais les lueurs molles et tendres des crépuscules comme des particules douces et bienfaisantes, déposées par le fleuve brûlant de lumière qui venait de traverser le ciel. Et je considérais, avec un charme profond, le ciel se pénétrant avec une mélancolique volupté de ce limon aérien qui le calmait. Je suivais au couchant ce qui se passait en moi dans la même heure, et le soir et moi nous nous assoupissions dans le même apaisement de douleur. Douceur calmante de ces lents spectacles, conformité de mon âme avec l’esprit des scènes naturelles, qu’êtes-vous devenues ? Je suis seul. Je ne ressens, je n’éprouve plus rien que ma vie. L’aigreur d’une existence profondément altérée par mille poisons intérieurs : telle est l’unique saveur de mes jours. »

Maurice en était là, lorsqu’il s’accomplit un grand changement en lui. Son journal nous fait ici défaut, mais si l’on doit en croire des indices et quelques témoignages, le jeune mélancolique finit par se rasséréner. C’est là un trait de sa vie assez inattendu, et qui mérite qu’on s’y arrête.

## III

Nous avons vu qu’après avoir quitté la Chênaie et avoir passé deux mois sous le toit de ses amis Bretons, Maurice était revenu à Paris. Il voulait de nouveau tenter la fortune, se frayer, si possible, une carrière dans les rangs pressés de cette foule qui nous écrase si nous ne la perçons. Il loue une petite chambre à vingt francs par mois, il entre dans la rédaction de la *France* *catholique,* placée alors sous la direction du baron d’Eckstein. Il y est chargé de la chronique littéraire. Mais le cadre du journal ne lui permettant pas d’y écrire assez souvent pour vivre de sa plume, il est obligé de revenir à l’enseignement. Il fait une classe à Stanislas, donne des leçons particulières, se prépare en même temps pour l’agrégation. « Voici, dit-il, les principaux traits de l’ordonnance de mes journées : je suis sur pied dès sept heures pour une leçon à donner dans le voisinage ; de là je cours au collège Stanislas, à l’autre bout de Paris, et j’y suis retenu jusqu’à six heures du soir. Il me reste alors une heure et demie pour diner et repasser à l’autre extrémité de la ville, où m’attend une dernière leçon, qui se clôt à huit heures et demie. Ma liberté se lève dans la nuit. L’accoutumance ayant usé les aspérités de cette vie, il ne lui reste guère qu’un défaut, mais capital : c’est de réduire à quelques débris le temps dont les études qui doivent me porter au-dessus de la condition présente réclament de grandes portions. Accorder les soins de la subsistance avec des travaux si exigeants me paraît un problème insoluble à Paris. Mais le temps est si fécond en meilleurs conseils et dénoue parfois si aisément des nœuds qui eussent défié une épée, que je me suis retiré dans la sécurité à cet égard. »

Ce qu’il y a de plus remarquable dans les lettres de Maurice à cette époque, c’est l’entrain, la bonne humeur même qui prennent insensiblement le dessus sur les découragements des années précédentes. Rien ne lui avait inspiré plus d’aversion autrefois que l’enseignement, aujourd’hui cette profession lui parait supportable. Il commence à s’évertuer, à se dégourdir. Il parle de sa vie affairée et échauffée par l’action. Il se persuade qu’en dépit de lui-même et de son mauvais génie, il parviendra à quelque chose. Ses sœurs l’accusant de vivre toujours dans le vague, dans les nuages, il répond : « Si cela était, à l’âge où me voilà venu et après l’enseignement pratique que j’ai reçu, je serais, en vérité, un bien pauvre garçon, et dont il faudrait à peu près désespérer. Pour peu qu’on soit muni de sens, on est descendu de ses nuages à vingt-cinq ans, et l’on s’applique tout de bon à se faire un avenir positif. Les chimères s’en vont avec l’âge : c’est bien commun, tout le monde le sait et le répète ; les miennes m’ont été ôtées comme aux autres, je ne suis point privilégié, et ne voudrais point l’être pour cela. Si je savais qu’il m’en fut resté quelqu’une, je me l’arracherais violemment comme un ridicule. Et d’ailleurs, ma façon de vivre ne m’interdit-elle pas toute espèce de vague ? Crois-tu qu’on en puise beaucoup dans Lhomond ou la méthode grecque, et qu’en courant dans la crotte de Paris on rêve au septième ciel ? » Au reste, tout n’est pas travail et courses dans la crotte. Maurice a des amis. Il passe de temps en temps la soirée avec eux. « Nous nous réunissons à l’heure du diner, diner intime, causeries intimes, longues et vagues promenades sous les marronniers des Tuileries, aux parfums des orangers et des fleurs des parterres, aux lueurs du couchant. Ces causeries vont et viennent de Paris au Val, d’un ami à un autre ami, du présent à l’avenir, de la mélancolie à la folie, de la philosophie à la poésie, des molles tristesses aux résolutions fermes et viriles, de l’une à l’autre des choses de la vie. » On le voit, nous assistons ici à une transformation.

Les premières années du journal de Maurice n’ont qu’un médiocre intérêt littéraire. Elles nous montrent la croissance d’un enfant de génie, voilà tout. Les cinquante dernières pages, au contraire, sont d’une grande beauté. On y entend la monodie sublime d’une âme malade de l’infini. On voit le talent se former, et tout de suite atteindre à une rare puissance d’expression Toutefois, ce n’est encore qu’une phase, celle de la mélancolie, de la poésie intérieure et, pour tout dire, celle du lyrisme. Or, Maurice, lorsqu’il mourut, avait dépassé à son tour cette période de son développement, et s’il n’eut pas la force de fournir une nouvelle carrière, il est juste cependant de signaler les pas qu’il y avait faits. Nous avons deux Guérin très distincts, très différents, le lyrique et l’épique, celui du *journal* et celui du *Centaure*, simples fragments l’un et l’autre, il n’est que trop vrai, mais de ces fragments que l’artiste ne considère pas sans profit, et que le biographe étudie avec une douloureuse curiosité.

« Comme la fatalité nous masche ! » s’écrie Montaigne. Je dirais plutôt et tout simplement : Comme la vie nous transforme ! Comme on perd tout en gagnant, et comme on gagne tout en laissant derrière soi les brillantes idoles et les rêves sublimes ! Que le progrès s’achète cher ! et qu’il est vrai cependant que la science, le désabusement, la sagesse qui a fait le tour et le compte de la vie, que ces acquisitions de l’âge mûr sont la véritable richesse, en définitive, et la jouissance qui console de tout !

J’en suis bien fâché pour ceux qui auraient voulu retenir Maurice dans sa naïveté première : il faut savoir l’accepter tel que l’action et la société le firent. Sa famille se plaint de la rareté de ses lettres. Il perd de vue ses anciens amis. Il en a d’autres et d’étranges. Il a pris des manières élégantes. Il réussit dans le monde. On nous le peint aimant la conversation, s’y animant et y brillant. Il a secoué les vieilles attaches : « Une fois pour toutes, écrit-il, je n’ai aucune espèce de système en rien et pour rien. Je ne pense jamais à ces choses-là ; elles me sont également étrangères, et me le seront toujours. Croyez-moi enfin sevré de M. de Lamennais : on n’est pas éternellement à la mamelle-, je suis aussi libre de lui que possible. Je ne suis, grâce à Dieu, de l’école de qui que ce soit. J’aime mieux n’être rien que disciple ; car, en fait d’idées, C’est le cas de dire : Ne soyons rien pour rester quelque chose. » Beau mot, remarquons-le en passant, et profond !

C’est de cette époque aussi que datent les nouvelles visées littéraires de Maurice. Je note, dès 1834, un passage significatif dans une lettre à sa sœur. Il ne veut pas qu’elle mette dans sa poésie trop de dévotion ni d’ascétisme. « Que ce soit, dit-il, une poésie purement humaine[[22]](#footnote-22)» On voit en même temps quelle idée élevée il se fait de l’art. Il cherche à le saisir dans tout son sérieux. Il voudrait qu’il lui fût « démontré éternellement grave et hors de doute comme Dieu. » Il n’a garde de le confondre avec les aventures littéraires et le succès. Il lui répugne d’écrire sous les yeux du public. « Si nous jouons à la renommée, dit-il, que ce soit en joueurs superbes ou railleurs, toujours au-dessus de la fortune bonne ou mauvaise, en gardant un éclat de rire à tout événement. » De ces hautes préoccupations sont sortis les beaux fragments du *Centaure* et de la *Bacchante*. Il fréquentait alors le Musée des Antiques, et y cherchait des symboles pour exprimer ses mystiques intuitions de la vie universelle.

Ces trois années de 1836 à 1838, années que la sœur de Maurice déplorait comme une période d’éclipsé morale, mais qui furent en réalité celles de son affranchissement, furent aussi les dernières. Maurice, en 1837, fut attaqué d’une maladie de poitrine qui dégénéra en consomption. L’année suivante, il se maria. Cette union ne lui promettait pas seulement le bonheur, mais aussi « les loisirs si longtemps enviés. » Il semble alors complétement réconcilié avec la vie. « En vérité, écrit-il, le bien sort de partout ; c’est comme une poudre d’or subtile, dont il n’y a rien qui ne recèle quelque molécule. » Nous sommes loin, on le voit, du pessimisme obstiné de l’ancien séminariste. Hélas ! au moment même où il s’exprimait ainsi, la maladie s’était déclarée de nouveau. Sa sœur Eugénie, qui était venue une première fois à Paris, pour assister à son mariage, y revint une seconde fois pour l’y chercher et le ramener au Cayla. Il y expira quelques jours après, laissant à sa famille toute la consolation que peuvent donner des pratiques pieuses et même des rétractations expresses.

Il y a plusieurs choses, on l’a vu, dans le volume des *Œuvres* de Maurice de Guérin : il y a sa vie, son journal et ses écrits. C’est de ces derniers qu’il me reste à dire un mot. Les poésies de Maurice ont peu de valeur. Elles appartiennent au genre intime, familier ; elles compensent mal l’absence du rhythme et du trait, par une facilité trop lâche et un naturel trop cherché. Ce sont d’ailleurs des pastiches involontaires. Joseph Delorme a visiblement passé par là. Il n’en est pas de même des poèmes en prose. Ici Maurice est sans modèle, comme sans rival. Le *Centaure* ne ressemble ni à *Télémaque*, ni aux *Martyrs*, ni à l’*Antigone*. Maurice a le même sentiment de l’antiquité qu’André Chénier, mais avec plus de profondeur, quelque chose de plus mystique et de plus enivré. Il a, pour des émotions inconnue-, trouvé une langue nouvelle. Il dira que « les dieux jaloux ont enfoui quelque part les témoignages de la descendance des choses. » Il dépeindra le séjour caché où règnent les fleuves, « l’oreille toujours nourrie de l’abondance des bouillonnements, et l’œil attaché à la destinée de leurs ondes. » On sent, en lisant ces pages, la majesté de la nature primitive ; on contemple un ordre d’existence plus ferme et plus simple. Tout y prend de la grandeur et de la gravité. Ce n’est pas qu’on ne reconnaisse plus Maurice. Il est des passages qui rappellent telle phrase de son journal. Ainsi, lorsque Macarée décrit les enivrements de la course : « Au milieu des courses les plus violentes, il m’arrivait de rompre subitement mon galop, comme si un abîme se fût rencontré à mes pieds ou bien un dieu debout devant moi. Ces immobilités soudaines me laissaient ressentir une vie tout émue par les emportements où j’étais. » D’autres fois, dit-il, « son être s’ébranlait et perdait beaucoup de lui-même, comme s’il eut dû se disperser dans les vents. » Ce sont les souvenirs douloureux de l’écrivain qui lui fournissent ici des traits et des couleurs ; mais je ne sais rien de plus extraordinaire que cette transfiguration de l’émotion personnelle, que ce passage si complet d’une vie tout intérieure à une conception aussi vigoureuse, à une œuvre d’art aussi plastique.

Maurice de Guérin, en définitive, nous a donné quelques belles pages, mais il nous a surtout laissé un exemple. Il y a deux manières de se consoler de la vie : l’une est la sagesse qui, en admettant le droit souverain de ce qui est, enlève au mal son aiguillon ; l’autre est l’art, qui en transformant l’émotion intérieure, en la ramenant à la mesure et à l’harmonie, en en dégageant l’élément idéal et poétique, oblige l’âme de sortir du cercle de ses sensations et à vivre d’une vie plus large et plus saine. C’est dans cette voie que Maurice venait d’entrer, lorsqu’une mort prématurée l’a enlevé à notre littérature.

# XII la correspondance de Lacordaire[[23]](#footnote-23)

J’ai essayé, à l’époque où mourut Lacordaire, de faire connaître ses opinions et d’apprécier son éloquence. Réduit à chercher sa parole dans des volumes imprimés où elle avait nécessairement perdu sa flamme, j’ai dû signaler l’étrange contraste que formaient ces pages avec la réputation qu’avait laissée l’orateur. J’ai eu du regret, je l’avoue, à la rigueur du jugement que j’ai porté alors. Non pas que je le regarde comme injuste, ni même comme excessif ; mais il y avait dans la vie et le caractère de Lacordaire de quoi racheter la stérilité trop réelle de son enseignement : je n’avais pas assez senti la nécessité d’insister sur les nobles qualités de l’homme, et c’est pourquoi je saisis avec empressement l’occasion de le montrer tel qu’il s’offre à nous dans sa correspondance avec madame Swetchine.

Quant à madame Swetchine elle-même, j’en ai aussi parlé en son temps. C’était une femme éminente, et qui n’eut qu’un défaut, celui d’appartenir au cloître plus qu’au monde. Elle a été trop peu des nôtres pour que nous puissions pleinement goûter son mérite, trop au-dessus de nous pour nous offrir des exemples vraiment utiles et applicables. Sa correspondance avec Lacordaire ne fera qu’augmenter cette impression. Madame Swetchine s’y montre en plein dans ses attributions de mère de l’Église. Elle se mêle aux discussions, prend part à la conduite des affaires, reçoit les abbés, va voir les archevêques ; elle conseille, tempère, dirige. Tout cela, il n’est pas besoin de l’ajouter, avec élévation. L’intrigue lui est étrangère. La beauté de son âme, la délicatesse de son esprit percent sans cesse dans ces graves épitres, toutes chargées des intérêts de la chrétienté.

Un jour, par exemple, elle se trouve en désaccord avec Lacordaire ; leur affection a risqué de faire naufrage : « Mon cher enfant, écrit-elle, mon cher ami, respectez ce lien, ne le brisez jamais. On ne sait pas, dans la jeunesse, les ravages et les tristesses des amitiés rompues. Lors même qu’elles ne le sont pas tout à fait par notre faute, c’est un poids bien pénible, et la conscience est placée si près du cœur, que tout ce qui afflige celui-ci la trouble. » Voilà qui est beau, qui est humain. Ce n’est plus la directrice spirituelle qui parle, c’est la femme et l’amie !

Lacordaire fit la connaissance de madame Swetchine en 1833, au lendemain du voyage de Rome, de l’encyclique *Mirari vos*, de cette terrible mise en demeure à laquelle Lamennais répondit par la révolte et ses disciples par la soumission. Lacordaire fut celui qui comprit le premier et le plus tôt la nécessité de la rétractation. Il lui en coûta assurément. L’Église, en cas pareil, il faut être de bon compte, fait au croyant une position qui ne ressemble à nulle autre. Déclarer faux ce que l’on considère comme vrai, erroné ce que l’on envisageait naguère, ce que l’on envisage nécessairement encore comme l’évidence ; subordonner la certitude de son propre esprit à l’autorité d’un tribunal étranger ; renoncer à cette autonomie qui semble le principe même de tous les actes de la pensée : il y a là une affreuse épreuve pour une âme sincère. La soumission équivaut à une abdication. La conscience ne sort de la lutte que comme Jacob, avec une entorse, et une entorse dont elle boitera toute la vie. L’influence de madame Swetchine sur Lacordaire fut très grande en cette circonstance. Il ne craint pas de lui rapporter tout l’honneur du triomphe : « Grâce à vous, lui écrit-il, j’ai traversé ce défilé par où je ne repasserai jamais. Ce qui m’avait manqué jusqu’à vous, ce n’était pas tant l’amitié que le conseil. Nul, depuis dix ans, n’avait dirigé ma vie que moi seul, avec mon esprit encore mal formé, enthousiaste, hardi, aventureux, quelquefois bizarre. Je n’avais point trouvé d’homme à qui je voulusse me confier, non pas que je manquasse d’ouverture pour mes amis, mais parce que je les asservissais à ma raison. Vous êtes la première qui m’ayez guidé. » Et un peu plus loin : « C’est à vous, chère amie, de m’aider, puisque Dieu vous a donné tant d’empire sur moi et une tendresse si surnaturelle. » Madame Swetchine avait vingt ans de plus que Lacordaire. Elle l’aimait tout ensemble avec l’affection d’une mère, la vigilance d’un docteur et le respect du simple fidèle : « Adieu, mon cher père et mon cher fils, lui écrivait-elle, c’est tous les deux à la fois. » Lui, de son côté, goûtait très vivement le charme de cet ascendant féminin, dont, sous une forme ou sous, une autre, aucun homme ne se passe entièrement.

Lacordaire, après sa soumission, chercha quelque temps sa voie. Il la trouva lorsqu’il entreprit de prêcher des conférences. De la chapelle du collège Stanislas, il fut, en 1835, appelé à la chaire de Notre-Dame. Ce ne fut pas sans difficulté. L’archevêque de Paris, M. de Quélen, se montrait fort alarmé. Il voulait soumettre le prédicateur à un examen préalable, le forcer à rédiger d’avance ses discours. Lacordaire, au risque de scandaliser sa correspondante, juge l’archevêque très sévèrement. Il ne l’épargne même pas après sa mort. « Il est difficile d’avoir eu une vie plus traversée avec une meilleure volonté de tromper tous les écueils. Trop faible pour comprendre le nœud de ce siècle et la marche de la Providence, il l’entrevoyait pourtant quelquefois, et cette apparition n’était pour lui qu’une douleur, parce qu’elle ne pouvait pas prendre racine devant lui, et qu’elle ne faisait que lui dire de temps en temps : Peut-être que ta vie est un contre-sens, prends garde ! Son cœur était ce qu’il avait de mieux, et pourtant quelques flatteurs occupaient tous les abords par où l’affection aurait pu venir jusqu’à lui : ayant fait de l’inaction systématique le remède à la tempête, attendant tout de l’avenir, il a été trompé par l’avenir comme il l’avait été par toute chose. Homme infortuné ! à qui je dois plus que je ne puis dire, et dont les fautes mêmes m’ont servi autant que les bienfaits ! »

Le passage suivant est curieux. On y voit s’exprimer des idées hardies, et sur lesquelles j’aurai à revenir. « Il est certain, écrit Lacordaire en 1837, que la prudence la plus naturelle exigeait que je me maintinsse dans les bonnes grâces de M. l’archevêque. Mais M, de Quélen représente l’ancienne Église de France, et il n’a jamais aspiré qu’à la rétablir avec ses anciennes traditions. Voilà le fond de sa vie et de ses espérances. Comment accepterait-il un homme qui croit à beaucoup de nouveautés ? Pensez-vous que si j’étais ambitieux, je ne sache pas depuis longtemps ce que j’aurais à faire ? Eh ! mon Dieu, je n’aurais que deux mots à dire. Mais je ne les dirai jamais. Je renonce en ce moment à mes amis, à ma patrie, à ma vocation même, à mes goûts, à mes souvenirs, pourquoi ? pour sauver ma conscience, pour ne pas me rendre à des idées que je crois funestes. Qu’est-ce qui a blessé M. l’archevêque dans mon écrit ? Est-il un enfant qui ne le verrait ? Que je me fusse conformé aux idées de M. l’archevêque, et j’aurais pu, je le sais, parvenir h tout. Au lieu de cela, je serai abreuvé de dégoûts, à moitié banni, incertain de ma vie et de ma réputation jusqu’au tombeau. Entre ces deux alternatives, vous aimiez mieux la première, vous espériez qu’avec le temps et les événements, je donnerais assez de gages pour obtenir confiance : avec un autre caractère que le mien, cela eût été possible, en effet. Mais, étant ce que je suis, il vaut mieux me poser seul à la face de tous, recevant au corps les flèches de la haine, vivant et mourant comme je pourrai. Ce sort me plaît, parce qu’il est de mon devoir de l’accepter, et aussi parce qu’il m’est impossible de ne pas préférer, voluptueusement parlant, la sincérité à tout. Ma force est dans le vrai aussi bien que mon devoir, aussi bien que mon orgueil et mon plaisir. M. l’archevêque a cru me dominer par le besoin que j’avais de lui et par le côté docile de mon être ; il aurait fallu pour cela me respecter davantage et connaître davantage le prix des hommes. »

On voit que si l’archevêque de Paris avait ouvert la chaire de Notre-Dame à l’éloquence de Lacordaire, leurs relations personnelles n’étaient pas devenues beaucoup meilleures. Lacordaire aurait voulu, pour son ministère, « une plus grande liberté et une plus grande sécurité. » Il finit par briser assez brusquement la chaîne, et partit pour Rome au printemps de 1836. On peut, au cri de délivrance qui lui échappe au moment du départ, juger des amertumes dont il avait été abreuvé : « Il n’y a que deux choses sur lesquelles je ne puis me taire : la peine que j’éprouve de me séparer de vous pour de si longues années, et la joie immense avec laquelle je me sens arraché au malheur d’être un jour la victime ou la créature d’un homme dont je reconnais les bonnes qualités privées, plusieurs procédés remarquables envers moi, mais dont certains côtés de caractère pesaient sur mon cœur, en le partageant cruellement. » La phrase n’est pas élégante, mais elle fait deviner bien des souffrances cachées. Je crois bien, du reste, que Lacordaire avait d’autres motifs encore pour quitter Paris. Il avait, dans son succès même, puisé une idée plus haute de l’œuvre à laquelle il s’était voué. Il sentait la nécessité de s’y préparer par la retraite et l’étude. Il vécut, en effet, à Rome dans la solitude, lisant la théologie du père Petau et les antiquités ecclésiastiques, prenant des notes, *tassant* en même temps, comme il le dit, tout son être intérieur. « À six heures moins un quart je me lève ; à sept le saint sacrifice, de huit à onze travail ; à onze heures le déjeuner ; après le déjeuner, lecture de journaux ou de revues ; méridienne, temps perdu ; de trois à huit heures, travail, sauf quand je sors le soir, vers six heures, pour faire une promenade ; à huit heures du soir, le dîner ou le souper ; entre dix et onze, le coucher. Cette uniformité est interrompue par quelques rares visites que je reçois. » Il avait aussi formé le projet d’écrire un ouvrage auquel il voulait consacrer dix ans de travail. Sa bonne étoile l’en préserva. Il reçut de plusieurs grandes villes de France des demandes de conférences ; il comprit que si Paris lui était fermé, la province lui restait, peut-être même que la province le ramènerait un jour à Paris. Bref, après dix-huit mois d’absence, il revenait parmi nous, et remportait à Metz de nouveaux et éclatants triomphes oratoires.

Y avait-il quelque chose d’inquiet dans le caractère de Lacordaire ? Ou bien faut-il expliquer ces brusques sorties et ces rentrées inattendues par des mouvements secrets de conscience et de vocation ? Ce qui est certain, c’est qu’au moment même où tous les évêques de province se disputaient le privilège de l’entendre, il. se déroba de nouveau et partit encore pour Rome. Cette fois-ci il était animé d’un grand dessein. La parole d’un orateur quelconque n’est qu’un accident ; ce qu’il faut établir, c’est la perpétuité de la prédication : on n’a rien fait aussi longtemps qu’on n’a pas, en quelque sorte, organisé l’éloquence. Telles sont les idées qui se sont emparées de Lacordaire. Il va consacrer sa vie à rétablir en France l’ordre des frères prêcheurs. Il rendra les dominicains à sa patrie.

L’œuvre fut longue et ardue. À Rome même, il y eut des préventions à combattre, des intrigues à déjouer. Lacordaire, si j’en crois le ton général de ses lettres, mit en toute cette affaire plus de conviction que d’entraînement. Je ne veux pas dire qu’il eût très sainement jugé les choses, mais au moins ne paraît-il pas avoir attaché le salut du monde à la réapparition de la robe blanche. Il est même permis de penser qu’il eut à vaincre ses propres répugnances avant d’abdiquer si complétement sa liberté, et de devenir, comme il ne cherche pas à le déguiser, moine mendiant et vivant d’aumônes. Ce qui est certain, c’est qu’au moment de commencer son noviciat, au premier jour, il éprouva un serrement de cœur bien naturel : « J’eus un moment de faiblesse ; je tournai les yeux vers tout ce que j’avais quitté, cette vie faite, ces avantages certains, des amis tendrement aimés, des journées si pleines de conversations utiles, les foyers chauds, les mille joies d’une vie comblée par Dieu de tant de bonheur extérieur et intérieur ! C’était payer cher l’orgueil d’une forte action que de perdre tout cela pour toujours. Je m’humiliai devant Dieu, et lui demandai la force dont j’avais besoin. Dès la fin de la première journée, je sentis qu’il m’avait exaucé, et, depuis trois jours, les consolations ont été croissantes dans mon âme, avec la douceur d’une mer qui caresse ses grèves en les couvrant. »

Les démarches premières, le recrutement des compagnons d’œuvre, les appels de fonds, le noviciat, les vœux, l’installation de la communauté, tout cela retint Lacordaire en Italie pendant plusieurs années ; mais tout cela était peu de chose encore. La France était l’objectif de cette grande campagne. Il fallait arriver à établir l’ordre sur le sol français ; mieux que cela, à y faire accepter l’habit, à se montrer dans les chaires de nos cathédrales avec la tête rasée et le costume dominicain : On peut sourire aujourd’hui en pensant à l’importance extrême qu’on attachait à de pareilles questions ; mais ce fut, en effet, une espèce d’événement lorsque, en février 1841, le nouveau moine traversa la France en froc et reparut en chaire sous le costume de son ordre. La partie, d’ailleurs, fut disputée. Le ministre des cultes redoutait l’habit, il y voyait une manifestation inopportune : à Bordeaux, on transigea et on couvrit la robe d’un rochet ; l’archevêque, à Paris, partageait les scrupules de l’autorité. La fermeté de Lacordaire finit par l’emporter : Notre-Dame lui fut rouverte et il continua d’y prêcher jusqu’au coup d’État.

Les dernières années du règne de Louis-Philippe se partagèrent, pour Lacordaire, entre les travaux de la prédication et la fondation d’une maison d’étude et d’une maison professe en France. Il résolut, en outre, de publier ses discours. Il Se défiait avec raison de la sténographie. « Sachez, madame, écrit-il, que je déteste le sténographe à l’égal de tout ce qu’il y a de pis, et que je ne vous pardonnerais jamais d’être cause pour la millième partie que je fusse sténographié. » Il fut donc obligé d’entreprendre un travail de refonte. « Je vois bien, écrit-il encore, ce qui vous fait peur. Vous pensez aux anciens comptes rendus des journaux, et vous dites : Est-ce là ce qu’on va reproduire ? Croyez-moi un peu plus d’esprit que cela, je vous prie. Outre ces comptes rendus, j’ai mes notes, mes souvenirs ; je fonds tout cela ensemble ; je polis, je remets de la couleur, j’adoucis quelques petites poussées de jeunesse, et, avec la plus grande fidélité possible, vous aurez quelque chose de propre et d’honnête, juste pour mon arrivée à Paris. » Ce n’est pas sans regrets, je l’avoue, que j’ai rencontré ce passage dans la correspondance de Lacordaire. J’avais supposé qu’il fallait mettre le mauvais style et le mauvais goût des conférences imprimées sur le compte d’une improvisation trop fidèlement reproduite. Il n’y a plus aujourd’hui moyen de conserver cette illusion. Des illusions ! Lacordaire, à cet égard, s’en faisait de toutes sortes. Il regardait ses conférences comme une œuvre de haute philosophie religieuse. « Si j’ai été appelé à faire quelque chose en ce monde, dit-il avec une parfaite naïveté, c’est sans doute cela. Songez ce que c’est que de changer la face de l’apologie chrétienne, en ne disant rien de nouveau, mais en disposant tout dans un autre ordre. C’est le changement du jardin français en jardin anglais. » Hélas ! non !, c’était tout simplement une variation romantique sur des motifs tirés de saint Thomas !

Nous arrivons à ce qu’on peut appeler la carrière politique de Lacordaire. On sait qu’il se distingua toujours par le goût des libertés publiques. Il n’y voyait pas seulement des facilités accordées à l’action de l’Eglise ; il pensait encore moins à en faire le monopole d’une doctrine ou d’un parti ; non, il aimait la liberté comme l’aiment les âmes généreuses, avec enthousiasme, avec superstition peut-être, y rattachant la dignité de l’homme et l’avenir moral des sociétés. Aussi Lacordaire accueillit-il avec joie la nouvelle de l’élection de Pie IX. Il en fut touché jusqu’aux larmes. Ce n’est pas qu’il n’eût, dès le premier moment, des doutes prophétiques. « Il me vient en pensée que peut-être Pie IX est destiné à être le Louis XVI de la papauté, et c’est déjà un bien illustre office. Mourir après avoir voulu constamment le bien d’un peuple et du genre humain, après en avoir donné mille preuves, après avoir lassé la mauvaise fortune par la patience et les méchants par une conduite sans tache, quoique sans succès, ce n’est pas sans doute le mérite d’un fondateur ou d’un restaurateur d’empire, mais c’est un mérite bien remarquable, et dont l’Église aurait encore à remercier vivement la Providence dans des temps comme les nôtres. »

Lacordaire ne cessa jusqu’au bout d’appuyer de tous ses vœux des réformes dont il avait eu tant d’occasions de reconnaître la nécessité. « On sème partout la défiance, la crainte, les plus tristes prévisions. Et de quoi s’agit-il ? d’un pape très doux, très modéré, qui veut détruire dans ses États des abus connus de tout le monde, s’affranchir de la tutelle intéressée d’un pays mêlé à toutes les trames les plus immorales de l’Europe moderne. Sans doute, il y a du péril à réformer en présence d’une faction révolutionnaire aussi ardente que celle des États-Romains et de l’Italie ; mais le péril est plus grand encore à ne pas réformer, et les honnêtes gens, pour ne pas dire les chrétiens-, doivent tout leur concours au souverain qui entreprend cette grande tâche. » Puis enfin, quand l’infortuné pontife a succombé à la tâche : « Voilà, s’écrie Lacordaire, voilà où nous ont amenés ceux qui ont refusé leur concours à Pie IX pour les réformes que toute l’Europe réclamait. Pie IX était le salut de Rome, on l’a méconnu, on l’a laissé vaincre par la démagogie ; et maintenant la démagogie vaincue laisse voir derrière elle des difficultés que l’avenir ne diminuera certainement pas. Bien des esprits vont s’accoutumer à la pensée que le gouvernement clérical, selon l’expression du général Oudinot, est désormais impossible à Rome, et Dieu sait ce qui résultera, un peu plus tôt ou un peu plus tard, de cette persuasion ! »

Lacordaire était à Paris à l’époque de la révolution de 1848 ; de là une lacune dans sa correspondance avec madame Swetchine, qui s’y trouvait aussi. On sait que l’éloquent dominicain rédigea pendant quelque temps un journal intitulé *l’Ère nouvelle*, qu’il fut nommé membre de l’Assemblée constituante, qu’il y réussit peu, et qu’il se hâta de se dégager. Il avait, d’ailleurs, apporté à la fondation de la République plus de courage que de confiance. On en jugera par quelques extraits.

L’*Ère nouvelle* avait passé sous la direction d’Ozanam. « Vous savez, écrit Lacordaire, que, malgré sa démocratie fort avancée, elle se soutient bien. C’est une ligne bien autrement tranchée que celle que je suivais. Ma foi démocratique n’était pas assez robuste pour aller aussi loin que mes continuateurs, et peut-être était-ce un inconvénient. Maintenant, je n’en suis plus responsable. » Et un peu plus loin : « Il serait très malheureux que le clergé et les catholiques de France, pour qui la révolution de Février a été si miraculeusement généreuse, et qui ont répondu avec reconnaissance à ce mouvement de générosité populaire, vinssent à changer cette bonne situation par une conduite qui laissât percer des arrière-pensées. Une volte-face déshonorerait les catholiques de France, et ne permettrait plus de voir en eux que les humbles valets de tous les avènements favorisés du sort. Pour ma part, j’ai accepté sincèrement la République, sans avoir pour elle aucune passion préexistante ni survenue ; mais, quoi qu’il arrive, je dois respecter ce que j’ai fait. Dieu s’est servi de moi dans la presse et à la tribune pour fonder le parti catholique et libéral en France. Il est vrai que j’ai craint d’aller trop loin, de contracter des solidarités dangereuses, et que j’ai quitté promptement la presse et la tribune pour revenir à mon ministère religieux ; ç’a été là un acte de prudence légitime, non une rétractation. J’ai laissé le camp à de plus jeunes et à de plus hardis que moi ; ils le défendent sous leur propre responsabilité, et je ne dois rien faire légèrement qui tende à les affaiblir ou à les diviser. »

Lacordaire jugea l’avenir de la présidence aussi nettement qu’il avait jugé l’issue des réformes de la papauté : « Louis-Napoléon, écrivait-il de Dijon, a eu ici et dans tout le département une majorité hors de toute proportion ; les nouvelles qu’on reçoit des pays voisins donnent le même résultat. Il me paraît donc certain que nous l’aurons pour président ; et comme la position présidentielle serait sa mort au bout de six mois, il me parait aussi très probable que son parti le poussera très vite plus haut, d’autant que le droit de l’Assemblée nationale, aujourd’hui qu’elle a achevé la constitution, est très contestable. On appellera donc une autre assemblée, sur laquelle on s’appuiera pour rétablir le trône en faveur de la dynastie napoléonienne, sauf la résistance des républicains de toutes couleurs et les hasards dont la Providence se réserve le secret. J’ai voté pour le général Cavaignac, afin de pouvoir être pur de tous les maux probablement cachés dans cette combinaison. L’autre avait aussi ses chances, mais elles étaient naturelles et inévitables, ce qui est bien différent. »

Lacordaire quitta Paris après le coup d’État, ou plutôt après un sermon prononcé à Saint-Roch, au commencement de 1853. Contraint de renoncer à la prédication, il se voua à l’enseignement et devint directeur du collège de Sorèze ; il y exerça tout aussitôt une action énergique. « Tout va bien, dit-il. J’ai fait des réformes de toute nature. On en paraît content. Ainsi, j’ai supprimé les vacances de Pâques, les représentations théâtrales des premiers jours de carême et de la fin de l’année, les sorties régulières des premiers jeudis du mois, l’usage de vendre aux élèves du sucre, des gâteaux et autres friandises. Je les fais lever une demi-heure plus tôt, c’est-à-dire à cinq heures, hiver comme été ; j’ai rejeté au temps des récréations tous les exercices du corps, diminué les classes de musique, augmenté les heures d’étude ; enfin, tout bouleversé au profit du travail et de la sévérité. Or, pas une plainte ne s’est fait entendre, et jamais les élèves n’ont montré de meilleures dispositions. Ils semblent vouloir travailler sérieusement et coopérer à la restauration de l’école par leur bonne volonté. L’école est évidemment sauvée, si la bonne discipline s’y maintient et si les études se fortifient pendant une année…. »

Le dernier incident de la vie de Lacordaire fut sa réception à l’Académie. Le discours qu’il prononça dans cette enceinte n’ajouta rien à sa réputation. Madame Swetchine n’était déjà plus ; son ami lui survécut quatre ans ; le restaurateur des dominicains en France mourut dans sa cinquante-neuvième année, à Sorèze, le 21 novembre 1861.

J’ai dit autrefois ce qu’il faut penser de ses livres. Ses lettres ne manquent pas d’intérêt, mais, avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de les regarder comme ayant une valeur littéraire. Il n’y a ni beaucoup de vues, ni beaucoup d’esprit, ni beaucoup d’éloquence. Les jugements n’y sont pas fins. L’auteur relit les Lettres persanes, et il n’y trouve rien à admirer, si ce n’est « la pauvreté qu’il y a dans tant d’esprit. » J’aime mieux une appréciation de Lamennais, « esprit, pense Lacordaire, à qui manquait, parmi tant d’heureux éléments, le don suprême de la flexibilité. » — « C’est à ce défaut de souplesse dans la pensée, ajoute l’écrivain, qu’il a dû l’étonnante stérilité de son schisme. » Cela est juste : seulement, il est juste aussi d’ajouter que si Lacordaire avait plus de flexibilité, son œuvre n’a guère été plus féconde. Il est possible qu’il ait agi sur quelques esprits, mais cette action n’a été ni profonde, ni générale. Il n’a point creusé de sillon. Il s’était flatté de renouveler l’apologie chrétienne : ses admirateurs les plus ardents auraient bien de la peine à nous dire quelle idée apologétique on lui doit. Il a restauré l’ordre de Saint-Dominique en France : qui s’en douterait ? Olt sont les conséquences de ce grand effort ? En quoi le cours de la société et de la pensée contemporaines en a-t-il été modifié ? Lacordaire a été un-grand orateur, un virtuose de première force, voilà tout.

Je me trompe : Lacordaire, tel qu’il nous est révélé aujourd’hui par ses lettres, a été quelque chose de plus ; il a offert l’alliance, passablement originale, d’une orthodoxie sans faux-fuyants avec un libéralisme sans réticences.

Cette contradiction (je crains que ce n’en soit une) s’explique par la supériorité de son caractère sur ses lumières.

J’ai cité plus haut une lettre dans laquelle Lacordaire rend témoignage à sa propre sincérité. Il lui est impossible, dit-il, de ne pas la préférer à tout, de ne pas mettre, dans le vrai, son plaisir aussi bien que son devoir. Lacordaire, en s’exprimant ainsi, ne disait pas trop. Il était essentiellement sincère. Sa froideur et sa réserve avec les uns, sa naïveté et son abandon avec les autres provenaient du même fond de naturel : « Je me suis montré à vous, écrit-il à son amie, tel que je suis dans l’ordinaire de la vie, sans prétention, sans contrainte, aimant à être enfant, peu tendre dans l’expression de mes sentiments, parce que je ne serai jamais tendre qu’avec de la passion, mais affectueux avec naturel. » Il poussait la simplicité jusqu’à jouir des méprises auxquelles elle pouvait donner lieu : « L’abbé Églée m’aime de tout son cœur, et, chaque fois qu’il me voit, il ne peut s’empêcher de hausser les épaules, tant il me trouve bête ! »

Sur ce fond de sincérité, mettez des disparates de caractère. Il déclare lui-même que Dieu lui a fait, « par un singulier mélange de bien et de mal, une physionomie propre à ce temps. » Il se plaint d’avoir quelque chose d’entier, qui est à la fois trop oui et trop non ; d’être comme un de ces volcans dont la lave ne sort que par intervalles, et *après une secousse*. « Avec tout ce qu’il y avait en moi de faux, d’incomplet, d’outré, de mauvais et même de bon, il y avait de quoi perdre dix mille hommes ; la bonté divine me sauva, je ne sais pourquoi. »

Ajoutez, enfin, à ces contradictions de caractère des contradictions d’idées ; car son éducation n’a pas été une. Il est devenu chrétien, mais il est fils de son siècle. Il a des pensées qui lui viennent du monde et d’autres du sanctuaire. « Quand la grâce vainquit, contre toute apparence, il y a douze ans, elle me jeta au séminaire sans avoir pris le temps de me désabuser de mille fausses notions, de mille sentiments sans rapport avec le christianisme, et je me trouvai tout ensemble vivant du siècle et vivant de la foi, homme de deux mondes avec le même enthousiasme pour l’un et pour l’autre, mélange incompréhensible d’une nature aussi forte que la grâce et d’une grâce aussi forte que la nature. » Je sais bien que, à mesure qu’il va, ces éléments discordants tendent à se fondre ; mais il est permis de penser que de pareilles transformations ne sont jamais complètes, qu’il reste toujours quelque chose du vieil homme dans le nouveau, un peu de l’ancienne générosité dans lame que les opinions toutes faites tendent à fermer à la vérité.

Ce qui est certain, c’est que Lacordaire n’a jamais cessé de rêver le renouvellement de l’Église : généreuse chimère qui fait plus d’honneur à son caractère qu’à son jugement. Sa position, en effet, était difficile. Échappé au schisme de Lamennais, un autre que lui aurait éprouvé le besoin d’exagérer les précautions. Exposé aux témérités de sa propre improvisation, un autre aurait pu se croire obligé de renoncer à des hardiesses plus compromettantes encore. Lacordaire n’en fait rien. Il estime que le clergé de France est divisé : un parti veut l’ancienne Église avec ses maximes et ses méthodes, l’autre pense que la situation est nouvelle, et exige de nouveaux conseils. Lui-même, ai-je besoin de le dire, se range parmi ceux qui « croient à beaucoup de nouveautés. » Persuadé que le despotisme a toujours été fatal au christianisme, il confond dans son cœur l’amour des libertés civiles avec celui de la religion. Il veut un clergé qui s’adresse à la nation, à l’humanité, à l’avenir. Poussant la franchise jusqu’aux limites de l’obédience catholique, il se laisse à peine arrêter par le respect dû au Saint-Siège : « En toutes rencontres, s’écriait-il douloureusement, depuis quinze ans, le Saint-Siège a transigé sur la défense de nos droits les plus sacrés : en Pologne, par le bref adressé à l’empereur Nicolas à l’issue de la guerre ; en Prusse, par la nomination d’un administrateur au siège de Cologne, monseigneur Drost de Vischering vivant ; en Irlande, par la lettre du préfet de la propagande aux évêques de ce pays, afin de les retirer du mouvement du rappel ; en France, par les derniers actes relatifs aux jésuites. Nulle part le Saint-Siège n’a soutenu vigoureusement les luttes engagées par ses fidèles les plus dévoués et les plus ardents. Est-ce lâcheté, ignorance de l’état des esprits ? C’est un jugement bien grave à porter. »

Je n’insiste pas sur les inconséquences d’un pareil langage. Il est pénible d’avoir à penser que, d’un Lacordaire et d’un Veuillot, c’est le dernier qui a pour lui la logique des principes et même, à quelques égards, l’intelligence de la situation. Il n’en est pas moins vrai que Lacordaire a choisi la bonne part. Il est telle erreur qui vaut mieux que telle vérité. Notre dominicain péchait par l’ingénuité de son âme. Il était plus libéral qu’il ne sied à un prêtre, parce qu’il était plus charitable qu’il ne sied à un théologien. Il avait cette noble hérésie du cœur qui, trop rarement chez les croyants, dément l’orthodoxie de l’intelligence. Les plus beaux passages de ses lettres sont ceux où il s’élève contre l’étroitesse de l’esprit de parti religieux. Madame Swetchine n’en était pas exempte : peu lui importait que l’Océan devînt un filet d’eau, « pourvu qu’il fût pur. » Lacordaire ne craint pas de lui faire honte de son fanatisme : « Chère amie, la plénitude de l’Océan vient de ce qu’il reçoit toutes les eaux qui penchent vers lui. Si l’on laissait faire les chimistes, l’Océan serait vide avant cent ans. Personne plus que moi n’estime à son prix la pureté de la doctrine, et j’ose dire que chaque jour j’en deviens plus jaloux pour moi-même ; mais la charité dans l’appréciation des doctrines est le contrepoids absolument nécessaire de l’inflexibilité théologique ; le mouvement du vrai chrétien est de chercher la vérité et non l’erreur dans une doctrine, et de faire tous ses efforts pour l’y trouver, tous ses efforts jusqu’au sang, comme on cueille une rose à travers les épines. Celui qui fait bon marché de la pensée d’un homme, d’un homme sincère, d’un homme qui a fait à Dieu des sacrifices visibles, celui-là est un pharisien, la seule race d’hommes qui ait été maudite par Jésus-Christ. Celui qui dit d’un homme travaillant, à ce qu’il croit, pour la gloire de Dieu : Qu’importe un homme ! Est-ce que Dieu a besoin des gens d’esprit ? celui-là est un pharisien : il enlève la clef de la science, dit Jésus-Christ ; il n’entre pas et empêche les autres d’entrer. Y a-t-il un Père de l’Église qui n’ait des opinions et même des erreurs ? Jetterons-nous leurs écrits par la fenêtre pour que l’océan de la vérité soit plus pur ? Oh ! que l’homme qui combat pour Dieu est un être sacré, et que, jusqu’au jour d’une condamnation manifeste, il faut porter sa pensée dans des entrailles amies ! »

Et plus énergiquement encore, quelques jours après : « Si j’ai repoussé constamment M.\*\*\*, c’est parce qu’il a été, et qu’il est le persécuteur à outrance de tous les hommes de mérite que j’ai connue Je me sens porté à un pardon presque envers tout, excepté envers ce crime, et je ne crois pas qu’on puisse, en conscience, approcher plus près du crime contre le Saint-Esprit, que l’Évangile déclare irrémissible en ce monde et en l’autre. Ma colère contre vous est de voir vos entrailles muettes à rencontre de semblables méfaits ; il vous manque, chère amie, la sainte colère. Dieu n’a pas dit : la sainte haine (cela était impossible), mais la sainte, l’adorable colère du juste contre l’envie persécutrice et tous les bas endroits du cœur humain. »

Quand j’ai jugé Lacordaire une première fois, il ne restait rien de lui, semblait-il, que l’écho d’une grande parole ; c’était une erreur : il nous a légué, de plus, le souvenir d’un caractère plein d’une simplicité touchante et d’une droiture admirable.

# XIII. Madame Roland[[24]](#footnote-24)

## I

Celui qui veut faire la connaissance complète de madame Roland ne doit pas s’en tenir à ses Mémoires. Il faut consulter aussi les *Œuvres de loisir*, recueil de dissertations et de réflexions écrites par l’auteur avant l’âge de vingt-quatre ans, et la relation des voyages qu’elle fit avec son mari en Suisse et en Angleterre. Il faut lire surtout les diverses séries de ses lettres, celles à mesdemoiselles Cannet, qui vont jusqu’à l’époque de son mariage ; celles à Bosc, qui, avec bien des lacunes, vont de 1782 à 1790 ; celles., enfin, à Bancal des Issarts, qui nous conduisent jusqu’à la fin de 1792.

La plupart de ces lettres ne nous sont connues que depuis peu. Celles à Bancal ont été publiées en 1835, par la fille de celui à qui elles avaient été adressées. Celles aux demoiselles Cannet ont paru en 1841. Il existe probablement encore un nombre considérable de lettres de madame Roland, que l’on peut s’attendre à voir sortir un jour des archives des familles ou des collections des curieux. En attendant, voici divers documents qui sont venus à la lumière vers le même moment, qui se complètent les uns par les autres, et qui ajoutent quelques traits précieux à la vie et au caractère de l’héroïne.

L’un de ces documents nous est fourni par les *Mémoires* mêmes, imprimés aujourd’hui pour la première fois d’une manière conforme au manuscrit original. Ne nous hâtons pas là-dessus de nous indigner contre les anciens éditeurs ; ils avaient à ménager non seulement la réputation d’une femme qui avait été leur amie, mais encore les sentiments de la fille de Mme Roland : ainsi s’explique la suppression de bien des passages et des expressions dont la malignité aurait pu abuser contre une mémoire si chère. Plus tard, mademoiselle Eudora Roland, devenue madame Champagneux, ne crut pas qu’il lui appartînt de sortir de cette réserve ; mais elle avait communiqué le manuscrit à M. Faugère, en le laissant juge du parti qu’il en devait tirer, et, par une disposition testamentaire, elle avait légué le précieux autographe à la Bibliothèque impériale, où il est déposé depuis 1858.

Disons tout de suite de quelle nature étaient les suppressions et les changements opérés par les premiers éditeurs ; ce sera indiquer l’intérêt qui s’attache aux nouvelles éditions.

Le style avait été retouché en quelques endroits, et ces corrections n’étaient pas toujours heureuses. Il est arrivé à madame Roland ce qui est arrivé à de plus grands qu’elle, à Pascal, à Bossuet, à Madame de Sévigné : on avait eu peur de ses étrangetés. Ainsi, parlant de Mirabeau, elle l’avait déclaré le seul homme de la Révolution « dont le génie pût *impulser* une assemblée. » Le premier éditeur, l’honnête Bosc, avait reculé devant ce néologisme et y avait substitué : « en imposer à une assemblée. » Il avait eu la main malheureuse, car il avait évidemment voulu écrire : imposer à une assemblée. De toutes manières, le lecteur sera bien aise de retrouver la leçon originale rétablie par les soins de M. Faugère.

Les anciennes éditions avaient supprimé des passages assez virulents contre plusieurs des personnages de la Révolution. Madame Roland insinuait que Danton avait eu part au vol du Garde-Meuble ; elle racontait une anecdote qui faisait peu d’honneur au courage de Monge ; elle traitait fort sévèrement Rabaud, Lassource, Fauchet, Grégoire, qui, « fidèles à leur caractère de prêtre, » s’étaient montrés « patriotes ardents aux beaux jours de la Révolution, » puis avaient tous « plié, feint ou dissimulé au temps de l’orage. » Bosc avait pris sur lui de retrancher ces jugements sur des hommes dont quelques-uns vivaient encore à l’époque où les Mémoires paraissaient pour la première fois.

D’autres suppressions s’expliquent moins. Est-ce un faux patriotisme qui, dans les *dernières pensées*, avait fait biffer un fier et triste appel à cette liberté dont la France s’était montrée indigne ? Est-ce l’impiété révolutionnaire qui n’avait pas voulu qu’en face de l’échafaud et au moment de poser la plume, madame Roland s’écriât : « Dieu juste, reçois-moi ! »

J’arrive à des pages dont on ne saurait sans injustice reprocher l’omission aux anciens éditeurs.

Madame Roland parlait de sa fille, dans ses Mémoires, avec la même franchise que de son mari et d’elle-même : « J’ai une jeune fille aimable, mais que *la nature a faite froide et indolente*; je l’ai nourrie, je l’ai élevée avec l’enthousiasme et la sollicitude de la maternité ; je lui ai donné des exemples que l’on n’oublie plus à son âge, et elle sera une bonne femme avec quelques talents, *mais jamais son âme stagnante et son esprit sans ressort ne donneront ii mon cœur les douces jouissances qu’il s’était promises.* » Les mots en italiques avaient été omis par Bosc et Champagneux, qui n’avaient fait en cela que se conformer à une convenance évidente. Il est à remarquer, du reste, que madame Roland, dans une de ses lettres à Bancal des Issarts, s’exprime en termes presque aussi rigoureux sur le compte de sa fille.

Au moment de raconter une aventure de son enfance, madame Roland avoue sa perplexité : « Je veux que mon écrit soit chaste, puisque ma personne n’a pas cessé de l’être, et pourtant ce que je dois dire ne l’est pas trop. » Ce qu’elle dit ne l’est pas du tout, en effet ; c’est un récit indécent, désagréable, avec cela parfaitement étranger au but des *Mémoires*. On ne peut s’expliquer une pareille confidence que par un besoin d’imitation. Madame Roland avait pris les *Confessions* de Rousseau pour modèle : comme Rousseau avait tout dit, elle se pique, à son tour, de ne rien cacher ; elle ne voit point que cette règle d’absolue sincérité n’a aucun fondement en morale ni en raison, et que si Rousseau a jugé bon de salir sa personne et son livre, personne n’est tenu de faire de même, et une femme encore moins qu’un autre. J’en dirai autant de certains détails physiologiques que l’auteur raconte sans complaisance, il est vrai, mais assurément sans aucune nécessité. Toutefois ce qui m’embarrasse le plus, je l’avoue, c’est, dans les notes qui suivent la troisième partie, un passage d’une très grossière et très gratuite polissonnerie. Ici l’excuse de la franchise manque, et le passage a beau être isolé, on est bien forcé d’en tenir compte et de reconnaître qu’il y avait chez madame Roland sinon un manque de délicatesse, au moins l’absence de la x parfaite distinction. Il est des idées et des expressions auxquelles une nature exquise ne se prête pas. L’exemple de madame de Sévigné est ici hors de propos : elle écrivait à sa fille, tandis que madame Roland écrivait pour le public. Quoi qu’il en soit, et quelque déplaisants qu’ils puissent être en eux-mêmes, les passages dont je parle ont leur utilité : ils servent à nous faire mieux connaître une femme qui appartient à l’histoire, qui y appartient par son caractère aussi bien que par ses actions, et dont nous sommes, par conséquent, intéressés à savoir le fort et le faible. Les nouveaux éditeurs, MM. Dauban et Faugère, ont donc bien fait, au total, de ne point imiter la réserve de leurs devanciers.

Une dernière classe de passages qui paraissent aujourd’hui pour la première fois sont ceux dans lesquels l’écrivain fait allusion à ses sentiments pour un ami qu’elle ne nomme point. Ce n’était pas réticence de sa part ; elle comptait faire cette confidence au public, aussi bien que toutes les autres ; elle en annonce le dessein : le temps seul lui a manqué. Au surplus, quand je parle d’allusions, ce n’est pas assez dire : l’auteur déclarait non seulement que son cœur était partagé, mais qu’elle en avait fait l’aveu à son mari. Les *Dernières pensées* étaient plus explicites encore ; là, parmi les adieux suprêmes qu’elle adressait à tous ceux qui lui étaient chers, elle n’avait eu garde d’oublier celui dont la destinée l’avait séparée, et auquel la mort, pensait-elle, allait la réunir. Mais cet homme, si tendrement aimé, quel était-il ? Là-dessus on en était réduit aux conjectures. On savait vaguement que madame Roland avait aimé l’un des Girondins ; on se demandait si sa conduite avait été complice de son cœur ; on désignait tour à tour Barba roux, Buzot. Aujourd’hui le mystère est éclairci, Chose étrange ! vers le moment même où le dépôt du manuscrit des Mémoires à la Bibliothèque impériale permettait de percer le secret que les premiers éditeurs avaient si discrètement gardé, une des trouvailles les plus singulières qui aient jamais été faites en matière d’autographes achevait de dissiper toutes les obscurités.

Voici l’histoire de cette découverte, telle que la rapporte M. Dauban « Vers les derniers jours de novembre 1863, un jeune homme se présenta chez un libraire du quai Voltaire, qui lui avait été désigné comme pouvant lui acheter des autographes et des manuscrits ; il avait sous le bras une liasse de vieux papiers trouvés dans le fond d’une caisse, où son père, grand amateur de bouquins, les avait laissés. Le libraire examine, hésite, refuse. Ces papiers ont si peu d’intérêt ! Mais il y en a d’autres, dit le jeune homme ; je reviendrai. Il revient une fois, deux fois, avec d’autres liasses : on fait un bloc du tout, qui est payé cinquante francs. »

Ces manuscrits ne restèrent pas longtemps aux mains du bouquiniste qui les avait achetés. Un mois après, M. France, libraire, publiait un catalogue de vente dans lequel figuraient des documents inédits sur la Révolution française. Parmi ces documents se trouvaient des Mémoires de Pétion, des copies de ceux de Louvet et de Buzot, une tragédie de Salles sur Charlotte Corday, une lettre de Buzot à M. Le Tellier, écrite au milieu des misères de la fuite et dans l’attente d’une mort inévitable ; enfin, et surtout, quatre lettres de madame Roland à Buzot, écrites de la prison de l’Abbaye, entre le 22 juin et le 7 juillet. Pour le coup, le doute n’était plus possible : ces lettres exprimaient l’affection la plus passion née ; c’est Buzot que madame Roland avait aimé !

Ces lettres, confiées à des mains sûres, étaient parvenues au fugitif. M. Dauban a supposé que Buzot les portait sur lui, ainsi que sa propre lettre adressée à Le Tellier, lorsqu’il périt de désespoir et de faim. Retrouvées dans ses vêtements, ces pièces auraient servi à faire reconnaître un cadavre devenu méconnaissable, et auraient été réunies aux papiers des autres Girondins, ceux mêmes qui figurent dans le catalogue dont je parlais tout à l’heure. Toutes ces dépouilles auraient été ensuite transportées aux bureaux du commissaire du comité de salut public, Jullien (de Paris), d’où elles seraient sorties plus tard, soit pour être vendues comme vieux papiers, soit pour passer directement entre les mains d’un curieux. Il ne resterait plus qu’à expliquer comment le père du dernier détenteur était entré en possession d’une collection si précieuse ; il n’est pas bien sûr, au reste, qu’il en ait connu la valeur, puisqu’il n’en avait jamais parlé à personne. Telle est l’ingénieuse hypothèse de M. Dauban, hypothèse qui serait plus séduisante encore, si Buzot, dans des lignes qu’on lira plus loin, n’avait clairement donné à entendre qu’il avait laissé les lettres et le portrait de madame Roland à Évreux, entre les mains de son ami.

Quoi qu’il en soit, les lettres inédites de madame Roland n’ont point figuré dans la vente annoncée par le catalogue de M. France. La veille de l’enchère, M. Plon, libraire éditeur, les acquit à l’amiable, puis les rétrocéda à la Bibliothèque impériale, en se réservant le droit de les publier. Elles ont paru, en effet, dans *l’Étude sur madame Roland* de M. Dauban, et y ont même été reproduites en *fac-similé.*

Il me reste à raconter une dernière découverte au sujet de madame Roland. On voit par la lettre de Buzot à M. Le Tellier qu’il possédait un portrait de son amie. Il le lègue à Le Tellier. « Quand vous apprendrez ma mort, lui écrit-il, vous brûlerez ses lettres. Je ne sais pourquoi je désire que vous *gardiez pour vous seul un portrait. Vous nous étiez également cher à tous les deux.* » Il en parle encore dans le post-scriptum qu’il mit à ses Mémoires avant d’en laisser le manuscrit aux mains de madame Bouquey. « Je prie, disait-il, les dépositaires de cet écrit de le remettre à ma femme qui le fera imprimer. Un bon ami que j’ai à Évreux (précisément Le Tellier) a dans ses mains un manuscrit précieux, que je le prie de remettre, dans deux ou trois ans, à la jeune fille de la personne qui en était l’auteur, si moi je ne suis plus. Les lettres qu’il possède encore, il faudra les jeter aux flammes, dans ce cas seulement ; et je lui fais présent du portrait, comme gage éternel de mon amitié pour lui. » Le manuscrit était celui du *Voyage en Suisse* par madame Roland ; les lettres étaient vraisemblablement celles dont il a été question plus haut ; quant au portrait, il a jusqu’ici échappé aux recherches. Mais madame Roland, de son côté, avait un portrait de Buzot ; elle en parle dans une des lettres retrouvées. Elle le portait sur son cœur, dit-elle, et le baignait souvent de ses larmes. On pourrait même croire que cette chère image l’accompagna sur l’échafaud et tomba ensuite entre les mains de l’exécuteur. Mais non ; madame Roland avait voulu prévenir cette profanation, et peu de temps avant d’aller au supplice, elle avait envoyé le portrait à un ami qu’elle désignait sous le nom de Jany. La lettre où elle annonce cette résolution appartient à M. Barrière, qui en possède plusieurs autres et se propose de les publier ; c’est donc des mains de Jany que le portrait, à travers des vicissitudes inconnues, est venu nous apporter un nouveau témoignage sur les sentiments cachés de madame Roland. Car il existe encore. Il appartient aujourd’hui à M. Vatel, l’auteur des *Documents historiques sur Charlotte Corday*, qui l’a trouvé, vers le mois de mars 1863, traînant à terre, pêle-mêle avec des légumes, chez un étalagiste du marché des Batignolles. La peinture était dans un affreux état de délabrement ; le verre du médaillon avait été détruit ; la toile pliée, chiffonnée, était encore attachée à un morceau de carton. Entre ce carton et la toile se trouvaient deux feuilles de papier, de la même grandeur et de la même forme que la miniature, et couvertes d’une écriture qui fut reconnue plus tard pour être celle de madame Roland. C’était une notice sur Buzot, un hommage rendu à sa vertu et à son patriotisme. « La postérité honorera sa mémoire, disait l’écrivain ; ses contemporains ne manqueront pas de le regretter, et l’on recueillera précieusement un jour son portrait, pour le placer parmi ceux de ces généreux amis de la liberté, qui croyaient à la vertu, qui osaient la prêcher comme la seule base d’une république, et qui eurent la force de la pratiquer. » Ne dirait-on pas que madame Roland eût deviné le sort de ce portrait, et qu’elle eût voulu l’adresser elle-même à la postérité ? Mais quel singulier jeu de la destinée que ces découvertes toutes faites au même moment, et toutes levant comme à l’envi le voile sous lequel paraissait enseveli le secret d’un cœur de femme !

## II

Madame Roland naquit à Paris, le 18 mars 1754. Ses parents demeuraient alors rue de la Lanterne, aujourd’hui rue de la Cité. Son père, Gatien Phlipon, bien qu’il s’intitulât maître graveur, était moins un artiste qu’un artisan. Du reste il avait de l’ouvrage, employait un assez grand nombre d’ouvriers, et aurait pu s’assurer une durable aisance s’il ne se fût engagé dans des spéculations qui finirent par le ruiner. Il avait quelques connaissances, du goût, le sentiment de l’honneur, mais de la vanité et du désordre. Madame Roland parait un peu embarrassée de ce père ; quand elle parie de sa mère, au contraire, c’est avec effusion. Madame Phlipon n’était point brillante, mais elle avait la bonté, la raison, l’agrément ; on eût seulement voulu quelque chose de plus animé. Telle semble, du moins, avoir été l’impression de sa fille. « Ma mère, dit-elle, avec beaucoup de bonté avait de la froideur ; elle était plus sage encore que sensible, plus mesurée qu’affectueuse. Peut-être aussi apercevait-elle chez moi un essor qui me conduirait plus loin qu’elle ; sa manière me laissait aller sans contrainte et sans familiarité. Elle n’était point caressante, quoique ses yeux respirassent la tendresse et fussent ordinairement fixés sur moi ; je sentais son cœur, il pénétrait le mien ; mais la réserve de sa personne m’en inspirait une que je n’aurais point eue avec elle. Ma mère avait une dignité touchante, il est vrai, mais enfin c’était de la dignité ; les transports de mon âme brûlante en étaient réprimés, et je n’ai bien connu toute l’étendue de mon attachement pour elle que par le désespoir et le délire où me jeta sa perte. » Il est naturel de penser qu’une mère aussi tendrement aimée ne fut pas sans laisser quelque empreinte sur le caractère de sa fille.

Manon, c’est ainsi qu’on appelait l’enfant, fut de très bonne heure dévorée de la soif de s’instruire. Elle menait tout de front, les arts d’agrément et les études sérieuses. Elle aborda même le latin. Il n’était pas besoin de la diriger. « Levée dès cinq heures, lorsque tout dormait encore dans la maison, je me glissais doucement avec une petite jaquette, sans songer à me chausser, jusqu’à la table placée dans un coin de la chambre de ma mère, sur laquelle était mon travail, et je copiais, je répétais mes exemples avec tant d’ardeur que mes succès devenaient rapides. » Tous les livres lui étaient bons ; mais il en est qui firent époque dans sa vie, la Bible, Télémaque, Plutarque, ce dernier surtout. Plutarque a été une des grandes influences du dix-huitième siècle. C’est dans les pages du biographe grec que nos révolutionnaires apprirent à s’enflammer pour les exemples tragiques, pour les idées de patrie et de liberté. L’esprit de Rousseau resta toujours hanté des souvenirs de Plutarque. Il lui devait ses Brutus, ses Fabricius, tous les héros de ses prosopopées. Madame Roland se forma à la nième école. « Je n’oublierai jamais, dit-elle, le carême de 1763 (j’avais alors neuf ans), où j’emportai Plutarque à l’église en guise de Semaine-Sainte. C’est de ce moment que datent les impressions et les idées qui me rendaient républicaine, sans que je songeasse à le devenir. » Sa mère, du reste, avait pour principe de lui laisser lire tout ce qui lui tombait sous la main ; il se trouva une fois que l’enfant tenait *Candide* : on lui ordonna seulement de remettre le livre à sa place.

À côté des leçons, il y avait les promenades des jours de fête, les visites aux grands parents, les soins du ménage. Cette petite fille qui lisait Plutarque et même Locke, « était souvent appelée à la cuisine pour y faire une omelette, éplucher des herbes ou écumer le pot. » Il y avait enfin les préoccupations d’une dévotion ardente. La mère de Manon n’était pas sans avoir été atteinte par les doutes du siècle. « Elle avait de la piété sans être dévote ; elle croyait ou tâchait de croire, et elle conformait sa conduite aux règles de l’Église, avec la modestie, la régularité d’une personne qui, ayant besoin pour son cœur d’adopter les grands principes, ne voulait pas chicaner sur les détails. » Manon, elle, si elle n’avait pas l’esprit naïf, avait l’imagination ardente, et c’est avec toute la vivacité de cette imagination qu’elle embrassa les croyances qui lui étaient offertes. Elle ne pensait plus qu’au bonheur et au malheur éternels. Avec le besoin de conséquence, de logique pratique, qui la distingua toujours, elle travaillait en même temps à conformer sa conduite à sa foi. Le passage suivant des Mémoires est à la fois profond et caractéristique : « Il en est de la religion comme de tant d’autres institutions humaines ; elle ne change point l’esprit d’un individu ; elle s’assimile à sa nature, s’élève ou s’affaiblit avec lui. Le commun des hommes pense peu, croit sur parole et agit par instinct, de manière qu’il règne une contradiction perpétuelle entre les préceptes reçus et la marche suivie. Les trempes fortes ont une autre allure ; elles ont besoin d’harmonie, leur conduite est une traduction fidèle de leur foi. J’ai dû recevoir dans l’enfance celle qui m’avait été donnée ; elle fut mienne jusqu’à ce que j’eusse assez de lumières pour la discuter ; mais alors même, toutes mes actions en étaient des conséquences rigoureuses. Je m’étonnais de la légèreté de ceux qui, en professant une pareille, agissaient au contraire, comme je m’indigne aujourd’hui de la lâcheté de ces hommes qui veulent avoir une patrie, et compter encore leur vie pour quelque chose, quand il s’agit de la risquer à son service. » Madame Roland est tout entière dans ce passage ; on y voit la sincérité absolue de son âme.

La jeune fille avait onze ans ; l’époque de sa première communion approchait. Elle demanda à entrer au couvent pour la faire avec plus de recueillement. Ses parents y consentirent. On la mit chez les Dames de la Congrégation, au faubourg Saint-Marcel, bien près, fait-elle remarquer, de cette prison de Sainte-Pélagie, où elle était renfermée lorsqu’elle écrivait son histoire. La jeune fille fut heureuse au couvent ; elle y trouvait la liberté d’un grand jardin, la mélancolie du cloitre, des leçons dont son application lui faisait un jeu, des compagnes avec lesquelles elle se lia, les émotions de la piété ; telle était sa réputation de ferveur, que les bonnes vieilles qu’elle rencontrait se recommandaient à ses prières.

Après une année passée sous la grille, Manon en passa une autre chez sa grand’mère, puis elle revint à la maison paternelle. Elle n’est encore qu’une enfant, mais elle est précoce ; elle commence à voir et à observer ; ses lectures la forment rapidement ; ses premières impressions se modifient. C’est à cette époque, elle l’a senti, entre l’âge de quatorze ans et celui de vingt-quatre, que se fixèrent son caractère et ses opinions. Aussi s’est-elle arrêtée, avec complaisance sur ces temps de paix, d’innocence et d’étude. Elle a cherché à analyser les causes du trouble qui se mêlait à son bonheur. On voit tour à tour, dans les pages de ses Mémoires, les instincts de la jeune fille qui s’éveillent, la raison qui s’émancipe, la passion politique qui s’allume.

Les lectures de l’enfant devenaient de plus en plus sérieuses. Elle dévore Buffon, bien qu’avec discrétion, et en évitant volontairement les passages qui alarment son innocence. Elle se plonge dans les théologiens, les moralistes, les métaphysiciens mêmes. Bossuet, par ses ouvrages de controverse, lui apprend à raisonner sa croyance. Mais elle ne s’en tient pas à Bossuet, elle lit le *Dictionnaire philosophique* et le *Système de la nature*. Tous les encyclopédistes y passèrent. Helvétius cependant lui répugna. « Il me fit du mal. Il anéantissait les plus ravissantes illusions ; il me montrait partout un intérêt repoussant. Que de sagacité pourtant ! quels développements heureux ! Je me persuadai qu’Helvétius peignait les hommes tels qu’ils étaient devenus dans la corruption de la société ; je jugeai qu’il était bon de se nourrir de cet auteur pour fréquenter, sans être dupe, ce qu’on appelle le monde ; mais je me gardai bien d’adopter ses principes pour connaître l’homme proprement dit et m’apprécier moi-même ; je me serais crue avilie ; je me sentais capable d’une générosité qu’il ne reconnaît point. Avec quel charme je lui opposais les grands traits de l’histoire et les vertus des héros qu’elle a célébrés ! Je ne lisais point le récit d’une belle action, que je ne me disse : C’est ainsi que j’aurais agi ! »

Elle ne lut Rousseau qu’après tous les autres. Ce fut pour eue un immense événement, quelque chose de semblable à l’impression qu’elle avait jadis reçue de Plutarque. Écoutons-la le jour même où l’on vient de lui faire cadeau des œuvres du philosophe genevois. C’est le premier de l’an. « Avoir tout Jean-Jacques en sa possession, écrit-elle à une amie, pouvoir, le consulter sans cesse, se consoler, s’éclairer et s’élever avec lui à toutes les heures de la vie, c’est un délice, une félicité qu’on ne peut bien goûter qu’en l’adorant comme je fais. Dans le moment de l’enthousiasme, mes mains, prenant tous les volumes les uns après les autres, gardèrent, je ne sais comment, un tome de l’*Héloïse* : avec ce précieux dépôt, je m’enfuis au coin de la cheminée, et je m’y tapis en silence, dans le plus grand recueillement… » Et quatre jours plus tard, à trois heures du matin : « Je suis rentrée depuis onze heures, et je griffonne des papiers depuis minuit. Je vais me coucher pour l’amour de toi ; car un peu de Jean-Jacques me ferait bien passer la nuit ; mais tu gronderais, et je ne veux point te fâcher ».

Quelque temps auparavant, elle avait fait une tentative pour voir le philosophe. Elle raconte ainsi son aventure à une de ses amies. C’est un curieux exemple du culte que la fin du XVIIIe siècle rendait au grand atrabilaire. « J’entre dans l’allée d’un cordonnier, rue Plâtrière ; je monte au second, et je frappe à la porte. On n’entre pas dans les temples avec plus de vénération que je n’en avais à cette humble porte. J’étais pénétrée, sans avoir cette timidité qui m’accompagne en présence de ces petits êtres du monde que je n’estime guère dans le fond ; je flottais entre l’espérance et la crainte… Tout en raisonnant ainsi, je vois la porte s’ouvrir et paraître une femme de cinquante ans au moins, coiffée d’un bonnet rond, avec un déshabillé propre et simple et un grand tablier. Elle avait l’air sévère et même un peu dur : « Madame, n’est-ce pas ici que demeure M. Rousseau ? — Oui, mademoiselle. — Pourrais-je lui parler ? — Qu’est-ce que vous lui voulez ? — Je viens savoir la réponse d’une lettre que je lui écrivis ces jours derniers. — Mademoiselle, on ne lui parle pas ; mais vous pouvez dire aux personnes qui vous ont fait écrire (car sûrement ce n’est pas vous qui avez écrit une lettre comme cela…) — Pardonnez-moi, interrompis-je. - L’écriture seule annonce une main d’homme. — Voulez-vous me voir écrire ? lu dis-je en riant. Elle me fit *non* de la tête, en ajoutant : Tout ce que je puis vous dire, c’est que mon mari a renoncé absolument à toutes ces choses ; il a tout quitté ; il ne demanderait pas mieux que rendre service, mais il est d’âge à se reposer. — Je le sais, mais au moins j’aurais été flattée d’entendre cette réponse de sa bouche ; je profiterais avec empressement de l’occasion pour offrir mon hommage à l’homme du monde que j’estime le plus : recevez-le, madame. » Elle m’a remerciée, en tenant toujours la main à la serrure, et j’ai descendu l’escalier avec la très légère satisfaction de voir qu’il avait trouvé ma lettre assez bien tournée pour ne pas la croire l’ouvrage d’une femme, et avec la petite peine d’avoir perdu mes pas. Il me fâche un peu de ne l’avoir pas vu, mais je n’en suis pas étonnée. Il aura pris tout ce que j’écrivais pour un prétexte adroitement bâti, à l’effet de me procurer sa vue et de lui faire une visite inutile. »

Quelle que fût la passion de la jeune Phlipon pour la philosophie, elle trouvait du temps pour bien d’autres choses encore. Sa curiosité ne connaît pas de bornes. « J’ai lu, écrit-elle, les recherches de M. de Paw sur les Égyptiens et les Chinois ; quelque jour je t’en enverrai un extrait. Ma cervelle bout comme la cire sur le feu ; j’enrage du peu de durée des heures. » Je le crois bien, il lui en faut pour la géométrie qu’elle pousse assez loin, pour la physique, pour les arts. Elle cultiva la musique toute sa vie ; sa guitare, son piano, la consolaient dans sa prison. Un tableau de Greuze la faisait pleurer. Elle avait soif de voir les monuments de l’Italie, d’entendre les œuvres des grands compositeurs. C’était, au total, une forte et riche nature.

Les idées de liberté qu’elle devait à Plutarque se combinaient avec la passion d’égalité dont l’enflammait la comparaison de sa propre condition bourgeoise avec celle des classes privilégiées. Ce tour très personnel des opinions républicaines de la jeune fille est à noter. Ce n’est pas de l’envie, si l’on veut, mais c’est l’impatience de l’infériorité tout autant que le sentiment de l’injustice. Elle s’en cache à peine, au reste, pas plus qu’elle ne cherche à déguiser la part d’illusion qui se mêlait à son enthousiasme, et les déceptions que lui réservait l’expérience. Toute petite, on la mena chez une grande dame, dont les airs de protection la suffoquèrent ; elle ne se demandait pas encore pourquoi la dame était sur le canapé, tandis que sa grand-maman n’avait qu’une chaise, « mais j’avais, dit-elle, le sentiment qui conduit à cette réflexion, et je vis terminer la visite comme on reçoit un soulagement à l’instant de la souffrance. »

Ce fut bien pis une autre fois. Étant à la campagne avec sa grand-tante, les deux dames furent invitées à diner chez une voisine, la mère d’un fermier général. Quel ne fut pas l’étonnement de mademoiselle Phlipon lorsqu’elle apprit qu’il s’agissait d’un diner, non pas avec la dame du château, mais à l’*office*. Elle a décrit d’une manière piquante les femmes de chambre vêtues des dépouilles de leurs maitresses, les manières gauches et triviales des valets, leur conversation toute remplie de marquis, de comtes et de financiers, le jeu qui suivit le repas, ce monde inférieur qui reproduisait les préjugés, les vices et les sottises de l’autre. Elle se vengeait de l’humiliation qui lui était faite, en se persuadant que tout cela ne pouvait durer. Mais ce n’était rien encore que ce dépit auprès de l’indignation dont l’anima le spectacle de la cour. Elle alla une fois à Versailles en compagnie de sa mère et de deux autres personnes. « Nous logeâmes dans le château. Madame Legrand, femme de la Dauphine, n’étant pas de quartier, nous prêta son appartement. Il était sous les combles, dans un même corridor que celui de l’archevêque de Paris, et tellement rapproché qu’il fallait que ce prélat s’observât pour que nous ne l’entendissions pas parler ; la même précaution nous était nécessaire. Deux chambres, médiocrement meublées, dans la hauteur de l’une desquelles on avait ménagé de quoi coucher un valet, dont l’abord était détestable par l’obscurité du corridor et l’odeur des lieux d’aisances, telle était l’habitation dont un duc et pair de France s’honorait d’avoir la pareille pour être plus à portée de ramper au lever de Sa Majesté ; c’était pourtant le rigoriste Beaumont. Les petits et grands couverts de toute la famille séparée ou réunie, les messes, les promenades, le jeu, les présentations, nous eurent pour spectateurs durant huit jours. Je n’étais point insensible à l’effet d’un grand appareil ; mais jr. m’indignais qu’il eût pour objet de relever quelques individus déjà trop puissants et fort peu remarquables par eux-mêmes. J’aimais mieux voir les statues et les jardins que les personnes du château, et ma mère me demandant si j’étais contente de mon voyage : — Oui, lui répondis-je, pourvu qu’il finisse bientôt ; encore quelques jours, et je détesterai si fort les gens que je vois, que je ne saurais que faire de ma haine. — Quel mal te font-ils donc ? — Sentir l’injustice et contempler à tout moment l’absurdité. »

Les études si variées et, il faut le dire, si étranges de Manon, avaient dû ébranler sa foi enfantine. Nous avons vu que Bossuet lui-même avait éveillé des doutes en son âme. Il est des temps où les dissolvants sont dans l’air et attaquent tout et tout le monde. Ce n’est pas néanmoins que la jeune Phlipon fût un esprit fort ; elle était raisonneuse, confiante, intrépide, mais les hardiesses de sa pensée avaient leur contrepoids dans un sentiment religieux qui ne se démentit jamais. Elle marque elle-même, dans une de ses lettres, la lutte de ces dispositions contraires ; elle était alors fort préoccupée des attentions d’un prétendant : « Depuis toutes ces scènes, écrit-elle, je suis dévote, parce que c’est mon cœur qui agit : toutes les fois qu’il a l’empire, la religion triomphe ; reprend-il la tranquillité, alors mon esprit prend son vol, se balance dans les airs, veut croire et doute encore. » Un an après, elle n’est pas plus avancée : « Je suis toujours dans la balance du doute, et j’y dors, paisiblement suspendue, comme les Américains dans leurs hamacs. Fixée dans ma conduite et dans mes sentiments, je vogue dans les opinions, et je ne les adopte que conditionnellement, sans opiniâtreté ni chaleur. Ah ! s’il est un Dieu juste, je serai éclairée : c’est ma confiance et mon espoir. Je le disais à mon confesseur qui me reconnaît de bonnes intentions, et qui me voudrait moins inquiète et moins raisonneuse. »

D’autres fois, elle est ramenée aux croyances par le spectacle des inégalités et des injustices de l’état social. Que serait le pauvre ou l’opprimé sans l’espoir d’un Dieu rémunérateur, et si cet espoir est bienfaisant, comment ne serait-il pas fondé ? « Ah ! s’écrie-t-elle, si c’est une erreur, elle est consolante et sublime ! Dans le flegme du raisonnement, je puis douter de tout, et même ne croire à rien ; mais rebutée des spéculations, j’irai chercher la vérité dans l’âme du pauvre, en recueillant ses soupirs et en essuyant ses pleurs. » C’est à des pensés de ce genre qu’elle finit par s’arrêter. Elle eut le sort de toutes les âmes naturellement religieuses lorsqu’elles sont en lutte avec les curiosités et les exigences de l’esprit : la Providence divine, la spiritualité de l’âme, l’immortalité, devinrent pour elle des vérités à la fois certaines et indémontrables. Elle ne s’inquiétait plus de lever cette contradiction. Elle convenait que les objections étaient insolubles, mais il lui suffisait de contempler la nature, de penser, dans sa prison, aux maux qu’elle souffrait en récompense de son ardent patriotisme, de rêver aux êtres chéris dont elle se croyait séparée pour jamais : le désir passionné du triomphe de la justice et le besoin de retrouver ailleurs ceux qu’elle aimait, prêtait l’évidence à des croyances si nécessaires. Qu’importe la manière dont la vie future se réalisera : « Je l’ignore ; je sens seulement que cela doit être ainsi. » Et elle ajoute : « L’athée n’est point à mes yeux un faux esprit ; je puis vivre avec lui aussi bien et mieux qu’avec le dévot, car il raisonne davantage ; mais il lui manque un sens, et mon âme ne se fond point entièrement avec la sienne : il est froid au spectacle le plus ravissant, et il cherche un syllogisme lorsque je rends une action de grâce. Je ne suis pas parvenue tout à coup à cette assiette ferme et paisible, dans laquelle, jouissant des vérités qui me sont démontrées, m’abandonnant avec confiance aux sentiments heureux, je me résigne à ignorer ce que je ne saurais connaître, sans m’inquiéter jamais des opinions d’autrui. Je trace en peu de mots le résultat de quelques années de méditation, d’étude, dans le courant desquelles j’ai quelquefois participé à l’exigence du dévot, la rigueur de l’athée, l’insouciance du sceptique. Mais toujours de bonne foi, parce que je n’avais aucun intérêt à changer ma croyance pour relâcher mes mœurs, dont la règle était établie pour moi au-delà de tous les préjugés possibles ; j’ai eu l’agitation du doute, sans les tourments de la crainte. »

Les questions religieuses n’étaient pas les seules qui occupassent cette intelligence de vingt ans. Il est, pour un esprit pénétrant, des difficultés plus graves que l’opposition de la raison et de la foi : c’est la contradiction entre la nature et l’idéal, entre les instincts et les aspirations. La charmante jeune fille avait beau être modeste jusqu’à l’austérité, elle se sentait animée du désir de plaire ; les hommages la touchaient ; son sein se gonflait alors de sentiments tumultueux. Puis d’autres émotions succédaient à celles-là ; le vide, le dégoût lui faisaient payer cher les plaisirs de la vanité. Habituée à réfléchir, elle se demandait compte de tous ces mouvements. Était-elle au monde pour dépenser son existence en soins frivoles, en sensations pleines de trouble ? Le renoncement que recommandait la morale chrétienne s’accordait mal avec les inspirations de la nature ; mais la philosophie, que disait-elle ? — De là bien des méditations sur la destination humaine. Eh bien, cette destination, c’est la vertu. La vertu se fonde sur l’admiration pour ce qui est beau, grand, généreux. Il y a un instinct qui nous porte à aimer la sagesse et la générosité dans les actions, comme la symétrie et la grandeur dans la nature et dans les arts. Ensuite vient la réflexion, qui montre que cette même vertu est conforme à l’intérêt de l’individu et de la société, si bien qu’on pourrait la définir : la justesse d’esprit appliquée aux mœurs.

Tels sont les principes qui s’étaient emparés de l’esprit de notre héroïne. On reconnaît son temps. C’est bien la femme « sensible et vertueuse » du dix-huitième siècle. Du reste, ces théories, cet enthousiasme sont accompagnés du plus pur bon sens. Tout est chez elle sagesse et solidité. Elle n’affecte rien. Elle n’est pas enflée de ses connaissances. Elle ne veut, à aucun prix, devenir auteur. « Il fut un temps, écrit-elle, où je ne me trouvais contente qu’avec un livre ou une plume à la main : je suis présentement aussi satisfaite de l’emploi de mon temps lorsque j’ai cousu une chemise à mon père ou additionné un compte de dépenses, qu’après avoir fait une lecture profonde. Je ne me soucie nullement d’être savante, je veux être bonne et heureuse : voilà ma grande affaire. Un sens droit, un cœur honnête, que faut-il de plus ? » Le ton, on le voit, est un peu sentencieux et solennel. Oh ! pour ce défaut-là, madame Roland le conservera jusqu’au bout. On a beau faire : on n’est pas un sage, on ne devient pas un héros, sans quelque roideur et quelque contraction du caractère.

## III

Mademoiselle Phlipon perdit sa mère en 1775. Elle avait alors vingt et un ans. Nous avons déjà dit quel fut son désespoir. Elle resta quinze jours entre la vie et la mort, sans pouvoir pleurer, dans des convulsions effrayantes. Quand le paroxysme de la douleur fut passé et qu’elle put regarder autour d’elle, elle se trouva encore plus orpheline qu’elle n’avait pensé. Il n’y avait aucune communauté de sentiments entre elle et son père. Celui-ci d’ailleurs était tombé dans le désordre ; ses affaires allaient mal ; il jouait ; il eut une maîtresse. Le patrimoine même de sa fille était compromis. Manon, un jour, voulut savoir la vérité ; une lettre interceptée lui fournit l’adresse de la femme pour laquelle son père faisait des dépenses. Elle s’y rendit sous un déguisement, la vit, la fit causer, et sut dès lors toute l’étendue du danger. C’est un trait de caractère que cette démarche étrange et hardie.

Il nous faut maintenant revenir un peu en arrière jusqu’au commencement de la correspondance avec les demoiselles Cannet. Nous y verrons le cœur de la jeune fille s’ouvrir à de nouvelles émotions, et la cohorte des prétendants défiler devant nous. Il faut que les charmes de mademoiselle Phlipon aient été bien grands, ou que sa qualité de fille unique et sa petite fortune eussent bien de l’attrait, car les aspirants se suivent en rangs pressés. L’expression est d’elle : c’est *une levée en masse*.

Manon avait connu les demoiselles Cannet au couvent. Elle s’était fort liée avec la cadette. Sophie aimait le travail, la lecture ; moins tendre et moins ardente que son amie, elle avait une raison prématurée, analysait tout, dissertait sur tout, causait bien. La petite Phlipon, elle, était avide d’apprendre, savait écouter, et avait besoin d’une compagne à qui elle pût confier ses sentiments. On devint inséparable. Plus tard, quand Manon sortit du couvent, et plus encore lorsque mesdemoiselles Cannet furent retournées à Amiens, où demeurait leur famille, on se consola de la séparation par une correspondance très suivie. On s’écrivait toutes les semaines, plutôt deux fois qu’une. Sophie parait avoir attaché un grand prix aux lettres de son amie, car elle les avait toutes gardées. On en a publié deux volumes : la jeune fille s’y montre dans toute la vivacité et la mobilité de ses impressions ; c’est plus gracieux et plus naïf que les Mémoires. Elle n’écrit pas pour le public, elle n’imite pas Rousseau : le charme est vraiment grand de saisir ainsi sur le fait cette nature ardente et réfléchie, raisonneuse et spontanée.

Voici un joli passage, et qui nous donne en même temps le ton passionné de cette correspondance. Nos amies s’écrivent comme des amants ; elles protestent de leur sincérité, de leur tendresse ; elles déposent des baisers pleins de feu sur le papier. Mais écoutons : « Je suis persuadée que tu ne te représentes pas au juste la réception que j’ai faite à ta lettre. J’étais à dîner ici en famille ; il est inutile de dire que depuis huit jours je rêvais de toi ; que je tressaillais à chaque coup de sonnette, imaginant que c’était le facteur, et qu’ainsi qu’il arrive ordinairement, je ne songeais pas à lui au moment de son arrivée. La conversation était languissante, mais l’appétit n’était pas endormi ; chacun allait rondement, disant son mot par intervalles. Je faisais comme les autres, lorsque la domestique me présentant quelque chose, j’allonge le bras négligemment comme pour prendre une assiette ; mais, d’un coup d’œil, j’aperçois ta dépêche : je m’en saisis avec précipitation, en m’écriant, avec ce ton de surprise et d’attendrissement que tu peux connaître : « Ah ! Sophie, Sophie ! ... » On me regarde en souriant ; je demande la permission de faire lecture, et mon empressement ainsi que mon sans-façon ne me permettant pas de prendre toutes les précautions, je ne m’éloignai pas de la table ; je croyais être seule, je ne voyais que toi. Quand j’eus achevé cette charmante lettre, je la serrai dans ma poche, et je tâchai de faire bonne contenance ; mais on m’avait observée : tous mes traits parlaient, et l’on s’obstinait à m’adresser la parole pour me faire lever les yeux, qu’on voyait se charger, et que je me sentais incapable d’ouvrir beaucoup sans laisser couler des larmes retenues avec peine. Mes soins furent inutiles ; il fallut pleurer, et je le fis délicieusement. »

Sophie, on le comprend, va être la confidente de tous les sentiments romanesques qui agitent le cœur de sa correspondante. Ce n’est pas que Manon se montre très inflammable. La passion ne viendra pour elle que tard. Pour le moment, elle analyse l’amour, ce qui indique sans doute qu’elle ne le connaît pas encore. Elle a écrit sur ce sujet une dissertation qui nous est restée. On ne peut rien lire de plus raisonnable. Elle veut que les femmes aient le goût moral assez formé pour n’être sensibles qu’au vrai mérite. « Il n’y en a point beaucoup dans ce cas. Peut-être y a-t-il une sorte d’avantage à n’être pas si difficile sur l’article ; on en trouve plus tôt son fait, car on peut dire qu’en toutes choses la délicatesse, en nous rendant capables d’une plus grande portion de bonheur, nous rend aussi ce bonheur plus rare. L’habitude de se vaincre, le courage d’esprit qui nous fait nous soumettre à la nécessité et suivre nos devoirs parmi les obstacles, voilà les meilleures armes contre l’amour. Si elles ne l’empêchent pas de nous atteindre, elles l’empêchent de nous maîtriser. Que peut-on demander de plus ? Pour moi, en souhaitant de ne le jamais sentir, je n’ose l’espérer, et je borne mes prétentions à ne pas lui céder. »

Pour le moment, je le répète, il n’est point question d’amour, tout au plus d’une inclination passagère, d’un ou deux hommes que la jeune fille distingue au milieu des nombreux partis qui se présentent. Ces partis, elle s’est amusée à en faire toute une galerie de portraits. Voici d’abord Mignard, le maître de peinture, soi-disant noble espagnol, espèce de colosse aux mains velues, cérémonieux et fanfaron, vrai cerveau fêlé. Puis Mozon, le maître de danse, un Savoyard d’une laideur affreuse, avec une loupe à la joue ; il est vrai qu’il se la fait extirper ; il n’en sera pas moins congédié comme Mignard. Vient ensuite le boucher du quartier qui, le dimanche à la promenade, se montre en bel habit noir et en fine dentelle, et qui fait sa cour en envoyant les morceaux les plus délicats de son étal. M. Morizot de Rozain, lui, est un noble, mais il a le tort de faire parade de cet avantage auprès d’une petite républicaine qui ne s’en soucie guère., Quelques-uns de ces prétendants sont plus sérieux. Un médecin, Gardanne, fut sur le point de réussir, malgré sa perruque à trois marteaux, son air doctoral, son accent provençal et ses grands sourcils noirs ; mais il avait assez d’esprit, pensait mademoiselle Phlipon, pour qu’une femme qui pense pût vivre avec lui. M. de Boismorel, noble, riche, instruit, et qui goûtait infiniment l’esprit de la jeune bourgeoise, aurait volontiers demandé la main de celle-ci pour son fils, si son fils en eût été digne ; le garçon, d’ailleurs, avait plusieurs années de moins que Manon. Sévelinges, au contraire, était beaucoup plus âgé qu’elle ; il avait, cinquante-deux ans ; il aimait la philosophie, les lettres ; il corrigeait les essais de sa jeune amie, il correspondait avec elle, et finit par demander sa main. Malheureusement c’était au retour d’un voyage, et il eut l’idée de se présenter *incognito.* « Ce qu’il y eut de très plaisant, raconte madame Roland, c’est que je ne le reconnus pas, quoique ce fût moi qui le reçus. Mais l’air excessivement mortifié dont il me quitta m’ayant frappée, réveilla dans mon souvenir l’idée de ses traits ; je trouvai, après qu’il fut parti, que cet inconnu lui ressemblait beaucoup et je m’assurai bientôt par ses lettres que c’était effectivement lui. Cette singularité me fit une impression que je ne saurais définir, et fort peu agréable ; notre correspondance se ralentit ; elle cessa dans la suite. »

Nous ne sommes pas au bout. Il y eut encore un officier réformé, nommé Demontchéry, à qui il ne manquait que la fortune ; madame Phlipon ne lui refusa point sa fille, mais l’envoya s’enrichir aux Grandes-Indes. Le pauvre capitaine de cipayes n’y réussit guère, et quand il revint sept ans après, il trouva que Manon était mariée depuis quinze jours. Mais de tous ces partis, celui qui fut le plus près de se faire agréer, qui occupa le plus les pensées de notre future héroïne, ce fut Lablancherie. Madame Roland en parle un peu légèrement et dédaigneusement dans les *Mémoires*. « Il faut être vrai, dit-elle : Lablancherie m’intéressait, et j’imaginais que je pourrais bien l’aimer ; la tête seule travaillait, je crois, mais elle était en chemin. » La correspondance avec Sophie Cannet nous montre que ces souvenirs n’étaient pas exacts, et que le cœur avait été de la partie, ou, ce qui est peut-être la même chose, qu’il avait cru en être.

Lablancherie était jeune, petit, brun et assez laid. Il suivait le barreau, et aurait voulu acheter une charge de magistrature ; la fortune de la femme qu’il épouserait devait l’aider à faire cette acquisition. Ajoutons qu’il avait voyagé et qu’il allait publier un livre, circonstance qui parait n’avoir pas été sans exercer quelque séduction sur la très intellectuelle jeune personne dont il briguait la main. Du reste, plus de prétention à l’esprit que d’esprit, des lieux-communs de morale, la fade sentimentalité de l’époque. Il s’était introduit assez adroitement dans la maison, et cherchait à s’y faire goûter avant de se déclarer ; puis, quand il se fut déclaré, comme les objections de M. Phlipon n’étaient pas tout à fait péremptoires, il obtint la permission de continuer ses visites, à la seule condition de ne pas venir plus souvent que de coutume. L’attachement put donc mûrir et mourir ; grâce aux lettres, nous en suivons toutes les péripéties.

On est en mai 1774. Manon a juste vingt ans. Lablancherie vient de faire sa demande et de recevoir un refus ; l’obstacle est dans le manque d’état et de fortune. On va voir comment la demoiselle prend les choses : avec beaucoup de raison et de réflexion, à ce qu’il semble, mais au fond non pas sans quelque trouble, puisqu’elle parle de faiblesse et qu’elle a besoin de consolations. « Je découvre toujours de nouveaux rapports dans nos façons de penser ; il semble que son âme soit l’expression de la mienne ; c’est précisément ce qu’il me faut… Je ne me doutais pas que je l’aimasse ; mais depuis que j’ai entendu parler d’établissement, il me peine de voir un obstacle invincible à l’union avec un homme qui m’agrée beaucoup et qui m’aime. Mon orgueil est blessé de ma faiblesse, et cependant je ne me condamne pas trop, car je ne puis me reprocher une surprise des sens : c’est un rapport de sentiments qui me séduit ; je me sens d’ailleurs assez libre pour en aimer un autre qui m’offrirait autant de convenances morales. Dans des instants de crise, alors que ma philosophie n’est pas un appui suffisant, la religion est mon refuge. »

Religion ou philosophie, la jeune fille, à ce moment, était toute aux idées de bien public, d’utilité universelle, et il est curieux de voir comment ces préoccupations se mêlent à ses réflexions sur le choix d’un époux. Elle ne voit dans le mariage que la maternité, dans le compagnon de sa vie qu’un gouverneur pour ses enfants. Tout cela, sous une plume si jeune, est d’une maturité désespérante. Il nous faudra bien de l’âme plus tard, un souffle bien ardent de patriotisme ou de tendresse pour lui faire pardonner cet anachronisme. « Je vois, ainsi s’exprime-t-elle, je vois dans le mariage des peines infinies, qui ne soit compensées que par le plaisir de donner à la société des hommes utiles. Ce plaisir l’emporte sans contredit sur les peines ; mais, pour le goûter, il me faut quelqu’un qui pense de même, et, de plus, joigne à cette façon de voir la capacité d’élever dignement ses enfants. À l’égard d’un mari, je dois faire les mêmes recherches que ferait un homme sentant le prix d’un excellent gouverneur pour son fils, et se sentant dans l’impossibilité de l’être lui-même : je sens la nécessité d’un second père qui pense bien, et qui supplée à ce qui me manque pour élever mes enfants comme je le veux. »

Un an se passe et plus, la situation est la même. Lablancherie n’est pas encore percé à jour, mais ce qui n’est guère rassurant pour lui, c’est l’auteur qu’on goûte en lui, la morale pure, les vertueux principes. Son livre va paraître. Le titre promet : *Histoire d’un jeune homme, pour servir d’école aux pères et aux mères !* Il en a confié les épreuves à mademoiselle Phlipon, avec une recommandation qui doit rehausser le prix de cette confiance, celle de ne les montrer à personne. La charmante confidente aurait bien envie d’admirer, mais ses éloges me semblent froids. « L’auteur n’est pas un Rousseau, sans doute, écrit-elle à Sophie, mais il n’ennuie pas. C’est de la belle morale débitée agréablement, présentée en faits, et-soutenue d’un nombre infini d’allusions historiques et de citations de tous les auteurs. Je n’ose pas juger ce jeune homme, parce qu’il me ressemble trop ; mais je crois que je dirais de lui ce que j’ai dit à M. Greuze de son tableau : Si je n’aimais pas la vertu, il m’en donnerait le goût. » Il n’ennuie pas, il débite agréablement une belle morale : jolie recommandation pour un amant !

Nous ne nous sommes pas trompés : cette sorte de louange n’était pas de bon augure. Manon, d’ailleurs, est pénétrante, et malgré ses enthousiasmes trop faciles, il est impossible que Lablancherie lui fasse longtemps illusion. Deux mois après la lettre précédente, sa pensée, sa présence font bien encore battre le cœur, mais déjà on le trouve *« un peu petit. »* Voici le passage, il est charmant : « Je suis un drôle de petit personnage ; ma situation varie avec les heures de la journée. Quand je suis une fois dans la science et l’étude, adieu l’amour ! …. Ma gaité, ma force, mon activité reviennent. Mais si je m’abandonne un peu trop à moi-même, si une certaine visite… le cœur fait tic-tac, et l’imagination se tourmente. Lorsque je suis montée dans ma philosophie, je trouve quelquefois Lablancherie un peu petit… retournez la lunette, me voilà folle ! Cela me jette dans de grandes réflexions sur la nature de l’homme, sur sa dépendance, et Dieu sait ! Comme Helvétius me parait avoir souvent raison. »

La rupture cependant ne vint pas d’elle. C’est son père resté veuf, qui, s’ennuyant de servir de duègne à sa fille pendant les visites du jeune homme, trouva plus simple de le congédier définitivement. Manon voulut que l’arrêt passât par ses propres lèvres. Elle ne le prononça point sans effort ; il fallait rompre un dernier lien, dissimuler la lutte sous une apparence de sérénité ; il fallait surtout se dissimuler à soi-même qu’on s’était fait illusion, et qu’on l’avait déjà à moitié reconnu. Manon, dans ses lettres à Sophie, se monte au ton tragique. Elle parle de sa douleur ; elle craint que son amour n’exalte son imagination jusqu’à la folie ; elle saura rester digne de l’homme dont le destin la sépare. Patience ! Lablancherie se chargera lui-même de la consoler en achevant de descendre dans son estime. Il est vrai qu’il ne faut pas grand-chose pour cela : un ridicule y suffit. « Figure-toi, raconte-t-elle à son amie, que ces jours-ci je rencontre Lablancherie au Luxembourg, et que je lui vois un plumet à son chapeau. Ah ! tu ne saurais croire combien ce maudit plumet m’a tourmentée. Je me suis tournée dans tous les sens pour faire cadrer un ornement futile avec cette philosophie, avec ce goût pour le simple, avec cette façon de penser qui me rendaient Lablancherie si cher. Je me suis excédée de fatigue dans cette triste recherche ; je ne vois que des palliatifs ; et j’éprouve cruellement combien les plus petites choses acquièrent de l’importance, lorsqu’elles tiennent à un sujet aimé dont elles font soupçonner les dispositions. »

Ce fut bien pire une autre fois. Mademoiselle Phlipon apprit par hasard que Lablancherie s’était depuis longtemps introduit dans une autre maison, qu’il avait demandé une autre demoiselle en mariage ; bref, qu’il faisait la chasse aux héritières ; on l’avait même surnommé l’amoureux des onze mille vierges. Elle se mordit les lèvres en reconnaissant qu’elle avait été dupe. « Le masque, ou plutôt mon voile est tombé ; je touche du doigt le défaut ; l’admiration se tait, l’illusion est détruite : l’amour enfin n’existe plus. Peu s’en faut que je ne regrette cette douce erreur : jamais mon âme ne fut plus grande, plus exaltée, plus belle que lorsqu’elle se trouvait sous son empire. Dieux ! quelle énergie, quel ressort ! Persuadée que l’objet de mon affection était au-dessus de tout ce qui existait, jalouse de le mériter par mon élévation, je me sentais capable de ce que l’héroïsme peut faire entreprendre de surprenant et de sublime ; chaque vertu me paraissait une grâce nouvelle qui pouvait m’embellir ; je jouissais de l’idée que j’excitais en lui la même émulation, les mêmes transports. » Elle continue, traçant de celui qu’elle a aimé un portrait encore assez flatteur « il a l’âme belle, mais il manque de nerf ; une raison prématurée, mais un certain faux dans l’esprit. Il est avantageux, léger ; sa sincérité n’est pas parfaite. » Elle termine ainsi : « Tu ne saurais croire combien il m’a paru singulier ; ses traits, quoique les mêmes, n’ont plus la même expression, ou ne peignent plus les mêmes choses. Oh ! que l’illusion est puissante ! Je l’estime au-dessus du commun des hommes, et surtout de ceux de son âge ; mais ce n’est plus une idole de perfection, ce n’est plus le premier de l’espèce, enfin ce n’est plus mon amant : c’est tout dire. »

Voici maintenant le jugement final, le coup d’œil jeté en arrière sur cette première passion. C’est en 1778, deux ans environ après la rupture ; le livre de Lablancherie a paru. Marie vient de le lire : « Celui, écrit-elle, qui pensait et écrivait ainsi à dix-sept ans, est doué d’une âme non commune. Je me suis rendu ce témoignage avec complaisance, d’après l’impression que cette lecture m’a faite ; il est doux de se justifier, dans tous les temps, les sentiments que l’on a pu concevoir. Je reconnais que l’enthousiasme m’avait transportée et m’avait fait illusion ; je jugeais être un Socrate celui qui n’était encore qu’un jeune homme, et qui, par cette raison, pouvait être inconséquent ; mais il méritait réellement de l’estime ; en donnant de l’amour, j’ai fait grâce, ou plutôt je me suis abusée sans m’avilir. Je ne fus jamais plus ardente pour le bien, plus prompte à le pratiquer, ni plus enivrée du charme de l’avoir fait, qu’au temps de cette heureuse passion. Il est impossible actuellement que j’éprouve jamais rien de semblable ; et déjà je ressemble à ces gens sur le retour, qui regrettent les erreurs de leur première jeunesse. Ah ! Sophie, cette sensibilité qui te paraît si vive et si neuve, me semble à moi déjà bien émoussée. Qu’il est triste de se dire : Je connais assez les hommes pour ne plus pouvoir les estimer beaucoup désormais ! » Il est curieux de comparer ce passage avec les pages des Mémoires où elle parle de Lablancherie ; on voit combien le souvenir d’un sentiment se transforme avec ce sentiment même. Il est curieux aussi de comparer ce désenchantement d’un jeune cœur, cet adieu à l’amour et à ses illusions, avec les lettres brûlantes qu’adressa à Buzot la prisonnière de l’Abbaye.

Lablancherie ne justifia pas l’estime dont madame Roland l’avait cru digne. Il se fit connaître plus tard par des entreprises d’un charlatanisme besogneux. Il fonda une agence générale de correspondance pour les sciences et les arts, et ouvrit un salon sous le titre de « Rendez-vous de la république des lettres. » Ces spéculations ne réussirent qu’à lui donner une réputation équivoque. Il émigra au commencement de la Révolution et se réfugia à Londres. Ayant appris que la maison où il demeurait avait appartenu à Newton, il la fit réparer, vanta son culte pour le génie, fut autorisé à ajouter à son nom celui de l’illustre savant, et, obtint même une pension du gouvernement anglais. Il ne revint point en France et mourut en 1811. Marie Phlipon l’avait échappé belle !

Elle était difficile à marier. D’un commerçant, elle ne voulait point, estimant que le négoce était peu compatible avec une sévère probité, et moins compatible encore avec les qualités de cœur et d’esprit qu’elle voulait trouver dans un époux. Non pas toutefois qu’elle fût exigeante. Elle avait compris, de bonne heure, par l’exemple de sa mère, que le mariage est une association dans laquelle la femme se charge, pour l’ordinaire, du bonheur des deux partenaires. Sévère envers elle-même, elle ne craignait point qu’un époux le fût davantage. Mais douée d’une grande raison, d’une intelligence développée, elle voulait épouser un homme avec lequel elle pût vivre en communauté d’esprit, qui lui fût égal ou même supérieur. Il lui fallait un mari philosophe ; elle va le trouver.

Roland était né en 1734, à Villefranche, aux environs de Lyon ; il était d’une famille de robe, qui prétendait à la noblesse. Son père s’étant ruiné, il fit son chemin tout seul, entra dans l’administration, devint inspecteur des manufactures à Amiens. Sa place le liait peu ; l’hiver il venait à Paris, l’été il faisait des voyages. Il connaissait à Amiens la famille Cannet ; Sophie lui parlait de son amie, et il finit par demander une lettre d’introduction qui lui permit, lorsqu’il irait à Paris, de se présenter à mademoiselle Phlipon.

Les Mémoires nous le décrivent tel qu’il était alors : un homme de quarante ans, de haute taille, maigre, chauve, le teint jaune, les vêtements négligés, la voix rêche, le parler bref, des manières austères, des mœurs pures, une conversation solide et nourrie, mais quelque chose de caustique et la manie de parler de lui-même.

Madame Roland avoue qu’elle le trouva plus respectable que séduisant ; elle le regardait, dit-elle, comme un être sans sexe, comme un philosophe qui n’existait que par la raison. Il se présenta vers la fin de 1775. Ses visites n’étaient pas fréquentes, mais elles étaient longues ; il se sentait flatté de l’attention avec laquelle l’écoutait sa jeune interlocutrice. Celle-ci, de son côté, trouvait de l’intérêt à la conversation d’un homme instruit et, comme on disait alors, exempt de préjugés. « J’ai interrompu ma lettre, écrit-elle à Sophie, en l’honneur de M. Roland, qui est venu nous voir, et qui a passé ici près de deux heures. J’ai appris cette fois à l’apprécier : la solidité de son jugement, l’agrément de sa conversation, la variété de ses connaissances, tout cela m’a charmée. » L’amour-propre, d’ailleurs, se mit aussi de la partie. Roland, qui partait pour l’Italie, la choisit pour dépositaire de ses manuscrits. On se rappelle que Lablancherie l’avait déjà gagnée par une preuve semblable de confiance. Les manuscrits de Roland étaient des relations de voyages, des projets d’ouvrages, des réflexions, des anecdotes. Marie, en les lisant, continua de faire connaissance avec l’auteur de la manière qui pouvait lui être le plus favorable. Elle reste occupée de lui ; elle en rêve ; elle en écrit à ses correspondantes ; elle regrette de n’avoir point de ses nouvelles. Il revint au bout de dix-huit mois, reprit ses visites, et finit par se déclarer. En vain Marie lui apprit-elle qu’elle était sans fortune, il persista. On convint seulement de n’en rien dire encore à M. Phlipon, et l’on continua de se voir tous les jours. « Je le considérai, dit l’auteur des Mémoires, comme l’être auquel je devais unir ma destinée, et je m’attachai à lui. »

Dès que Roland fut de retour à Amiens, il écrivit au père de la jeune fille. Phlipon, qui n’aimait pas la roideur de Roland, répondit avec impertinence. Sa fille tint dès lors son mariage pour rompu ; mais, peu satisfaite de la maison paternelle, elle se retira dans un couvent, où, proportionnant ses dépenses à ses revenus, elle vécut avec la sobriété d’un anachorète. « Des pommes de terre, du riz, des haricots cuits dans un pot, avec quelques grains de sel et un peu de beurre, variaient mes aliments, et faisaient ma cuisine sans me prendre beaucoup de temps. » L’étude remplissait ses loisirs.

Cependant Roland et elle s’écrivaient, et quand notre philosophe revint à Paris six mois après et alla voir la jolie recluse à la grille, il s’enflamma de nouveau et réitéra l’offre de sa main. Mademoiselle Phlipon était devenue majeure (on l’était alors à vingt-cinq ans) ; son sort ne dépendait plus que d’elle ; elle réfléchit sérieusement. D’un côté, elle faisait le compte des années de Roland ; elle pensait qu’il avait mis bien peu d’ardeur à protester contre le congé qui lui avait été donné ; elle recherchait la nature des sentiments que ce sage pouvait lui porter et de ceux qu’elle éprouvait pour lui en retour. D’un autre côté, elle trouvait dans cette union des convenances et des avantages : elle estimait Roland ; elle souffrait de son isolement. Ces dernières considérations l’emportèrent. Le mariage se fit en février 1780. Voici en quels termes elle l’annonce à Sophie. On voit assez que ce fut un acte de raison. « Pénétrée intimement, sans être enivrée, étourdie, j’envisage ma destination d’un œil paisible et attendri. Des devoirs touchants et multipliés vont remplir mon cœur et mes instants : je ne" serai plus cet être isolé, gémissant de son inutilité, cherchant à déployer son activité d’une manière qui prévînt les maux de la sensibilité aigrie. La sévère résignation, le fier courage qui servent d’appui dans le malheur aux âmes fortes qu’il éprouve, seront remplacés par la jouissance pure et modeste des vrais biens du cœur. Femme chérie d’un homme que je respecte et que j’aime, je trouverai ma félicité dans le charme inexprimable de contribuer à la sienne. Enfin j’épouse M. Roland. Le contrat est passé, les publications se font dimanche, et avant le carême je suis à lui. Je vais former cet engagement si saint à mes yeux et si doux, lorsqu’une estime profonde, suivie d’un sentiment tendre, fait de ses obligations autant de plaisirs. »

Un *œil attendri*, des *devoirs touchants*, un *fier courage*, une *âme forte*, une *sensibilité aigrie* — quel jargon ! Est-il possible qu’un goût si détestable ait atteint une femme d’un si grand sens ? Et dire que tout le monde alors parlait ce langage ! J’avoue mon faible pour madame Roland, pour le dix-huitième siècle, mais il faut avouer qu’ils ont des ridicules bien agaçants.

## IV

Les nouveaux époux passèrent la première année de leur mariage à Paris, où Roland avait été appelé pour prendre part à des règlements concernant les manufactures. Madame Roland profita de ce séjour pour suivre des cours d’histoire naturelle et de botanique. Elle accompagna ensuite son mari à Amiens, où ils demeurèrent pendant quatre ans ; elle y accoucha d’une fille qu’elle nourrit : ce fut son unique enfant. Rapprochée de ses amies, mesdemoiselles Cannet, elle ne les vit pas beaucoup plus pour cela ; Roland, par une espèce de jalousie, avait désiré que sa femme mit de la réserve dans cette liaison. Les réflexions de madame Roland à ce sujet sont pleines de sens : « C’était mal vu, dit-elle ; le mariage est grave et austère ; si vous ôtez à une femme sensible les douceurs de l’amitié avec des personnes de son sexe, vous diminuez un aliment nécessaire, et vous l’exposez. Que de développements à donner à cette vérité ! » Au reste, Sophie se maria vers ce temps même, et Henriette un peu plus tard, toutes les deux, comme leur amie, à des hommes beaucoup plus âgés qu’elles. Dans la suite, la différence des opinions religieuses et politiques relâcha, sans la rompre, la liaison commencée jadis au couvent. Henriette, cependant, pénétra dans la prison de madame Roland, et chercha même à lui persuader de fuir en changeant d’habits avec elle.

Madame Roland vint seule à Paris, au commencement de 1784, pour solliciter des lettres de noblesse, ou plutôt de reconnaissance de noblesse en faveur de son mari. Démarche inattendue de sa part, et qu’elle a essayé de justifier dans ses Mémoires. Elle comprit bientôt qu’il n’y avait rien à faire, et se rabattit à demander un changement de résidence. Roland fut envoyé dans la Généralité de Lyon. Mais il ne demeurait à Lyon que deux mois de l’hiver, et passait la plus grande partie de l’année dans la maison paternelle, le clos de la Platière, à deux lieues de Villefranche. « C’est un pays aride parle sol, riche par ses vignes et ses bois, la dernière région de vignoble avant les hautes montagnes du Beaujolais. » Madame Roland, dans ses *Dernières pensées,* a donné un souvenir à cette paroisse de Thézée où elle avait goûté les charmes de la vie champêtre, et s’était fait bénir des paysans dont elle était devenue le médecin et la garde-malade.

La correspondance avec les demoiselles Cannât nous a fait assister au développement de la jeune fille jusqu’à l’époque de son mariage ; la correspondance avec Bosc nous montre la femme et la mère de famille pendant les six années qui s’écoulèrent à Amiens et à la Platière, entre son mariage et la Révolution. Bosc, attaché à l’administration des Postes, connu dans la suite par ses travaux d’histoire naturelle et membre de l’Académie des sciences, était un des amis les plus dévoués des deux époux. Madame Roland lui écrivait souvent et avec toute la familiarité d’une parfaite confiance ; il est à regretter que le plus grand nombre de ces lettres aient été perdues.

Pour le moment, madame Roland est toute à ses nouveaux devoirs. « Faire le bonheur d’un seul, et le bien de beaucoup par tous les charmes de l’amitié, de la décence, je n’imagine pas un sort plus beau que celui-là. » Elle était sincère en s’exprimant ainsi ; elle ne chercha pas la vie politique, elle y fut entraînée, et son ambition se serait volontiers bornée à la vie de mère de famille. Écoutons-la décrire avec délices les journées qu’elle passait à Villefranche, dans la famille de son mari : « Voici comme mon temps s’emploie. En sortant de mon lit, je m’occupe de mon enfant et de mon mari ; je fais lire l’un, je donne à déjeuner à tous deux, puis je les laisse ensemble au cabinet, ou seulement la petite avec la bonne quand le papa est absent, et je vais examiner les affaires de ménage, de la cave au grenier ; les fruits, le vin, le linge et autres détails fournissent chaque jour à quelque sollicitude ; s’il me reste du temps avant le dîner (et notez qu’on dîne à midi, et qu’il faut être alors un peu débarbouillée, parce qu’on est exposé à avoir du monde que la maman aime à inviter), je le passe au cabinet, aux travaux que j’ai toujours partagés avec mon bon ami. Après dîner, nous demeurons quelque temps tous ensemble, et moi assez constamment avec ma belle-mère jusqu’à ce qu’elle ait compagnie ; je travaille de l’aiguille pendant cet intervalle. Dès que je suis libre, je remonte au cabinet commencer ou continuer d’écrire ; mais, quand le soir arrive, le bon frère nous rejoint. On lit des journaux ou quelque chose de meilleur ; il vient parfois quelques hommes : si ce n’est pas moi qui fasse la lecture, je couds modestement en l’écoutant, et j’ai soin que l’enfant ne m’interrompe pas, car il ne nous quitte jamais., si ce n’est lors de quelque repas de cérémonie. Je ne fais de visite que celle d’une absolue nécessité ; je sors quelquefois ; mais ça a été rare jusqu’à présent, pour me promener un peu l’après-dinée avec mon ami et Eudora. »

Elle fait connaître ensuite les personnes avec qui elle vit. Son mari d’abord. C’est un homme de beaucoup de mérite, qu’elle aime infiniment ; la vie avec lui est « une vie délicieuse dont la tendre amitié, la douce confiance marquent tous les instants. » Il y a aussi un beau-frère qui est chanoine, homme doux et religieux. Madame Roland s’arrange très bien avec lui. « Je lui laisse la satisfaction de penser que les dogmes me paraissent aussi évidents qu’ils le lui semblent, et j’agis extérieurement comme il convient en province à une mère de famille qui doit édifier tout le monde. »

Quelquefois, sans y penser, dans l’abandon d’une correspondance intime, elle se laisse voir dans tout le charme de son caractère. « La vérité, dit-elle, le penchant de mon cœur, ma facilité à me plier à ce qui est bon aux autres, sans nuire ni offenser rien de ce qui est honnête, me fait être ce que je suis tout naturellement, sans le moindre travail. » On sent que ce témoignage est vrai. On se la représente volontiers ainsi, sage, sereine, modérée, heureuse.

Elle a conservé son culte pour Rousseau. Cette religion lui suffira jusqu’à la fin. Elle ne craint pas, au besoin, de l’opposer à l’incrédulité plus prononcée de ceux qui l’entourent. Non pas qu’elle ne soit atteinte elle-même, envahie à de certains moments ; mais quand elle est recueillie, qu’elle se promène dans la campagne, elle trouve qu’il est délicieux de tout devoir à une intelligence suprême : « J’aime et je veux alors y croire. Ce n’est que dans la poussière du cabinet, en pâlissant sur les livres, ou dans le tourbillon du monde, en respirant la corruption des hommes, que le sentiment se dessèche, et qu’une triste raison s’élève avec les nuages du doute ou les vapeurs destructives de l’incrédulité. Comme on aime Rousseau ! comme on le trouve sage et vrai, quand on le met en tiers seulement avec la nature et soi ! »

Avec tout cela elle mûrit ; son âme prend de la vaillance ; il semble qu’elle se prépare à toutes les épreuves que la vie lui réserve. « Qu’avez-vous fait depuis ce temps ? écrit-elle à son amie. Vous avez sans doute accru la somme de vos connaissances : mais avez-vous augmenté votre courage pour prendre les hommes tels qu’ils sont, le monde comme il va, et la fortune telle qu’elle se présente ? Pour moi, j’en suis à ne plus faire cas de rien que de ce qui peut concourir à cette fin. Vous me direz que cela n’est pas bien difficile quand on a son pain cuit, avec un second qui vous aide à faire de la philosophie, et le reste ; mais il y a encore bien des alentours et des choses qui ne sont pas cela, et qui ont de l’influence sur notre bonheur ; c’est cette influence que ma raison change en bien ou réduit à zéro. » Que d’élévation, de sagesse, de fermeté ! On croit sentir un souffle de stoïcisme adouci et serein.

Roland aimait les voyages. Il conduisit sa femme en Angleterre, et quelques années après en Suisse. Ils avaient le dessein d’aller en Italie, mais déjà la Révolution se préparait et occupait toutes leurs pensées. Ils s’étaient liés avec Champagneux, rédacteur en chef du *Courrier de Lyon*, journal consacré à la propagation des idées nouvelles. Les deux époux y écrivaient, et se virent ainsi peu à peu engagés dans la politique.

La Société d’agriculture de Lyon chargea Roland de la rédaction de ses cahiers pour les États-Généraux. Il fut ensuite porté à la municipalité, puis envoyé défendre les intérêts de la ville près de l’Assemblée constituante. Le voilà arrivé à Paris ; on est au commencement de 1791 ; il y a cinq ans que madame Roland n’a revu sa ville natale, mais avec quelle ardeur n’a-t-elle pas suivi les événements qui s’y sont accomplis ! Je me la figure courant tout d’abord aux séances de l’Assemblée et des clubs. Nos époux patriotes étaient déjà depuis longtemps en correspondance avec Brissot ; ils firent sa connaissance personnelle, celle de Pétion, de Robespierre. Bientôt on se groupa autour d’eux ; quelques-uns des principaux membres de la gauche se réunissaient dans leur salon, le soir, quatre fois par semaine. Madame Roland a laissé de piquants portraits de ses hôtes. Buzot y figure déjà. C’est l’homme vertueux par excellence, « le caractère de la probité même revêtue des formes douces de la sensibilité. » Brissot est franc, simple, négligé, un mélange de gravité philosophique et de légèreté, de dévouement et de duperie ; il ne connaît point les hommes, manque de la force nécessaire pour haïr ; il n’a, du reste, pas plus de honte de la pauvreté que de crainte de la mort. Quant à Robespierre, madame Roland le goûtait assez alors ; son langage était mauvais et son débit ennuyeux ; il était horriblement poltron et se tirait de ses lâchetés par des gambades. On le voit ricanant, se mangeant les ongles, demandant ce que c’est qu’une république. Mais c’était un homme pur, et on lui pardonnait « en faveur des principes. » M. Faugère a publié une lettre que madame Roland écrivit à Robespierre quelques jours après avoir quitté Paris, et qui témoigne de relations assez étroites, puisqu’elle lui parle de son mari, de son enfant, de ses travaux, de la campagne. Le jour devait venir où elle le chargerait de toute sa haine.

Si madame Roland assistait aux réunions politiques qui se tenaient chez son mari, il ne faut pas croire cependant qu’elle y prît part. Ce serait se faire une très fausse idée de la manière dont elle comprenait ses devoirs. « Je savais, dit-elle, quel rôle convenait à mon sexe, et je ne le quittai jamais. Les conférences se tenaient en ma présence sans que j’y prisse aucune part ; placée hors du cercle, et près d’une table, je travaillais des mains, ou faisais des lettres, tandis que l’on délibérait. Mais eussé-je expédié dix missives, ce qui avait lieu quelquefois, je ne perdais pas un mot de ce qui se débitait, et il m’arrivait de me mordre les lèvres pour ne pas dire le mien. »

On en est presque à regretter la discrétion qu’elle y mettait, lorsqu’on voit avec quelle netteté et quelle justesse elle condamne l’impuissance de ces conciliabules. « Ce qui me frappa davantage et me fit une peine singulière, c’est cette espèce de parlage et de légèreté, au moyen desquels les hommes de bon sens passent trois ou quatre heures ensemble sans rien résumer. Prenez les choses en détail, vous avez entendu soutenir d’excellents principes, donner de bonnes idées, ouvrir quelques vues ; mais en masse, il n’y a point de marche tracée, de résultat fixe, et de point déterminé vers lequel il soit convenu que chacun parviendra de telle manière. J’aurais quelquefois souffleté d’impatience ces sages que j’apprenais chaque jour à estimer pour l’honnêteté de leur âme, la pureté de leurs intentions excellents raisonneurs, bons philosophes, savants politiques en discussion, mais n’entendant rien à mener les hommes, et par conséquent à influer dans une assemblée, ils faisaient ordinairement en pure perte de la science et de l’esprit. »

La mission de Roland près de l’Assemblée réussit. Les époux retournèrent faire leurs vendanges en Beaujolais. Sur ces entrefaites, la Constituante supprima la place d’inspecteur des manufactures, et Roland résolut de retourner à Paris, tant pour solliciter une pension de retraite, que pour achever son *Dictionnaire des manufactures*. Il y arriva à la fin de l’année 1791, trois mois après l’avoir quitté. Cependant les circonstances avaient changé. Les constituants étaient retournés chez eux. Pétion était à la mairie. Il n’y avait plus de centre de ralliement. Roland se contentait de suivre les séances des jacobins ; il n’était point orateur, et n’y parla jamais, mais il fut nommé du *comité de correspondance*. Il y avait beaucoup de lettres à écrire, et par le moyen de ces lettres une direction à donner, une grande action à exercer ; sa femme comprit l’importance de cette tâche, et partagea la besogne avec lui. La réputation d’activité et de capacité de Roland ne pouvait que gagner à cette collaboration anonyme. Aussi, comme la Révolution souffrait de la disette de talents administratifs, on songea à lui pour le ministère, et, au mois de mars 1792, il reçut le portefeuille de l’intérieur. Chacun sait quelle austérité il porta à la cour, et quel effet y produisirent son chapeau rond et ses souliers sans boucles. Il fut d’abord enchanté du roi ; madame Roland, elle, était plus défiante ; elle ne pouvait croire à la vocation constitutionnelle d’un prince « né sous le despotisme, » pas plus qu’elle ne pouvait croire à la vertu d’une reine « séduite par tous les vices d’une cour asiatique. »

Le ministère n’était guère à la hauteur de sa tâche. Dumouriez, qui en était le membre le plus distingué, en était aussi le moins honnête. Mais les ministres s’entendaient assez bien ; ils dînaient ensemble les jours de conseil, tantôt chez l’un, tantôt chez l’autre. Des députés s’y rencontraient ; on s’entretenait des affaires publiques. « Ce fut un beau temps, s’écrie madame Roland, en le rapprochant de celui qui lui a succédé ! » Elle continuait d’être le secrétaire de son mari ; elle rédigeait les circulaires, les instructions. Elle avait la satisfaction de jouer ainsi le rôle qu’elle aimait le mieux, « celui de Providence. » Cette Providence, d’ailleurs, avait quelquefois ses éclats. Le roi évitait de donner sa sanction à deux décrets de l’Assemblée, et ce retard de sanction finissait par devenir un refus. C’est alors que Roland adressa sa fameuse lettre au roi : deux jours après il était destitué. La démarche avait été inspirée par sa femme, la lettre rédigée par elle.

Roland n’avait été que trois mois au ministère ; il y fut ramené par le 10 août. Le 10 août y amena aussi Danton. Madame Roland le vit beaucoup d’abord ; il ne laissait guère passer de jour sans venir chez elle, tantôt pour le conseil, tantôt pour lui demander à dîner. Elle n’hésita point dans son jugement sur lui : prévenue sur son compte par sa mauvaise réputation, elle le fut plus encore par une figure qui trahissait des passions brutales. Elle voyait avec douleur la république avilie, dès l’origine, par le contact de pareils hommes. Aussi la liaison ne dura-t-elle pas longtemps. Dès les derniers jours d’août, Danton cessa de fréquenter son collègue. Puis vinrent les massacres de septembre. Ce fut la grande crise de la Révolution. La Révolution a eu ses relais successifs. Les uns auraient voulu qu’elle finît avec la Constitution de 91 ; les autres, avec le renversement de la monarchie ; pour d’autres, au contraire, elle ne faisait alors que commencer. Ainsi se succédèrent Mirabeau, les Girondins, la Montagne. On comprend qu’en présence des tueries, l’enthousiasme philosophique des premiers novateurs dut se refroidir. Les illusions généreuses recevaient là un singulier choc. Le mouvement allait être désormais continué par des aventuriers et des fanatiques. Dès lors aussi la Convention fut coupée en deux, et un duel à mort s’engageant entre ses membres, la moitié de la représentation nationale fut conduite à s’appuyer sur l’insurrection pour écraser l’autre moitié. Les Girondins succombèrent, parce que la force d’impulsion imprimée aux passions révolutionnaires n’était pas encore épuisée par le triomphe qu’elles venaient de remporter sur la royauté ; après avoir formé un jour le parti extrême, ils se trouvèrent le lendemain former le parti modéré, et ils ne tardèrent pas à être emportés à leur tour par le torrent. Madame Roland, qui avait toujours caressé un idéal de lumières, de bonnes mœurs, de félicité universelle, finit par ne plus rien comprendre à la Révolution : je le crois bien ! elle appliquait je ne sais quelles catégories morales à ce qui n’était autre chose qu’un déchaînement d’instincts confus, un aveugle et immense besoin de renouvellement.

Il y a plusieurs choses à distinguer dans la part que madame Roland prit à la Révolution : il y a les illusions, les faiblesses et les entraînements. Les illusions furent celles de son siècle tout entier ; elle les paya cher, et les avoue à chaque page de ses Mémoires. « Vous connaissez mon enthousiasme pour la Révolution, écrit-elle à Bancal le 5 septembre, eh bien ! j’en ai honte ! Elle est ternie par des scélérats, elle est devenue hideuse ! Il est avilissant de rester en place ! » Il est vrai qu’en même temps, elle rédigeait pour son mari une lettre à l’Assemblée Nationale, où les massacres étaient presque palliés : « Je sais que le peuple, terrible dans sa vengeance, y porte encore une sorte de justice ; il ne prend pas pour victime tout ce qui se présente à sa fureur… » On souffre de voir ces ménagements, lorsqu’on sait que l’âme, au fond, débordait d’indignation. Et ce ne furent pas les seuls. On s’était servi des mouvements populaires, on avait tendu la main à des alliés de toute sorte. Madame Roland a, elle-même, dans un remarquable passage, passé condamnation sur ces *indélicatesses* de la politique. « Il est fort difficile de ne point se passionner en révolution ; il est même sans exemple d’en faire aucune sans cela ; on a de grands obstacles à vaincre ; on ne peut y parvenir qu’avec une activité, un dévouement qui tiennent de l’exaltation ou qui la produisent. Dès lors on saisit avidement ce qui peut servir, et l’on perd la faculté de prévoir ce qui pourra nuire. De là cette confiance, cet empressement à profiter d’un mouvement subit, sans remonter à son origine pour bien savoir comment on doit le diriger ; de là cette indélicatesse, si je dois ainsi parler, dans la concurrence d’agents qu’on n’estime pas, mais qu’on laisse faire parce qu’ils semblent aller au même but. »

Madame Roland s’est excusée de ses illusions, elle a oublié de s’excuser de ses violences. Elle en avait pourtant aussi à se reprocher. Son enthousiasme, au commencement de la Révolution, a eu parfois quelque chose de sauvage. Il y a une lettre d’elle à Bosc, écrite au mois de juillet 1789, où elle se plaint que l’Assemblée ne fasse pas le procès de deux têtes illustres ; qu’à défaut d’un procès, quelque Décius n’abatte pas ces têtes. Ce n’est pas tout : à ce langage furieux, elle mêle de ces mots qu’on n’écrit point en toutes lettres, dont le *Père Duchesne* va faire le fond de son vocabulaire, et qu’on est bien étonné de trouver sous la plume d’une femme.

Une femme modeste qui lâche des mots grossiers, une femme pure qui appelle *Faublas* « un joli roman, » une femme sensible qui demande des têtes, voilà de ces disparates, en présence desquelles on se trouve quand on étudie madame Roland.

## V.

La vie de madame Roland, à distance, parait une vie toute politique. Nous ne voyons qu’une héroïne, personnification gracieuse et sublime du parti girondin. Cependant elle était femme, et elle a eu son roman. Elle en a eu même plus d’un.

À plusieurs égards, le mariage de madame Roland pouvait passer pour assorti. Elle y trouvait ce qu’elle avait cherché, un époux dont elle pouvait estimer le caractère et écouter la conversation. Elle partageait ses travaux avec intérêt, et lorsque Roland fut devenu un homme politique, avec passion. Toutefois, madame Roland avait eu un tort : elle avait apporté trop de raison à ce mariage. Elle s’était trop exclusivement préoccupée des convenances morales et intellectuelles. Elle ne s’en aperçut pas tout de suite ; les joies de la maternité, les occupations domestiques, les premiers élans du patriotisme remplirent pendant quelques années toute son âme et tout son temps. Puis vint ce moment dangereux dans la vie des femmes où, sentant que l’âge de plaire et d’aimer est sur le point de leur échapper, elles éprouvent le besoin d’étancher une dernière fois la grande soif du bonheur.

Madame Roland dut l’éprouver plus qu’une autre, elle qui n’avait jamais eu son heure d’ivresse et d’empire. Son mari avait vingt ans déplus qu’elle. Cette différence ne. fit que s’accroître avec le temps. Roland, avec ses habitudes de cabinet, son estomac délabré, ses maladies fréquentes, fut un vieillard avant l’âge. Sa femme, au contraire, semblait douée d’une jeunesse à toute épreuve. « Elle n’avait rien perdu, dit Lemontey en se reportant à 1792, de son air de fraîcheur, d’adolescence et de simplicité ; son mari ressemblait à un quaker, dont elle eût été la fille ; et son enfant voltigeait autour avec des cheveux flottants jusqu’à la ceinture. »

Roland, à ses infirmités, joignait des travers : il était impérieux, jaloux, peu propre à comprendre et à guider une femme ; nous l’avons vu, dès le lendemain de son mariage, empêcher la sienne de voir ses amies. Ce n’est pas tout. Madame Roland, supérieure comme elle l’était à son mari, dut finir par perdre quelques illusions sur le compte du bonhomme : sans s’avouer précisément que c’était un pédant, elle avait pris sa mesure, trouvé ses limites. Bref, il était impossible que madame Roland ne sentit pas tôt ou tard ces désaccords d’âge et de caractère que les années mettaient en saillie. Dès lors aussi elle fut exposée. Elle a, du reste, tracé elle-même l’histoire de cette crise dans un douloureux passage des Mémoires : « Je devins la femme d’un véritable homme de bien, qui m’aima toujours davantage à mesure qu’il me connut mieux. Mariée dans tout le sérieux de la raison, je ne trouvai rien qui m’en tirât ; je me dévouai avec une plénitude plus enthousiaste que calculée. À force de ne considérer que la félicité de mon partenaire, je m’aperçus qu’il manquait quelque chose à la mienne ; je n’ai pas cessé un instant de voir dans mon mari l’un des hommes les plus estimables qui existent, et auquel je pouvais m’honorer d’appartenir ; mais j’ai senti souvent qu’il manquait entre nous de parité, que l’ascendant d’un caractère dominateur, joint à celui de vingt années de plus que moi, rendait de trop t’une de ces deux supériorités. Si nous vivions dans la solitude, j’avais des heures quelquefois pénibles à passer ; si nous allions dans le monde, j’y étais aimée de gens dont je m’apercevais que quelques-uns pourraient trop me toucher. Je me plongeai dans le travail avec mon mari, autre excès qui eut son inconvénient ; je l’habituai à ne savoir se passer de moi pour rien au monde, ni dans aucun instant. »

Nous avons eu, avant le mariage de madame Roland, à faire le dénombrement des prétendants : nous allons avoir maintenant à passer en revue les « admirateurs. » Car il y en eut plusieurs aussi. Il en est jusqu’à trois que nous pouvons nommer. En premier lieu, le sot et lâche Lanthenas. Madame Roland, on l’a vu, se trompait souvent sur les hommes, parce qu’elle attribuait trop facilement le mérite et la vertu à ceux qui partageaient l’exaltation de ses opinions ; mais jamais elle ne se méprit plus lourdement que sur le compte de Lanthenas. Il était médecin. Plus jeune que Roland, il l’avait connu en Italie, était revenu avec lui en France, et lorsque celui-ci se fut marié, il devint l’ami de la maison. Madame Roland le traitait comme un frère et lui donnait ce nom. Elle lui écrivait presque tous les jours, lorsqu’ils étaient séparés. L’intimité était si grande, que Lanthenas forma le projet de venir demeurer avec ses amis ; Roland n’y voyait pas d’objections ; c’est sa femme qui s’y opposa, et par un sentiment très juste et très délicat : « Je jugeai, dit-elle, qu’un sacrifice aussi complet dans un homme de son âge, et avec l’affection qu’il témoignait, entraînait secrètement l’idée d’un retour que mes principes nie défendaient, et que d’ailleurs il n’eût pas obtenu de moi. » Elle ne se trompait point : Lanthenas était épris, il l’était assez, du moins, pour s’offenser lorsque, pénétrant le secret de son amie, il comprit qu’elle avait mis son affection ailleurs.

Il s’en montra malheureux, jaloux, injuste ; madame Roland, de son côté, fut blessée et le lui fit sentir ; il s’éloigna alors, « imagina le pis, » en fit semblant du moins, et répandit ses injurieux soupçons. Madame Roland finit par le congédier dans une lettre qu’a publiée M. Faugère. « Je vous prouvais de l’estime, lui écrit-elle, de l’amitié, de la confiance ; et certainement, si vous vous êtes retiré parce que j’accordais ces sentiments à qui ne vous plaisait pas, vous avez été le maître, mais vous n’avez pas le droit de le trouver mauvais. Lorsque votre aveuglement à cet égard va jusqu’à manifester votre mécontentement à des tiers, vous manquez à la confiance que je vous ai donnée, vous manquez à la délicatesse, à l’honnêteté ; je ne vois plus qu’une âme vulgaire en proie à un sentiment-que je ne veux point qualifier, mais que je méprise. Voilà ce que vous avez vu ce matin lorsque j’ai été confirmée dans l’opinion de ce que vous aviez dit ; voilà ce que je confesse aussi hautement que tous mes sentiments, car il n’en est pas un que je ne puisse avouer, quoique je n’ignore pas combien les travers et la corruption du monde peuvent mal les interpréter. » Ces derniers mots sont à noter. Madame Roland, nous le verrons, tout en étant fort sévère avec elle-même, ne se reprocha jamais le sentiment auquel elle fait allusion.

Le pauvre Lanthenas ne justifia que trop le mépris dont il avait reçu la déclaration. Roland, en arrivant au ministère, l’avait nommé chef de division ; Lanthenas s’acquitta mal de ces fonctions. Il fut ensuite élu membre de la Convention. Là, brouillé avec les Roland, il s’éloigna des Girondins, sans avoir néanmoins le courage de siéger à gauche. Ses discours étaient des modèles d’amphigouri. Il avait envoyé à Brissot un article intitulé : *Quand le peuple est mûr pour la liberté, une nation est toujours digne d’être libre. Il avait fait un travail sur l’éducation, cause éloignée et souvent cause prochaine de toutes les maladies.* C’était un niais qui ne réussit qu’à se faire dédaigner de tous. Marat l’appelait le docteur Lanternas, et le fit rayer comme « pauvre d’esprit » de la liste de proscription du 31 mai. Madame Roland n’a pas respecté en lui ses anciennes illusions. Outre le passage qu’elle lui a consacré dans les Mémoires, il y a sur lui un mot terrible, dans une des dernières lettres qu’elle ait écrites. « Il est de ces hommes, dit-elle, qui sont bons tant que leur médiocrité n’est pas mise à de grandes épreuves, mais que les passions désorganisent et rendent atroces. Ce sont des espèces d’avortons qui ne sont pas faits pour les passions, qui ne sauraient en inspirer, mais qui deviennent capables de fureur et surtout de lâcheté à l’égard de ceux qu’ils voient être plus heureux. »

Lanthenas vota la mort de Louis XVI avec toutes sortes d’atténuations et de conditions, celle entre autres qu’on abolirait la peine de mort. Il devint membre du conseil des Cinq-Cents, et reprit en 1797 l’exercice de la médecine. À la Restauration, il fut exilé comme régicide et se réfugia en Italie.

Bancal des Issarts est un personnage plus sérieux. Madame Roland, si je me souviens bien, ne le nomme pas dans ses Mémoires, et cependant il a tenu une place dans sa vie. Il était notaire à Paris lorsqu’il embrassa les idées de la Révolution et se jeta dans la politique. Il avait fait la connaissance des Roland par Lanthenas, et il était entré fort avant dans leur confiance et leur intimité. Madame Roland entretint avec lui, de 1790 à 1792, une correspondance qui a été publiée.

Elle écrit d’abord de Lyon et de Villefranche ; mais elle va ensuite à Paris, et elle donne alors, du mouvement révolutionnaire, des récits où l’on sent passer tout le souffle irrésistible de l’époque. Elle gourmande les lenteurs. Elle a la fièvre. Elle n’a pas le temps de vivre. Ces lettres sont un des documents les plus curieux pour l’histoire des années auxquelles elles se rapportent. Plus tard, les amis furent réunis, et la correspondance cessa. Le département du Puy-de-Dôme nomma Bancal à la Convention. On voit par les dénonciations d’Hébert qu’il était l’un des assidus du salon de madame Roland. Il siégea au centre, ne vota pas la mort, mais seulement la détention du roi, et s’éleva contre Marat qu’il accusait de folie. Envoyé à l’armée du Nord, il était du nombre des quatre députés que Dumouriez livra aux Autrichiens en avril 1793, et qui furent échangés à la fin de 1795 contre la duchesse d’Angoulême. Quand il revint, son amie n’était plus. Bancal fut des Cinq-Cents et passa la fin de sa vie près de Clermont, dans la retraite, fidèle aux sentiments religieux dont il avait éprouvé la puissance dans sa prison, et apprenant l’hébreu pour lire la Bible dans l’original. Il est mort en 1826.

La correspondance de madame Roland avec bancal, je l’ai dit, roule presque tout entière sur les événements du jour. En y regardant de près, on distingue, cependant, par-dessous les ardentes préoccupations, un courant de sentiments tendres et partagés. La connaissance s’était faite sous les auspices du patriotisme révolutionnaire. On se plut tout d’abord. Dès la seconde lettre, madame Roland parlant de leur amitié, fait observer « que ces temps de révolution, si propres à développer les facultés morales, et ce qui existe de passions nobles, favorisent également ces liaisons rapides et durables qui naissent de l’énergie des unes et des autres. » Il est vrai, elle ne s’en cache pas, qu’elle prend pour mesure de l’estime qu’elle fait des hommes, « la haine de l’esclavage des tyrans et des vices qu’ils enfantent ou protègent. » Bancal, au contraire, cherche à lui persuader que leur liaison n’est pas pure affaire de patriotisme, et qu’elle eût pu exister sans la Révolution. Pour le moment, elle l’en raille ; puis il semble qu’un séjour de Bancal à la Platière, au mois de septembre 1790, donne une teinte plus romanesque à leur amitié. Il semble même que Bancal se fut déclaré, ou, si l’on aime mieux, se fût laissé deviner. La correspondance d’ordinaire, se faisait à trois et même à quatre, car Lanthenas était aussi de la partie. Bancal trouve pourtant le moyen de glisser dans une de ses lettres des expressions auxquelles madame Roland seule pouvait donner tout leur sens. Elle comprend, en effet, et, profitant de l’absence de son mari, elle répond pour son compte. On voit dans cette lettre tout le trouble et toute l’innocence de son cœur. « Mon esprit, dit-elle, est occupé de mille idées, agité de sentiments tumultueux. Pourquoi mes yeux sont-ils obscurcis de larmes qui s’en échappent sans cesse et les remplissent toujours ? Ma volonté est droite, mon cœur est pur, et je ne suis pas tranquille. »

Bancal, avec une intention marquée, avait écrit que leur affection ferait le plus grand charme de leur vie, tout en leur permettant de ne point être inutiles à leurs semblables :

« Ce texte consolant, répond-elle, ne m’a point rendu la paix ! C’est que je ne suis point assurée de votre bonheur, et que je ne me pardonnerais jamais de l’avoir troublé ; c’est que j’ai cru vous voir l’attacher, du moins en partie, à des moyens que je crois faux, à une espérance que je dois interdire. » Le ton s’affermit, on le voit ; la vertu triomphe. La politique, d’ailleurs, vient ici à son secours. Les sentiments tendres ne risqueraient-ils pas d’énerver le courage, de détourner le citoyen des devoirs que la Révolution lui impose ? « Qui peut, dit-elle, prévoir l’effet d’agitations violentes ou trop fréquemment renouvelées ? Et ne seraient-elles pas redoutables quand elles n’en auraient d’autre que cette langueur qui leur succède, qui altère passagèrement l’être moral, et ne le laisse plus au niveau de sa situation ? » Et là-dessus, elle lui présente comme remède à la fois et comme compensation, les saintes joies de la famille et l’appel que la patrie adresse à tous ceux qui peuvent la servir.

Vient le point délicat. Madame Roland souffre de la fausse position où la jette une affection qu’elle ne saurait se reprocher, mais que la société telle qu’elle est faite ne comprend et n’accepte guère. « D’où vient, se demande-t-elle, que cette feuille que j’écris ne peut vous être envoyée sans mystère ? Pourquoi ne peut-on laisser voir à tous les yeux ce que l’on oserait offrir à la Divinité même ? Assurément, je puis appeler le ciel, et je le prends à témoin de mes vœux, de mes desseins ; je trouve de la douceur à penser qu’il me voit, m’entend et me juge ; qu’est-ce donc que ces contradictions sociales, ces préjugés humains, au milieu desquels il est si difficile de conduire son propre cœur, si le courage des sacrifices et la constance des caractères ne s’unissent à la pureté d’intention comme au dédain des vaines formules, pour conserver le fil des devoirs ? »

Cette lettre ne devait pas avoir de réponse, madame Roland ne voulant point entretenir avec Bancal une correspondance dans laquelle son mari aurait cessé d’être en tiers. Bancal, cependant, sut encore une fois se faire comprendre à mi- mot ; trois semaines après la lettre précédente, madame Roland lui écrit de nouveau en particulier : « J’ai compris, dit-elle, ce que vous vouliez me répondre, j’ai tout entendu. Il est impossible, mon ami, que nous cessions jamais de nous entendre ; l’imagination s’égare, la raison se trompe, et la philosophie même s’abuse, ou nous abuse quelquefois, mais un cœur droit ramène toujours à la vérité, c’est la tendance inévitable. » Et cependant là encore on sent l’effort, le sacrifice. « Heureuses, s’écrie-t-elle avec un retour évident sur elle-même, heureuses celles dont les devoirs ne sont point contradictoires, et qui ne sont pas forcées de choisir entre les sacrifices de quelques-uns d’eux ! »

Ces sentiments élevés continuent à dominer. Bancal était parti pour l’Angleterre, où il faisait un assez long séjour. Madame Roland croyait son retour nécessaire dans les circonstances politiques où l’on se trouvait ; mais en même temps, elle se faisait scrupule de l’inviter à revenir, précisément parce qu’elle craignait que l’affection ne mêlât sa voix à celle du devoir. « Il y a dans cette situation une infinité de choses et de nuances qui se sentent vivement, quoiqu’on ne puisse les expliquer ; mais ce qui est très clair, et ce que je vous exprimerai franchement, c’est que je ne voudrais jamais vous voir aux dépens d’aucune raison qui ait dû diriger votre marche, ou que vous auriez fait plier à des considérations passagères ou à des affections partielles. Rappelez-vous que si j’ai besoin du *bonheur* de mes amis, ce bonheur est attaché, pour ceux qui sentent comme nous, à une *irréprochabilité* absolue. Voilà le point où j’espère que nous nous retrouverons toujours, et il est assez élevé pour que nous puissions nous y réunir, malgré les vicissitudes du inonde et l’étendue de l’espace. »

Telle est donc l’histoire de cette affection : un attachement réel, sacrifié à des considérations élevées de devoir, sacrifié plutôt qu’éteint, mais se transformant de plus en plus en simple et noble amitié. Bancal, lui, se refroidit : déjà, à la fin de son séjour en Angleterre, il avait un peu négligé ses amis. En 1791, lorsque ceux-ci furent retournés à la Platière, il laisse passer des mois sans écrire. Madame Roland se plaint souvent de son silence ; elle s’en alarme même comme d’une infidélité. Bancal finit par s’éprendre d’une Anglaise qu’il voulait épouser. Madame Roland l’y encouragea et s’offrit généreusement à le servir en cette circonstance. Toutefois il ne se maria que plus tard, et avec une autre.

Nous arrivons maintenant à un sentiment plus sérieux, dont les anciens éditeurs des Mémoires étaient parvenus à dérober la trace, mais dont nous connaissons aujourd’hui toutes les agitations.

Madame Roland comptait faire au public l’aveu d’une affection qu’elle n’aurait pas entretenue en son cœur si elle en avait rougi. Elle fait souvent allusion à cette intention, en particulier dans un passage qui nous donne tout d’abord la note de ce roman intime. Parlant de la vigilance avec laquelle elle s’observait dès son enfance : « On ne sait pas, dit-elle, le bien que produit pour toute la vie l’habitude de cette retenue, n’importe comment elle est contractée ; elle a pris sur moi un tel empire que j’ai conservé, par morale et par délicatesse, la sévérité que j’avais par dévotion. Je suis demeurée maîtresse de mon imagination à force de la gourmander, et, dans des situations périlleuses, je suis restée sage par volupté, lorsque la séduction m’aurait entraînée à oublier la raison ou les principes. Je ne vois le plaisir, comme le bonheur, que dans la réunion de ce qui peut charmer le cœur comme les sens, et ne point coûter de regrets. Avec une telle manière d’être, il est difficile de s’oublier et impossible de s’avilir ; mais cela ne met point à l’abri de ce qui peut s’appeler une passion, et peut-être même reste-t-il plus d’étoffe pour l’entretenir. » Ce qui veut dire, sans doute, que plus une affection est idéale, plus elle est susceptible de s’exalter. Le mot est profond : toute l’histoire qui suit est dans ce mot-là.

On se rappelle que Roland était venu à Paris, en février 91, chargé d’une mission près de la Constituante. On se rappelle aussi que, dès leur arrivée, nos patriotes de province se lièrent avec Brissot et ses amis ; on en vint même à se réunir de préférence dans le salon de madame Roland. C’est alors qu’elle fit la connaissance de Buzot. Elle goûta fort la douceur de ses mœurs et la droiture de son caractère. « Je l’avais distingué, dit-elle, dans ce petit comité, par le grand sens de ses avis et cette manière bien prononcée qui appartient à l’homme juste. Il ne logeait pas loin de nous ; il avait une femme qui ne paraissait point h son niveau, mais qui était honnête, et nous nous vîmes fréquemment. Lorsque le succès de la mission de Roland nous permit de retourner en Beaujolais, nous restâmes en correspondance avec Buzot et Robespierre ; elle fut plus suivie avec le premier, il régnait entre nous plus d’analogie, une plus grande base à l’amitié, et un fonds autrement riche pour l’entretenir. Elle est devenue intime, inaltérable. Je dirai ailleurs comment cette liaison s’est resserrée. »

On se revit naturellement, lorsque Roland s’établit à Paris, à la fin de 1791. À mesure que les partis se dessinèrent, se transformèrent, la liaison politique devint plus étroite. Buzot, par ses lumières, son courage, son ardeur, était l’un des chefs des Girondins, celui que la Montagne détestait le plus. Madame Roland retrouvait en lui ses principes, ses haines, et l’on peut croire que de bonne heure elle devint son inspiration.

Buzot était né à Evreux en 1760, et était par conséquent de six années plus jeune que madame Roland. Un grand esprit d’indépendance en fit de bonne heure un républicain. Comme celle qu’il devait aimer, il se nourrissait d’histoire grecque et romaine, de Rousseau et de Plutarque. Il était à la fois sauvage et sentimental, indompté et rêveur. Tel est le témoignage qu’il se rend à lui-même. Madame Roland y a ajouté quelques traits. Elle nous apprend qu’il était paresseux, incliné à la mélancolie, porté aux extrêmes, mais elle vante son courage, sa générosité et sa persévérance. Elle ajoute, ce qui ne nuit jamais, qu’il avait la figure noble, la taille élégante, et qu’il se mettait avec goût. On remarquera qu’elle ne dit rien de ses talents, se bornant à parler de pensées fortes et de sages avis. Il paraît, en effet, que Buzot n’était pas orateur. Il prenait souvent la parole, mais il travaillait peu, avait un organe désagréable, et n’exerçait d’influence, que comme l’un des membres actifs d’un parti puissant. Ses Mémoires ne sont l’œuvre ni d’un écrivain, ni d’un politique. Buzot, en somme, avait plus de vertus que de lumières, et fut l’un des personnages secondaires d’une époque qui en fournit peu de grands, l’un des hommes irréprochables d’un temps qui compta beaucoup de faibles, de criminels et même de coquins. Il est inutile, sans doute, de chercher à s’expliquer l’affection que madame Roland éprouva pour lui ; le cœur n’a point de compte à rendre et maintient sa souveraineté absolue. On ne peut s’empêcher, toutefois, de reconnaître chez Buzot bien des qualités qui devaient séduire son amie, en particulier la pureté de ses principes et le dévouement à ses convictions. Joignez à cela un tour d’imagination romanesque, un cœur tendre, passionné, délicat, et nous aurons à peu près tout ce qu’il faut pour résoudre le problème.

L’histoire des sentiments de madame Roland pour Buzot est tellement liée à celle des événements qui amenèrent la perte des Girondins, que nous sommes obligé d’en reprendre le fil là où nous l’avons laissé, c’est-à-dire au second ministère de Roland.

La Convention s’était réunie le 21 septembre 1792. La royauté étant abattue, et la république constituée, la lutte s’établit entre ceux qui voulaient en rester là, et ceux qui poussaient en avant vers les crimes et les chimères. Les Girondins ont pour eux la majorité, la province, l’éloquence ; la Montagne s’appuie sur les tribunes, la commune et les clubs. D’un côté est la France, de l’autre Paris. Mais Paris impose à la France, la jette dans l’effroi, la décime, et la France se laisse faire : c’est ce qu’on appelle la Terreur. Bientôt aussi les chefs se produisent : les massacres de septembre marquaient depuis longtemps la place de Danton à la tête des audacieux ; Robespierre commence à produire ces utopies prétentieuses où, avec la meilleure volonté du monde, on ne trouve que des bergeries démocratiques avec une épuration générale de la France pour préambule ; Marat, lui, ne regarde pas au-delà de l’épuration : il demande deux cent soixante mille têtes ; c’est sa marotte.

On comprend ce que pouvait être la position de Roland dans cette nouvelle phase de la Révolution. Il était doublement en butte aux haines, comme girondin et comme ministre. Le père Duchesne l’injurie, Marat le dénonce, l’un et l’autre aiguisent l’attaque en associant le nom de la femme à celui du mari. Vers ce temps-là, cependant, à la fin de l’année 92, madame Roland eut son jour de triomphe public. Sur une dénonciation de Chabot, et sur la demande de Roland lui-même, elle fut mandée à la barre de l’Assemblée pour donner des éclaircissements. Elle les donna avec une lucidité au charme de laquelle celui de sa voix et de sa personne ajoutèrent encore. Les applaudissements qui l’avaient accueillie à son arrivée se firent entendre de nouveau lorsqu’elle eut achevé de parler. Elle obtint les honneurs de la séance. Ce fut une victoire, mais une de ces victoires comme les Girondins en remportèrent tant, victoires sans lendemain et qui ne servaient qu’à les confirmer dans leurs illusions.

Le procès du roi fut le champ-clos dans lequel les deux partis se livrèrent la bataille décisive. Le rejet de l’appel au peuple consomma la défaite des Girondins. Quelques jours après, Roland donna sa démission. Le parti, dès lors, ne fit plus que battre en retraite, perdre du terrain, non sans se retourner toutefois et reprendre souvent l’offensive. Il y eut là, pour cette bande d’honnêtes et brillants bavards, il y eut six mois de colère, d’efforts impuissants, d’une surexcitation sans exemple. Buzot, en particulier, se multipliait ; on le trouve toujours à l’avant-garde : il est agressif, audacieux ; il s’épuise à défendre les droits de l’Assemblée contre cette force insurrectionnelle qui la domine de plus en plus, contre les Jacobins, contre la tribune. Ne semble-t-il pas qu’il y ait derrière lui une voix qui l’encourage, que l’ardeur d’un grand sentiment ait passé dans son âme[[25]](#footnote-25) ?

Tout l’indique, en effet : c’est vers ce temps, au milieu des dernières péripéties du drame politique, que l’affection réciproque de Buzot et de madame Roland prit un caractère plus tendre, plus passionné, et, pour tout dire, franchit la limite indécise qui sépare l’amitié de l’amour. Madame Roland, nous l’avons vu, avait déjà éprouvé un sentiment semblable ; mais le jugeant contraire, sinon à la foi conjugale, du moins aux devoirs que la Révolution imposait alors aux citoyens, elle avait su triompher de cet attachement. Il en fut autrement cette fois-ci. Le patriotisme, c’est un trait à noter, ne tient pas une moindre place dans cette affection que dans la précédente ; mais l’amour que madame Roland n’avait jugé propre qu’à énerver le courage de Bancal, lui semble maintenant s’accorder merveilleusement avec l’ardeur dont elle veut enflammer Buzot. Buzot était celui d’entre les Girondins avec qui elle se sentait le plus en communauté de caractère et d’idées ; elle voyait en lui l’espoir du parti et de la bonne cause. Cela n’empêche pas, sans doute, que les sentiments les plus doux et les plus secrets du cœur féminin ne se mêlassent à ces nobles élans, que l’amour n’ait été de part et d’autre plein d’ivresse, que les amants n’aient douloureusement frémi en présence de l’obstacle qui s’opposait à leur union, mais cela explique le caractère que conserva leur intimité. Madame Roland, nous l’avons vu, était gardée par ses principes, mieux que cela, par le goût du bien : le bonheur pour elle était incompatible avec le remords ; « elle resta sage par volupté. » Mais il est certain aussi que l’oubli de ses devoirs d’épouse lui aurait paru un attentat contre l’idéal qu’elle s’était fait de la Révolution et de la république. Dès l’origine donc, et tout en se livrant à cette nouvelle affection, elle lui assigna des bornes et sut faire accepter par Buzot les scrupules de sa vertu. Ceci fait, elle se crut en règle avec ses devoirs. On ne pouvait, pensait-elle, exiger qu’elle aimât son mari comme un amant ; on ne pouvait pas davantage lui demander de sacrifier un sentiment qui, dans les limites où elle l’avait renfermé, lui paraissait aussi innocent qu’il était irrésistible. Forte de la pureté de son cœur, confiante dans la fermeté de ses résolutions, il ne lui vint pas un seul moment à l’esprit qu’elle eût à rougir ou à dissimuler. Que dis-je ? Elle poussa la candeur jusqu’à mettre son mari dans la confidence. Peut-être crut-elle par cette démarche sanctionner à ses propres yeux la légitimité du sentiment qu’elle avouait ; peut-être chercha-t-elle en même temps dans cette confession une nouvelle sauvegarde contre les entraînements. Quoi qu’il en soit, nous avons ici l’un des plus étranges chapitres dans l’histoire des passions. Mais rien ne saurait suppléer aux propres paroles de madame Roland ; il faut transcrire le passage tel qu’il vient de nous être restitué.

« J’honore, je chéris mon mari comme une fille sensible adore un père vertueux, à qui elle sacrifierait même son amant ; mais j’ai trouvé l’homme qui pouvait être cet amant, et, demeurant fidèle à mes devoirs, mon ingénuité n’a pas su cacher les sentiments que je leur soumettais. Mon mari, excessivement sensible, et d’affection et d’amour-propre, n’a pu supporter l’idée de la moindre altération dans son empire ; son imagination s’est noircie, sa jalousie m’a irritée ; le bonheur a fui loin de nous : il m’adorait, je m’immolais à lui, et nous étions malheureux. Si j’étais libre, je suivrais partout ses pas pour adoucir ses chagrins et consoler sa vieillesse ; une âme comme la mienne ne laisse point ses sacrifices imparfaits. Mais Roland s’aigrit à l’idée d’un sacrifice, et la connaissance une fois acquise que j’en fais un pour lui, renverse sa félicité ; il souffre de le recevoir et ne peut s’en passer. Le développement et, de tout ceci, et de l’emploi des années qui l’ont précédé, offrirait de grandes lumières pour la connaissance du cœur humain et de grandes leçons aux gens sensibles. »

La confidence fut donc mal reçue. Cela se conçoit ; mais madame Roland n’en fut pas pour cela ébranlée dans sa conviction. Sa conscience resta sereine, parce que son intention était restée pure. On comprend, du reste, que les jours dans lesquels se succédèrent le premier trouble du cœur, la déclaration, les combats, puis l’aveu à Roland, les colères, l’incurable soupçon, on comprend, dis-je, que ces jours, pendant lesquels aussi les luttes de la tribune étaient devenues un duel à mort, furent pour notre héroïne une époque de grandes souffrances. Cette nature si forte fut sur le point de rompre sous tant d’émotions. Et puis, elle n’avait pas si bien remporté la victoire, c’est elle qui le dit, que la vigueur de son âme n’eût encore à dompter des rébellions secrètes. Elle avait même fini par se résoudre à fuir. Elle voulait, en s’éloignant, se soustraire à un sentiment qui l’effrayait. Elle pensait, d’ailleurs, que cet éloignement donnerait plus de liberté à Roland, et lui permettrait d’échapper plus facilement si les événements l’exigeaient. Elle allait donc partir avec sa fille pour la campagne, probablement pour la Platière, lorsqu’elle fut attaquée de coliques nerveuses, accompagnées d’horribles convulsions : elle subissait l’effet des angoisses des derniers mois. Elle resta six jours au lit. Elle se leva le septième jour pour entendre sonner le tocsin et apprendre la proscription des vingt-deux ; c’était le 31 mai. À cette nouvelle, elle voulut tenter une démarche, elle brava tout, courut à l’Assemblée, chez des députés, des amis. Roland était déjà sorti pour éviter une arrestation ; elle eut l’imprudence de rentrer chez elle. Ce n’est pas qu’elle ne comprit le danger, mais elle ne le craignait point ; le soin de se soustraire à l’injustice, dit-elle, lui coûtait plus que de la braver. Puis il y avait alors, dans son âme, je ne sais quelle impatience de l’événement, quelle soif de dénouement, et en même temps de sacrifice, de trépas éclatant et utile à la patrie. Elle était fatiguée d’une vie que traversait un grand deuil intérieur ; elle ne désirait plus qu’en tirer bon parti pour la sainte cause de l’idée. « Brillantes chimères, séductions qui m’aviez charmée ! je dédaignais la vie, votre perte me la fait haïr, et je souhaite les derniers excès des forcenés. Qu’attendez-vous, anarchistes, brigands ? vous proscrivez la vertu, versez le sang de ceux qui la professent : répandu sur cette terre, il la rendra dévorante et la fera s’ouvrir sous vos pas ! »

Le lendemain 1er juin, elle fut arrêtée et conduite à l’Abbaye. Une fois en prison, il se produisit lin grand apaisement dans cette âme agitée. Indépendamment du sacrifice qu’elle avait fait de sa vie, elle se sentait maintenant délivrée des soucis et des efforts de l’action. Elle était comme un malade pour qui, dès qu’il se met au lit, tout devoir cesse : « Je ne suis tenue qu’à être là, et qu’est-ce que cela me coûte ? » Enfin elle éprouvait un sentiment que nous la verrons exprimer sous toutes les formes dans ses lettres à son ami. Séparée de Roland, et par conséquent libre des égards dus à sa jalousie, séparée en même temps de celui qu’elle aime, et n’ayant ainsi plus rien à redouter de sa propre faiblesse, ni de la malveillance d’autrui, elle s’abandonne avec délices à un amour qui ne saurait désormais la mettre en conflit avec aucun devoir[[26]](#footnote-26).

Pendant que madame Roland était-il l’Abbaye, Buzot et les autres Girondins fugitifs s’étaient réfugiés à Caen, où ils essayaient d’organiser la résistance. La surveillance n’était pas si exacte que la prisonnière ne pût recevoir leurs messages, ou leur transmettre les siens. Bosc, Champagneux, venaient la voir. Un jour, elle voit entrer une gracieuse femme, « un bon ange, comme elle l’appelle, qui la serre dans ses bras, en la couvrant de larmes[[27]](#footnote-27) » Elle apportait des nouvelles des proscrits, qu’elle avait laissés dans le Finistère et sur le point de passer dans la Gironde. Madame Goussard remit à la prisonnière deux lettres de Buzot, du 15 et du 17 juin. Madame Roland répond le 22. On remarquera qu’elle tutoie son ami. Il ne faut pas trop s’en étonner ; c’est tout ensemble la familiarité d’une liaison intime et un effet de l’emphase républicaine. Il y a une lettre à Bancal, où madame Roland passe ainsi tout à coup du vous au tu[[28]](#footnote-28). Mais je me hâte de citer :

« Combien je les relis ! dit-elle en parlant des lettres qui lui sont parvenues. Je les, presse sur mon cœur, je les couvre de mes baisers ; je n’espérais plus d’en recevoir ! ...

 J’ai été dans les plus cruelles angoisses jusqu’à ce que j’aie été assurée de ton évasion ; elles ont été renouvelées par le décret d’accusation qui te concerne ; ils devaient bien cette atrocité à ton courage ! Mais dès que je t’ai su en Calvados, j’ai repris ma tranquillité.

 …Je n’ose te dire, et tu es le seul au monde qui puisse l’apprécier, que je n’ai pas été très fâchée d’être arrêtée. Ils en seront moins furieux, moins ardents contre Roland, me disais-je ; s’ils tentent quelque procès, je saurai le soutenir d’une manière qui sera utile à sa gloire. Il me semblait que je m’acquittais ainsi envers lui d’une indemnité due à ses chagrins. Mais ne vois-tu pas aussi qu’en me trouvant seule, c’est avec toi que je demeure ? Ainsi, par la captivité, je me sacrifie à mon époux, je me conserve à mon ami, et je dois à mes bourreaux de concilier le devoir et l’amour : ne me plains pas ! »

Le devoir ! il reste suprême pour cette âme héroïque. « Quelles sombres pensées terminent ta lettre ! Eh ! il s’agit bien de savoir si une femme vivra ou non après toi ! Il est question de conserver ton existence et de la rendre utile à la patrie ; le reste viendra après ! » Et elle finit par ces mots : « Va ! nous ne pouvons cesser d’être réciproquement dignes des sentiments que nous nous sommes inspirés ; on n’est point malheureux avec cela. Adieu, mon ami ; mon bien-aimé, adieu ! »

Deux jours après, madame Roland changeait de prison. Son arrestation avait été illégale, on la mit donc en liberté, mais pour la saisir de nouveau quelques instants après et la conduire à Sainte-Pélagie. Son courage ne faiblit pas, bien que sa nouvelle demeure fût affreuse. Elle S3 trouvait en compagnie de filles perdues et d’assassins. L’infortunée s’installa comme la première fois, le mieux qu’elle put. Elle chercha à se distraire avec ses livres et ses crayons. La femme du concierge, touchée de la dignité qu’elle portait partout, l’avait invitée à passer les journées dans son propre appartement, et lui avait même permis d’y faire venir un piano ; un administrateur fit remonter la prisonnière dans sa cellule sous prétexte d’égalité.

Une lettre de madame Roland, écrite peu après sa seconde arrestation, ne parvint pas à Buzot, et a été perdue ; mais elle reçut une troisième lettre de son ami, et elle lui répondit le 3 juillet :

« Quelle douceur inconnue aux tyrans, que le vulgaire croit heureux dans l’exercice de leur puissance !… Mon ami, ne nous égarons pas jusqu’à frapper le sein de notre mère, en disant du mal de cette vertu qu’on achète, il est vrai, par de cruels sacrifices, mais qui les paie, à son tour, par des dédommagements d’un si grand prix. Dis-moi, connais-tu des moments plus doux que ceux passés dans l’innocence et le charme d’une affection que la nature avoue et que règle la délicatesse, qui fait hommage au devoir des privations qu’il lui impose, et se nourrit de la force même de les supporter ? Mes devoirs, dès que je suis seule, se bornent à des vœux pour tout ce qui est juste et honnête, et ce que j’aime occupe encore le premier rang dans cet ordre. »

Et parlant de l’espoir qu’elle avait eu de servir Roland par son témoignage, sa constance et sa fermeté, par la prison même et la mort : « Je trouvais délicieux, ajoute-t-elle, de réunir les moyens de lui être utile à une manière d’être qui me laissait plus à toi. J’aimerais à lui sacrifier ma vie, pour acquérir le droit de donner à toi seul mon dernier soupir. »

Nouvelle lettre trois jours après. Elle a encore reçu des nouvelles de son ami. Buzot l’exhortait à fuir ; elle s’y refuse. Elle ne veut pas sortir des fers dont les méchants l’ont chargée pour en reprendre d’autres que personne ne voit et qu’elle ne pourrait éviter. « Je sens toute la générosité de tes soins, la pureté de tes vœux, et plus je les apprécie, plus j’aime ma captivité présente. Il est à R. (c’est-à-dire Roland est à Rouen), bien près de toi, comme tu vois, chez de vieilles amies, et parfaitement ignoré, bien doucement, bien choyé, tel qu’il faut qu’il soit pour que je n’aie point à m’inquiéter, mais dans un état moral si triste, si accablant, que je ne puis sortir d’ici que pour me rendre à ses côtés. » On voit qu’à la suite des imprudentes confidences de madame Roland, la maison conjugale lui était devenue pénible à habiter. Elle n’avait garde de se soustraire à ses devoirs, mais elle les supportait maintenant comme un fardeau.

C’est dans cette même lettre qu’elle parle du portrait de Buzot, *this dear picture*, que, par une sorte de superstition, elle n’avait pas voulu d’abord avoir dans sa prison, mais qu’elle avait fini par se faire apporter. « Elle est sur mon cœur, dit-elle, cachée à tous les yeux, sentie à tous les moments, et souvent baignée de mes larmes ! » Des larmes ! combien elle en dut verser ! Quels flots d’amertume durent traverser cette âme, pendant les longues heures de la solitude, à la pensée des illusions perdues, de la liberté avilie, de la vie qui allait lui échapper, à la pensée du vieil époux, de la fille orpheline, de l’ami qu’elle ne reverrait plus ! « Devant vous, disait à ses compagnons de la Conciergerie la fille qui la servait, devant vous elle rassemble toutes ses forces ; mais dans sa chambre, elle reste, quelquefois trois heures, appuyée sur sa fenêtre à pleurer. » Et, en effet, plusieurs pages du manuscrit des Mémoires portent encore les traces des larmes dont elles ont été trempées.

La dernière lettre à Buzot est du 7 juillet. Madame Roland s’y montre très occupée du soulèvement des départements auquel travaillaient les députés fugitifs ; elle donne ses directions en vrai chef d’armée. Plus loin, elle décrit sa cellule, où elle s’enferme, pour ne point avoir à traverser les corridors sous l’œil des guichetiers et des vilaines femmes qui errent dans ce quartier de la prison. La chambre est assez large pour souffrir une chaise à côté du lit. « C’est là que, devant une petite table, je lis, je dessine et j’écris ; c’est là que, ton portrait sur mon sein ou sous mes yeux, je remercie le ciel de t’avoir connu, de m’avoir fait goûter le bien inexprimable d’aimer et d’être chérie avec cette générosité, cette délicatesse que ne connaîtront jamais les âmes vulgaires et qui sont au-dessus de tous les plaisirs. »

Elle ne peut assez insister sur l’étrange volupté qu’elle trouve dans une situation toute pleine d’ailleurs de dégoûts et de périls. Le passage est si beau, les sentiments qu’il exprime si extraordinaires, le jour qu’il jette sur ce cœur de femme si inattendu, que je n’hésite point à le citer, malgré les ressemblances qu’il offre avec les extraits qui précèdent. Vers la fin, d’ailleurs, on entend résonner une nouvelle note, percer des vœux qu’elle appelle coupables et qu’elle exprime cependant :

« Tu ne saurais te représenter, mon ami, le charme d’une prison où l’on ne doit compte qu’à son propre cœur de l’emploi de tous les moments ! Nulle distraction fâcheuse, nul sacrifice pénible, nul soin fastidieux : point de ces devoirs d’autant plus rigoureux qu’ils sont respectables pour un cœur honnête ; point de ces contradictions des lois ou des préjugés de la société avec les plus douces inspirations de la nature ; aucun regard jaloux n’épie l’expression de ce qu’on éprouve ou l’occupation que l’on choisit ; personne ne souffre de votre mélancolie ou de votre inaction ; personne n’attend de vous des efforts ou des sentiments qui ne soient pas en votre pouvoir : rendu à soi-même, à la vérité, sans avoir d’obstacles à vaincre, de combats à soutenir, on peut, sans blesser les droits ou les affections de qui que ce soit, abandonner son âme à sa propre rectitude, retrouver son indépendance morale au sein d’une apparente captivité, et l’exercer avec une plénitude que les rapports sociaux altèrent presque toujours. Je ne m’étais pas même permis de chercher cette indépendance et de me décharger ainsi du bonheur d’un autre qu’il m’était si difficile de faire. Les événements m’ont procuré ce que je n’eusse pu obtenir sans une sorte de crime. Comme je chéris les fers où il m’est libre de t’aimer sans partage et de m’occuper de loi sans cesse ! Ici, toute autre occupation est suspendue ; je ne me dois plus qu’à qui m’aime et mérite si bien d’être chéri. Poursuis généreusement ta carrière, sers ton pays, sauve la liberté : chacune de tes actions, est une jouissance pour moi, et ta conduite est mon triomphe. Je ne veux point pénétrer les desseins du ciel, je ne me permettrai pas de former de coupables vœux ; mais je le remercie d’avoir substitué mes chaînes présentes à celles que je portais auparavant, et ce changement me paraît un commencement de faveur : s’il ne doit pas m’accorder davantage, qu’il me conserve cette situation jusqu’à mon entière délivrance d’un monde livré à l’injustice et au malheur. »

Il faut bien le reconnaître : les Mémoires, tels que nous les avons, les lettres précédentes même, ne nous avaient pas préparés à cette impatience de l’obstacle qui la sépare de Buzot, à cet effroi que lui inspire une union désormais troublée, un foyer où la défiance est venue s’asseoir. Tout à l’heure ce n’était qu’un fardeau dont elle était prête à se charger encore ; maintenant c’est une servitude dont elle ne peut s’empêcher de désirer la fin. Elle y revient plus loin.

« Mais sais-tu bien, écrit-elle, que tu me parles bien légèrement du sacrifice de ta vie, et que tu sembles l’avoir résolu fort indépendamment de moi ? De quel œil veux-tu que je l’envisage ? Est-il dit que nous ne puissions nous mériter qu’en nous perdant ? Et si le sort ne nous permettait pas de nous réunir bientôt, faudrait-il donc abandonner toute espérance d’être jamais rapprochés, et ne voir que la tombe où nos éléments puissent être confondus ? »

En d’autres termes, et pour envisager les choses comme elles sont, madame Roland ne craignait pas de prévoir le jour où la mort de son mari la laisserait libre d’épouser celui qu’elle aimait. Évidemment il y a là, avec les éléments d’un curieux problème moral, comme l’écho d’un long et douloureux drame domestique.

On écrira peut-être un jour l’histoire de l’amour platonique. Il y aura de grands noms à y mettre : ceux de Dante, de Pétrarque ; la liaison de Gœthe avec madame de Stein y trouvera place ; madame Récamier y entrera avec tout un cortège de soupirants ; madame Roland, enfin, y a désormais son chapitre assuré. Je doute cependant que la tâche d’écrire cette histoire soit réservée à notre temps. Nous avons tant mis de physiologie dans notre psychologie, que nous sommes en danger de confondre l’amour avec les appétits ou les plaisirs. Or c’est là se fermer d’avance l’intelligence de ses plus profonds mystères. C’est renoncer, dans tous les cas, à comprendre un attachement tel que celui de madame Roland. L’amour n’est tout entier ni du corps, ni de l’âme. Seulement, des deux éléments dont il se compose, l’un ou l’autre peut l’emporter. Si ce sont les sens qui dominent, nous aurons une liaison égoïste, frivole, et qui a cela de cruel et de faux, qu’elle dégrade l’être auquel elle semble vouer l’adoration. L’amour idéal, au contraire, se nourrit de sacrifices ; il puise dans sa propre ferveur le dévouement qui le fait sage, le besoin d’entourer la femme aimée d’une auréole de respect, la crainte de la compromettre ou de la dégrader, qui sait même ? la crainte de trouver dans la possession la fin de son propre enchantement. Peut-être cela suffit-il pour qu’on lui refuse le nom sublime de passion ; il n’importe : ce sera simplement, si l’on veut, une amitié plus tendre et plus exaltée. Ce qui est certain, c’est qu’il consiste avant tout dans le charme que produisent l’une sur l’autre deux natures morales. S’il est difficile que le trouble des sens n’y ait quelque part, les jouissances du cœur et de l’esprit y ont une plus grande encore. Il est moins l’effet d’une froideur de tempérament que d’une délicatesse de l’âme. Il a son ivresse, ses illusions, ses périls, mais il a aussi sa grandeur et sa beauté. Il n’est pleinement connu que des esprits fins, des cœurs élevés et des natures saines.

L’affection réciproque de madame Roland et de Buzot a ces caractères. Elle en a d’autres qui lui donnent sa couleur propre, son intérêt singulier. Cet amour est à la fois vertueux et risqué ; il se sent fort de son innocence, et il se sent gêné par l’opinion ; il accepte les sacrifices, mais comme des sacrifices ; il s’encourage à l’abnégation, mais cette abnégation lui pèse. Ce n’est pas tout : il remplit deux âmes de tendresse, et en même temps il subordonne impérieusement leur affection à une autre affection, au dévouement pour la gloire et la liberté. Il semble que nos amants n’oseraient se livrer à leurs sentiments, s’ils n’avaient cru les faire servir aux intérêts de la patrie. De là, je ne sais quelle austérité au milieu des effusions les plus douces ; il y a dans ces joies du cœur quelque chose de grave et de triste : on s’est connu au milieu des luttes et des dangers, la proscription a resserré ces liens, et déjà l’échafaud s’élève au fond de la scène pour dénouer le drame.

## VI

« Adieu, mon bien-aimé ! » Ainsi se termine la quatrième lettre à Buzot. Ce fut probablement la dernière. Madame Roland avait cependant encore trois mois à passer en prison ; mais les Girondins, traqués aux environs de Bordeaux, ne pouvaient plus donner de leurs nouvelles, et autour d’elle-même la surveillance devenait chaque jour plus étroite. Elle n’ose conserver de papier sur elle ; elle craint à tout instant des recherches ; les amis qui viennent la voir vont être arrêtés eux-mêmes, ou être obligés de redoubler de précautions. Que fera-t-elle ? Elle trompera ses longs ennuis en écrivant ses souvenirs.

L’histoire des Mémoires de madame Roland n’est pas moins intéressante que les récits dont ils se composent ; à vrai dire, elle fait partie de ces récits. L’écrivain s’interrompt sans cesse pour noter quelque circonstance de sa captivité, rapporter quelque nouvelle, s’indigner en apprenant les attentats de la Montagne ou le sort des proscrits du 31 mai. Un jour, c’est la pièce voisine qui retentit de rires ; les actrices du Théâtre-Français, arrêtées la veille, soupent avec l’officier de paix : le repas est joyeux et bruyant, le vin pétille, on entend voltiger les gros propos. Une autre fois elle sr, rappelle que le jour où elle écrit est l’anniversaire de sa fille, âgée de douze ans, destinée si jeune à être orpheline. Une autre fois encore, parlant des larmes qu’elle avait versées à la mort de sa mère, elle ne peut s’empêcher d’ajouter ces mots : « J’en verse en ce moment qui sont amères et brûlantes, car je crains un mal encore plus grand que celui que je souffre ; j’avais réuni tous mes vœux pour le salut de ce que j’aime ; il est plus incertain que jamais ! »

Dès les premiers moments de sa captivité, madame Roland avait pris la plume, et, sous le titre de *Notices historiques*, elle avait raconté les événements dont elle avait été témoin. Elle y remontait jusqu’aux premiers temps de la Révolution ; cette partie a malheureusement été perdue ; nous n’en possédons plus qu’un tiers environ. Champagneux, dépositaire du manuscrit, l’avait confié, au moment de son arrestation, à une amie qui le porta longtemps sur elle et qui finit par le brûler. Madame Roland crut que l’ouvrage entier avait péri, et elle en fut vivement affectée. Elle aurait préféré, dit-elle, être jetée au feu elle-même. Elle ne s’en remit pas moins à l’œuvre, et employa le mois d’août à réécrire l’histoire du premier ministère de Roland, à tracer des portraits ou noter des anecdotes qui pussent un jour lui servir de matériaux, enfin à raconter sa seconde arrestation. Elle rédigeait en même temps ses Mémoires particuliers, plus curieux, plus lus, plus célèbres que les autres, et auxquels elle doit proprement son rang d’écrivain. C’étaient comme deux ouvrages distincts qu’elle menait de front. Tout cela fut composé au courant de la plume, sans plan, sans révision, sans ratures : « Je suis fort étonnée, dit-elle, d’avoir écrit trois cents pages en vingt-deux jours[[29]](#footnote-29). » Malgré cette rapidité, le temps lui manqua pour achever ; elle comprit qu’elle n’avait plus assez à vivre, et finit par se contenter d’un simple aperçu de ce qui lui restait à dire. On a d’autant plus de raison de le regretter, que cette dernière partie devait embrasser la période qui suivit son mariage, et par conséquent les aveux qu’elle s’était promis de faire. Hélas ! c’est bien de cela qu’il s’agit ! la Révolution aboutit à la Terreur ; le courage de l’héroïne succombe. « Je ne puis plus conduire la plume, s’écrie-t-elle, au milieu des horreurs qui déchirent ma patrie ; je ne puis vivre sur ses ruines, j’aime mieux m’y ensevelir. Nature, ouvre ton sein ! Dieu juste, reçois-moi ! » Et elle ajoute : « À trente-neuf ans ! » Plus bas, une trace de larmes. Noble et chère victime !

Les mots que je viens de citer annoncent la résolution qu’elle avait prise au commencement d’octobre. Madame Roland ne croyait plus au triomphe de la Gironde : la Montagne l’emportait. Ses amis politiques erraient d’asile en asile ; elle avait pensé jadis, si elle était jugée, qu’un trépas éclatant pourrait réveiller le public : aujourd’hui elle voit le public applaudir aux proscriptions. Tant qu’on pouvait parler, elle s’était senti de la vocation pour la guillotine ; qu’espérer maintenant qu’on interdit tout discours aux accusés ? Elle a donc résolu de tromper ses bourreaux en leur échappant par une mort volontaire. Toutefois, avant de se laisser mourir de faim, elle trace ses *Dernières pensées*, l’adieu suprême à tout ce qu’elle a aimé. Elle prend congé de son mari : « Pardonne-moi, homme respectable, de disposer d’une vie que je t’avais consacrée » ; — congé de sa fille, qu’elle hésite à laisser seule sur la terre ; — congé enfin de celui qu’elle *n’ose nommer*, « que la plus terrible des passions n’empêche pas de respecter la barrière de la vertu, » et auquel elle donne rendez-vous là où ils pourront s’aimer sans crime, où rien ne les empêchera d’être unis. Puis, après les dernières invectives lancées aux atroces et aux lâches, après les dispositions minutieuses d’une femme d’ordre, elle jette encore un regard sur cette vie qui va lui échapper : « Adieu, écrit-elle, adieu, mon enfant, mon époux, ma bonne, mes amis ; adieu, soleil dont les rayons brillants portaient la sérénité dans mon âme comme ils la rappelaient dans les cieux ! Adieu, campagnes solitaires dont le spectacle m’a si souvent émue ; et vous, rustiques habitants de Thézée, qui bénissiez ma présence, dont j’essuyais les sueurs, adoucissais les misères et soignais les maladies, adieu ! Adieu, cabinet paisible où j’ai nourri mon esprit de la vérité, captivé mon imagination par l’étude, et appris dans le silence de la méditation à commander mes sens et mépriser la vanité. Adieu… Non, c’est de toi seul que je ne me sépare point ; quitter la terre, c’est nous rapprocher. » Ainsi, le dernier mot est pour le bien-aimé.

La résolution que madame Roland avait prise de se laisser mourir de faim fut contrariée par l’assignation qui l’appelait en témoignage dans le procès des vingt-deux. Elle y revint plus tard et écrivit à Bosc pour lui exposer ses motifs, en lui demandant de l’opium. Bosc crut devoir combattre son projet, et, par toutes sortes de considérations, lui persuader d’attendre l’échafaud. Elle reconnut qu’elle avait pu s’aveugler : « Il est possible qu’une douleur profonde et l’exaltation de sentiments déjà terribles aient mûri dans le secret de mon cœur une résolution que mon esprit a revêtue d’excellents motifs. » Elle consentit donc à accepter la détermination que prendrait son ami quand il aurait de nouveau pesé toutes ses raisons. Bosc persista et elle se rendit.

Le 1er novembre, madame Roland fut transférée de Sainte-Pélagie à la Conciergerie ; c’est là qu’on était envoyé pour être jugé ; aussi ne faisait-on qu’y passer. Madame Roland y resta huit jours. La Conciergerie était un affreux cachot ; elle y fut placée dans un lieu infect, couchée sans draps, sur un lit qu’un prisonnier voulut bien lui prêter. Il ne nous reste rien d’elle, à cette date, que des notes sur son procès et un projet de défense. Peut-être eut-elle encore la facilité d’écrire à quelques amis. On sait du moins que, peu de temps avant d’aller au supplice, elle envoya à Jany le portrait de Buzot, qu’elle avait jusque-là porté sur son sein ; elle ne voulait pas, lui écrivait-elle, qu’il fût profané après sa mort.

Les interrogatoires de madame Roland offrent peu d’intérêt. Elle y fut, comme toujours, ferme, précise, avec un peu d’emphase. L’accusateur public, les juges l’outragèrent avec leur lâcheté habituelle. Elle était condamnée d’avance ; c’est à son agonie que nous assistons, disons mieux, c’est à la fin sereine et triomphante d’un martyr.

Nous avons sur ses derniers jours et ses derniers moments les récits de deux de ses compagnons de la Conciergerie, Riouffe et Beugnot. Le témoignage de ce dernier a d’autant plus de prix, que l’honnête royaliste ne cache pas les préventions dont il était d’abord animé contre notre républicaine.

Madame Roland entra à la Conciergerie le lendemain de l’exécution des vingt-deux : elle eût douté de son sort jusque-là, que l’illusion ne lui eût plus été possible. Elle n’en était pas moins sereine, parlant avec liberté et courage. « Nous étions, dit Riouffe, tous attentifs autour d’elle, dans une espèce d’admiration et de stupeur. La conversation était sérieuse sans être froide ; elle s’exprimait avec une pureté, un nombre et une prosodie qui faisaient de son langage une espèce de musique dont l’oreille n’était jamais rassasiée. Elle ne parlait jamais des députés qui venaient de périr qu’avec respect, mais sans pitié efféminée, et leur reprochant même de n’avoir pas pris des mesures assez fortes. Elle les désignait le plus ordinairement sous le nom de nos amis. Quelquefois aussi son sexe reprenait le dessus, et on voyait qu’elle avait pleuré au souvenir de sa fille et de son époux. » Avec d’autres, elle avait des discussions, avec Beugnot surtout, qui lui reprochait de l’esprit de parti et la violence de ses opinions.

Ce qu’il y avait de merveilleux, c’est l’empire qu’elle avait acquis sur les femmes perdues qu’on jetait à la Conciergerie, pêle-mêle avec les détenus politiques. « La chambre de madame Roland était devenue l’asile de la paix au sein de cet enfer. Si elle descendait dans la cour, sa présence seule y rappelait le bon ordre, et ces malheureuses, sur lesquelles aucune puissance connue n’avait plus de prise, étaient retenues par la crainte de lui déplaire. Elle distribuait des secours pécuniaires aux plus nécessiteuses, et à toutes des conseils, des consolations et des espérances. Elle marchait environnée de femmes qui se pressaient autour d’elle comme autour d’une divinité tutélaire. »

« Le jour, continue Beugnot, où elle devait paraître au tribunal, Clavières me chargea d’une commission pour elle. J’épiai le moment où el !e sortirait de sa chambre, et j’allai la joindre au passage. Elle attendait à la grille qu’on vînt l’appeler. Elle était vêtue avec une sorte de recherche. Elle avait une anglaise de mousseline blanche, garnie de blonde, et rattachée avec une ceinture de velours noir. Sa coiffure était soignée : elle portait un bonnet-chapeau d’une élégante simplicité, et ses beaux cheveux flottaient sur ses épaules. Sa figure me parut plus animée qu’à l’ordinaire. Ses couleurs étaient ravissantes, et elle avait le sourire sur les lèvres. D’une main elle soutenait la queue de sa robe, et elle avait abandonné l’autre à une foule de femmes qui se pressaient pour la baiser. Celles qui étaient mieux instruites du sort qui l’attendait sanglotaient autour d’elle et la recommandaient en tous cas à la Providence. Rien ne peut rendre ce tableau. Il faut l’avoir vu. Madame Roland répondait à toutes avec une affectueuse bonté ; elle ne leur promettait pas son retour ; elle ne leur disait pas qu’elle allait à la mort ; mais les dernières paroles qu’elle leur adressait étaient des recommandations touchantes. Elle les invitait à la paix, au courage, à l’espérance, à l’exercice des vertus qui conviennent au malheur. Un vieux geôlier, nommé Fontenay, dont le bon cœur avait résisté à trente ans d’exercice de son cruel métier, vint lui ouvrir la grille en pleurant. Je m’acquittai au passage de ma commission de Clavières. Elle me répondit en peu de mots, et d’un ton ferme. Elle commençait une phrase, lorsque deux guichetiers de l’intérieur l’appelèrent pour le tribunal. À ce cri, terrible pour tout autre que pour elle, elle s’arrêta, et me dit en me serrant la main : — « Adieu, monsieur ; faisons la paix, il est temps. » — Levant les yeux sur moi, elle s’aperçut que je repoussais mes larmes et que j’étais violemment ému. Elle y parut sensible, mais n’ajouta que ces deux mots : « Du courage ! »

Après avoir entendu son arrêt, elle rentra dans la prison avec cette légèreté d’allure qui la distinguait, et d’un signe énergique, elle fit comprendre à ses compagnons qu’elle était condamnée à mort. C’était le 18 brumaire, c’est-à-dire le 8 novembre[[30]](#footnote-30). L’exécution, selon l’usage, devait suivre immédiatement la sentence. Au moment du départ, madame Roland embrassa tous les prisonniers de sa chambrée, qui étaient devenus ses amis, et comme l’un d’eux fondait en larmes : « Eh quoi ! lui dit-elle, vous pleurez ! Quelle faiblesse ‘ » Pour elle, continue le témoin de cette scène, elle était animée, riante ; le feu sacré brillait dans ses yeux. a : Eh bien, dit-elle à un autre prisonnier, je vais mourir pour la patrie et la liberté ; n’est-ce pas ce que nous avons toujours demandé ? »

La charrette portait deux victimes : à côté de madame Roland, Lamarche, ci-devant directeur-général de la fabrication des assignats. Ce n’était point un vieillard, comme on l’a dit, mais un homme abattu sous l’horreur de ces derniers moments. Madame Roland lui adressa la parole, l’encouragea ; elle réussit même à le faire sourire. Pendant la partie du trajet qui se faisait le long des quais, elle put jeter un dernier regard sur la maison où elle avait passé son enfance. On arriva enfin sur la place de la Révolution, vers les cinq heures, à la nuit tombante. Madame Roland, par égard pour son compagnon, voulut qu’il la précédât sur l’échafaud. « Montez le premier, dit-elle, vous n’auriez pas la force de me voir mourir ! » Et comme l’exécuteur hésitait à le permettre : « Pouvez-vous, ajouta-t-elle en souriant, refuser à une femme sa dernière demande ? » Son tour vint, ses yeux s’arrêtèrent sur une grande statue de la Liberté qui décorait la place de la Révolution ; c’est alors qu’elle prononça le mot fameux : « O liberté, comme on t’a jouée ! » Ce furent ses dernières paroles. Son corps fut enterré non loin du lieu du supplice, dans le cimetière de la Madeleine ; aucun signe ne marqua sa tombe.

L’histoire ne connaît rien de plus beau que la fin de madame Roland. Jamais on n’a mis plus de bonne grâce dans la mort, plus de simplicité dans l’héroïsme.

Madame Roland avait souvent répété que son mari ne lui survivrait pas. Elle avait bien jugé : en apprenant la condamnation de sa femme, il perdit connaissance. Quelques jours après, le 15 novembre, il sortit de sa retraite, s’assit sur le bord d’un chemin, et se perça le cœur d’une épée.

Buzot, pendant ce temps, était caché à Saint-Émilion. C’est là que lui parvint la nouvelle de son malheur. Il fut durant plusieurs jours dans un désespoir voisin de la folie. « *Elle* n’est plus, écrivait-il dans une lettre récemment retrouvée, — *elle* n’est plus, mon ami ! Les scélérats l’ont assassinée ! Jugez s’il me reste quelque chose à regretter sur la terre ! » Il fit en même temps ses dernières dispositions, chargeant l’ami auquel il écrivait de brûler les lettres de madame Roland qu’il lui avait remises en dépôt, et lui léguant le portrait de cette femme si tendrement adorée. Buzot vécut, du reste, bien des mois encore, se traînant de cachette en cachette : ce n’est qu’au mois de juillet suivant qu’on trouva son corps et celui de Pétion, dans un champ de blé, à moitié dévorés par les loups. Quelques jours de plus, et le 9 thermidor leur aurait sauvé la vie.

La lettre que je viens de citer, et qui était adressée à Le Tellier, montre assez que Buzot et madame Roland n’avaient pas emporté leur secret tout entier avec aux dans la mort. Ce secret avait fini par transpirer. Louvet y a fait allusion dans le *Récit de mes périls*: « Pauvre Buzot, il emportait au fond du cœur des chagrins bien amers, que je connaissais seul, et que je ne dois pas révéler. » Louvet se trompait ; il notait pas seul à savoir la cause de ces chagrins. Jany était dans la confidence ; il avait même cherché à détourner madame Roland du dessein qu’elle avait formé de parler de cet attachement dans ses Mémoires. « J’apprécie, lui répondait-elle, le sentiment qui vous porte à désirer que mon secret ne soit jamais divulgué. Mais il ne m’est plus permis de me taire. Il est connu, il a été dénaturé, j’ai été calomniée. » Il est étrange d’après cela que le souvenir de cet attachement, ou plutôt du nom de celui qui en était l’objet, n’ait pas été mieux conservé. On savait vaguement que l’héroïne avait aimé ; les traces n’en avaient pas été si bien effacées de ses écrits qu’on ne les eût remarquées ; mais la tradition qui nommait Buzot est précisément celle qui avait le moins de cours. Il a fallu une rencontre extraordinaire de circonstances pour restituer cet épisode à l’histoire.

Les Mémoires de madame Roland parurent deux ans après sa mort, et ajoutèrent à l’éclat de son nom. Madame Roland n’avait jamais aspiré à ètre auteur. Elle ne l’est devenue que par circonstance, pour servir la cause à laquelle elle s’était vouée ; par passe-temps, pour se distraire pendant les cinq mois que dura sa prison ; par nécessité, enfin, pour se justifier des accusations de ses ennemis. Ses Mémoires, à l’origine, devaient être purement politiques ; elle finit par y joindre le récit de sa vie privée, qui en est devenu la partie la plus célèbre. J’en ai déjà indiqué le principal défaut : madame Roland a eu trop constamment devant les yeux le modèle que lui fournissaient les *Confessions* de Rousseau. Elle s’est trop complètement inspirée de ce livre. Elle en a tout imité, les aveux compromettants, les récits, les descriptions, les portraits, les réflexions morales un peu sentencieuses, les apostrophes un peu déclamatoires. La conséquence en est, -qu’en dépit d’un talent véritable, d’une manière assez vive et personnelle, nous n’avons dans ces Mémoires, si j’ose ainsi parler, qu’une formation secondaire. Or c’est là un grand défaut ; ou, si l’on veut, un grand malheur dans les lettres : on n’y accorde le premier rang qu’à l’originalité, et, dans les meilleures copies, on se préoccupe moins de l’artiste que de son modèle. Madame Roland, d’ailleurs, écrit mal. Je ne veux pas parler des incorrections fréquentes, presque grossières, mais qui portent leur excuse avec elles dans des feuilles écrites pour ainsi dire au pied de l’échafaud. C’est le fond même du style qui est mauvais chez madame Roland, c’est l’exubérance des épithètes, ce sont les vilains mots abstraits dont la Révolution a inondé le pur et charmant français du XVIIIe siècle, c’est le tour oratoire et l’emphase. Ce qui n’empêche pas que souvent, lorsque le courant d’un sentiment très vrai ou très puissant vient à passer par là, ce style, un peu trouble, ne prenne tout à coup de l’éclat ou du charme, et ne nous donne d’admirables pages. Les Mémoires ressemblent assez à la personne même de madame Roland : il y a de la force, il y a de l’agrément, mais l’impression générale est incertaine, mêlée, et l’ensemble manque de goût et d’une entière distinction.

Essayons, en terminant, de tracer le portrait de l’héroïne. Aussi bien, est-ce un tort peut-être que de vouloir trouver un livre dans les Mémoires : ce qu’on doit y chercher, ce qu’on y trouve certainement de plus mémorable, c’est l’auteur elle-même.

Madame Roland était-elle jolie ? Pour nous représenter ce qu’elle était, vers le commencement de la Révolution, à l’âge de trente-cinq ans, nous nous garderons de consulter la toile d’Heinsius, au palais de Versailles ; c’est un portrait de fantaisie, où il est impossible de reconnaître un seul des traits de l’original. Nous ne nous arrêterons pas davantage devant le profil que M. Plon a mis en tête de son édition des Mémoires : le dessinateur s’est inspiré de diverses gravures, ce qui est un procédé arbitraire, et d’autant moins acceptable ici que madame Roland a protesté contre tous les portraits qu’on avait faits d’elle ; elle va jusqu’à dire qu’aucun ne donne l’idée de sa personne. Mais nous avons, pour suppléer aux représentations graphiques, la description qu’elle a elle-même tracée, et les souvenirs de plusieurs personnes qui l’ont connue. Or ces rapports s’accordent assez bien. Madame Roland, cela est clair, s’était fort regardée dans la glace ; elle s’était étudiée, analysée avec soin ; mais elle a mis à se peindre la sincérité qui lui était naturelle, et il ne parait pas qu’elle se soit flattée.

Le registre d’écrou de Sainte-Pélagie lui donne une taille de cinq pieds. Elle n’était donc pas grande, mais elle était bien faite ; elle avait l’embonpoint de la santé et beaucoup de fraîcheur. Ses traits se distinguaient moins par la régularité que par l’agrément : le front large et indiquant la pensée, la bouche un peu grande, mais garnie de belles dents, le nez un peu gros, le menton rond et retroussé, l’œil à fleur de tête, les cheveux longs et flottants. Les yeux, comme les cheveux, étaient châtain foncé. Sur ce point, il ne peut y avoir de doute, malgré l’assertion de son compagnon de la Conciergerie, le comte Beugnot, qui lui donne des cheveux blonds et des yeux bleus. Et puis, qu’on vienne nous parler de témoignage oculaire et de certitude historique ! Il est vrai d’ajouter que M. de Lamartine a cru pouvoir concilier les autorités : « Des yeux bleus, dit-il, qu’avait brunis l’ombre de la pensée. »

Aux traits que je viens d’énumérer, il faut joindre un teint coloré, un sourire charmant, un beau regard, ouvert, franc, vif. Sa figure offrait un mélange de douceur, d’esprit et de naïveté. Elle conserva toujours un certain air d’adolescence. Sa démarche était légère ; elle ne pouvait sortir d’une voiture sans sauter. Ses manières avaient la simplicité et le naturel plutôt que l’aisance du grand monde. Avec tout cela, un sang bouillant, des nerfs excitables ; un tempérament ardent, voluptueux même, c’est elle qui le dit ; des alternatives de langueur et de gaieté, d’activité et d’abattement ; une disposition caressante ; le besoin d’être distinguée, chérie ; une union rare de retenue et de grâce, de modestie et de tendresse. On le voit, la beauté de madame Roland était une beauté d’expression, celle qui vient de l’intelligence et de l’âme, celle que tout le monde ne sent pas et ne goûte pas. Camille Desmoulins, par exemple, s’étonnait qu’elle eût des adorateurs. « Il a eu raison, dit-elle fièrement à cette occasion ; je ne lui ai jamais parlé ! »

La voix de madame Roland se distinguait par un timbre sonore, sa parole par une sorte de prosodie musicale, qu’ont remarqués tous ceux qui l’ont connue. Ils n’ont pas été moins frappés de son éloquence. Elle parlait bien, presque trop bien, avec une élégance, un choix de termes qu’on aurait voulu moins parfait. « Esprit, dit Lemontey, bon sens, propriété d’expressions, raison piquante, grâce naïve, tout cela coulait sans étude entre des dents d’ivoire et des lèvres rosées. » Parfois, cependant, cette conversation puisait de l’éclat dans les accents d’une sincérité passionnée. Madame Roland se piquait de la raison des sages, mais elle saisissait les idées avec son imagination et les allumait de son enthousiasme. Cette exaltation avait ses inconvénients : de l’engouement, des préjugés, peu de connaissance du monde, beaucoup d’aveuglement sur le compte des hommes qui l’entouraient. Sa politique est toute affaire de sentiment. Les vertus des hameaux et la tyrannie des rois, tel est le fond de son *credo* républicain.

J’ai noté, chemin faisant, bien des disparates dans le caractère de madame Roland. Je n’en connais guère de plus contradictoire en apparence, qui échappe plus lorsqu’on croit le tenir, qui tour à tour déroute davantage la critique et l’admiration. Il y a de tout chez cette femme : elle unit la grâce de son sexe à la sagesse du philosophe et à la virilité du tribun ; elle a la douceur et l’héroïsme ; elle doute par l’esprit et elle croit par le cœur ; elle est à la fois inoffensive et haineuse, bonne et injuste, calme et exaltée, sensée et extravagante, ravissante et vulgaire, virginale et passionnée. Elle est maîtresse de ses sens sans l’être de son cœur ; elle connaît la tendresse qui trouble et dédaigne celle qui s’abandonne. Il y a dans ses facultés plus de diversité que de richesse, plus de richesse que d’équilibre, plus d’équilibre que d’harmonie ; du reste, fermée à tout ce qui est petit, lâche, déshonorant ; nature franche et vivante ; santé de l’esprit et de l’âme ; au total, noble et superbe créature ! Riouffe a bien dit : madame Roland est l’un des miracles de la Révolution.

On parle souvent du sang qu’a versé la Révolution, et je suis du nombre de ceux à qui ce sang fait horreur. Je ne sais cependant si je n’ai plus de dégoût encore pour les niaiseries, les lâchetés, la boue dont elle est restée aussi tachée. Il y a des moments où les instincts généreux qui donnèrent l’impulsion au mouvement, où les principes importants qui se sont dégagés de la mêlée, ne suffisent pas à voiler tant de ridicule et de bassesse. On éprouve le besoin de s’assurer qu’au milieu même de ces saturnales, la vertu humaine ne s’est pas laissée sans quelque témoignage ; et alors, chose étrange, ce sont des femmes qui attirent et consolent le regard : c’est Marie-Antoinette et sa dignité dans le martyre ; c’est Charlotte Corday, qui nous a fait accepter, admirer l’assassinat ; c’est madame Roland, enfin, avec son grand cœur et ses illusions sublimes.

# XIV. Les loisirs d’un magistrat

M. le procureur-général de la cour de cassation a toujours eu l’ambition de représenter en sa personne les anciennes traditions de la magistrature française. Il a pris pour modèles ces graves génies qui ont honoré la robe, les l’Hospital, les Domat, les d’Aguesseau : comme eux, il a de bonne heure associé les études religieuses aux travaux du jurisconsulte. Il a réuni en sa personne le ministère de la loi divine et celui de la loi humaine. Spectacle touchant ! La même main qui foudroyait naguère l’assurance sur la vie, lance aujourd’hui ses traits contre les témérités de la critique. Quel que soit le danger social qui nous menace, M. le procureur-général est toujours là.

Le volume dont je veux entretenir mes lecteurs m’en a remis un autre en mémoire. M. Dupin a publié, en 1858, des *Règles de droit et de morale tirées de l’Écriture sainte[[31]](#footnote-31)*, manuel d’un contenu varié, d’un emploi commode, d’un format portatif, et que je m’étonne de ne pas voir plus répandu. Qui n’éprouve, en effet, le besoin d’avoir un *corpus theologiœ* dans sa poche ? Qui ne se trouve souvent dans des circonstances où un texte de l’Écriture sainte, appliqué à propos, suffirait pour le tirer d’embarras ? C’est à ces besoins, si généralement sentis, que M. Dupin a entrepris de satisfaire. Il a voulu, dit-il, « présenter un corps de doctrine dans lequel le lecteur puisse trouver aisément ces maximes dont l’invocation est une force pour ceux qui savent les alléguer à propos. »

Le manuel de M. Dupin se compose de passages des saintes Écritures, rangés sous cinq chefs, distribués en titres, sections et paragraphes, portant chacun un numéro d’ordre, et formant ainsi une espèce de supplément aux cinq Codes. La seule différence, c’est que les articles nous sont donnés ici sur deux colonnes, en latin et en français. Utile innovation et dont le but est facile à saisir : le texte français est pour ceux qui ne savent pas le latin, et le texte latin pour ceux qui ne savent pas le français. Tout le monde, de cette manière, est sûr d’y trouver son compte. Les petits livres de M. Dupin sont comme la bénédiction du souverain-pontife ; ils s’adressent *urbi et orbi.*

La méthode de l’auteur entraînait un inconvénient. Des passages de la Bible, pris au hasard, séparés du contexte, devaient offrir quelque obscurité. M. Dupin a paré à cette difficulté en joignant un commentaire à son texte. Ce commentaire, d’ailleurs, ne sert pas seulement à éclairer le sens. Ce n’est pas même son principal usage. M. Dupin a eu une idée très originale, et qui montre à quel point l’alliance de la théologie et du droit peut devenir féconde. Ses notes, dit-il, « ont pour objet principal d’établir une *conférence* des textes bibliques avec la loi romaine et la loi française, là oùlls se rencontrent et peuvent s’éclairer mutuellement. »

Au surplus, tout en se renfermant dans ces limites, M. Dupin a su, dans ses notes, glisser une foule d’observations très piquantes, très actuelles, brûlantes d’à-propos. L’histoire contemporaine, par exemple, y revit tout entière. Il faut voir tout ce que l’auteur a mis là d’esprit et d’érudition.

Simon Machabée fait un discours au peuple : Vous savez, dit-il, combien nous avons combattu, etc. « Voilà, fait remarquer M. Dupin, une *circulaire électorale* fondée sur de nobles motifs. »

Un prophète se plaint des fraudes dont les places publiques sont le théâtre : « *De plateis ejus*, suggère le commentateur ; il semble qu’il s’agisse ici de quelque agiotage pratiqué à la Bourse de Jérusalem, *sur la place*. » L’érudition a-t-elle jamais trouvé un jeu de mots plus piquant ?

Jérémie annonce aux Juifs l’invasion d’un peuple étranger et dont la langue leur sera inconnue. « *Cujus ignorabis linguam*, dit notre légiste : des Cosaques, des Kalmouks ; » et il éclaircit sa pensée par un couplet d’une chanson de Béranger.

Josué fait périr cinq rois dans une caverne ; exemple bien propre, selon M. le procureur-général, à fermer la bouche à ceux « qui blâmeraient le général Pélissier, lorsqu’il commandait en Algérie, d’avoir ainsi renfermé et fait périr dans une caverne des Arabes qui s’y étaient réfugiés, et qu’il y fit brûler en représailles d’un massacre exercé par eux sur des Français. » On remarquera cette belle langue du barreau : exercer des massacres sur un peuple !

Mais c’est l’histoire de la seconde république que M. Dupin se plaît surtout à retrouver dans les livres saints. Il y a un passage du Deutéronome qui porte : Vous tremblerez jour et nuit. « *Nocte et die*, s’écrie notre magistrat ; que ceux qui les ont vues se rappellent les journées et les nuits de juin 1848 ! »

Je citerai encore la note qui accompagne la parabole des vignerons meurtriers. « Ce propriétaire a loué sa vigne à des cultivateurs qui, en se constituant ses locataires et ses redevanciers, ont bien reconnu par là qu’ils allaient jouir de la *chose d’autrui*. Mais ils ne pouvaient en jouir que moyennant une *redevance,* une *part des fruits* : et c’est pour s’affranchir de cette obligation qu’on va les voir conspirer entre eux la mort des agents et du fils du propriétaire, afin de demeurer gratuitement les maîtres de la propriété. C’est ce procédé qu’il s’agissait de généraliser en 18.48 (Prédications du Luxembourg) : Pendons le propriétaire, et nous ne paierons plus de loyer ! Sous le premier Empire, un auteur dramatique faisait dire à un propriétaire avec beaucoup plus de raison : Quand on ne veut pas payer de loyer, il faut avoir une maison à soi. »

Cette dernière remarque me semble le chef-d’œuvre du genre. À moins peut-être que le lecteur ne préfère la suivante. Il est question d’un sceptre de gloire, *baculus gloriosus*. « *Baculus gloriosus*, insinue M. Dupin ; ceci pourrait servir d’épigraphe à l’éloge d’un maréchal. »

L’ouvrage se termine par un appendice où l’auteur a range des expressions et des passages de l’Écriture sous diverses rubriques et sous forme de dictionnaire. En voici des exemples : « CLUBS. Des assemblées de sang, *conventicula de sanguinibus*. » — FEMME (mauvaise). Il est bon de tenir tout sous clef lorsqu’on a une méchante femme. Eccl. XLII, 6. » — « VIVAT. Qu’il vive éternellement ! Vive le roi ! 1 Reg. X, 24. » Ainsi il n’est pas un mot qui ne suggère à M. Dupin quelque application piquante, quelque allusion ingénieuse. Telle est la puissance d’une érudition saine servie par une imagination brillante ; l’auteur ne peut ouvrir les Prophètes ou les Apôtres sans voir surgir de leurs écrits, tantôt des conseils pour les maris mal partagés, tantôt des réminiscences de notre histoire contemporaine.

Quelques services que ce volume fût appelé à rendre à la société, M. Dupin n’a pas cru avoir assez fait en le publiant. Il a compris que son œuvre n’était pas complète. Après nous avoir offert les règles de la morale il nous devait celles de la foi. Il nous avait appris ce qu’il faut faire, restait à dire ce qu’il faut croire. De là un nouveau petit livre, qui porte le titre de *Jésus devant Caïphe et Pilate*, mais qui, selon l’habitude de M. Dupin, donne infiniment plus qu’il ne promet. Vous n’y cherchez qu’une dissertation sur le procès de Jésus-Christ, vous y trouvez un manuel complet de la religion chrétienne[[32]](#footnote-32).

On y trouve bien d’autres choses encore. Essayons de faire l’inventaire de toutes ces richesses. Il importe que le lecteur sache ce qu’on lui donne pour son argent.

En premier lieu, l’acheteur reçoit une réimpression de la fameuse réponse de M. Dupin à M. Salvador, au sujet de la condamnation de Jésus. Cet opuscule, qui parut pour la première fois en 1828, pourrait sembler un peu vieilli aujourd’hui. M. Dupin n’est point de cet avis. Loin de là, il est persuadé que sa dissertation est le résumé et comme le dernier mot de la défense du christianisme. Un nouvel incrédule paraît-il ? vite, une nouvelle édition de la brochure. Cela répond à tout. M. Salvador est resté sous le coup ; M. Strauss, dit-on, en a souffert ; M. Renan, à son tour, va y laisser ses lauriers.

Il est vrai que M. Renan n’a pas adopté la thèse de M. Salvador et que dès lors l’écrit de M. Dupin ne lui parait pas applicable. Mais c’est justement là qu’il faut admirer la souplesse d’esprit de M. le procureur-général et l’habileté des transitions au moyen desquelles il établit l’accord entre les diverses parties de ses ouvrages. La brochure sur M. Salvador se termine par le fameux mot de Rousseau : « Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d’un sage, la vie et la mort de Jésus sont d’un dieu. » D’un dieu ! vous l’entendez. Or l’ouvrage de M. Renan, « ce nouvel Arius, » ne tend-il pas à dépouiller le Christ du caractère divin ? « Une telle audace, confondue jadis par Athanase et par les pères du conseil de Nicée, a déjà soulevé de nobles indignations ; les réfutations dogmatiques, les prédications apologétiques ne feront point défaut à la défense de la foi chrétienne. » Ainsi s’exprime M. Dupin, et, nouvel Athanase, le voilà qui rassemble tous les textes propres à montrer que Jésus « est engendré de Dieu et participant de sa substance, *consubstantialem patri*. » Voilà donc de quoi se compose la seconde partie du volume. Elle contient « les principaux fondements de la religion chrétienne extraits des saintes Écritures, et classés pour son usage personnel et celui de ses amis dans la foi, par A.-M.-J.-J. Dupin, quos ad usum proprium amicormnque ejusdem fidei participantium è sacris Scripturis excerpere et colligere curavit, etc. » Conformément à son usage constant, M. Dupin a soin ici encore de mettre le latin et le français en regard. Les matières, du reste, ne se suivent pas dans un ordre très rigoureux. Il y a un chapitre sur la fausse philosophie, un extrait de la messe des morts, puis enfin certaines pièces rares et depuis longtemps épuisées, telles que le Symbole des Apôtres, celui de Nicée, celui d’Athanase. On lit dans ce dernier que « la foi catholique nous oblige à adorer un seul Dieu en trois personnes et trois personnes en un seul Dieu, sans confusion des personnes, ni division de substance ; » le Symbole ajoute que celui qui ne conserve pas cette foi « dans tous ses points et dans toute sa pureté périra infailliblement pour l’éternité. » Telles sont les convictions éclairées auxquelles les méditations d’une longue carrière ont amené M. Dupin.

Nous avons déjà le Procès du Christ et une collection de textes sur le mystère de la Trinité, deux opuscules « qui se complètent l’un par l’autre et se prêtent un mutuel appui. » Ce n’est pas tout. M. Dupin, considérant que la charité est une chose « nécessaire à tout le monde, » a rassemblé tous les passages de l’Écriture relatifs à la charité. Ces exhortations, il faut le dire, font un assez singulier effet à côté du Symbole de saint Athanase, qui tout à l’heure damnait les dissidents avec si peu de mansuétude. On se demande aussi pourquoi M. Dupin a mis la charité dans son petit livre, et n’y a pas mis les autres vertus chrétiennes qui, elles aussi, sont nécessaires à tout le monde. Du moment, en effet, qu’il prenait l’utilité de tel ou tel sujet pour principe de la composition de son volume, on ne voit vraiment pas pourquoi il a oublié les deux autres vertus théologales, les quatre vertus cardinales, des avertissements contre les sept péchés capitaux, voire des maximes d’économie domestique ou des recettes pour faire les confitures. Tout cela est utile ; ce n’est qu’une affaire de plus ou de moins, et l’on a de la peine à comprendre que M. Dupin se soit arrêté en route.

Je n’étonnerai personne, du reste, en disant que M. Dupin n’a pas traité tant de graves sujets sans y mêler les agréments de son esprit, et même parfois sans faire les plus intéressantes découvertes. On lui doit entre autres un très bel exemple du calembour appliqué au déchiffrement des documents historiques. Il est parvenu, au moyen de cette méthode, à constater qu’une de nos institutions charitables est originaire de l’Égypte et a été établie par Dieu en personne. Voici, en effet, ce qu’on lit à la page 219 du volume, à propos des sages-femmes du royaume de Pharaon, qui avaient refusé de noyer les enfants mâles des Israélites : « (Hospices de la Maternité). Et parce que les sages-femmes avaient craint Dieu, *il établit leurs maisons* Exod. I, 21. »

Continuons notre inventaire. Les maximes relatives à la charité sont suivies d’une collection de prières. Le lecteur reconnaissant y trouvera le *Pater noster*, l’*Ave Maria,* le *Domine salvum fac regem*. Il me semble que M. Dupin aurait bien pu mettre. *imperatorem*. Il est vrai qu’il traduit *rex* par *celui qui règne*, au moyen de quoi la prière restera appropriée à tous les régimes.

Cette partie du recueil se termine par les *suffrages* que divers prélats ont adressés à M. Dupin, en recevant le fruit de ses labeurs théologiques. Je me contenterai d’en citer un, celui de Mgr le cardinal Dupont, archevêque de Bourges. Il est ainsi conçu : « Colligés par une main habile, ces textes sacrés sont un élixir. (Ce n’est pas moi qui souligne.) L’usage n’en pourra être que fort salutaire à l’âme : elle s’y ravivera. » Le lecteur ne trouve-t-il pas que la métaphore tirée de l’élixir est poursuivie par le prélat avec bien de l’agrément ?

Sommes-nous au bout ? Pas encore. M. Dupin a éprouvé le besoin de mettre son volume sous la protection de la Vierge. Il le termine donc par l’histoire de la chapelle de Notre-Dame du Morvand. C’est M. Dupin lui-même qui a fait construire cet édifice sur une montagne dite du *Banquet*, au centre d’un magnifique panorama. Il faut savoir que M. Dupin a pour prénoms *Marie-Geneviève*, et que, par conséquent, la Vierge est sa patronne. Souvent, en regardant le sommet du *Banquet*, « à l’heure de l’Angelus, quand le soleil, déjà disparu pour les hameaux de la plaine, dorait encore la cime de la montagne, » il avait regretté qu’aucun signe religieux ne vînt rompre la monotonie de ce lieu élevé. La difficulté était d’acquérir les diverses parcelles de terrain nécessaires pour la construction de l’édifice. Le paysan morvandiau est naturellement défiant, il s’imaginait qu’on voulait placer des canons fur la hauteur pour mieux dominer la contrée. On finit par le rassurer, et la chapelle fut construite. M. Dupin, dans sa reconnaissance, se croit obligé de nous donner les noms et adresses de tous ceux qui ont concouru à la construction et à l’ornementation de l’édifice, jusqu’à celle du serrurier qui a fourni la croix, jusqu’à celle du zingueur qui a couvert le toit. Vient ensuite le récit de l’inauguration. Elle fut faite par Monseigneur l’évêque de Nevers. Il ne s’agissait de rien moins, selon le prélat, que « de proclamer *Marie souveraine du Morvand*. » Il ne faut pas croire cependant que cette dénomination cachât les préoccupations d’un des vieux partis. Bien loin de là, « Monseigneur développa la parole de l’Empereur, *l’Empire c’est la paix*, et il en fit une admirable application à la Sainte-Vierge, en montrant que son empire sur les âmes est la paix des intelligences qu’elle éclaire, la paix des cœurs qu’elle console, et la paix des consciences dont elle est le refuge. » Des brefs du pape ont attribué à la chapelle de Notre-Dame du Morvand des indulgences pour ceux qui la visiteraient avec les intentions convenables. Disons enfin qu’une gravure sur bois présente l’image de cet édifice, sur lequel, n’était la modestie du fondateur, on aurait pu inscrire : *Mariœ erexit Dupin.*

Pour le coup, nous voici au bout du livre de M. Dupin. Le lecteur a pu juger de la puissance de conception qui a réuni tant de sujets en apparence hétérogènes : une brochure de droit, des textes sur la Trinité, des exhortations morales, un discours de Monseigneur de Nevers, la description d’une chapelle, ^adresse d’un serrurier et d’un zingueur. Le lecteur a pu s’assurer en même temps qu’il ne faut pas mesurer l’importance du livre à son étendue. Quel malheur que M. le procureur-général soit du nombre des Quarante et se trouve ainsi exclu des concours de l’Académie ! Et que l’illustre compagnie, après avoir naguère refusé un de ses prix à M. Taine, aurait eu bonne grâce à couronner M. Dupin ! Les livres de celui-ci sont moins gros, mais combien la matière en est plus grave ! Les études de l’auteur sont moins approfondies, mais combien elles sont plus variées ! Je veux bien que la pensée y soit moins originale, mais on m’accordera que les tendances en sont plus orthodoxes. Donner le prix à M. Taine, c’eût été tout simplement couronner un savant et un écrivain ; en plaçant un laurier sur le front de M. Dupin, l’Académie aurait rendu hommage à un magistrat qui, non content d’avoir réédité le *Pater* et le *Credo*, a porté le culte de l’Immaculée jusque sur les sommets du Morvand !

# XV. L’histoire de César[[33]](#footnote-33)

La publication de ce volume comptera parmi les faits notables du règne de Napoléon III. C’est proprement un acte sans précédent. Si plusieurs souverains ont manié la plume, aucun ne l’a fait dans des circonstances semblables et n’en a appelé avec tant d’éclat à l’opinion publique de son temps. Il n’y a point de comparaison à établir entre un pareil ouvrage et les écrits théologiques d’un Henri VIII ou d’un Jacques Ier. Il n’y en a pas davantage à faire entre le « philosophe bienfaisant » descendu du trône de la Pologne, et un empereur assis sur celui de France. Louis XIV a laissé des papiers d’État et Napoléon Ier des Mémoires militaires, mais ces documents n’ont paru qu’après la mort de leurs auteurs. Tout au plus pourrait-on citer ici les *Mémoires de Brandebourg*, et encore l’analogie paraît-elle bien légère lorsqu’on se rappelle que Frédéric-le-Grand écrivait dans une langue qui n’était point celle de son peuple, et qu’il s’adressait, pour tout public, à quelques beaux-esprits de l’étranger. Ce qui me parait, en effet, former l’originalité du livre qui va nous occuper, ce n’est pas seulement que l’auteur soit un chef de dynastie et l’un des arbitres du sort de l’Europe ; ce n’est pas qu’un souverain si haut placé n’ait point cru déroger à son rôle en se livrant à de minutieuses recherches d’érudition ; c’est le fait même d’une publication hasardée dans des circonstances si périlleuses.

Étrange spectacle, en vérité, et, comme je le disais en commençant, l’un des plus extraordinaires que nous ait donnés un règne fécond en imprévu ! Voici un prince qui, par la Constitution dont il a doté la France, a appelé sur sa propre personne la responsabilité directe de tous ses actes ; un prince qui, par la puissance dont il dispose, éveille assurément à l’étranger plus d’inquiétude que de sympathie ; et comme si ce n’était pas assez d’un pareil fardeau, voici ce prince qui n’hésite point à se jeter dans le domaine des lettres, à s’exposer aux critiques des gens du métier, à fournir une satisfaction maligne à quiconque pourra le convaincre d’une inexactitude dans les faits ou d’une impropriété dans les termes ; qui, enfin, ne se livre pas seulement à ce sort commun des auteurs, mais s’y livre plus désarmé qu’un autre, et se met dans cette position vraiment ingrate, d’être obligé de remporter un succès littéraire ou de subir un amoindrissement de dignité.

On m’en croira : plus le monarque semble se découvrir aujourd’hui dans la personne de l’écrivain, moins, pour ma part, j’éprouve d’empressement à en profiter. C’est en historien que le chef de l’État s’offre à nous aujourd’hui, et c’est en historien qu’il sied de le traiter. Il y aurait un égal manque de convenance, ce me semble, à aduler et à attaquer en lui le souverain, lorsque, pour un jour, il consent à être jugé comme un simple citoyen de la république des lettres.

Après quoi, il faut bien reconnaître que l’auteur a rendu la tâche de la critique plus délicate qu’il ne le pense lui-même. Son livre est une histoire, il est vrai, mais une histoire qui est en même temps une justification de César, et une justification de César qui est en même temps une apologie dynastique. Il en est un peu du héros de l’ouvrage comme du portrait dont le crayon de M. Ingres l’a orné ; le vainqueur de Pharsale prend çà et là un faux air de Napoléon, et, comme si cela n’était pas encore assez, on distingue dans l’image de ce dernier lui-même plus d’un trait qui se confond avec ceux de son héritier actuel. Il y a donc dans le livre plusieurs intentions qui se superposent, et il est impossible d’y séparer l’histoire ancienne de l’histoire moderne. Ainsi l’a voulu l’écrivain. Son but, il ne s’en est point caché, a été de faire de la biographie de César un plaidoyer en faveur d’une thèse de politique contemporaine.

Nous verrons tout à l’heure quelle est cette thèse ; commençons par dire quelques mots du récit où elle ira puiser ses arguments.

Il ne faut pas croire que ce récit disparaisse sous les préoccupations dont j’ai parlé. Non, nous avons ici une histoire pour tout de bon, très sérieuse, très étudiée Elle l’est presque trop, en un sens, puisque cette vie de César remonte jusqu’aux origines de Rome, nous retrace pas à pas les développements de la république, et nous offre jusqu’à une description complète du bassin de la Méditerranée. De là un certain manque de proportion entre l’ouvrage et cette introduction, qui est à elle seule toute une histoire romaine. Quant à la narration, elle est grave, austère, un peu sèche. J’en louerais davantage la clarté, si j’y avais trouvé une idée parfaitement nette des révolutions politiques, et, par exemple, de la restauration opérée par Sylla, ou même du dessein poursuivi par César. Il faut moins encore y chercher les récits animés, les portraits vivants, les traits de l’éloquence. L’auteur, on le dirait, s’est fait scrupule de sacrifier aux grâces, et les modèles qu’il semble s’être proposés sont les Mémoires de l’Académie des Inscriptions, plutôt que ces ouvrages où un art éminemment français a marié les agréments du style aux recherches de la science.

Voici donc le grand et réel mérite de l’*Histoire de Jules César*, c’est un recueil de laborieuses recherches sur l’histoire romaine. Je hasarderai cependant une remarque. La science historique se compose de deux choses : l’érudition qui rassemble les témoignages et la critique qui les pèse. Or, c’est par l’érudition que l’ouvrage dont nous parlons se distingue principalement. L’esprit critique y fait parfois défaut. Ainsi l’auteur, tout en rejetant les fables qui enveloppent les premiers temps de Rome, retient l’opinion qui fait durer la royauté deux cent quarante-quatre ans, tandis qu’il est bien clair que cette date tombe avec l’histoire de Romulus. On s’étonne également de voir les discours fictifs que Salluste et Tite-Live mettent dans la bouche de leurs personnages, reproduits ici de confiance, absolument comme si le sénat romain avait eu des sténographes et un *Moniteur*. Ce n’est pas tout : notre historienne distingue pas entre les autorités ; il ne les classe pas selon le degré de confiance que chacune mérite ; il puise avec un empressement trop égal dans des sources de premier ordre et dans de simples recueils d’anecdotes tels que les biographies de Plutarque et de Suétone. Au reste, j’ai hâte de le dire, ces objections de détails ont peu d’importance, en comparaison de celles que soulèvent les principes généraux professés par l’illustre historien.

Le plus considérable de ces principes est celui-ci : le moyen d’arriver à la vérité, en écrivant l’histoire, n’est autre que de suivre la logique. Ce principe, pour dire le moins, me semble paradoxal. On avait généralement pensé, jusqu’ici, que le moyen d’arriver à la vérité historique était de réunir les documents originaux, de les comparer et d’en tirer les faits ; de distinguer, parmi ces faits, ceux qui sont certains, ceux qui sont douteux et ceux qui doivent ètre rejetés ; de les reproduire, enfin, autant que possible, sous leur physionomie originale et dans leur enchaînement naturel. Au milieu de ces délicates opérations, le premier devoir de l’historien, croyait-on, était de s’abstenir de toute vue systématique. On supposait qu’il ne pouvait jamais assez se dépouiller de lui-même, ni trop éviter d’enfermer les faits dans des catégories logiques, parce que la logique, quoi que nous en ayons, c’est toujours notre logique, et qu’appliquer aux faits des règles de cette nature, c’est risquer d’introduire dans l’histoire les fantaisies du jugement individuel. Il y a deux choses, en effet, qui nous débordent de toutes parts et qui nous déborderont éternellement : la nature et l’histoire, et c’est pourquoi la disposition la plus convenable à l’historien, aussi bien qu’au naturaliste, est la patience qui ne se lasse jamais d’interroger la réalité, comme la plus dangereuse est la hardiesse qui ramène les choses à des conceptions *à priori*.

Je ne demande pas mieux, du reste, que de suivre l’auteur dans l’application qu’il fait lui-même de son principe. Cette application est double : il veut que la logique détermine l’appréciation des faits et qu’elle préside au jugement porté sur les grands hommes.

Je commence par les faits. Que demandent ici les règles de la logique ? Elles demandent, nous dit-on, qu’un grand effet soit toujours rapporté à une grande cause ; ou, ce qui revient au même, que dans les grands événements nous reconnaissions « leur raison d’être impérieuse. » Mais pourquoi borner cette règle aux grands événements et aux grandes causes ? La logique, si je ne me trompe, exige que nous généralisions et, dès lors, que nous formulions ainsi le principe invoqué par l’auteur : tout effet a une cause, et la cause de chaque effet est toujours proportionnée à ce dernier. D’un autre côté, il est impossible d’exprimer ainsi le principe dont il s’agit sans s’apercevoir que l’histoire n’en saurait tirer parti. Je n’ignore pas qu’on a quelquefois parlé de petites causes comme ayant produit de grands effets, mais ceux qui se sont servis de ces termes, ne les ont pas employés dans un sens rigoureux, et ont confondu l’occasion, qui peut être hors de proportion avec les événements qu’elle détermine, et la cause qui est nécessairement toujours égale à l’effet produit, puisque, au fond, elle ne fait qu’un avec lui. Au surplus, l’auteur de *l’Histoire de Jules César* s’est lui-même chargé de nous montrer que l’axiome dont il s’agit n’est qu’une espèce de tautologie. Quand on dit que les rois de Rome ont disparu parce que leur mission était accomplie (p. 21), cette proposition n’ajoute rien au fait de la disparition des rois, puisque, s’ils avaient subsisté plus longtemps, nous aurions été obligés d’en conclure que leur mission n’était pas encore épuisée. Quand on affirme que si un petit État, tel que la république romaine, parvint à s’élever au-dessus des autres, cet État devait avoir en lui des éléments particuliers de supériorité (p. 61), cette assertion ne jette aucune lumière sur les causes de la supériorité des Romains, mais nous apprend tout simplement que le fait a eu une cause, et une cause suffisante, ce qui s’entend de soi-même pour peu qu’on ait une teinture de l’art de raisonner. Mais le passage le plus propre à montrer que le nouveau principe n’est proprement qu’une pétition de principe, c’est le suivant : « Cet aperçu rapide des maux déjà sensibles qui travaillaient la société romaine nous conduit à cette réflexion : Le sort de tous les gouvernements, quelle que soit leur forme, est de renfermer en eux des germes de vie qui font leur force, et des germes de dissolution qui doivent un jour amener leur ruine. Suivant donc que la République fut en progrès ou en décadence, les premiers ou les seconds se développèrent ou dominèrent tour à tour : c’est-à-dire, tant que l’aristocratie conserva ses vertus et son patriotisme, les éléments de prospérité prédominèrent ; mais, dès qu’elle commença à dégénérer, les causes de perturbation prirent le dessus et ébranlèrent l’édifice si laborieusement élevé. » Cela rappelle la célèbre définition de Bichat, d’après laquelle la vie est l’ensemble des forces qui s’opposent à la mort. Et que sera la mort ? L’ensemble des forces qui s’opposent à la vie ? Ne nous voilà-t-il pas bien avancés !

Je passe à la seconde application de la logique à l’histoire. Elle concerne les hommes dont l’influence sur leur siècle atteste le génie. La puissance de leur conception une fois reconnue, l’auteur demande qu’on s’incline ; et, comme la grandeur des vues ne fait qu’un pour lui avec l’élévation des sentiments, il veut qu’on ne leur prête pas plus de faiblesses morales que de défaillances intellectuelles. « Lorsque des faits extraordinaires, telles sont ses expressions, attestent un génie éminent, quoi de plus contraire au bon sens que de lui prêter toutes les passions et tous les sentiments de la médiocrité. » Et ailleurs, dans une phrase que je ne prétends pas donner pour, un exemple favorable du style de l’écrivain : « Ne cherchons pas sans cesse de petites passions dans de grandes âmes. Le succès des hommes supérieurs, et c’est une pensée consolante, tient plutôt à l’élévation de leurs sentiments qu’aux spéculations de l’égoïsme et de la ruse ; ce succès dépend bien plus de leur habileté à profiter des circonstances que de cette présomption assez aveugle pour se croire capable de faire naître les événements qui sont dans la main de Dieu seul. »

J’en demande pardon à l’illustre historien, mais ici la logique est en défaut, ou plutôt, comme la logique ne saurait se tromper, mais seulement les logiciens, je dirai que le raisonnement qu’on vient de lire repose sur une observation incomplète. Exprimerai-je toute ma pensée ? Rien ne m’a plus surpris, dans le premier volume de l’*Histoire de César*, que cette théorie d’après laquelle le héros serait tout grandeur et tout génie, un être supérieur qu’on ne pourrait sans sacrilège rabaisser dans la sphère de nos faiblesses et de nos inconséquences. Comme si le contraire n’était pas le lieu-commun des moralistes ! Comme si l’histoire n’était pas remplie, dans tous les ordres de célébrités, d’exemples qui nous montrent la réunion la plus surprenante de la grandeur et de la bassesse, un Bacon, un Rousseau, un Marlborough ! Comme si le résultat le plus net de l’expérience n’était pas précisément de nous faire modifier ces jugements tout d’une pièce que la jeunesse aime à porter, et de nous apprendre à reconnaître, dans les plus nobles natures, les contrastes les plus étranges, quelquefois les disparates les plus choquantes ! Et, s’il en est ainsi, quel étonnement ne doit-on pas éprouver en voyant un écrivain qui a voyagé dans les deux mondes ; qui a été tour à tour proscrit, prétendant, prisonnier et chef d’empire ; qui a fait la guerre et la diplomatie ; qui a étudié l’histoire puisqu’il prend aujourd’hui la plume pour l’écrire, qui, en un mot, a eu plus qu’un autre l’occasion de se mêler

aux hommes et d’apprendre à les connaître, et qui a conservé dans toute sa fraîcheur la foi de la jeunesse à la réalisation de l’idéal.

Je n’ai pas besoin de dire qu’une pareille façon d’envisager les grands hommes ne peut rester sans influence sur la manière de présenter les faits. L’auteur de *l’Histoire de César* a subi les conséquences de son système. Il ne montre pas seulement pour celui dont il raconte la vie une partialité naturelle ; il ne se contente pas même de transformer l’histoire en apologie, ce qui déroge déjà un peu à la gravité et à la sincérité du genre : non, il va jusqu’au bout de sa théorie, et n’hésite, en aucune circonstance, à attribuer à son héros les vues les plus étendues et les motifs les plus désintéressés. S’agit-il, par exemple, du triumvirat : Pompée et Crassus ont pu y chercher la satisfaction, celui-ci de son avarice, celui-là de son amour du pouvoir, « mais on *doit* prêter à César un mobile plus élevé, et lui supposer l’inspiration du vrai patriotisme. » Suit un long passage où la situation de la République est présentée telle « qu’elle devait apparaître à la vaste pensée » de ce même César. Et ainsi de suite dans tout le volume : nous assistons à chaque page à une espèce d’induction philosophique, dont le point de départ n’est autre que le dogme de l’infaillibilité des hommes providentiels.

Cette expression *« d’hommes providentiels »* m’avertit que nous n’avons pas encore épuisé la théorie du héros. Cette théorie a son côté religieux. Les héros ne sont pas seulement des hommes de génie, ils sont encore des envoyés de la Providence, et si l’humanité est tenue de leur prêter des motifs purs, elle a surtout pour devoir de comprendre leur mission et de s’y soumettre. Nous touchons ici à la pensée intime de l’ouvrage. L’auteur ne s’en cache pas : le but qu’il s’est proposé en écrivant a été « de prouver que lorsque la Providence suscite des hommes tels que César, Charlemagne, Napoléon, c’est pour tracer aux peuples la voie qu’ils doivent suivre. » Et il ajoute : « Heureux les peuples qui les comprennent et qui les suivent ! Malheur à ceux qui les méconnaissent et les combattent ! » Il était difficile de marquer plus nettement les préoccupations politiques, et, pourquoi ne le dirais-je pas, puisque rien n’est en soi plus naturel et plus légitime ? les préoccupations dynastiques, personnelles même, qui, dans la pensée de l’écrivain, se rattachent à son apologie de Jules César.

Quoi qu’il en soit, voici le héros transformé en Messie. Avons-nous gagné quelque chose à cette transformation ? L’idée est-elle devenue plus claire, la théorie plus acceptable ? Il ne semble pas. Dieu, comme on l’a très bien dit, est la cause de tout, mais il n’est l’explication de rien. La Providence, en effet, est partout si elle est quelque part, et il est contradictoire de se la représenter comme une force qui se partage le monde avec le hasard, et qui abandonne les intérêts vulgaires à celui-ci pour se réserver le soin des grands hommes et des grandes choses. Que dirons-nous, d’ailleurs, des revers qui atteignent parfois les hommes les plus considérables ? Si César est un personnage providentiel, il faut bien que Brutus le soit aussi. Si le Dieu des batailles a voulu Austerlitz, il a sans doute également voulu Waterloo. Mais ce n’est pas tout. Qui jugera du rang providentiel des hommes, et à quoi se reconnaîtra leur mission ? Si elle se reconnaît à leurs qualités d’esprit et de caractère, au rôle politique et social qu’ils jouent dans le monde, pourquoi ne pas dire tout simplement que les peuples ont intérêt à suivre la direction des hommes qui paraissent capables de les guider ? Mais non, cela ne suffit pas ; ce qu’on exige de nous, c’est une obéissance aveugle, et l’évocation de la Providence, en élevant les maîtres du monde dans une sphère supérieure à l’humanité, a justement pour but ici d’imprimer à notre soumission le caractère de la foi religieuse. Il faut que le héros soit placé en dehors de toute discussion. César aura beau arborer l’étendard de la guerre civile, sa personne n’en restera pas moins sacrée. Napoléon aura beau entraîner la France à travers les sierras de l’Espagne ou les steppes de la Russie ; il aura beau soulever contre elles les ressentiments de vingt nations opprimées, il n’en aura pas moins de droit à la docilité de son peuple et à la soumission même de ceux qu’il a réduits en servitude ! Je me suis servi tout à l’heure du mot de dogme : on voit que je n’ai pas exagéré. La doctrine dont il s’agit n’est rien moins qu’un évangile nouveau, et qui revient à peu près à ceci : Pour le génie, le droit de s’emparer de la dictature ; pour les nations, le devoir de se soumettre à toutes les entreprises du génie.

Consultons l’histoire, puisque aussi bien la croyance dont nous parlons nous est présentée comme une thèse historique. L’histoire est-elle favorable à cette thèse ? Ne nous montre-t-elle pas plutôt à chaque page l’inutilité des dictatures, ou ce qui revient au même, l’impuissance des usurpations à rien fonder ?

La dictature n’a pas de lendemain, parce que le héros n’a pas d’héritier. Plus l’homme de génie a tenu de place dans le monde, plus grand est le vide qu’il laisse après lui ; plus son œuvre a été personnelle, moins elle peut avoir de continuateur. César a eu Auguste pour successeur, mais Auguste a eu Tibère, Caligula, Claude, Néron. L’empire de Charlemagne, puisque Charlemagne a été introduit dans ce débat, se poursuit sous un Louis-le-Débonnaire et s’éteint avec un Charles-le-Gros. Après Olivier Cromwell, Richard Cromwell. Toutefois, le plus éclatant de ces exemples est Napoléon lui-même. Sa dynastie s’est, il est vrai, relevée d’une manière inattendue ; mais le second empire vit du prestige bien plus que des traditions du premier, et ses chances de durée les plus certaines sont précisément le soin qu’il mettra à ne pas être la continuation du régime dont il s’est porté l’héritier.

Les grandes dictatures ne fondent rien ; est-ce à dire qu’elles ne laissent aucune trace de leur passage ? Non, sans doute ; il faut seulement distinguer, à cet égard, entre le nivellement qui renverse les institutions, et le développement qui les améliore ; entre l’égalité qui est une conquête purement négative, et la liberté qui est le principe même de la civilisation. La première de ces œuvres peut s’accomplir par la dictature, parce qu’elle s’accomplit par la force. Aussi les grands hommes dont nous avons parlé se sont-ils tous illustrés par une initiative de ce genre : leur génie était essentiellement révolutionnaire. César a continué les Gracques et Marius, Napoléon a exploité 89. L’un et l’autre, ils ont conçu l’empire comme l’égalité sous un maître ; l’un et l’autre, ils ont fait de la démocratie la base du pouvoir absolu. « Égalité devant la loi, disait l’empereur en 1814, dans un entretien avec Sismondi ; égalité devant la loi, nivellement des impôts, abord de tous à toutes les places, j’ai donné tout cela. Le paysan en jouit, voilà pourquoi je suis son homme. » Telle est, en tout temps, la tâche des hommes providentiels. Après quoi, il faut bien ajouter que l’héroïsme qui séduit l’imagination n’est point la condition absolue de cette œuvre, et qu’un Louis XI et un Richelieu y peuvent travailler avec autant de succès que des Césars.

Mais si le héros peut quelque chose pour l’égalité, qui n’est que l’abolition des privilège il ne peut rien pour la liberté, c’est-à-dire pour le progrès essentiel des sociétés. C’est que la liberté ne se décrète point. On l’écrit en vain dans les chartes. Le suffrage universel et la domination de la majorité ne font pas nécessairement un avec elle. La liberté est une vertu, car elle est avant tout le respect de la liberté d’autrui. La liberté, c’est l’amour de la liberté, c’est la conviction de son droit absolu, c’est la confiance qu’elle renferme la solution de tous les problèmes, comme la garantie de tous les intérêts. Aussi faut-il que la liberté se fonde elle-même ; on ne la fabrique pas plus qu’on ne fait des hommes, qu’on ne produit des caractères. On n’en devient capable qu’en l’exerçant. On n’y arrive que par la lutte séculaire des forces sociales qui s’entrechoquent jusqu’à ce qu’elles aient appris à s’équilibrer. Bien loin que la liberté puisse être le don d’un maître, elle n’a jamais été qu’une conquête. Le héros en est si peu le champion, qu’il en est plutôt l’adversaire naturel. L’histoire a-t-elle conservé un seul exemple d’une dictature qui ait abouti à une émancipation ? Nous a-t-elle transmis le nom d’un seul souverain qui ait usurpé pour affranchir ? Une pareille tâche n’implique-t-elle pas contradiction ? En vain notre historien affirme-t-il que César fut forcé de s’emparer du pouvoir (p. 410) ; on n’est jamais forcé de s’embarquer dans une entreprise sans issue. Pour moi, je ne sais si je me trompe, mais je ne puis jamais relire cette histoire des derniers temps de la république romaine, sur lesquels notre attention vient d’être si impérieusement ramenée, sans y voir resplendir en traits de feu ce grand enseignement politique : Un État n’est bien sauvé qu’à la condition de se sauver lui-même, parce que le salut consiste précisément dans l’exercice des forces nécessaires pour triompher des périls : tout le reste est artificiel et ne dure que pour un temps.

# XVI. La monarchie de 1830

M. Rouher, au commencement de la session qui vient de finir[[34]](#footnote-34), a parlé du gouvernement de Juillet dans des termes singulièrement rigoureux. S’il fallait en croire M. le ministre d’État, la monarchie de 1830 se serait montrée, à l’étranger, sans force et sans dignité : absorbée par les luttes parlementaires, elle n’aurait rien produit.

C’est contre cette assertion que proteste aujourd’hui un ancien ministre du roi Louis-Philippe. En répondant à M. Rouher, M. le comte de Montalivet n’a point voulu faire une œuvre de parti. Il se plaît à rappeler que, fils d’un ancien ministre et d’un ami de Napoléon Ier, il a toujours su concilier ces souvenirs de famille avec le service du roi détrôné. Il estime que défendre le gouvernement de Louis-Philippe contre des reproches passionnés, ce n’est défendre ni la personne d’un souverain, ni une forme de gouvernement, mais la France même et une génération d’hommes qui ont servi la France. Noble langage, et auquel tout le monde doit s’associer[[35]](#footnote-35).

Le jour de l’histoire, à vrai dire, n’est pas encore venu pour le gouvernement de Juillet. Cette période de dix-huit années est trop près de nous. À défaut d’espérances, elle éveille trop de souvenirs. On ne peut dire qu’elle ait laissé des partis en présence, mais elle a laissé des opinions en lutte. Ainsi s’explique l’injustice des jugements de M. le ministre d’État. La réponse de M. de Montalivet, de son côté, est naturellement une apologie. L’ancien ministre de Louis-Philippe a pris la plume pour repousser des attaques, non pour écrire l’histoire. À supposer qu’il ait senti les fautes du régime qu’il a servi, ce n’était pas son rôle que de les signaler. On le voit, nous sommes de part et d’autre assez loin encore des appréciations complétement désintéressées.

À certains égards, la tâche de M. de Montalivet était facile. En disant trop, M. le ministre d’État lui avait fourni des armes. On ne peut affirmer qu’un gouvernement n’a rien fait, quand il a forcé l’Europe de reconnaître le droit qu’à toute nation de disposer d’elle-même ; quand il a brisé les traités de 1815, dans la partie de leur texte le plus hostile à la France, nous voulons dire la création du royaume des Pays-Bas ; quand, à Ancône, il a fait échec à la prépondérance de l’Autriche en Italie ; quand il a réussi à interdire aux puissances du Nord. toute intervention dans les États libres ; quand, de Turin à Naples, il a favorisé des réformes libérales ; quand, selon l’expression du comte de Nesselrode, il s’est environné de tous côtés d’un rempart d’États constitutionnels organisés sur le système français. Qu’on ajoute à cela la transformation de notre marine, les fortifications de Paris, la conquête de l’Algérie et l’influence que cette conquête a exercée sur le développement de notre puissance militaire, et l’on sera bien obligé d’avouer que les reproches de M. Rouher respirent plus le zèle que l’équité.

Contrairement à l’opinion générale, et sauf quelques exceptions, nous pensons que la politique étrangère a été le grand côté du règne de Louis-Philippe. C’est à l’intérieur que ce règne s’est montré faible. C’est là, dans le domaine de la législation et de l’administration, que les luttes parlementaires ont surtout entravé son action. Et, cependant, sur ce terrain même, l’accusation de n’avoir rien fait, serait injuste. Un gouvernement ne subsiste pas pendant dix-huit ans, et ne gouverne pas un pays tel que la France, sans introduire une foule d’améliorations dans les conditions de la vie civile et sociale de la nation. Un régime qui ne produirait rien ne durerait pas dix-huit mois. La monarchie de Juillet a donc agi et beaucoup agi. Elle a élevé des monuments, créé des routes, ouvert des canaux, amélioré la législation pénale, fondé l’enseignement primaire, ménagé le crédit de l’État, et, ce qui n’est pas moins méritoire, elle a ménagé les libertés du pays. Ici encore, M. de Montalivet a beau jeu contre los exagérations du ministre d’État.

Est-ce à dire que les reproches de M. Rouher aient été absolument sans prétexte ? Nous ne le pensons pas. Le règne de Louis-Philippe a été plus prospère que grand. Il a manqué de force. Tout en faisant beaucoup de bonnes choses, il n’a pas eu d’initiative très féconde. Il a été sage, modéré, libéral, mais il l’a été sans éclat, et, par conséquent, sans prestige.

La monarchie de Juillet eut, dès le commencement, à lutter contre un vice d’origine. Les gouvernements issus d’une révolution sont de deux sortes. Les uns, comme celui de Napoléon Ier et de Napoléon III, sont le produit d’une révolution qui finit ; ils répondent à ces besoins d’ordre et de sécurité qui, une fois inquiétés, font bon marché des franchises le plus chèrement achetées. Les autres sont le produit d’une révolution qui commence : ils représentent la réaction populaire contre les excès de l’autorité ; ils sont chargés de satisfaire à des besoins d’innovation. Tel fut le gouvernement de Louis-Philippe. Mais qui ne voit la différence que cette diversité d’origine apporte dans les conditions du gouvernement ? Dans le premier cas, le gouvernement, selon l’expression de M. de Montalivet, n’a qu’à descendre le courant du fleuve ; dans le second, il a à remonter un torrent qui a rompu ses digues naturelles. L’un s’appuie sur les éléments stables et résistants de la société, le second sur des passions qui menacent de l’entraîner : appelé à gouverner, c’est-à-dire à modérer, celui-ci se trouve dans une sorte de contradiction perpétuelle entre les forces qui le portent et la tâche qui lui est dévolue. Ainsi que le nom l’indique, une révolution est un mouvement désordonné, un mouvement qui ne se modère que quand il s’épuise : essayer, au lendemain même de son triomphe, de le faire rentrer dans les limites régulières de la vie d’un peuple, est la tâche la plus ingrate qui se puisse concevoir. Louis-Philippe l’a essayé, mais sans succès ; il crut avoir réussi : c’était une illusion. Arrêtée en apparence, la révolution de 1830 s’est achevée en 1848. Le pays a voulu en avoir le cœur net ; il a voulu pousser l’épreuve jusqu’au bout. Voilà ce qu’il faut reconnaître, lorsqu’on veut juger équitablement le gouvernement des dix-huit années. Le héros du 18 brumaire lui-même eût été fort empêché au lendemain de l’insurrection de juillet, et il est certain qu’à cette date, le régime sous lequel nous vivons aujourd’hui eût été tout simplement impraticable.

M. de Montalivet a indiqué une autre cause de la faiblesse dont le règne de Louis-Philippe était frappé. « Est-ce à dire que nous n’aurions aucune réserve à faire, aucun regret à exprimer, aucune faute à signaler, quand ce ne serait que l’absence absolue de ce charlatanisme honnête, armé de drame et d’imprévu, qui n’est pas interdit aux individus, mais qui peut s’élever à la hauteur d’une qualité politique essentielle dans les gouvernements appelés à conduire les héroïques descendants, les grands enfants des Gaulois ? » La critique, on le voit, est discrète, ainsi qu’il convient lorsqu’il s’agit de bonnes intentions et de grandes infortunes. L’histoire, elle, ira un peu plus loin. Le gouvernement de Juillet n’a pas seulement manqué de charlatanisme, mais, ainsi que nous le disions tout à l’heure, de prestige ; il n’a pas vu que les gouvernements modernes reposant sur l’opinion, ne subsistent qu’à la condition de la dominer sans cesse ; il n’a pas compris enfin que l’opinion, pour se laisser séduire, a besoin de mouvement, d’imprévu, qu’elle aime les conceptions audacieuses et ne se livre entièrement qu’aux grands succès.

M. Rouher, en parlant des difficultés parlementaires qui ont entravé le gouvernement de Louis-Philippe, semble attribuer la faiblesse de ce régime aux libertés politiques dont la France jouissait alors. C’est une erreur. La faiblesse du dernier règne provenait, au contraire, de l’insuffisance des libertés stipulées ; de la force, par exemple, qu’une représentation trop étroite de la nation prêtait au parti révolutionnaire. Et ce que nous disons des institutions n’est pas moins vrai de l’esprit dont s’inspirait le gouvernement. Bien loin d’avoir été trop parlementaire, il a péri pour n’avoir pas accepté assez franchement les conditions du régime parlementaire. Bien loin d’avoir été trop libéral, le roi n’a pas eu assez de confiance dans la liberté. Il est des gens, on le sait, qui doutent que le régime constitutionnel eût réussi à s’acclimater en France ; mais une chose est claire, c’est que le gouvernement de Juillet n’a pas osé faire complètement l’épreuve de ce régime.

Nous avons essayé d’être plus juste pour le gouvernement de Juillet que n’a été M. Rouher, plus dégagé en même temps dans notre appréciation que ne pouvait l’être M. de Montalivet. Mais, nous devons le dire, ce qui nous a frappé dans les assertions de M. le ministre d’État, c’est moins ce qu’elles ont d’inexact que ce qu’elles ont d’inopportun.

Le gouvernement qui nous régit hésite visiblement entre des conseils différents. Il montrera parfois une grande modération ; il parlera de conciliation ; il dira comme M. le ministre de l’instruction publique : « Respectons les hommes qui ont avant nous porté le poids du jour, pour que nous soyons respectés à notre tour malgré nos fautes. » Il fera appel à toutes les forces vives du pays, sans distinction d’étiquette ou d’origine. D’autres fois, au contraire, il montrera de l’humeur ; il traitera les opposants comme des adversaires, les serviteurs des régimes passés comme des vaincus ; il mettra l’empire dans une espèce d’antagonisme avec tout ce qui a été avant lui, avec tout ce qui n’est pas lui. Eh bien, c’est à cette dernière et moins bonne inspiration que M. Rouher a cédé, lorsqu’il a tenu le langage que lui reproche M. de Montalivet.

La conduite dont nous parlons est d’autant moins sage, qu’elle est moins naturelle. L’empire n’est pas nécessairement l’adversaire du gouvernement de Juillet. Il n’a point combattu ce gouvernement, il ne l’a point renversé, il lui a simplement succédé. Pourquoi donc ne reconnaîtrait-il pas les services que ce gouvernement a pu rendre à la France, et la légitimité des besoins dont ce gouvernement a été la satisfaction ?

De deux choses l’une : l’Empire est essentiellement un établissement dynastique, il s’appuie sur une opinion, il affecte une forme déterminée, il représente un principe exclusif ; ou bien il est l’expression du suffrage universel, et, comme tel, il aspire à planer au-dessus de toutes les divisions, à se prêter à tous les besoins. Dans le premier cas, il n’est qu’un parti en face d’autres partis est-ce là ce que veulent des apologistes trop zélés ?

FIN

1. Le Comte de Cavour, récits et souvenirs, par W. de la Rive, 1862 [↑](#footnote-ref-1)
2. 1863, in-18; l’ouvrage n’avait encore paru que dans la *Revue des Deux-Mondes*, lorsque cet article a été écrit. [↑](#footnote-ref-2)
3. Thiers, Histoire du Consulat et de l’Empire, tome XX, 1862. — Edgar Quinet, Histoire de la campagne de 1815. 1862. [↑](#footnote-ref-3)
4. Dans les Misérables. [↑](#footnote-ref-4)
5. *Le Purgatoire de Dante*, traduction et commentaire avec le texte en regard, par Ozanam. 1862. [↑](#footnote-ref-5)
6. Voyez Orose, *Adv. Paganos*, 1, 4. [↑](#footnote-ref-6)
7. Voltaire, Essai sur la poésie épique. [↑](#footnote-ref-7)
8. *Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault*, publiés et annotés par F. Baudry, bibliothécaire à l’Arsenal. 1862. [↑](#footnote-ref-8)
9. Œuvres de Goethe, traduction nouvelle par Jacques Porchat. [↑](#footnote-ref-9)
10. Traduites intégralement depuis avec beaucoup de succès et d’intelligence par M. Délerot, 2 vol., 1863. M. Saint-René Taillandier publiait en même temps la *Correspondance entre Goethe et Schiller* (2 vol. 1863), et M. Richelot, sous le titre de Gœthe, ses mémoires et sa vie (4 vol. 1863), traduisait et annotait la partie autobiographique des œuvres du grand écrivain. [↑](#footnote-ref-10)
11. Je me sers ici de la traduction de quelques scènes de *Faust,* insérée dans la *Revue Germanique*, par M. A. Hubert. Le traducteur a su concilier le respect du texte avec toute la liberté et toute la grâce d’une inspiration originale. Il est à désirer que M. Hubert achève un travail si heureusement commencé. [↑](#footnote-ref-11)
12. *La Femme au dix-huitième siècle*, par Edmond et Jules de Goncourt. 1862. [↑](#footnote-ref-12)
13. *Lettres de madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, recueillies et annotées par M. Monmerqué. Nouvelle édition revue sur les autographes, etc. (Cette édition fait partie de la collection des *Grands écrivains de la France*). [↑](#footnote-ref-13)
14. J.-F. Boissonade : *Critique littéraire sous le premier empire*, publié par F. Colin camp, professeur à la Faculté des lettres de Douai. 1863. 2 vol. [↑](#footnote-ref-14)
15. Lettres inédites de J.-C.-L. de Sismondi, de M. de Bonstetten de Madame de Staël et de Madame de Souza, publiées avec une introduction par M. Saint-René Taillandier, 1863. Michel Lévy frères. [↑](#footnote-ref-15)
16. Cette dernière phrase est incomplète dans l’original, la rupture du cachet en ayant enlevé quelques mots ; mais il est facile de la rétablir. [↑](#footnote-ref-16)
17. Il est juste de reconnaitre que l’identité d’Ellénore avec madame de Staël n’est pas tout à fait prouvée. Sismondi lui-même, on le voit, réduit la ressemblance à quelques traits. Byron, qui avait lu *Adolphe* à la demande de madame de Staël elle-même, affirme que celle-ci n’est point l’héroïne du livre (lettre du 6 mai 1823). Enfin, selon M. Sainte-Beuve, toujours si bien informé, l’original d’Ellénore était une madame Lindsay. Il parait clair que Benjamin Constant, tout en peignant d’après souvenir, s’est lui-même appliqué à dérouter les conjectures. [↑](#footnote-ref-17)
18. Sismondi a inséré une notice nécrologique sur Dumont dans la *Revue Encyclopédique* d’octobre 1829 [↑](#footnote-ref-18)
19. Voyez une notion biographique sur Lullin du Châteauvieux dans les Ecrits et Discours du duc de Broglie, tome Ier. [↑](#footnote-ref-19)
20. Il faut lire, sur Guillaume Favre, la notice que M. Adert a mise en tête *des Mélanges d’histoire littéraire de ce « dilettante de l’érudition,* » (1856, deux volumes). M. Sainte-Beuve a consacré un article à Guillaume Favre, dans le 13e volume des *Causeries du lundi*. [↑](#footnote-ref-20)
21. Maurice de Guérin, journal, *lettres et poèmes*, publiés par G.-S. Trébatien. Nouvelle édition, 1863. [↑](#footnote-ref-21)
22. Il faut lire, cependant, la touchante protestation qu’Eugénie de Guérin avait écrite sur le dos de cette lettre : « O mon ami, que remarque-t-on dans la vie de l’homme vraiment chrétien et parfaitement soumis à l’Évangile ? Une simple liberté qui influe dans toute sa conduite, une aisance d’action et de conversation qui charme ceux qui en sont témoins, une détermination fixe et généreuse à exécuter le bien, et un talent d’insinuation pour le persuader aux autres. — Mon cher Maurice, j’ai vu cela. » (Elle veut dire : j’en ai vu des exemples.) On a là, dans un frappant contraste, les génies du frère et de la sœur : d’un côté, une vraie nature d’artiste, de l’autre, toute la ; grâce et la tendresse de la piété féminine. [↑](#footnote-ref-22)
23. *Correspondance du R. P. Lacordaire et de madame Swetchine*, publiée par le comte de Falloux. 1864. [↑](#footnote-ref-23)
24. *Mémoires de madame Roland*, seule édition entièrement conforme au manuscrit autographe, publiée avec des notes, par C.-A. Dauban. — *Étude sur madame Roland et son temps*, suivie des lettres de madame Roland à Buzot et d’autres documents inédits, par C.-A. Dauban. 1864, 2 vol. — *Mémoires de madame Roland, écrits durant sa captivité*, édition revue et complétée sur les manuscrits autographes, par M. Faugère. 1864, 2 vol. [↑](#footnote-ref-24)
25. Le rang qu’occupait. Buzot dans les rangs de la Gironde et dans la Laine des Montagnards, est assez indiqué par une pièce du temps : *Buzot, roi dit Calvados*, comédie-parade en prose et en vaudevilles. Buzot est roi, Guadet son premier ministre, Petion son surintendant des finances, etc. [↑](#footnote-ref-25)
26. Une autre captive, madame de Staal, a aussi trouvé quelques charmes dans la prison (à la vérité, ce n’était pas l’une des prisons de la Terreur). « Hors quelques circonstances affligeantes que je découvrais de temps en temps, ma vie était douce et tranquille ; j’y trouvais même plus de liberté que je n’en avais perdu. Il est vrai qu’en prison l’on ne fait pas sa volonté, mais enfin l’on n’y fait point celle d’autrui ; c’est au moins la moitié de gagné. L’éloignement de toutes sortes d’objets y écarte les désirs, ou l’impossibilité d’en satisfaire aucun les étouffe dès leur naissance. Là encore on est exempt des assujettissements, des devoirs, des égards de la société ; et, à tout prendre, c’est peut-être le lieu où l’on est le plus libre. » [↑](#footnote-ref-26)
27. Madame Roland, dans sa première lettre à Buzot, donne à cette femme le nom de madame Goussard. Dans la quatrième lettre, elle la désigne comme le *bon ange* et la *mère d’Adèle*. Elle ajoute qu’elle ne l’a vue qu’une fois, cette femme ayant qui té Paris peu après ; mais madame Goussard avait une sœur qui devait servir d’intermédiaire pour la correspondance. MM. faugère et Dauban ont tous les deux pensé que le *bon ange* des lettres et des Mémoires était la Lodoïska de Louvet. Je crois que c’est une erreur. En effet, vers la fin de cette même quatrième lettre, où il est question du départ de la *mère d’Adèle*, madame Roland écrit : « Où donc Louvet a-t-il laissé son amie ? Que je la plains ! » Elle ne savait donc pas ce qu’était devenue Lodoïska. Ce n’est pas tout. Louvet, dans ses Mémoires, évite de dire le nom de la femme mariée qui fut d’abord son amante et qu’il épousa plus tard ; ce nom, en soi, aurait donc pu être celui de Goussard ; mais à l’époque où madame Roland était en prison, Louvet était déjà marié et Lodoïska avait pris son nom. Pourquoi donc madame Roland lui en aurait-elle donné un autre ? [↑](#footnote-ref-27)
28. Lettre du 20 janvier 1791. [↑](#footnote-ref-28)
29. Les Mémoires particuliers étaient écrits par cahiers, que madame Roland remettait au fur et à mesure à Bosc, Champagneux, le dépositaire des premiers souvenir, ayant été arrêté dès le 4 avril. Bosc cacha le manuscrit dans le creux d’un rocher de la forêt de Montmorency, où il possédait une petite maison. Mais il fut inquiété lui-même, et obligé de mettre une grande discrétion dans ses visites à la prisonnière. Aussi est-ce un autre ami, désigné sous le nom de Jany, qui fut chargé du soin des derniers manuscrits de madame Roland. [↑](#footnote-ref-29)
30. Et non pas le 9, comme le veut M. Faugère, qui, par une seconde erreur, fait mourir madame Roland le 10. [↑](#footnote-ref-30)
31. *Mises en ordre et annotées* par M. Dupin, docteur en droit, etc., in-18. [↑](#footnote-ref-31)
32. *Jésus devant Caïphe et Pilate, ou Procès de Jésus-Christ*, suivi d’un *choix de textes*, etc. — Juin, 1864. [↑](#footnote-ref-32)
33. *Histoire de Jules César*, tome t. Ier, Paris, 1865. [↑](#footnote-ref-33)
34. Celle de 1864. [↑](#footnote-ref-34)
35. *Rien ! Dix-huit années de gouvernement parlementaire*, par M. le comte de Montalivet, ancien ministre, 1864. [↑](#footnote-ref-35)